هكذا من الأصل

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 410 26 PAGES — JEUDI 20 JUILLET 1978

Les Basques espagnols veulent que leur souveraineté soit inscrite dans la Constitution

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dr.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Ambiguïtés électorales en Amérique latine

L'Amérique latine, traditionnellement vouée au despotisme, a connu, depuis le début de cette année, dix consultations populaires.

Tout n'était pas pipé dans ces scrutins, comme lors du référendum du 4 janvier, au Chili, ou de la cinquième « réélection » du général Stroessner à la tête du Paraguay, en février. Le petit Costa-Rica, dont les citoyens ont récemment choisi un président conservateur pour remplacer un gouvernement d'inspiration social-démocrate, demeure « une vaillante démocratie ». A Saint-Domingue, le président Balaguer a, jusqu'à nouvel ordre, échoué dans ses efforts pour barrer la route au pouvoir à son adversaire légitimement élu. En Colombie, où l'on a désigné un Parlement, puis un président, le pourcentage astronomique des abstentions permet les doutes les plus graves sur l'avenir du système : mais l'attachement au régime représentatif demeure réel dans les classes dirigeantes. Au Venezuela, la compétition de décembre s'annonce serrée entre sociaux-démocrates et démocrates-chrétiens. Au Brésil, où le gouvernement militaire a multiplié les manœuvres pour assurer sa continuité, les élections législatives du 15 novembre n'en seront pas moins, pour lui, une épreuve délicate.

Il serait pourtant bien aventuré de déduire de tous ces scrutins que la démocratie opère un retour en force dans cette région du monde. Les profondes inégalités sociales paraissent condamner, pour longtemps encore, la majeure partie de l'Amérique latine à osciller entre la tyrannie ouverte des caudillos ou des centurions et le pouvoir de gouvernements civils conservateurs. Les consultations populaires qui ont eu lieu ces dernières semaines dans trois pays du sous-continent, le Pérou, la Bolivie et l'Equateur, semblent bien illustrer ce fait.

Dans ces pays, les forces armées avaient pris le pouvoir, respectivement en 1968, 1964 et 1972, avec des intentions clairement modernistes, voire progressistes. Des réformes ont partout été accomplies qui ébranlé les vieilles aristocraties et inquiété le puissant voisin nord-américain. Assez rapidement, pourtant, l'arrivée d'une « deuxième vague » militaire (respectivement en 1971, 1975 et 1976) a soit totalement inversé le courant, soit largement freiné l'élan initial.

La grave crise économique au Pérou, l'usure du pouvoir en Equateur, des dissensions entre militaires en Bolivie, et dans les trois cas la « croisade » du président Carter en faveur des droits de l'homme, ont conduit les forces armées de ces pays à envisager un repli en bon ordre vers les casernes.

Mais ce processus ne va pas sans ambiguïté. En Equateur, où, contre toute attente, le candidat populiste est arrivé en tête au premier tour le 16 juillet, les militaires ne paraissent pas disposés à céder la réalité du pouvoir. Si M. Roldos l'emportait, en septembre, face à son rival conservateur, M. Sixto Duran, les forces armées en céderaient-elles même l'apparence du pouvoir ? Elles viennent de redire que oui... Au Pérou, où l'Assemblée constituante a, dans le tumulte, commencé le 18 juillet ses travaux préparatoires, les militaires demeurent officiellement au gouvernement jusqu'en 1980. En Bolivie, enfin, on ne connaissait toujours pas, onze jours après l'élection présidentielle, ses résultats définitifs, bien que la victoire du candidat « officiel », le général Juan Pereda, parût assurée.

L'ordre établi n'est donc nulle part sérieusement menacé. Dans ces trois pays andins, néanmoins, les scrutins ont permis de mesurer à quel point, malgré une répression parfois féroce, comme en Bolivie, les forces de gauche ont progressé durant la dernière décennie. Les militaires pourront-ils, dans ces conditions, éternellement demeurer le bouclier, sinon le glaive, de la minorité des privilégiés ?

M. Giscard d'Estaing à Lisbonne

L'admission de trois pays du Sud rééquilibrerait la Communauté européenne

estime le président de la République

M. Giscard d'Estaing, attendu, ce mercredi 19 juillet, à 15 h. 30, à Lisbonne, s'entretiendra avec le général Eanes, président de la République portugaise, et M. Mario Soares, premier ministre, jeudi et vendredi.

Dans une interview à l'agence portugaise ANOP, M. Giscard d'Estaing insiste sur la « longue expérience africaine » *de la France et du Portugal. Il souhaite l'élargissement de la C.E.E. aux trois pays du Sud (Grèce, Espagne, Portugal) afin de rééquilibrer l'Europe des Neuf. Mais, pour que l'élargissement donne satisfaction aux Trois, il faut, rappelle-t-il, tenir compte des réalités et prendre des mesures de transition.*

De notre correspondant

Lisbonne. — M. Giscard d'Estaing aura, le jeudi 20 juillet, une première réunion en tête à tête avec le général Ramalho Eanes. La forteresse de San-Juliao-da-Barra, qui domine l'estuaire du Tage, lui servira de cadre.

Le président français aura en face de lui un nationaliste qui rêve d'une grande communauté lusitanienne. Il s'adressera à un hôte qui a fait la guerre outre-mer, à Goa, à Macao, au Mozambique, en Guinée, en Angola. Mais le même homme, depuis son élection à la présidence de la République, en juin 1976, s'est engagé à réconcilier le Portugal avec ses anciennes colonies, indépendamment de leur régime politique.

Le général Eanes s'est graduellement imposé en prenant des initiatives diplomatiques. Depuis le début de l'année il a déjà reçu à Belem le président Luis Cabral, président de la Guinée-Bissau, le maréchal Tito, le roi Gustav de Suède et le roi Juan Carlos d'Espagne. Il s'est rendu au Brésil, au Venezuela et aux Etats-Unis. Il a activement participé à l'intensification de relations avec l'Angola et le Mozambique.

M. Giscard d'Estaing rencontrera un homme qui est aussi confronté à de grands problèmes de politique intérieure. Le chef d'Etat portugais est aujourd'hui pressé, de maints côtés, de faire des choix, de mieux définir son rôle par rapport aux autres organes de souveraineté : le gouvernement et l'Assemblée législative. La Constitution portugaise est en effet susceptible d'interprétations et d'évolutions diverses.

Le régime portugais est fondé sur un équilibre des forces. On peut le qualifier de semi-présidentiel. Elu au suffrage universel, le président de la République doit désigner un premier ministre après avoir consulté le Conseil de la révolution et les partis représentés à l'Assemblée, et en tenant compte des résultats électoraux obtenus par chacune des formations politiques. Il ne préside pourtant pas le conseil des ministres, sauf lorsqu'il y est invité par le chef du gouvernement. Celui-ci est politiquement responsable à la fois devant le président de la République et le Parlement.

Un tel système présente une difficulté : il ne définit pas les limites des compétences respectives des organes du pouvoir. Constitutionnellement, le président de la République pourrait se borner à jouer le rôle symbolique de représentant de l'unité nationale. Mais, élu au suffrage direct, il pourrait aussi intervenir directement dans l'exécutif.

Tout, en ces années de mise en place des nouvelles institutions portugaises, est affaire de conjoncture.

JOSÉ REBELO.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Saudade

Au Portugal, M. Valéry Giscard d'Estaing découvrira peut-être cet état d'âme national qu'on appelle la saudade, *et qui n'est ni la morosité, ni la crispation, mais une sorte de nostalgie sans amertume qu'illustre bien la vague tristesse qui embrume toujours un peu le sourire de M. Soares.*

Certes, au cours de leur histoire, on a parfois reproché aux Portugais cette humeur en clair-obscur, mais peut-être est-ce eux qui ont raison. Il n'est d'œillet de la liberté qui ne voit un jour faner ses couleurs vives et disparaître son parfum d'avril. Peut-être est-ce la sagesse alors de ne pas jeter le bouquet, même s'il a la mélancolie de la fleur séchée : l'essentiel est que la liberté reste.

ROBERT ESCARPIT.

Washington et les procès en U.R.S.S.

M. Jimmy Carter décide des représailles commerciales et suspend la livraison d'un ordinateur

Les condamnations de dissidents en U.R.S.S., et aussi sans doute celle de deux journalistes américains en poste èà Moscou, affectent la coopération américano-soviétique. Le président Carter a annulé un contrat de vente d'un ordinateur à l'agence Tass et a décidé que désormais une licence gouvernementale serait nécessaire pour la vente à l'U.R.S.S. de matériel destiné à la recherche pétrolière.

D'autre part, les neuf Etats membres de la Communauté européenne s'inquiètent, dans une déclaration, de la répression qui frappe « de façon croissante des citoyens qui, en U.R.S.S. et dans certains autres pays, veulent faire usage de leur droit à la liberté d'expression et de pensée ».

Dès l'annonce du procès Chtcharansky, les autorités américaines avaient marqué leur réprobation. Le département d'Etat avait déclaré que les condamnations de dissidents ne pouvaient qu'avoir des effets néfastes sur la coopération soviéto-américaine. Des membres de l'administration — chargés de l'environnement — puis une mission scientifique qui devaient se rendre à Moscou avaient annulé leur voyage.

Ces mesures restaient de portée limitée. Les dirigeants du Kremlin pouvaient les interpréter comme un geste de mauvaise humeur. Ils seront peut-être plus sensibles aux décisions que vient de prendre le président Carter. Depuis une vingtaine d'années, ils entendent accélérer le développement de leur pays, notamment des régions orientales, en achetant aux nations industrielles les plus développées le matériel dont ils ont besoin. La croissance qu'ils ont choisie implique la coopération avec les Etats-Unis, l'Europe occidentale et le Japon. En annulant un contrat déjà conclu, en annonçant qu'il serait plus difficile de négocier de nouveaux contrats,

B. F.

(Lire la suite page 5.)

La nouvelle donne du transport aérien

Plusieurs grands fabricants de voyages français étudient la création d'une compagnie charter

Les décisions prises à Montréal au début du mois par les compagnies régulières marquent une nouvelle étape dans le développement du transport aérien mondial. Des baisses importantes de tarifs sont attendues mais surtout sur les grandes destinations ; les compagnies étudient de nouveaux services mais paraissent parfois avoir quelques difficultés à répondre à la demande des nouveaux candidats au voyage.

C'est ainsi qu'en France quatre grands fabricants de voyages, réunis autour du Club Méditerranée, étudient la possibilité de créer une compagnie charter qu'ils exploiteraient en commun.

Lire page 21 l'interview de Gilbert Trigano et l'article de Jacques-François Simon.

La détention des étrangers frappés d'expulsion

Un nouveau décret en préparation

Après l'annulation, par le Conseil d'Etat, d'une circulaire sur la détention des étrangers frappés d'expulsion, le ministre de l'intérieur vient de transmettre au garde des sceaux un projet de décret qui reprend, pour l'essentiel, les dispositions de la circulaire annulée. En sorte que cette annulation, qui avait paru un « non à Arenc », revêt désormais l'apparence d'une victoire à la Pyrrhus.

Arenc et Pyrrhus

par PHILIPPE BOUCHER

Pyrrhus, roi d'Epire, est décidément immortel : il reste présent par le souvenir de ses victoires inutiles. C'est encore une fois son nom qui vient aux lèvres à propos des nouveaux projets du ministre de l'intérieur touchant à la « *détention des étrangers en voie d'expulsion* ». Plus précisément en voie de départ après décision d'expulsion.

Le nom d'un hangar marseillais, Arenc, avait symbolisé cette « procédure », qui avait toutes les apparences de la détention arbitraire. Par la bienveillance d'un arrêt du Conseil d'Etat, on s'en croyait débarrassé (*le Monde* daté 9-10 juillet). Il ne paraît pas en être ainsi. Au contraire, c'est le Conseil d'Etat lui-même qui, dans son arrêt, a indiqué au ministre de l'intérieur (et au ministre de la justice, son associé en cette affaire) la marche à suivre pour éviter les foudres de la Haute Assemblée. En effet, le Conseil d'Etat n'a pas censuré la détention destinée à faciliter l'expulsion d'étrangers non délinquants, ou qui ont subi leur peine, mais le fait que cette détention ait été prévue par une circulaire et non par un décret.

C'est pourquoi le ministre de l'intérieur vient de transmettre à son collègue de la justice un projet de « décret simple » prévoyant que les étrangers en voie d'expulsion pourront être détenus « *le temps strictement nécessaire* » à la réalisation de cette expulsion par un moyen de transport approprié. Pour sa part, la chancellerie souhaiterait, à tout le moins, que ce décret fût un « décret en Conseil d'Etat », donc soumis à l'avis préalable de cette assemblée, *donc signée du président de* la République et non du seul premier ministre, ce qui est le cas pour un « décret simple ».

(Lire la suite page 9.)

Déjà la pause, ou à nouveau le blocage ?

Les négociations engagées le 2 juin entre l'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.) et l'ensemble des fédérations de salariés de la métallurgie sur l'instauration d'une rémunération annuelle garantie, devaient parvenir à leur terme ce mercredi 19 juillet. Un compromis établi lors de la dernière réunion, le 7 juillet, avait été approuvé, dans son principe par F.O., la C.G.C. et la C.F.T.C. La C.F.D.T. et la C.G.T avaient réservé leur réponse jusqu'à la consultation de leurs instances fédérales La première a cependant suffisamment souligné l'importance, à ses yeux, des concessions faites par les employeurs pour que son approbation paraisse acquise.

Dans le secteur privé, une vingtaine d'accords sur les bas salaires d'un contenu inégal ont été signés ces dernières semaines. La plupart des discussions ont été reportées à l'automne. Dans l'article qu'on lira ci-dessous, M. Michel Rolant, membre de la commission exécutive de la C.F.D.T., rappelle la position de sa centrale dans ces négociations et reproche au gouvernement et au patronat de freiner ou de bloquer les discussions.

par MICHEL ROLANT (*)

Les travailleurs, l'opinion publique critiquent, à juste titre, la lenteur des négociations engagées entre les organisations syndicales et le patronat aux différents niveaux. Ça traîne ! C'est un fait. Il faut donc établir clairement qui est responsable de cette situation.

Au lendemain des législatives, reprenant ses analyses du printemps 1977, la C.F.D.T. tirait les leçons de l'échec de la gauche. Elle proposait à ses organisations et aux travailleurs de ne pas s'enfermer dans l'attente d'une prochaine échéance électorale et de recentrer leur action syndicale sur la solution des problèmes posés pour obtenir des résultats significatifs même partiels. Il s'agissait, et il s'agit encore, de rendre les travailleurs actifs, de leur permettre de discuter collectivement de leur situation concrète pour mener l'action nécessaire et imposer, partout, des négociations.

Les travailleurs ont massivement approuvé cette proposition. La C.F.D.T. n'a pas voulu « raconter des histoires » aux travailleurs. Compte tenu de la situation politique et économique et de l'état de la mobilisation sociale, elle n'a pas voulu entretenir des illusions. Ce qui était et demeure possible, au travers d'une bonne liaison entre revendications, action et négociation, c'est d'obtenir des résultats et, au travers de ces résultats, de redonner confiance dans l'action syndicale pour continuer ensuite à avancer.

L'ampleur apparente de la victoire de la droite et la volonté de revanche de certains, l'absence d'autocritique des autres forces populaires et la fatigue des militants auraient pu durablement freiner le réveil de l'action syndicale. Celui-ci pourtant ne s'est pas fait attendre.

Il est venu des travailleurs des secteurs et des industries où les organisations C.F.D.T. ont mis activement en pratique la politique d'action convenue. Il est venu aussi, et ceci vérifie la validité de l'analyse, des catégories les moins subordonnées auparavant à l'attentisme électoral (jeunes, immigrés, femmes). Il est né enfin de la nécessité d'une action de légitime défense contre la mise en cause d'avantages acquis, ou les menaces de liquidations d'entreprises.

Des résultats ont été obtenus, des reculs patronaux et gouvernementaux enregistrés... mais ils demeurent limités et se situent pour la plupart au niveau des entreprises. Ce n'est pas négatif mais on est loin du compte. Dans les entreprises toutes les recettes patronales, de la diversion à l'agression, ont été utilisées pour freiner l'action syndicale. Au plan national, le gouvernement s'est déchargé de toutes ses responsabilités sur le patronat. Le C.N.P.F. à son tour a renvoyé l'essentiel des négociations demandées à ses branches... ou à des « expériences » dans les entreprises.

(Lire la suite page 23.)

★ Secrétaire général de la C.F.D.T.

COLLOQUE A ALGER

Ibn Khaldoun cet inconnu

Un colloque chasse l'autre. A peine clos celui qui vient de se tenir à Alger, pendant six jours, sous les auspices du Centre national d'études historiques et de l'Association internationale d'études des civilisations méditerranéennes, voici qu'on nous en annonce deux autres, dans un avenir plus ou moins proche, au *Maroc et en Tunisie. Le tout sur* le même personnage, maghrébin comme il se doit. Il s'appelle Ibn Khaldoun et composa, il y a six cents ans, une histoire précédée de monumentaux *prolégomènes : la Muqaddima, qui* fait de lui un des plus grands penseurs mondiaux de l'histoire avant le dix-neuvième siècle.

Et pourtant inconnu jusqu'au siècle de l'histoire, le dix-neuvième précisément. Interrogez, demandez quelques-uns de ces noms qui, venus de l'Orient (au sens large), font partie *de notre commune culture méditerranéenne* : vous aurez Averroès et Avicenne, bien sûr ; Avempace, Maïmonide ou Algazel (Gazali), peut-être ; mais Ibn Khaldoun ?

Sans doute a-t-il joué de malchance : sa grande réflexion sur l'histoire prend place au quatorzième siècle finissant, alors même que s'épuise le relais espagnol, qui a tant fait pour la transmission à l'Occident de la culture arabo-musulmane. Effets de la *Reconquista*, comme pourrait en témoigner l'exode des cerveaux et des notables, de l'Espagne peu à peu perdue vers l'Afrique du Nord proche (ce sera justement *le cas de la famille d'Ibn* Khaldoun) ou l'Orient ? Mais cette même *Reconquista* eut longtemps des effets exactement contraires, en favorisant les échanges et les brassages. *Plus vraisemblablement, en ce quatorzième siècle*, l'Europe, avec l'aide des textes et traductions arabes, a débouché sur une pensée qui lui est propre et la rend moins avide de ce qui vient du sud. Cas exemplaires : Arnaud de Villeneuve, Léonard de Pise ou Raymond Lulle, traducteurs et maîtres, pour ne rien dire de saint Thomas d'Aquin, au carrefour de la double carrière d'Aristote, arabe (par Averroès) et latine. Tout cela au treizième siècle.

ANDRÉ MIQUEL,
Professeur au Collège de France.

(Lire la suite page 6.)

Le Monde

idées

ÉTAT ET INSTITUTIONS

Fonction publique et politique

par EZRA N. SULEIMAN (*)

QUEL est le degré d'activité et d'engagement politiques des fonctionnaires ? La récente campagne électorale a conduit un observateur étranger, auquel ses séjours en France et l'accueil ouvert et généreux dont il a bénéficié au sein de l'administration lors de ses enquêtes ont beaucoup appris, à formuler un certain nombre de remarques et à poser quelques questions.

Il est de fait que le nombre de fonctionnaires qui sont attirés par le métier politique connaît une augmentation spectaculaire. La France est sans aucun doute un des pays les plus libéraux puisqu'on n'exige pas des fonctionnaires qu'ils démissionnent quand ils sont élus ou quand ils sont candidats. Dans la plupart des pays occidentaux, des règles plus strictes s'appliquent aux fonctionnaires nationaux et locaux, soit à l'acte de candidature soit après l'élection. En France, on admet légalement le cumul des mandats locaux avec des mandats de la fonction publique, sous réserve de certaines exceptions.

Même en dehors des candidatures à des mandats politiques locaux ou nationaux, les éléments issus de la fonction publique jouent dans la vie politique française un rôle d'autant plus important qu'il est moins connu ou moins public. Ce rôle politique des fonctionnaires est facilité par des pratiques qui équivalent à des subventions indirectes de la part des pouvoirs publics. Ce système est de surcroît, non seulement toléré, mais parfaitement accepté parce qu'il jouit d'un consensus de la part du milieu politique.

Il est vain de parler de la fonction publique globalement, car cette institution est une mosaïque de corps et de statuts. Le statut général des fonctionnaires n'est pas un statut général (l'a-t-il jamais été ?). Les remarques qui suivent s'appliquent aux fonctionnaires de l'Etat et surtout à ceux des grands corps (inspection des finances, Conseil d'Etat, Cour des comptes) plus quelques corps d'ingénieurs, ainsi qu'à quelques autres corps (préfets, diplomates, magistrats).

La subvention aux fonctionnaires

Les fonctionnaires bénéficient de la subvention de l'Etat d'abord par leur entrée dans les cabinets ministériels. Les cabinets sont composés presque exclusivement de fonctionnaires, et ils sont devenus un préalable soit à une promotion rapide, soit à l'obtention de débouchés extérieurs, soit à une carrière politique. Cela est aujourd'hui évident, mais ce qui l'est moins, c'est que les fonctionnaires qui entrent dans un cabinet ministériel continuent à être payés par leur corps d'origine. Tout se passe comme si une administration continuait à verser le traitement d'un fonctionnaire, mis, en fait, très souvent à la disposition d'un organisme extérieur à elle. Le contrôleur financier à l'âme de bronze qui refuserait d'autoriser ces versements de traitements ne ferait pourtant que respecter la loi.

Outre le rôle des fonctionnaires dans les cabinets ministériels, il est patent et public qu'un certain nombre de fonctionnaires occupent des postes de responsabilité à la tête de groupements politiques nationaux tout en exerçant leurs fonctions dans une administration centrale ou dans un corps de contrôle. De deux choses l'une : ou bien ils n'exercent pas réellement leur fonction, et dans ce cas c'est une subvention indirecte que le gouvernement accorde à des groupes politiques. Ou bien ils tentent de continuer à exercer leur fonction, et dans ce cas la règle fondamentale de la neutralité et de la réserve en pâtit nécessairement. Cela s'applique en particulier à des corps chargés du contrôle de l'administration et à ceux chargés de son contrôle juridictionnel.

Les exemples ne manquent pas. Dans le comité pour l'indépendance et l'unité de la France créé par M. Michel Debré, on trouve quatre membres du Conseil d'Etat (le Monde du 24 mars 1977) ; dans le comité cental du R.P.R., on trouve deux membres du Conseil d'Etat (le Monde du 2 février 1977) ; dans le Mouvement des sociaux-libéraux, créé par M. Olivier Stirn, on trouve un directeur du ministère de l'intérieur (qui est ingénieur des ponts et chaussées) comme secrétaire général adjoint (le Monde du 19 mars 1977) ; dans le « cabinet » de M. François Mitterrand, on trouve comme « directeur » un auditeur au Conseil d'Etat (le Monde du 19 mars 1977).

Non seulement il y a subvention, mais il y a une *inégalité* dans l'octroi de la subvention. L'inégalité n'est pas entre la majorité et l'opposition. Il serait facile de démontrer que la manne est répartie avec assez d'égalité parmi les diverses formations politiques. L'inégalité concerne les éléments de l'administration qui peuvent bénéficier d'une telle subvention. Il est de notoriété publique qu'*en fait* seul un nombre restreint des grands corps sont capables de bénéficer de ce système pour des raisons qui tiennent aux privilèges de fait et de droit dont jouissent les membres de ces corps (1).

Un tel système est contraire aux principes fondamentaux (écrits et non écrits) de la fonction publique française — neutralité, obligation de réserve, égalité. Il contribue à l'existence dans certains milieux de la fonction publique d'un malaise ou d'une démoralisation grandissants. Il contribue surtout à la dévalorisation de la fonction publique comme métier, puisque ce métier tend à devenir un simple tremplin vers d'autres carrières plus glorieuses.

Pourquoi ce système est-il cependant l'objet d'une très large tolérance et même d'un consensus ? C'est que tous les partis politiques en bénéficient ou sont appelés à en bénéficier. Un Huron qui débarquerait à Paris serait tenté de faire remarquer que les Français tolèrent finalement assez bien la coexistence de grands principes proclamés et enseignés et de leur méconnaissance. Les apparences sont sauvées.

Jusqu'à présent, le système administratif français reposait sur des principes qui permettaient une séparation des genres, des hommes et des responsabilités. Tout se passe comme si progressivement, au vu et au su de tous, un nouveau système se mettait en place, dont j'ai tenté d'ébaucher une description. Si cette tendance devait se maintenir, n'aboutirait-on pas à terme à un système différent ? Avec quels résultats ? Plus de trente ans ont passé depuis que M. Michel Debré écrivait, à propos de la fonction publique, ces lignes dans *la Mort de l'Etat républicain* : « *Mais l'échec le plus douloureux, notre République le rencontre aujourd'hui en matière d'indépendance politique... L'indépendance de l'Etat doit exiger une abstention d'activité politique, au moins d'activité militante... Nous sommes engagés sur la route la plus dangereuse qui soit pour un Etat républicain... La politique n'est pas moins ardente que le syndicalisme : elle entre à pleins bords dans l'administration. En quelques mois, la cote d'alerte a été dépassée.* » Prévoyait-il une évolution irréversible ? N'était-il que clairvoyant ?

(1) Voir E. Suleiman, *le Système des élites en France : grandes écoles et grands corps* (à paraître au Seuil).

(*) Professeur de sciences politiques à l'Université de Californie, à Los Angeles. Poursuit ses recherches, cette année, à Paris.

L'argent et les élections

Si j'étais député, je déposerais, sur le bureau de la Chambre, le projet de loi suivant :

ARTICLE PREMIER. — Est interdit, avant et pendant toute période électorale présidentielle, législative, cantonale, municipale, l'affichage de toute propagande : profession de foi, portraits de candidats, etc.

Art. 2. — Les professions de foi, avec portrait des candidats, le cas échéant, seront affichées, un mois avant la date du premier tour des élections, sur des panneaux placés dans plusieurs endroits de la circonscription.

Art. 3. — Les candidats qui passeraient outre aux prescriptions de l'article premier, directement ou sous couvert de leur parti, seraient inéligibles.

Art. 4. — Avant et pendant la campagne électorale, le président de la République et les membres du gouvernement ne pourront avoir accès, aux fins de propagande pour ou contre un parti ou un candidat, ni à la radio ou à la télévision, et devront s'abstenir de participer aux réunions et meetings électoraux.

L'adoption de cette loi, dans sa simplicité, permettrait de faire disparaître les abus dont fait état M. Schwartzenberg (*le Monde* du 17 juin).

Son application ne saurait donner lieu à critique puisque tout électeur sérieux, qui n'a pas encore fait son choix par option politique, dispose déjà, actuellement, d'assez de renseignements pour juger les candidats en présence : radio, télévision, presse et professions de foi envoyées directement par les services officiels à chaque électeur, s'il veut se donner la peine de les lire.

V. MAZZONI.
(Paris)

« CE N'EST PAS MOI, C'EST L'AUTRE »

Electeur de gauche, j'attends avec impatience que le parti communiste et le parti socialiste cessent d'amuser la galerie, l'un avec les « contestataires », l'autre avec son « duel » Mitterrand-Rocard, et les deux avec leurs dérisoires : « *Ce n'est pas moi, c'est l'autre !* » Et qu'ils m'expliquent honnêtement comment il se fait que, après que M. Giscard d'Estaing en fut arrivé à accepter, à Verdun-sur-le-Doubs, d'appliquer le programme commun, il a pu nous imposer une fois de plus M. Barre.

JEAN-CLAUDE LAFAILLE,
Arcueil.

FEUILLETON 9 — 20 JUILLET 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Le docteur Jablonsky, directeur de la centrale de San-Ruffino, où un vol de combustibles nucléaires avec prises d'otages a eu lieu, est venu apporter des documents secrets au sergent de police Ryder, dont la femme a été enlevée. Le sergent s'aperçoit que le directeur est suivi et demande à son fils Jeff, lui aussi dans la police californienne, de se débarasser de l'intrus qui, comme il le pensait, est envoyé par le chef de la police locale Donahure. Le docteur Jablonsky explique au sergent Ryder les nombreux vols de combustibles nucléaires.

« VOUS parliez du GAO, docteur Jablonsky, quand Jeff est arrivé. A propos de quoi ? demanda Ryder.

— Ah oui ! Eh bien ! le GAO a établi un rapport sur la disparition de matériaux nucléaires ; il l'a fait pour un organisme gouvernemental portant le nom prestigieux de « sous-commission intérieure réduite chargée des problèmes d'énergie et d'environnement ». Le rapport du GAO était secret, mais la sous-commission en a tiré un résumé qu'elle a publié et d'où il ressort que le GAO a une très mince opinion de l'ERDA. Il a dit que que ces gens-là ne connaissaient rien à leur affaire, et qu'il y avait des tonnes et des tonnes de matériaux nucléaires (ils n'ont pas spécifié combien de tonnes) qui manquaient dans les trente-quatre usines de traitement de l'uranium et du plutonium qui existent dans les pays. Le GAO a mis très sérieusement en cause les méthodes de comptabilité de l'ERDA ; il affirme que l'ERDA ne dispose pas du moindre moyen de savoir si des matériaux manquent ou ne manquent pas.

— Cela a dû faire plaisir au Dr Durrer.

— L'ERDA a sauté en l'air. Elle a répliqué — et ça, c'est vrai, je le sais — que le système de traitement des minerais contenant de l'uranium et du plutonium exige une tuyauterie qui peut représenter jusqu'à 100 kilomètres de conduites dans chaque usine : si on multiplie ce chiffre par celui des usines en question, on obtient un joli nombre de kilomètres de tuyaux, dans lesquels peut se trouver une grande quantité de matériaux nucléaires. Sur ce point, le GAO a acquiescé, mais il a gâté les choses en faisant remarquer qu'il n'y avait aucun moyen de vérifier quel était le contenu de ces trois mille et quelques kilomètres de tuyaux. »

Jablonsky considéra tristement le fond de son verre vide ; Ryder se leva obligeamment pour le resservir ; mais, quand il revint, Jablonsky s'écria d'un ton accusateur, quoique sans passion :

« Vous essayez de me délier la langue, hein ?

— Qu'y a-t-il d'autre encore ? Qu'a dit l'ERDA ?

— Pratiquement rien. D'autant moins que, peu après, la commission de réglementation atomique a produit une déclaration qui constituait une sorte d'arrangement à l'amiable après l'attaque du GAO : cette commission a, en effet, déclaré deux choses ; d'une part, que n'importe quelle usine du pays pouvait être occupée facilement par une poignée d'hommes bien armés et décidés à aller jusqu'au bout ; d'autre part, que les systèmes de détection des vols dont on disposait étaient défectueux.

— Vous y croyez, vous ?

— Ne posez pas de questions stupides, je vous en prie. Surtout après ce qui s'est passé aujourd'hui.

— Alors, il pourrait y avoir des dizaines de tonnes de matériaux nucléaires cachés dans le pays ?

— Est-ce que ma réponse risque d'être citée ?

— C'est vous, maintenant, qui posez des questions stupides.

— Ma foi, dit Jablonsky en soupirant, le diable sait. C'est fort possible et plus que probable. Mais pourquoi me demandez-vous tout cela, sergent ?

— Encore une seule question, et je vous expliquerai la raison de cet interrogatoire. Est-ce que vous pourriez fabriquer une bombe atomique ? *vous ?*

— Evidemment. Tout homme de science compétent — pas besoin d'être physicien spécialisé en matière nucléaire — en est capable. Il y en a des milliers. Certaines personnalités éminentes prétendent que personne ne peut fabriquer une bombe atomique sans reconstituer pas à pas le projet Manhattan, cette immense machine, ce programme extrêmement long et compliqué qui a coûté un milliard de dollars et permis la fabrication de la bombe qu'on a lancée à la fin de la seconde guerre mondiale. Balivernes. N'importe qui peut obtenir toutes les informations nécessaires. Ecrivez à la Commission de l'énergie atomique. Joignez 3 dollars à votre lettre, et ils seront ravis de vous envoyer un exemplaire de la brochure *Introduction à Lol Alamos*, qui expose, en détail, les fondements mathématiques de la fission nucléaire. Le livre *Histoire du district de Manhattan, le projet Y et le projet de Los Alamos* est un peu plus cher, et, pour l'avoir, il vous faut vous adresser au bureau des services techniques du département américain du commerce, mais ce bureau sera, lui aussi, enchanté de vous envoyer l'ouvrage par retour du courrier. Alors, là, vous avez vraiment tout, écrit noir sur blanc.

» Ce qui est le plus important, c'est que les auteurs du livre vous exposent tous les problèmes qui se sont posés lors de la construction de la première bombe atomique, et comment on les a résolus. C'est passionnant. Et il y a, en outre, une quantité d'ouvrages édités librement, dans le commerce, vous n'avez qu'à aller bouquiner à la bibliothèque de votre patelin : ces livres sont entièrement faits de ce qui passe pour être des renseignements ultra-secrets. Au cas où tout cela ne suffirait pas, je pense que l'*Encyclopédie américaine* donne à n'importe quelle personne intelligente toutes les informations dont elle a besoin. »

Pendant près d'une minute, Ryder parut examiner, à travers un nuage de fumée gris-bleu, un point lointain situé dans la région du bout de ses chaussures. Puis il reprit :

« C'est un attrape-nigaud. Un truc pour détourner l'attention. Un leurre. Vous n'êtes pas d'accord avec moi ?

— Peut-être... peut-être serais-je d'accord, répondit Jablonsky sur ses gardes, si j'avais la moindre idée de quoi vous voulez parler.

— Est-ce que ce vol d'uranium ou de plutonium, poursuivit Ryder sans préciser ce qu'il avait voulu dire, sera rendu public ? »

Jablonsky haussa les épaules, en forçant son geste.

« Non, monsieur. Pas si nous pouvons l'empêcher. Il ne faut pas donner la chair de poule au bon peuple américain, n'est-ce pas ?

— Pas si vous pouvez l'empêcher. Mais je parierais à tous les coups que les bandits ne seront pas aussi réservés, et que l'affaire fera les gros titres de la une de tous les journaux de l'Etat, pas plus tard que demain. Pour ne pas parler du reste du pays. On sent cela à dix lieues de distance. Les coupables sont, de toute évidence, des experts qui savaient que la façon la plus simple de s'emparer de matériaux nucléaires pouvant être utilisés pour fabriquer des armes était d'attaquer un convoi sur l'autoroute. Avec tout ce qui manque déjà dans les centrales et les usines, il y a longtemps qu'ils ont en leur possession bien plus de cette foutue saloperie qu'il ne leur en faut. Et vous savez aussi bien que moi que trois physiciens, des spécialistes du nucléaire, ont disparu, rien que dans cet Etat-ci, au cours des derniers mois. Voudriez-vous vous donner la peine de deviner qui étaient les kidnappeurs de ces hommes de science ?

— Je ne sais pas... Je veux dire : je ne sais pas si je dois m'en donner la peine.

— Je ne savais pas non plus. Et vous auriez pu m'éviter d'y réfléchir, ce que j'aurais préféré moi aussi, si c'était possible. Supposons qu'ils aient déjà le combustible nucléaire. Supposons qu'ils aient déjà les spécialistes capables de fabriquer des engins nucléaires et même, c'est tout à fait possible, des bombes à l'hydrogène. Supposons qu'ils aient déjà fabriqué un de ces engins et — pourquoi s'arrêter en si bon chemin — qu'ils l'aient planqué dans un endroit sûr. »

Jablonsky paraissait mal à son aise.

« Ce n'est pas le genre d'hypothèse que j'ai envie de faire, murmura-t-il.

— Je vous comprends. Mais, si quelque chose existe, le fait de souhaiter qu'il n'en soit rien n'en provoque pas la disparition. Il y a un moment, vous décriviez certains événements comme éminemment possibles et plus que probables. N'est-il pas logique d'appliquer les mêmes qualificatifs à mon hypothèse ?

— Oui, répondit Jablonsky, après avoir réfléchi un moment.

— Vous voyez. Le vol d'aujourd'hui est un écran de fumée. Ils n'avaient aucun besoin de ce combustible, puisqu'ils en avaient déjà suffisamment ; ni des physiciens ni même d'otages. Alors, pourquoi se sont-ils emparés de quelque chose qui ne leur était pas nécessaire ? Parce qu'ils en avaient besoin tout de même.

— Cela peut s'interpréter de cent façons différentes.

— Reprenons le raisonnement, dit Ryder patiemment. Ils n'avaient donc pas besoin de ce combustible ni de ces gens pour fabriquer des bombes. Je penserais, quant à moi, qu'ils en avaient besoin pour trois autres raisons. La première serait la recherche d'un maximum de publicité, afin de convaincre le plublic qu'ils ont les moyens de fabriquer des bombes et qu'ils ont l'intention de le faire. La seconde pourrait être, au contraire, de nous leurrer, de nous bercer de faux espoirs en nous faisant croire qu'ils ne sont pas prêts, que nous avons le temps de conjurer leur menace : on ne peut fabriquer une bombe atomique en un jour ni même en une semaine, n'est-ce pas ?

— Non.

— Et le troisième motif de nos ennemis, c'est sans doute la volonté de créer un climat de terreur. Quand les gens sont pris de panique, ils ne se comportent plus rationnellement, n'est-ce pas ? On ne peut plus prédire leur conduite ; on ne réfléchit plus, on se contente de réagir.

— Et où tout cela nous mène-t-il ?

— J'ai été aussi loin que mon raisonnement pouvait me conduire. Comment diable pourrais-je le savoir, où cela nous mène ? »

Jablonsky examina longtemps le contenu de son verre et n'y trouva aucune inspiration. Il soupira une fois de plus et dit :

« La seule chose qui me paraisse claire, dans tout cela, c'est que cela m'explique votre comportement.

— Mon comportement a quelque chose de bizarre ?

— Oui. Enfin, il devrait, ou il aurait dû avoir quelque chose de bizarre, compte tenu de l'angoisse où vous plonge le sort de Susan... Mais si votre raisonnement est juste... oui, je comprends.

— Je crains qu'au contraire vous n'ayez rien compris. Si ce que vous appelez si aimablement mon « raisonnement » est juste, ma femme court un danger beaucoup plus grand que ce n'aurait été le cas avec une interprétation superficielle des faits. Autrement dit, si les malandrins sont de l'espèce à laquelle je pense, il ne faut pas les juger selon les critères ordinaires. Ce sont des francs-tireurs, des gens assoiffés de puissance, des mégalomanes, si vous voulez, des gens qui iront jusqu'au bout dans la cruauté, surtout si on les contrecarre ou qu'on essaie de les coincer.

— Dans ce cas, dit Jablonsky après avoir ruminé un instant le discours de Ryder, vous devriez avoir l'air très en souci.

— Cela nous ferait une belle jambe »

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.

Le Monde

étranger

LE VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING AU PORTUGAL

Un candidat « sérieux » pour l'Europe des Neuf

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *Le processus* devant aboutir à l'adhésion du Portugal à la Communauté avance. Les négociations pourraient commencer à l'automne prochain ; mais surtout, la Commission européenne, fidèle aux orientations politiques du conseil des ministres des Neuf, collabore activement avec les autorités de Lisbonne afin de définir dans quelles conditions la Communauté pourra aider le Portugal à moderniser son économie et à contribuer, ainsi, à combler l'écart de développement qui le sépare aujourd'hui des autres pays de la C.E.E.

La nécessité pour les Neuf d'agir dans ce sens est soulignée dans l' *« avis »* que la commission a transmis, le 24 mai dernier, aux gouvernements membres sur la demande d'adhésion de Lisbonne.

Constatant que l'adhésion, en ouvrant davantage le pays à la concurrence, va, au moins dans une première phase, *« aggraver les difficultés »* du Portugal, la Commission invite dans ce texte les Etats membres à accepter l'idée non seulement d'une aide financière à la restructuration et à l'investissement, mais aussi d'une *action de soutien à la balance des* paiements de ce pays. Cet *« avis »* a été accueilli favorablement par les ministres des affaires étrangères des Neuf lors de leur session de juin.

Actuellement, les experts bruxellois travaillent avec leurs collègues portugais sur la base du projet de plan quinquennal de développement industriel et agricole (1979-1984) qui doit être présenté par le gouvernement de Lisbonne l'automne prochain. C'est en fonction des besoins ainsi identifiés que la Commission soumettra aux gouvernements membres, en novembre, un programme d'aide financière en principe satisfaisant pour Lisbonne, tout en demeurant dans des limites à peu près raisonnables pour les Neuf.

Une excellente ambiance caractérise les relations de travail entre Lisbonne et Bruxelles. *« Parmi les candidats, le Portugal est un peu l'enfant chéri de la Commission,* nous a dit un fonctionnaire bruxellois ; *il prend cette affaire très au sérieux... et apparemment nous prend aussi au sérieux. »*

De fait, *le gouvernement de* M. Soares, conscient de l'importance des difficultés à surmonter pour réussir l'opération d'adhésion, fait preuve de souplesse. Il a su, jusqu'ici, éviter de demander l'inutilité ou l'impossible. Ainsi le Portugal n'insiste-t-il pas pour entrer avant l'Espagne, sous prétexte que sa candidature est antérieure. Et, de même, il se fait parfaitement à l'idée d'une période de transition d'une longue durée.

PHILIPPE LEMAITRE.

Deux diplomaties « actives » en Afrique

Naguère puissances tutrices en Afrique noire, la France et le Portugal y mènent aujourd'hui des diplomaties « actives » qui, sans coïncider, participent cependant d'un double souci commun : consolider l'assise politique, souvent fragile, de leurs anciennes colonies ; aider celles-ci à renforcer leurs liens avec l'Europe occidentale. A Paris comme à Lisbonne, on estime que le développement de la coopération bilatérale, économique et culturelle avec les capitales africaines, est le plus sûr moyen de faire pièce à l'influence de Moscou. Cette analyse paraît recueillir un écho favorable chez les dirigeants d'Afrique lusophone qui, en dépit de leurs options « progressistes », *se plaisent à louer les* vertus du « *non-alignement* ».

L'exemple de l'Angola est *révélateur.* Soucieux de se dégager autant *que possible d'une tutelle soviétique* par trop pesante, M. Agostinho Neto a récemment multiplié les « ouvertures » en direction de l'Occident. *Au moment où une délégation américaine* de haut rang séjournait à Luanda, le président angolais signait à Bissau, au mois de juin dernier, *avec le général Eanes, un accord-*cadre amorçant une coopération technique privilégiée, dont son pays a le plus grand besoin. Ce rappro*chement a marqué le début d'une* association plus étroite entre l'Angola et l'Europe, qui ne pourra que s'approfondir le jour où le Portugal entrera *dans le Marché commun.*

Or, M. Giscard d'Estaing — qui aime à rappeler que son pays fut le premier membre de la C.E.E. à reconnaître (dès février 1976) le régime de M. Neto — souhaite normaliser les relations diplomatiques avec Luanda. (La France n'y est représentée que par un chargé d'affaires.)

Jusqu'à présent, les dirigeants du M.P.L.A. n'ont pas répondu à la demande française d'accréditer un ambassadeur dans la capitale angolaise.

Voici quelques semaines, M. Neto avait même vertement tancé la France, qualifiée de « *puissance impérialiste* ». (*Le Monde* du 30 juin.) Lisbonne est d'autant mieux *placé pour aider* à la *réconciliation* franco-angolaise que M. Neto vient d'amorcer un rapprochement spectaculaire avec le chef d'Etat zaïrois, *le général Mobutu,* son ennemi d'hier, et un des protégés de Paris. Le pré*sident angolais ne peut* ignorer que la France, de concert avec les Etats-Unis, a encouragé Kinshasa à apurer le contentieux frontalier qui *l'opposait à son voisin du Sud.* L'amélioration des relations avec l'Angola est même l'une des conditions tacitement posées à la four*niture d'une assistance financière* occidentale au Zaïre.

En outre, Paris ne cache pas son intention d'étendre son influence à *la sphère lusophone. En mai 1977,* M. Robert Galley, ministre de la coopération, avait reçu un accueil chaleureux en Guinée-Bissau et dans *l'archipel du Cap-Vert. Le Portugal ne* peut satisfaire, seul, aux immenses besoins de ces deux pays pauvres, frappés par la sécheresse et gravement sous-équipés. La France a signé, avec eux, des accords de coopération et de pêche. Elle les aide également à s'insérer harmonieusement dans l'ensemble des pays francophones d'Afrique occidentale. Un exemple : les crédits français ont permis le raccordement du réseau de communications de la Guinée-Bissau aux circuits internationaux, via Dakar. Cette assistance a d'inévitables retombées politiques. Ainsi, la Guinée-Bissau participe depuis trois *ans à la conférence annuelle franco-africaine.*

Lisbonne peut difficilement prendre ombrage d'une politique qui tend *à conforter les positions européennes* en Afrique. Guinée-Bissau et Cap-Vert sont liés à la C.E.E. par la convention de Lomé, à laquelle *M. Neto pourrait prochainement* faire adhérer son pays. M. Claude Cheysson, commissaire européen chargé de la politique de coopération et de développement, s'est récemment rendu à Luanda.

En *revanche,* Lisbonne a accueilli très fraîchement le projet de force interafricaine parrainé par la France. Quelles que soient ses préventions vis-à-vis d'éventuelles entreprises de « déstabilisation » du continent noir, le gouvernement de M. Soares ne peut avaliser ouvertement une initiative condamnée par ses partenaires africains, qui la tiennent pour une « opération néo-coloniale ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

PRÈS DE NEUF CENT MILLE ÉMIGRÉS EN FRANCE

Au 31 décembre 1977, 881 985 Portugais (dont la moitié d'actifs) résidaient en France munis d'une carte de séjour en cours de validité, — soit près du dixième de la population du Portugal. Près de la moitié d'entre eux vivent dans *la région* parisienne. Les autres résident plus particulièrement dans le sud de la France.

L'immigration portugaise a plus que doublé depuis 1968, date à laquelle on *comptait 367 284 migrants.* La mise en application de la « circulaire Fontanet », limitant, en 1977, le droit à l'immigration, pas plus que la « révolution des œillets » au Portugal en avril 1974 n'ont *sensiblement* freiné la *croissance* de cette immigration. Ce n'est qu'à la fin de 1977 que, pour la première *fois, on* constate une légère diminution.

Rappelons que les Portugais ne sont pas soumis à la limitation de l'immigration familiale instituée l'an dernier par *M. Lionel Stoleru,* secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, ceci en vertu de l'accord signé à Lisbonne le 12 janvier 1977.

La durée de séjour des immigrants portugais en France est, en général assez longue. Selon une enquête de l'IFOP réalisée en mars 1975, 25 % des jeunes Portugais souhaitent rester *définitivement* en *France et 13 %* seulement sont décidés à « rester le moins longtemps possible ».

LES POSTES PORTUGAISES SERONT MODERNISÉES AVEC UN SYSTÈME FRANÇAIS

Le système de mécanisation postale conçu par la poste et les industriels français, et mis en place progressivement depuis deux ans dans les centres de tri de la région parisienne et de province, vient d'être choisi par le Portugal pour équiper ses centres de Lisbonne, Porto et Coimbra.

A la suite d'un appel d'offres international lancé à la fin de l'année dernière, le contrat a été signé le 10 juillet dernier entre l'administration des P.T.T. portugaise et la firme française Hotchkiss Brandt Sogeme, filiale du groupe Thomson-Brandt.

Il porte sur la fourniture et l'installation de systèmes de tri de la toute dernière génération. Le Portugal prévoit de mettre en *service ses nouveaux* centres de tri entre 1978 et 1980.

● *Les trois commandants militaires occidentaux à Berlin* ont fait mardi 18 juillet des représentations à l'ambassade d'U.R.S.S. à Berlin-Est à la suite des entraves apportées le 15 juillet par les autorités est-allemandes au trafic routier entre la R.F.A. et Berlin. Berlin-Est avait entendu protester contre la venue à Berlin-Ouest du *chancelier Schmidt aux côtés de* M. Jimmy Carter. — *(A.F.P.)*

● *Le gouvernement autrichien* a décidé de présenter la candidature de M. Franz Karasek, député du parti d'opposition populiste, au poste de secrétaire général du Conseil de l'Europe qui deviendra vacant à partir de septembre 1979. Les pays nordiques ont déjà avancé la candidature de M. Olof Rydbeck, ambassadeur de Suède à *Londres,* pour le même poste. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Maroc

● LE ROI HASSAN II aurait abdiqué au *profit* du prince héritier Sidi Mohamed si la « marche verte » avait échoué et serait parti en exil, affirme le souverain chérifien. Dans une interview accordée à FR 3, et qui sera diffusée vendredi 21 juillet, le roi déclare également : « *Je ne pourrai jamais admettre que mon pays soit coupé dans le sud par une idéologie contraire à la nôtre. C'est mon testament. Si nous n'avions pas eu le Sahara, c'était l'idéologie du Sahara qui remontait jusqu'au Grand Atlas à ce moment-là il fallait abandonner même Agadir. Même le Sous, un jour, serait devenu le Sahara, pas sur le plan géographique, mais sur le plan idéologique.* »

Pakistan

● LE PRESIDENT DE L'UNION FEDERALE DES JOURNALISTES pakistanais, M. Barna, trois de ses confrères et un employé de presse ont été arrêtés, mardi 18 juillet, au club de la presse de Karachi, alors *qu'ils commençaient* une grève de la faim pour demander la réintégration d'une trentaine de membres du personnel de journaux gouvernementaux licenciés et la levée de l'interdiction de paraître frappant l'édition de Karachi du quotidien du parti populaire pakistanais *Musawaat.* — *(A.F.P.)*

République Centrafricaine

● UN NOUVEAU GOUVERNEMENT DE L'EMPIRE CENTRAFRICAIN a été *formé,* lundi 17 juillet, par M. Henri Maidou. Ce cabinte, qui compte vingt-neuf membres, y compris les secrétaires d'Etat, au lieu de vingt-trois dans le précédent, remplace celui que M. Ange Patasse avait dirigé du 14 décembre 1976 au 13 juillet dernier. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● L'U.R.S.S. a protesté mardi 18 juillet contre la violation de son espace aérien, le 21 juin dernier, par quatre hélicoptères de l'armée de l'air iranienne. Contestant la version iranienne des faits, qui faisait état de deux hélicoptères seulement (*le Monde* du 18 juillet), l'agence Tass *reconnaît que l'équipage d'un* des appareils a péri dans l'incident et demande « *le châtiment des coupables* » de cette violation. — *(A.F.P.)*

L'admission de trois pays du Sud rééquilibrerait la C.E.E.

(Suite de la première page.)

Le général Eanes a été soutenu, en 1976, par les socialistes, les centristes du C.D.S., les sociaux-démocrates du P.S.D., et même par... des maoïstes. Objectif commun à toutes ces forces politiques : promouvoir un militaire doté d'une grande fermeté et d'un réel prestige dans *les secteurs* modérés de l'armée, favorable au retour des militaires dans les casernes et profondément opposé au parti communiste.

Au-dessus de la mêlée

C'était beaucoup. Mais pas assez pour former une base sociale d'appui homogène et cohérente. Dès son élection, cet officier — qui, âgé de quarante-trois *ans seulement,* a *déjà gravi toute* la pyramide militaire — a voulu marquer son indépendance. Il s'est placé en arbitre au-dessus des partis et des courants politiques. Ami de l'ancien général Spinola, il a refusé le « spinolisme ». Ami du commandant Melo Antunes, il refuse le « melo-antunisme ». On lui a déjà fait grief d'être proche des socialistes. D'avoir un penchant pour les sociaux-démocrates. Et d'entretenir des rapports très étroits avec M. Freitas do Amaral, leader des centristes. Certains disent de lui qu'il est autoritaire, et qu'il pouvait susciter la formation au Portugal d'un régime autocratique. D'autres soulignent son attachement à la Constitution, respectée comme un règlement de discipline militaire.

Le président ne donne pas de conférences de presse. Il ne fait pas de déclarations. Aux journalistes que, de temps à autre, il reçoit à déjeuner, il pose des *questions,* plus *volontiers* qu'il ne répond aux leurs ! Quant aux « *hommes du présidents* », ils ne sont guère plus bavards... Mais dans les moments difficiles, tous les regards se tournent vers *le* palais de Belem dont les uns attendent la solution miracle, et les autres une initiative redoutée.

L'hiver dernier, le général Eanes a été au centre de la crise politique qui devait se terminer avec la formation d'un gouvernement de coalition P.S.-C.D.S. *C'est lui, en effet, qui* a invité les deux partis à s'entendre et à mettre en veilleuse leurs divergences idéologiques. Six mois après, cette formule gouvernementale connaît des difficultés. M. Soares invite le général Eanes à présider une « *réunion solennelle* » du conseil des ministres. M. Amaro Da Costa, vice-président du C.D.S., critique celui qui « *nous a amenés, nous a invités, nous a poussés, pas directement, pas physiquement, mais moralement et politiquement, vers cette situation* ». Il faut que « *les positions se clarifient ; que le président mette cartes sur table* », considère-t-on de part et d'autre.

A la présidence de la République, on s'interroge sur les raisons et sur les conséquences de cette crise. Au cas où l'accord serait rompu et où le gouverne*ment tomberait, deux hypothèses* sont possibles : la formation d'un nouveau cabinet — ce qui apparaît très difficile étant donné la répartition des sièges au Parlement — ; des élections législatives anticipées, qui seraient préparées par un gouvernement de gestion, sous la responsabilité directe du chef de l'Etat.

Cette deuxième possibilité comporte des risques : un gouvernement prévu pour durer de six mois à un an ne pourrait pas résoudre les graves problèmes qui se posent au peuple portugais, en proie à une crise économique qui va s'aggravant. Il assumerait inévitablement le poids de *tous les* griefs formulés contre les gouvernements précédents. Tandis que socialistes et centristes retrouveraient leur liberté auprès de leurs bases sociales mécontentes, l'image du président de la République — déjà quelque peu ternie après les attaques dont il est *l'objet — sortirait amoindrie.* Cela paverait la voie pour des dirigeants politiques tentés de présenter leur candidature à l'élection présidentielle de 1981.

Les aléas de la politique portugaise l'obligeront-ils à brûler les étapes ?

JOSÉ REBELO.



EUROPE

Contribution à une solution socialiste du problème de l'Europe

III. — L'URGENCE DE SOLUTIONS GLOBALES

Après avoir dressé un constat préoccupant de l'Europe des Neuf, préconisé des réformes dans les domaines des institutions et de la politique économique, les auteurs de cette étude — fonctionnaires membres du parti socialiste — soulignent l'urgence de solutions globales, en ce qui concerne notamment l'énergie, les équilibres régionaux, la concurrence et l'agriculture (« le Monde » des 18 et 19 juillet).

Dans le domaine fondamental de l'énergie, il semble difficile de surmonter l'absence actuelle de politique commune. Cette carence reflète en effet les intérêts considérables et contradictoires d'un pays producteur de pétrole (Royaume-Uni), des partisans du libéralisme (Allemagne, Italie), et des sociétés multinationales dont le centre de décision se trouve dans certains pays de la Communauté (Royaume-Uni, Pays-Bas).

Les socialistes européens pourraient cependant avancer des propositions constructives selon trois axes : la réduction de la dépendance énergétique de chacun des Neuf, la coopération intracommunautaire, la coopération entre l'Europe et les pays exportateurs de pétrole. L'indépendance énergétique de chacun des Neuf est la question prioritaire. Pour l'essentiel, en effet, les politiques énergétiques s'élaborent dans le cadre national et il s'agit de les rendre compatibles entre elles.

Dans cette optique, les politiques nationales pourraient être inscrites dans un cadre de *coopération communautaire*. A cet égard pourraient être proposés :

— L'amélioration de la protection des ressources énergétiques existantes ;

— L'extension des politiques d'économies d'énergie au niveau communautaire ;

— Le développement de ressources énergétiques nouvelles (solaire, géothermique), ce qui supposerait le développement des expériences pilotes entreprises au niveau communautaire ;

— L'établissement d'un lien entre la politique de l'environnement et la politique énergétique ;

— La définition d'un plan de crise plus crédible que celui qu'avait arrêté le conseil des ministres sur l'énergie de décembre 1976, jugé dépourvu de valeur opérationnelle par nombre d'experts ;

— Et surtout, et enfin, une *nouvelle coopération*, dépourvue d'ambiguïté, *avec certains pays exportateurs de pétrole*, fondée par exemple sur le couplage des contrats d'approvisionnement avec des contrats de coopération industrielle et technologique. Cette coopération aurait l'avantage supplémentaire d'inciter nos partenaires européens à prendre leurs distances vis-à-vis de l'Agence internationale de l'énergie, coalition anti-OPEP à l'origine de laquelle il est exclu que la France participe.

Les socialistes ne peuvent, *a priori*, que souscrire à une politique dont le but est de « *réduire* », par un « *développement harmonieux de la Communauté l'écart entre les différentes régions et le retard des moins favorisés* ». L'idée de politique régionale ne peut cependant pas être prise en compte sans discernement. Globalisante, elle se rapporte en même temps à l'aménagement du territoire, à la politique industrielle, à la politique agricole, etc. Et on voit mal comment elle pourrait gagner en efficacité sans renforcement des procédures communautaires.

La politique régionale

Deux risques doivent en particulier être évités dans l'évolution future de cette politique :

— Celui d'une centralisation trop prononcée des décisions à Bruxelles, permettant par exemple à la Commission de négocier directement les aides avec les collectivités locales. Une telle évolution pourrait éventuellement conduire à des détournements politiques regrettables ;

— La transformation de la politique régionale en une simple politique d'aide au développement de certains Etats membres, consacrant ainsi la thèse de l'« Europe à deux vitesses ».

En revanche, peut être envisagé favorablement un accroissement, dans les limites raisonnables, de l'enveloppe consacrée à l'aide aux régions défavorisées en insistant sur les deux éléments suivants :

— Intégration de ces aides dans les plans nationaux ;

— Renforcement des garanties concernant la bonne utilisation des crédits du Fonds européen de développement régional. Certains critères d'utilisation pourraient être envisagés, en conformité avec les critères des plans nationaux.

La politique européenne de la concurrence n'est que le plus petit dénominateur commun des politiques de concurrence des Neuf. A court terme, nous pourrions proposer à nos partenaires des éléments de politique de concurrence, étant entendu que dans le domaine commercial certains secteurs devraient rester protégés et que, dans le domaine financier et monétaire, une stricte réglementation nationale sera nécessaire. De même, l'acceptation du jeu de la concurrence internationale doit s'accompagner d'une meilleure information sur les politiques économiques et commerciales, d'un réseau d'accords bilatéraux, voire dans la mesure du possible d'une coordination des politiques.

Les propositions des socialistes pourraient s'orienter dans trois directions : interdiction des formes de concurrence qui conduisent à l'exploitation du consommateur et au gaspillage ; information du consommateur ; contrôle des stratégies commerciales.

La nécessité d'aller de l'avant apparaît enfin avec une particulière évidence dans les domaines de l'environnement et de la recherche scientifique et technique, qui sont en même temps ceux où le morcellement de l'Europe justifie un large degré de coopération.

D'une part, il est, en effet, souhaitable que l'Europe, en concertant ses forces, conserve une situation favorable dans la nouvelle répartition internationale du travail scientifique qui s'instaure. D'autre part, les pollutions ne respectent pas les frontières, les mesures prises dans un pays ne peuvent atteindre leur pleine efficacité que dans un cadre international.

S'il apparaît nécessaire de maintenir et même d'amplifier une participation française aux programmes d'action mis en œuvre par les Communautés, il conviendrait de remettre en ordre le système dans une optique nouvelle de civilisation moins orientée vers la consommation et plus économe de ses ressources, et de diriger l'effort européen vers la satisfaction des besoins collectifs.

Quelques simplifications devraient être également apportées aux structures existantes avec pour but de développer au maximum l'impact industriel tout en conservant une large autonomie fonctionnelle. On pourrait préconiser pour ces deux domaines la création de deux agences à compétences étendues, l'une pour la recherche scientifique et technique, l'autre pour l'ensemble des problèmes de qualité de vie (pollutions, protection de la nature, protection des consommateurs, sécurité dans le travail et la vie et même, éventuellement, transports collectifs). Ces agences seraient dotées d'un budget pluriannuel non révisable sous la direction d'un conseil d'administration composé de hauts fonctionnaires et de « consommateurs ». Les actions directes restant l'exception, cet exécutif devrait favoriser au maximum la concertation des programmes.

Dans un premier temps, afin de donner à ce système un caractère expérimental, ces agences n'auraient qu'un budget limité. Elles se présenteraient comme des forums où, sur une base volontaire, les responsables nationaux examineraient là comptabilité de leurs programmes. Plus tard, elles veilleraient à ce que les actions communes soient coordonnées avec les programmes nationaux. Dans certains cas, comme pour l'environnement, elles pourraient procéder à la préparation technique des réglementations communautaires, qui, en plus de leur intérêt propre, sont quelquefois extrêmement utiles pour vaincre des résistances nationales.

Les questions agricoles

La politique agricole commune a représenté, a essentiellement consisté jusqu'à présent à garantir les prix d'un certain nombre de produits de base à marchés mondiaux. Les critiques qui lui sont apportées sont allées en se durcissant au fil des ans : la politique de soutien des prix a essentiellement bénéficié aux plus gros producteurs ; elle n'a, *a contrario*, apporté aucun bénéfice aux consommateurs, malgré l'existence de surplus parfois importants ; l'inégal traitement des produits de l'Europe du Nord (céréales) et des produits méditerranéens (agrumes...) a accentué les disparités régionales ; la faiblesse des efforts de politique structurelle (aides à l'exploitation, aides régionales, etc.) a laissé se développer de très graves problèmes sociaux. Les perspectives d'élargissement méditerranéen de la C.E.E. viennent donner à ces problèmes un caractère encore plus explosif.

Les socialistes reconnaissent cependant que le bilan global de la politique agricole commune a été, jusqu'à présent, positif pour la France ; elle a aidé notre pays à mener sa modernisation agricole de front avec sa modernisation industrielle ; elle a ouvert notre agriculture aux réalités internationales et a fait d'elle une puissance exportatrice, élément important pour l'équilibre de nos échanges.

Il n'est donc ni opportun ni souhaitable de remettre en cause les principes fondamentaux de cette politique : libre circulation des produits dans la C.E. et existence d'une protection communautaire aux frontières, d'une part, solidarité financière des Etats membres, d'autre part. Les premiers garantissent la capacité d'autosubsistance de l'Europe, voire sa capacité d'excédent face à certaines situations mondiales de pénurie ; le dernier marque l'un des rares exemples de politique commune, même si les désordres monétaires internes au Marché commun peuvent conduire à l'appliquer de façon non systématique.

Il est en revanche très clair que les autres caractéristiques de la politique agricole commune demandent à être révisées de façon à :

— Assurer une évolution des structures et des équipements tenant compte non seulement des fonctions de production de l'agriculture mais aussi de son rôle social (y compris en matière de peuplement, d'environnement...) et de ses responsabilités vis-à-vis des consommateurs ;

— Favoriser une orientation des productions prenant en compte à la fois la nécessité de meilleurs équilibres des marchés européens et les possibilités de débouchés en tendance longue sur les marchés mondiaux ;

— Permettre d'assurer une plus grande équité dans la répartition des revenus de l'agriculture. Cet objectif ne pourra être atteint que par une révision de la politique actuelle de soutien par les prix.

∴

Les socialistes ne doivent pas se faire trop d'illusions sur la possibilité de voir naître à bref délai une Europe correspondant à leurs vœux. Trop puissantes sont les forces qui ont déjà déporté cette Europe en dehors des voies, pourtant relativement timides, qui avaient inspiré certains de ses fondateurs et qui s'exercent plus que jamais par-delà les invocations des pouvoirs en place, sous le signe du libéralisme « sauvage » et du « mondialisme », c'est-à-dire de la domination sans partage des grands groupes multinationaux.

Pourtant, l'état du monde est tel que, faute de solutions adoptées sur le plan européen et dans un sens qui sauvegarde, en les harmonisant et en les planifiant, les capacités de tous les pays qui composent cet ensemble, ceux-ci iront rapidement vers des crises graves, aux dépens de leur potentiel de production, des valeurs de civilisation dont ils sont porteurs et bien entendu, en premier lieu, des intérêts des travailleurs et de toutes les couches salariées. C'est pourquoi un cri d'alarme s'impose, et cela tant au point de vue des intérêts de la nation que des idéaux qui animent les socialistes.

Les idées développées dans cette étude n'ont eu d'autre objet que de contribuer à cette prise de conscience. Elles préconisent une *vigilance* qui passera aux yeux de certains pour excessive, mais *qui nous paraît indispensable*. Elles proposent des solutions concrètes, y compris l'offre à faire à nos partenaires d'une *renégociation du traité sur des bases rajeunies*, dans une optique d'indépendance européenne, qui ne permettent pas de douter des perspectives dans lesquelles une France socialiste entendrait placer sa politique étrangère.

FIN

M. CHIRAC : l'entrée de trois nouveaux États dans la C.E.E. la paralyserait totalement.

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., note dans une « tribune libre » publiée, mercredi 19 juillet, par le quotidien *Sud-Ouest* : « *L'Espagne s'est développée industriellement ces dernières années selon le même modèle que certains pays du Sud-Est asiatique. Elle a acquis des moyens technologiques avancés dans certains secteurs. Cela conjugué avec des charges salariales faibles, lui permet d'obtenir des coûts de production très inférieurs aux nôtres.*

» *Nos industriels peuvent-ils accepter demain d'être agressés dans certaines branches, les accessoires automobiles, par exemple, par les produits espagnols comme ils le sont dans d'autres par les importations sauvages de Hongkong ou de Corée du Sud ?* »

A cet argument d'ordre économique, le maire de Paris ajoute l'idée qu' « *il n'est pas possible de vouloir à la fois faire l'Europe et l'élargir* ». Il écrit : « *Trois Etats supplémentaires entrant dans la Communauté avec leurs problèmes, leurs ambitions, leurs traditions, leurs préoccupations qui sont différentes des nôtres, la paralyseraient totalement (...). Il faut être clair. Il y a deux conceptions possibles de l'Europe : une communauté ou une zone de libre échange. Elles ne sont pas conciliables.* »

Espagne

Les Basques veulent que leur souveraineté soit inscrite dans la Constitution

La question basque domine les travaux du congrès des députés qui a commencé l'étude du dernier chapitre de l'avant-projet de Constitution consacré au problème des régions. Le premier ministre, M. Adolfo Suarez, aurait demandé au parti nationaliste basque (P.N.V., modéré) de s'engager par serment à respecter l'unité nationale, avant de procéder aux transferts de pouvoirs au Pays basque, apprenait-on, mardi 18 juillet, à Madrid.

Les négociations entre le parti gouvernemental, le parti socialiste et le P.N.V. n'ont jusqu'à présent pas abouti mais devraient se poursuivre dans les couloirs du Parlement pendant les débats.

De notre correspondant

Madrid. — Le gouvernement a lancé son ultime offensive pour convaincre le parti nationaliste basque (P.N.V., modéré) d'adhérer à la future Constitution. Le P.N.V. a menacé en effet d'appeler à voter « non » lors du référendum constitutionnel, prévu pour l'automne, en raison du rejet, en commission, de ses principales revendications concernant l'autonomie du Pays basque. Les principaux partis politiques ont tenté, mardi 18 juillet, de conclure avec lui un accord de dernière minute, alors que le congrès des députés commençait à débattre, en séance plénière, du chapitre final de l'avant-projet, qui traite de l'organisation des communautés régionales. La pacification des provinces du Nord, déjà difficile, serait en effet impossible sans le soutien d'une formation qui passe pour la plus modérée au sein du courant nationaliste basque. Pour l'obtenir, l'Union du centre démocratique (le parti gouvernemental) a fait d'importantes concessions. Elle a été appuyée par les autres groupes parlementaires, socialiste en tête. Il est symptomatique qu'à l'heure du choix toutes les forces politiques font pratiquement front commun face aux exigences des Basques.

Les députés qu'on pouvait interroger mardi aux Cortès faisaient cette remarque : « *Les Basques veulent être souverains chez eux. Et ils entendent que cette souveraineté soit inscrite dans la Constitution. Les autres forces politiques considèrent qu'une telle exigence est inacceptable.* » L'opposition entre les uns et les autres est apparue sur un point précis : ce que les Basques appellent « *la réintégration forale* », autrement dit la récupération des *fueros* (franchises et libertés locales) dont ils ont bénéficié pendant des siècles et qu'ils ont perdus après les guerres carlistes au dix-neuvième siècle.

L'exercice des *fueros* avait permis aux quatre provinces du Nord de jouir d'un statut spécial au sein de l'Etat espagnol. Dispensés du service militaire et de l'impôt, libres de s'organiser comme ils l'entendaient, les habitants de Vasconie et de Navarre ont longtemps fait figure de privilégiés. Ils pratiquaient une démocratie originale, « *supérieure à tout ce qu'a pu apporter la révolution française* », a rappelé mardi un député du Guipuzcoa, M. Xavier Argallus ; il a affirmé qu'un tel régime avait permis aux Basques de vivre pendant des siècles en bonne entente avec la couronne et que sa suppression avait provoqué « *cent cinquante ans de rébellion* ».

Transfert ou délégation de pouvoirs

Mais le retour aux *fueros* paraît à une partie de la classe politique madrilène quelque peu anachronique : ces privilèges correspondaient en effet à une société rurale enclavée dans ses montagnes et à une organisation politique archaïque. En outre, ils variaient d'une commune à une autre et ils ne se justifieraient guère dans un pays industriel et moderne.

C'est néanmoins sur ce point que la discussion s'est cristallisée. Par souci d'apaisement, tous les partis politiques ont décidé de reconnaître la légitimité de la « *réintégration forale* », mais ils entendent que celle-ci se fasse dans le cadre de la Constitution. Or les Basques ne veulent aucune limite constitutionnelle. C'est ce qui les fait soupçonner de vouloir traiter avec le reste de l'Espagne « d'Etat à Etat », donc de tendre vers le séparatisme.

Le parti gouvernemental et le parti socialiste ont fait une concession importante pour désarmer les résistances du P.N.V. : ils ont accepté que l'Etat puisse « transférer » aux communautés régionales certaines des compétences exclusives que lui reconnaît l'avant-projet. Le texte actuel prévoit que l'Etat pourra seulement « déléguer » une partie de ses pouvoirs, et suivant une loi organique qui devra forcément être approuvée par les Cortès.

Les Basques ne veulent pas se contenter d'une simple promesse. Ils entendent préciser dans la Constitution ce qui restera compétence exclusive de l'Etat et, par soustraction, ce qui pourra leur être transféré. Ils ont déjà indiqué qu'ils entendaient pouvoir légiférer en matière pénale, ainsi que dans le domaine du droit commercial et de la pêche. De même veulent-ils être responsables en matière de sécurité sociale, d'exploitation minière et de production énergétique, de presse et de radiodiffusion. Ils veulent également contrôler l'ordre public. Quand on leur reproche de vouloir exercer une certaine souveraineté, ils répondent que ce désir est normal, car ils risquent de ne jamais compter au Parlement sur une majorité qui leur soit favorable, au moment de voter les transferts de pouvoirs actuellement détenus par l'Etat.

Déjà une première manifestation de mécontentement s'est produite après la résolution du conseil des ministres, samedi 15 juillet, transférant au conseil général basque certaines compétences administratives. Le conseil général a déclaré qu'on lui avait accordé moins qu'on ne lui avait promis dans le domaine du tourisme, du transport, des communications, de l'administration locale et de l'ordre public. Le président de l'organisme autonome, M. Ramon Rubial, s'est entretenu mardi sur ce sujet avec le ministre de l'intérieur, M. Martin Villa.

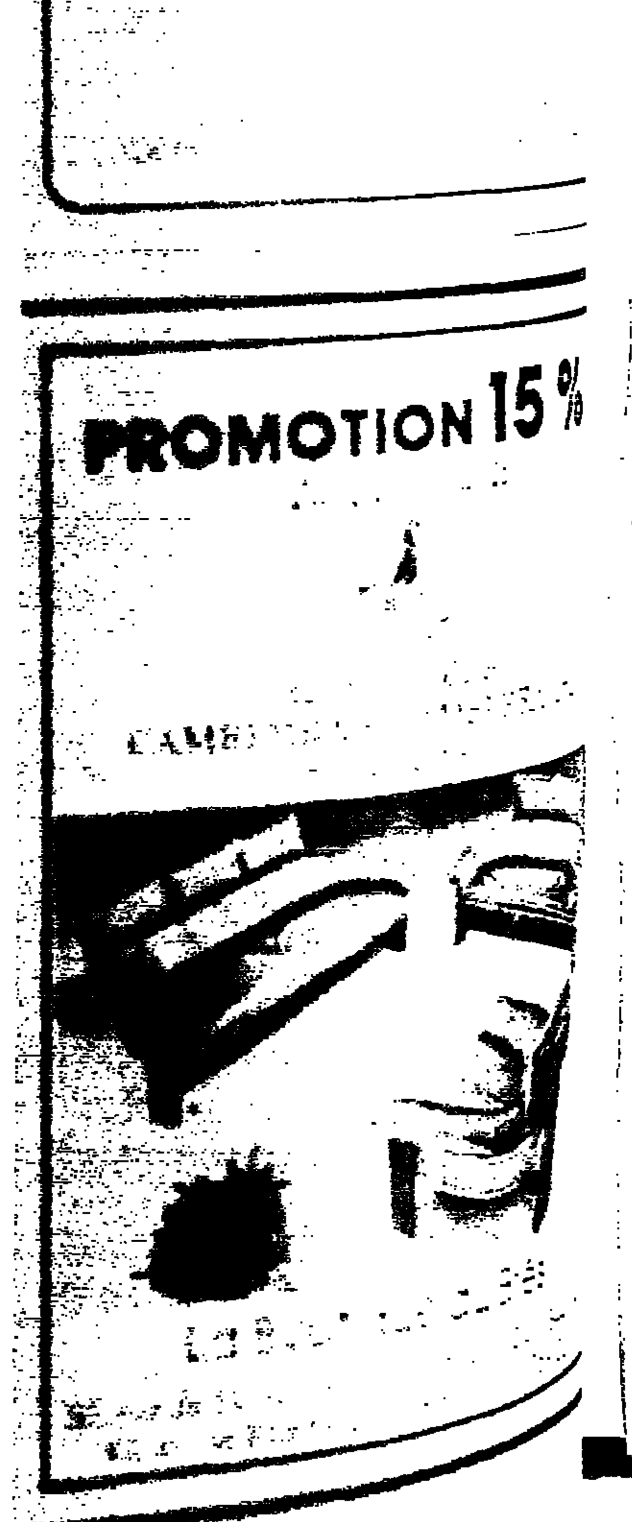
Dans la nuit de mardi à mercredi, aucun accord n'avait encore été conclu entre l'U.C.D., le P.S.O.E. et le P.N.V. dans le domaine constitutionnel. Les centristes et les socialistes ont exigé, pour prix de leurs concessions, que le parti nationaliste basque dissolve le gouvernement qu'il maintient en exil et se prononce nettement en faveur de l'unité de l'Espagne et contre un amendement présenté par le député d'extrême gauche Francesco Letamendia, réclamant pour les peuples d'Espagne le droit à l'autodétermination. Autant de points sur lesquels la discussion risque de se prolonger.

CHARLES VANHECKE.

roblème de l'Europe

LOBALES

smalto



EUROPE

LES RELATIONS EST-OUEST

M. Jimmy Carter suspend la livraison d'un ordinateur

(Suite de la première page.)

M. Jimmy Carter donne un avertissement : il n'est pas possible de dissocier complètement, comme croyaient pouvoir le faire les dirigeants soviétiques, les affaires et les droits de l'homme.

Le contrat annulé portait sur la vente, à l'agence Tass, d'un ordinateur de plusieurs millions de dollars fabriqué par la firme Sperry Univac. Cette machine de la série 1100 devait être utilisée par l'Agence pour l'édition de textes, notamment à l'occasion des Jeux olympiques de Moscou. Les contrats qui ne pourront être les contrats qui ne pourront être négociés, que sous le contrôle du gouvernement, portent sur le matériel de recherche pétrolière ; il n'a pas été précisé si cette mesure s'appliquait à un contrat de 144 millions de dollars conclu par la société texane Fresser Industries, qui doit vendre à l'U.R.S.S. une usine moderne de production de têtes de forage de puits de pétrole.

D'autre part, les neuf membres de la C.E.E. ont publié une déclaration à propos de la répression. Ils disent :

« Les neuf pays membres de la Communauté européenne, qui avaient déjà exprimé leur profonde préoccupation après la condamnation en mai dernier de Youri Orlov, pour avoir demandé l'application dans son pays de l'Acte final d'Helsinki, tiennent une nouvelle fois à souligner avec force que les résultats des conférences sur la sécurité et la coopération en Europe seraient menacés si certains pays n'appliquaient l'Acte final que dans certains domaines.

» En tant que signataires des accords d'Helsinki, les Neuf sont habilités à exprimer leur préoccupation face aux mesures de répression qui touchent de façon croissante des citoyens qui, en U.R.S.S. et dans certains autres pays, veulent faire usage de leur droit à la liberté d'expression et de pensée.

» Au vu des informations dont disposent les gouvernements de la Communauté, il est évident que, ces derniers temps, une série d'inculpations ont été notifiées à l'encontre de citoyens soviétiques à cause de leur engagement actif en faveur de la mise en application des accords d'Helsinki. »

Après avoir rappelé que tous les pays participant à la conférence de Belgrade se sont engagés à respecter les accords d'Helsinki, ils concluent : *« Nous regrettons les mesures de répression de l'U.R.S.S. à l'égard de personnes qui cherchent à user de leurs droits légitimes. Ces mesures vont à l'encontre des accords et sont incompatibles avec la détente. »*

L'informatique soviétique : un gros retard sur l'Occident

Venue avec retard à l'informatique, l'U.R.S.S. n'a pas pu combler l'écart existant avec les pays occidentaux. Selon les estimations du département américain du commerce, on comptait au début de 1977 quatorze mille ordinateurs (même chiffre qu'en France), représentant une valeur de parc installé de 5 milliards de dollars. Par rapport au produit national brut, les dépenses pour l'informatique représenteraient 0,7 % en U.R.S.S., contre 1,3 % en France et 2,5 % aux Etats-Unis. On estime généralement que l'Union soviétique a cinq à six ans de retard dans ce secteur.

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer ce phénomène :

● Le blocus technologique imposée dans les années 50 et 60 par les Etats-Unis a été « efficace ». La réglementation mise en œuvre par le Nato Coordinating Committee (les listes « Cocom ») rendait impossible la vente d'un ordinateur aux pays de l'Est sans l'autorisation des Etats-Unis ;

● La séparation, en Union soviétique, entre les secteurs civil et militaire s'est avérée nuisible. Pour placer les satellites sur orbite, l'armée a mis au point des calculateurs « monstrueux » sans trop se préoccuper des problèmes de miniaturisation et de développement des logiciels. Le secteur civil n'a pas bénéficié des recherches des militaires ;

● Une bonne utilisation de l'informatique implique que l'information circule et soit exacte. Tel n'est pas toujours le cas.

Au début des années 70, la réglementation Cocom devenant plus souple, ce secteur s'est développé en Union soviétique. Des constructeurs occidentaux ont cherché à pénétrer le marché et, dans le même temps, le gouvernement a lancé son projet « Ryad », qui visait à construire une gamme d'ordinateurs « copiée » sur la série 360 d'I.B.M. Cette gamme est produite par l'U.R.S.S. et les pays du Comecon, ceux-ci intervenant comme « *seconde source* » de production. Les ordinateurs Ryad (dont les composants sont, pour la plupart, d'origine américaine) sont opérationnels depuis quatre ans. De nouvelles machines sont à l'étude pour assurer leur succession.

Si la très grande majorité des ordinateurs installés en U.R.S.S est fabriquée localement, il reste que les plus grands systèmes, impliquant des logiciels complexes, sont généralement importés. On compterait actuellement près de *deux cents ordinateurs occidentaux* de grande puissance. Trois sociétés sont bien implantées en U.R.S.S. : la firme britannique International Computer Ltd, l'américain Control Data, qui s'est vu refuser en 1977 par le président Carter la vente d'une machine destinée à la météorologie soviétique, et C.I.I.-Honeywell Bull. Univac, pour sa part, a installé le réseau informatique de l'Aeroflot. I.B.M., malgré les liens chaleureux qui existent entre certains dirigeants soviétiques et les responsables de la firme, n'avait pas obtenu jusqu'à présent de contrats significatifs. Le marché des Jeux olympiques de Moscou, obtenu récemment, pourrait être le point de départ d'une implantation plus importante du numéro un mondial. — J.-M. Q.

Une autorisation de départ pour le philosophe Zinoviev

Cependant, à Moscou, un contestataire, le philosophe Alexandre Zinoviev, a annoncé, mardi 18 juillet, qu'il était autorisé à se rendre à l'étranger avec sa famille. Spécialiste de la logique mathématique, il avait été chassé de sa chaire à l'université de Moscou, privé de ses titres universitaires et de ses décorations, parce qu'il avait refusé de critiquer certains de ses collègues. Le visa de sortie lui avait été refusé il y a six mois. Deux ouvrages satiriques de M. Zinoviev, *les Hauteurs béantes* et *l'Avenir radieux*, ont été publiés en Occident. Le philosophe compte enseigner pendant un an à l'université de Munich.

B. F.

● LA CONFEDERATION DES TROIS GRANDES CENTRALES SYNDICALES ITALIENNES a décidé, mardi 18 juillet, de « *suspendre immédiatement tout rapport avec les syndicats soviétiques pour protester contre les procès politiques en U.R.S.S.* — (A.F.P.)

Deux journalistes américains condamnés à Moscou

De notre correspondant

Moscou. — Deux journalistes américains, MM. Craig Whitney du *New York Times*, et Harold Piper du *Baltimore Sun*, ont été condamnés, le 18 juillet, par le tribunal civil de Moscou, à se « rétracter » dans leurs journaux respectifs ou dans la presse soviétique (*le Monde* du 19 juillet, dernière édition). Ils devront payer les dépens (2 289,07 roubles, soit environ 14 000 francs). A défaut de s'exécuter dans les cinq jours, MM. Whitney et Piper risquent de se voir retirer leur accréditation. Les deux correspondants, qui n'assistaient pas au procès, étaient attaqués en diffamation par le comité d'Etat de la radio et télévision.

A l'origine de cette affaire, deux articles consacrés au procès d'un dissident géorgien, M. Zviad Gamsakhourdia (condamné le 19 mai dernier à trois ans de détention et deux ans d'exil intérieur pour « *activités antisoviétiques* »). MM. Whitney et Piper, de retour à Tbilissi, la capitale de la Géorgie, citaient les propos de parents et d'amis du condamné. Selon eux, la confession publique de M. Gamsakhourdia, diffusée à la télévision soviétique le 19 mai, avait été truquée, voire enregistrée à son insu pendant l'année de détention qui avait précédé le procès. La direction de la télévision soviétique, estimant que l'honneur et la dignité de son personnel étaient atteints, avait porté l'affaire devant la justice.

Procès insolite à plus d'un titre. D'abord parce que c'était la première fois que des correspondants étrangers étaient traduits devant un tribunal soviétique ; ensuite, parce que, pour une fois, les journalistes occidentaux y étaient admis ; enfin, parce que le tribunal s'était mis à l'heure de l'audiovisuel et avait autorisé des équipes de télévision à tourner librement pendant le procès.

Premier témoin, l'opérateur soviétique qui a tourné l'interview : « *L'interview, d'une durée de six à sept minutes, a été enregistrée en une seule fois (...)* ». Le tribunal ordonne la projection de l'émission telle qu'elle a été diffusée à la télévision. Elle dure environ quatre minutes et présente indéniablement des traces de montage. Fin de la projection. Le président du tribunal, qui demande le silence dans la salle, annonce un nouveau témoin. Coup de théâtre. C'est M. Zviad Gamsakhourdia. Le dissident géorgien pénètre dans la salle encadré par trois gardiens du K.G.B. en uniforme. Deux d'entre eux resteront d'ailleurs à ses côtés pendant toute sa déposition.

Oui, M. Gamsakhourdia a bien accordé une interview de six à sept minutes à la télévision soviétique. Le président du tribunal ordonne une nouvelle projection. Le témoin confirme : « *Ce sont bien mes propos* » ; il ajoute : « *Je reste fidèle à mes conceptions d'humaniste, mais je regrette mes activités antisoviétiques* », et le témoin sort, toujours encadré par ses trois gardiens.

Le président du tribunal, excédé par les va-et-vient des journalistes occidentaux, ordonne l'expulsion d'un correspondant. La parole est au procureur. Citant des articles précédents des journalistes américains, évoquant également une affaire confuse de lettre d'injures adressée par l'un d'eux à un transporteur soviétique, le procureur mentionne longuement l'acte final de la conférence d'Helsinki, puis cite à plusieurs reprises M. Brejnev. En conclusion, critiquant les correspondants occidentaux qui « *abusent de l'hospitalité de l'Union soviétique* », il demande que les deux journalistes soient condamnés à rétracter publiquement leurs propos et que le département de presse du ministère des affaires étrangères réexamine leur accréditation en U.R.S.S. Les délibérations ont duré un peu moins d'une heure.

(Intérim.)

[Le « Baltimore Sun » et le « New York Times » ont annoncé qu'ils ne publieraient pas la rétractation exigée du tribunal de Moscou, parce que, a expliqué le rédacteur en chef du « Baltimore Sun », « nous estimons exact et pondéré » l'article mis en cause. Le journal est prêt cependant à payer l'amende. Les deux correspondants actuellement en vacances ont l'intention de regagner leur poste.

On apprend d'autre part que les correspondants de Tass ont été convoqués au Département d'Etat pour discuter du statut du bureau de cette agence à San-Francisco.]

Tribune internationale

Pas d'alternative à la détente

par GUEORGUI ARBATOV (*)

ON a l'impression que certaines personnes ont décidé, aux Etats-Unis, que le Vietnam et le Watergate devaient être oubliés. S'il en est ainsi, raisonnent-ils, on peut revenir aux positions caractérisées par une politique plus expansionniste, plus agressive et dure, qui, à la différence de la politique de détente, semble « normale » à ces Américains.

Ceux qui croient en la possibilité de revenir au passé oublient que l'après-guerre, jusqu'à la fin des années 60, a été une période exceptionnelle pour les Etats-Unis. Leurs principaux concurrents avaient été évincés sur le plan économique. Ils étaient considérablement affaiblis sur le plan politique. Seule l'économie américaine s'était renforcée pendant la guerre. C'est alors que l'on commence à rêver du « siècle américain » et, d'une façon plus ambitieuse, à la « direction » américaine du monde. Mais, comme l'a montré la suite des événements, c'était également une période exceptionnelle dans l'histoire des relations internationales et dans l'histoire politique des Etats-Unis eux-mêmes, une période exceptionnelle qui ne reviendra plus.

C'est un fait, les Etats-Unis sont un pays puissant, tant du point de vue économique que politique. Mais aujourd'hui le monde est tel que la politique de l'orgueil et du diktat, des « méthodes de force » dans toutes les parties du monde ne correspond pas aux réalités nouvelles.

L'Afrique en est un exemple convaincant. A première vue, l'intervention dans la province zaïroise du Shaba a été réalisée sans grandes difficultés. Mais est-ce un véritable succès ? Les « méthodes de force » peuvent-elles faire quoi que ce soit pour résoudre les problèmes qui se posent ? Non. Si cette politique n'a rien donné auparavant, elle ne donnera rien aujourd'hui.

LES réalités nouvelles sont apparues dans d'autres domaines également, entre autres sur le plan militaire. Si pendant des décennies, alors que l'Union soviétique était bien plus faible qu'aujourd'hui, économiquement et techniquement, les Etats-Unis n'ont pu, en forçant la course aux armements, s'assurer les avantages militaires qui leur auraient permis d'imposer leur volonté à l'U.R.S.S., quels espoirs peuvent-ils nourrir aujourd'hui ? La politique de force ne fournit aucune possibilité réelle et rationnelle de résoudre les problèmes qui se posent aux Etats, y compris aux Etats-Unis.

Ces dernières années, un sérieux tournant vers le meilleur s'est produit pour de nombreux problèmes. Le dialogue a commencé. Si la partie américaine se montre raisonnable, de nouveaux accords seront possibles, entre autres sur un problème central comme la limitation des armements stratégiques. Il y a dix ou douze ans, il aurait été difficile d'imaginer la possibilité même de pourparlers sur des questions si sensibles et aussi importantes, touchant le cœur même du problème de la sécurité des deux pays.

La détente n'est pas née d'un caprice, et elle n'est pas le résultat des bons souhaits de quelqu'un. Elle existe parce que, comme on peut le lire dans les importants documents conjoints soviéto-américains (il est vrai que l'actuelle administration n'a pas une attitude bien précise à l'égard de ces documents), au siècle nucléaire il n'y a pas d'alternative raisonnable à la coexistence pacifique. Quelque chose aurait-il changé dans cette manière de voir ?

MALHEUREUSEMENT, la politique des Etats n'est pas toujours raisonnable, elle ne répond pas toujours aux véritables intérêts de leurs peuples. L'histoire montre que l'abandon d'une politique raisonnable est lourd de sérieux dangers. Cela concerne également les changements qui apparaissent aujourd'hui dans la politique des Etats-Unis.

Il ne peut être question d'être passif à l'égard de ces problèmes. La position soviétique est exprimée clairement : nous allons continuer à lutter pour la détente et le désarmement. La disposition du document soviéto-américain de 1972 sur les bases des rapports entre les deux pays, disposition disant qu'il n'existe pas d'alternative raisonnable à la coexistence pacifique, non seulement reste entièrement valable, mais deviendra toujours plus importante.

(*) Académicien, directeur de l'Institut soviétique des Etats-Unis (A.P.N.).

PROCHE-ORIENT

LA CONFÉRENCE TRIPARTITE DU CHATEAU DE LEEDS

M. Sadate exclut d'autres rencontres israélo-égyptiennes si Jérusalem n'apporte pas d'« éléments nouveaux »

Commentant, mardi 19 juillet, à Khartoum, où il participe à la conférence de l'O.U.A., les entretiens tripartites du château de Leeds, le président Sadate a déclaré : « Si des éléments nouveaux n'apparaissent pas dans l'attitude israélienne, il n'y aura pas de nouvelle rencontre israélo-égyptienne. » *La délégation égyptienne, a-t-il ajouté, a pour instruction de* « discuter le plan de paix présenté par l'Egypte. S'il y a des éléments nouveaux susceptibles de former une base de discussion, nous nous rencontrerons. Sinon, je ne verrai aucun justification pour une nouvelle rencontre ».

● *A JERUSALEM, on affirme, dans l'entourage de M. Begin, que le gouvernement israélien pourrait faire un* « geste de bonne volonté » *a l'adresse de M. Sadate, à condition que ce dernier mette un terme à ses attaques contre le premier ministre. Ce geste pourrait être la restauration de l'adminisration égyptienne à El-Arich, au nord du Sinaï, ou la construction d'une mosquée sur le mont Sinaï, au sud de la péninsule. Plusieurs journaux rapportent que M. Weizman, ministre de la défense, a déchiré, lundi, une affichette portant le mot « paix » dans une salle de la présidence du conseil, affirmant ne pas croire à la volonté de paix de certains membres du gouvernement.*

● *A DAMAS, le conseil central de l'O.L.P. a ouvert ses travaux, mardi, en présence de M. Arafat, président de l'organisation. Les contacts engagés par l'Egypte avec l'*« ennemi sioniste » *figurent à l'ordre du jour de la réunion. La presse syrienne, commentant les entretiens que M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a eus en début de semaine avec MM. Assad et Arafat, estime nécessaire que* « les Nations unies reprennent leurs initiatives et agissent en faveur d'une solution globale au Proche-Orient, après l'échec de l'initiative du président Sadate ».

De notre envoyé spécial

Londres. — La conférence des ministres des affaires étrangères américain, égyptien et israélien au *château* de Leeds, se déroule, comme elle a commencé, dans la plus grande incertitude.

Selon le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, Egyptiens et Israéliens ont passé en revue pendant trois heures et demie, mardi matin, les principaux points de leurs propositions respectives et les ont expliqués. Les conversations ont été « *approfondies* ».

Les ministres et leurs délégations se sont réunis de nouveau *dans l'après-midi* pendant deux heures pour continuer l' « exploration » de leurs vues respectives. Le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, a invité ses deux collègues le soir pour une discussion « *informelle* ». M. H. Carter a insisté sur le fait que le ministre américain n'avait fait qu'amorcer les discussions entre Egyptiens et Israéliens et qu'il n'y avait pas lui-même vraiment participé.

Les porte-parole israélien et *égyptien*, qui encadraient M. H. Carter au cours de sa conférence de presse, apportèrent quelques précisions. L'Israélien ayant parlé de « *négociations directes* », l'Egyptien corrigea en déclarant qu'il s'agissait de « *conversations que devraient suivre d'éventuelles négociations* ».

De même, l'Israélien, tout en mentionnant l'existence d'un « *fossé profond* » entre les propositions de Jérusalem et celles du Caire, a affirmé que sa délégation « *avait développé ses propositions pour répondre aux demandes d'éclaircissement des Egyptiens* ».

Que conclure de ce premier jour de conférence ? La délégation américaine paraît vouloir se cantonner dans un rôle d'honnête courtier sans avancer de propositions originales ni revenir à l'idée d'une déclaration de principe qu'elle avait défendue au début de l'année. Sans doute estime-t-elle avoir une chance d'autant plus grande de jouer un rôle utile qu'elle reste plus discrète.

Les Egyptiens paraissent nettement en retrait quant à l'évaluation des présentes discussions. Ils les considèrent comme un simple prélude à de véritables négociations, alors que les Israéliens voudraient déjà voir ces négociations entamées. Du côté égyptien, on ajoutait dans les coulisses de la conférence que, « *apparemment, rien de nouveau n'avait été apporté par les Israéliens à leurs propositions déjà connues* » : période de transition de cinq ans pour la Cisjordanie et Gaza, assortie d'une autonomie administrative pour la population palestinienne. Les Egyptiens déclarent ne pouvoir y consentir sauf à obtenir des assurances sur deux points : retrait complet des troupes israéliennes et autodétermination pour la population palestinienne. Le Caire propose en outre un retour provisoire de l'administration égyptienne à Gaza et jordanienne en Cisjordanie, y compris dans le secteur est de Jérusalem. Les deux parties ont déjà rejeté mutuellement leurs propositions respectives. Tel est le « fossé » dont a parlé le porte-parole israélien.

ROLAND DELCOUR.

La situation dans les deux Yémens

LE CHEF DE L'ÉTAT DU SUD DÉCLARE QUE MOSCOU « N'A PAS BESOIN » D'UNE BASE MILITAIRE DANS SON PAYS.

L'hebdomadaire *Afrique-Asie*, daté du 24 juillet, publie une interview de M. Ali Nasser. Le président du conseil présidentiel du Yémen du Sud, qui est aussi premier ministre, interrogé au sujet des événements qui ont, fin juin, conduit à l'exécution de l'ancien président Salem Robaya Ali, déclare que « *le complot* » de ce dernier a « *couronné une longue série d'actes déviationnistes (...) faite de pratiques individualistes, de mesures irresponsables et mal étudiées dans les domaines de l'économie, de la politique sociale ou de la politique étrangère* ».

M. Ali Nasser assure aussi : « *Nous nous opposerons à toute guerre entre Yéménites.* » Il affirme que la politique étrangère d'Aden « *ne sera pas modifiée* » et ajoute : « *Nos relations avec l'Union soviétique sont étendues. Mais ce pays ne dispose d'aucune base militaire dans aucune partie de notre pays. Il n'en a d'ailleurs pas besoin.* »

● A SANAA, le lieutenant-colonel Saleh, nouveau chef de l'Etat nord-yéménite, a déclaré, mardi 18 juillet, que son pays traverse l'une des phases « *les plus difficiles qu'il ait connues* ». Il a affirmé aussi que Sanaa ne modifiera pas sa politique étrangère. Le lieutenant-colonel succède au président El-Ghachemi assassiné le 24 juin et qui avait lui-même succédé au président Al-Hamdi, assassiné le 11 octobre 1977. A ce sujet, le commandant Abdallah Abdel Alem, ancien chef des parachutistes nord-yéménites, réfugié au Yémen du Sud depuis mai, a déclaré mardi à Beyrouth, que les dirigeants de Ryad avaient fait tuer Al-Hamdi pour avoir refusé de céder à l'Arabie Saoudite la région frontalière de Maareb, de rouvrir les hostilités contre Aden et d'accorder aux Saoudiens une base maritime.

ASIE

Chine

La presse souligne « la part précieuse de l'héritage » de Confucius

Pékin (A.F.P.). — Un nouveau pas vers la réhabilitation de Confucius, déjà amorcée en janvier, a été fait, mardi 19 juillet, avec la publication d'un article prenant la défense du philosophe dans le domaine de l'éducation et tirant un bilan positif de sa pensée.

Confucius, le plus célèbre philosophe chinois (551-479), fut l'objet d'une campagne de critique d'une rare violence à la fin de 1973 et en 1974, menée, selon la presse officielle de l'époque, par Mao Tse-toung lui-même. En janvier dernier, le mensuel *Etudes historiques* avait *« disculpé »* le philosophe d'un *« crime »* dont il avait été accusé au cours de cette campagne. Le quotidien pékinois *Clarté* est allé beaucoup plus loin.

Dans un long article signé d'une personnalité de l'Institut des langues étrangères de Changhaï, *Clarté* souligne que *« Mao avait critiqué Confucius mais ne l'avait jamais complètement réfuté »* et que c'était la « bande des quatre » qui l'avait totalement rejeté pour s'opposer à Chou En-lai, Hua Kuo-feng et Mao Tse-toung.

Selon l'auteur de l'article, Confucius était politiquement un *« conservateur »* mais *« ses méthodes d'enseignement contenaient beaucoup de facteurs rationnels »*. Ainsi Confucius *« refusait les ouï-dire, préconisait l'observation concrète des problèmes, était contre les idées préconçues et suppositions subjectives, ne se cramponnait pas à son opinion première et reconnaissait son ignorance publiquement, toutes choses témoignant d'une attitude objective d'une grande valeur, une contribution importante à la connaissance »*.

« On doit faire le bilan chez Confucius, reconnaître la part précieuse de l'héritage qu'il a légué (...). Nous sommes des marxistes - léninistes et nous ne devons pas tronquer l'histoire (...). Il faut élever le niveau culturel et scientifique du peuple chinois pour construire le socialisme », conclut le journal.

Cet éloge de Confucius survient dans une Chine qui a déjà remis à l'honneur ses intellectuels, bafoués durant la révolution culturelle, et revalorisé les études. La campagne politique en cours associe Lin Piao non plus à Confucius mais à la « bande des quatre ».

C'est dans le cadre de la campagne contre les « quatre » qu'on évoque aussi à Pékin la *« restauration de la légalité et de la démocratie »*, illustrée, lundi, par l'annonce de la libération d'un jeune cantonais de vingt-six ans, condamné, en 1976, à quinze ans de prison pour s'être opposé à la « bande des quatre ».

Le Quotidien du peuple indique que le jeune Chinois Chuang Hsin-lin avait été arrêté à cause d'une lettre qu'il avait adressée à ce même journal. Il y dénonçait la femme de Mao, Mme Chiang Ching, et deux membres de la future « bande des quatre », MM. Chang Chun-chiao et Yao Wen-yuan. L'organe du parti ayant fait parvenir cette lettre à la sécurité publique de Canton, Chuang Hsin-lin fut arrêté en juillet 1976 et condamné à quinze ans de prison suivis de cinq ans de privation des droits civiques pour *« flagrant délit contre-révolutionnaire »*. Il a été relâché dix-huit mois plus tard, en mars dernier.

L'organe du parti, dans un commentaire intitulé : *« C'est en cette génération que réside l'espoir »*, fait l'éloge du jeune Chinois agissant, indique le journal, *« à contre-courant »* et qui eut le courage, lors de son interrogatoire, de dénoncer les actions néfastes de la « bande des quatre » pendant la révolution culturelle.

● *Le magazine littéraire chinois « En Yi Pao »* (journal de la littérature et des arts) reparaît depuis le 15 juillet après une interruption de douze ans. Cette revue a été fondée en septembre 1949, peu après la proclamation de la République populaire. Trois cent quarante-deux numéros ont paru, et, avant d'être suspendue, en 1966, elle tirait à cent mille exemplaires.

AFRIQUE

LE QUINZIÈME SOMMET DE L'O.U.A.

M. Waldheim dresse un bilan catastrophique de la situation économique du continent

De notre envoyé spécial

Khartoum. — Depuis la fondation de l'O.U.A., en 1963, jamais un sommet panafricain n'avait réuni autant de chefs d'Etat. On en comptait trente, mardi soir 18 juillet, à l'ouverture d'une conférence qui, selon la tradition, a porté à sa présidence pour un an l'hôte du jour, le général Nemeiry, chef de l'Etat soudanais. Une surprise devait cependant marquer cette cérémonie sans relief : aucun siège ne semblait avoir été prévu pour la République des Comores — l'un des quarante-neuf Etats membres — dont la délégation ne s'était d'ailleurs pas manifestée.

Les sommets de l'Organisation panafricaine obéissent à des rites bien établis. L'hôte parle en premier. Ainsi, le président soudanais, sans toutefois s'engager sur le fond, en a profité pour dénoncer les *« grandes puissances »*, qui ont, selon lui, fait de l'Afrique un *« champ de bataille »* et pour lancer l'avertissement suivant : *« Je redoute que notre continent ne suive la même voie que l'Asie pendant vingt ans de guerres et de destructions. »*

Après ce discours d'un arabophone, un chef d'Etat s'est exprimé au nom des anglophones — M. William Tolbert (Liberia) — et un autre au nom des francophones — M. Seyni Kountché (Niger). On était loin de la joute oratoire qui avait opposé, à Addis-Abeba, en janvier 1976, à l'occasion d'un sommet extraordinaire sur l'Angola, les présidents Senghor et Machel.

La parole est ensuite revenue à M. Robert Mugabe, coprésident du Front patriotique du Zimbabwe (Rhodésie), qui s'exprima au nom de tous les mouvements de libération d'Afrique australe. M. Mugabe a aussi salué le combat parallèle de l'Organisation de libération de la Palestine et mentionné celui du Polisario au Sahara occidental. Il a rappelé que, dans son pays, il n'y avait *« pas d'alternative à la lutte armée »*.

Le président Bongo (Gabon), dont le mandat prenait fin, a profité de son passage à la tribune pour justifier l'envoi d'un contingent de cent cinquante gendarmes au Shaba.

A ceux qui lui ont reproché, depuis, de n'avoir pas respecté le devoir de réserve que lui imposait l'exercice de la présidence de l'O.U.A., il a rétorqué qu'il avait agi seulement en tant que chef d'Etat gabonais. *« Je suis libre de faire entendre la voix du Gabon partout où je vais »*, a-t-il dit à propos de ses déclarations très controversées lors du sommet franco-africain de Paris.

De cette cérémonie bien formelle, il faut retenir surtout l'habileté avec laquelle M. Kurt Waldheim a tranquillement aligné quelques vérités, sur un ton assez morne, devant ce parterre imposant de chefs d'Etat africains : l'application des sanctions internationales contre la Rhodésie a déjà coûté 800 millions de dollars à la Zambie et coûté 100 millions de dollars au Mozambique ; les conflits de la corne de l'Afrique ont produit un million de réfugiés ; la course aux armements coûte près de 400 millions de dollars par an ; la balance des paiements du continent se détériore *« sérieusement »* et sa dette extérieure a triplé en l'espace de sept ans, atteignant aujourd'hui le montant effarant de 150 milliards de dollars ; le service de la dette extérieure atteint des *« proportions alarmantes »*.

Le secrétaire général des Nations unies a également affirmé que la croissance économique de l'Afrique demeurait *« faible »* et que l'agriculture, *« ressource-clé »*, s'y portait *« mal »*. Il a ajouté que la production alimentaire par tête avait baissé et que *« plus de quatre-vingt-trois millions d'hommes reçoivent désormais ce qui est considéré comme inférieur à la limite minimale de nourriture »*.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Les silences de Khartoum

Amère ironie et symbole d'impuissance pour l'O.U.A. : le plus sanglant des conflits africains du moment se déchaîne à quelques centaines de kilomètres à peine des chefs d'Etat réunis en grande pompe à Karthoum. Au moment même où une noria exceptionnelle de voitures officielles, dans une capitale soudanaise quadrillée par l'armée, marque l'ouverture du quinzième sommet africain, des combats particulièrement acharnés opposent, à une frontière de distance, les maquisards érythréens à l'armée éthiopienne. Selon toute vraisemblance, plusieurs milliers de combattants des deux bords ont péri au cours des huit derniers jours.

A Khartoum, pourtant, il y a peu de chance pour qu'on évoque l'affaire érythréenne doublement « subversive » et embarrassante pour les dogmes panafricains. Le principe d'intangibilité des frontières et le scandale des interventions étrangères y sont pris, en quelque sorte, à contre-pied (1). Les silences de Khartoum pèseront lourd à ce sujet, même si l'évacuation préalable et autoritaire des milliers de réfugiés érythréens de la capitale soudanaise limite la portée du « scandale ».

Paradoxalement, et tandis que se rallume la guerre dans les pierrailles d'Erythrée, la négociation reprend timidement ses droits. Des représentants érythréens et éthiopiens viennent, malgré les combats, de renouer à trois reprises un difficile dialogue, pour tenter de sortir d'une situation apparemment sans issue. Mais ce n'était pas à Khartoum mais à Berlin-Est. Selon des sources koweïtienne et est-allemande en effet, la R.D.A., qui, avec l'U.R.S.S. et Cuba, s'est mobilisée depuis 1977 en faveur de la « révolution » éthiopienne, multiplie ses efforts de médiation à propos d'un conflit qui oppose deux « lectures » discordantes du marxisme-léninisme, et gêne l'ensemble du monde « progressiste ». Voici quelques semaines d'ailleurs, des représentants du F.L.E. se sont rendus à Moscou et y ont recueilli, dit-on, des déclarations conciliantes, les Soviétiques acceptant de déplorer certaines tendances « chauvinistes » de leurs alliés éthiopiens. Doit-on y voir l'annonce d'un « lâchage », par ses puissants protecteurs, du lieutenant-colonel Mengistu Haïlé Mariam, de plus en plus enfermé dans une frénésie ultra-nationaliste ?

La guerre et la paix en tout cas se livrent à une tragique course de vitesse en Erythrée, tandis que pleuvent les obus au phosphore et que meurent les civils à Keren, Mendefera ou Barentu. Quelle que soit l'issue de ce cruel marathon, une chose paraît d'ores et déjà aussi dérisoire que significative : quand toute l'Afrique est réunie à Khartoum, c'est à Berlin-Est et à Moscou que se joue un épisode clé d'un des drames les plus brûlants du continent. Est-ce là « l'Afrique aux Africains » ?

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(1) Le respect « stricto sensu » des frontières coloniales, c'est une Erythrée indépendante. D'où la spécificité du cas érythréen.

Mauritanie

LE CHEF DE L'ÉTAT ADRESSE UN MESSAGE PERSONNEL A M. GISCARD D'ESTAING

Une semaine après le coup d'Etat qui a entraîné l'éviction du président Moktar Ould Daddah de la scène politique mauritanienne, le comité militaire de redressement national (C.M.R.N.) a entrepris une vaste campagne d'explication. Plusieurs ministres ont quitté Nouakchott pour Ryad, Tunis, Bruxelles et Paris.

Tandis que M. Cheikna Ould Mohamed Laghdaf, nouveau ministre des affaires étrangères, a gagné Khartoum pour participer au quinzième sommet de l'Organisation de l'unité africaine, le lieutenant-colonel Ahmed Salem Ould Sidi, ministre de l'équipement, est arrivé, mardi 18 juillet, à Paris, porteur d'un message personnel (dont on ignore la teneur) du lieutenant-colonel Mustafa Ould Mohamed Salek, chef de l'Etat mauritanien, à M. Giscard d'Estaing.

Le lieutenant-colonel Ahmed Salem Ould Sidi a été reçu mardi par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, ainsi que par M. Robert Galley, ministre de la coopération.

On apprend, d'autre part, de Dakar que le bureau de la Fédération internationale des femmes de carrière juridique a exprimé le vœu que les enfants de l'ancien président Ould Daddah *« puisse rejoindre leur mère »*, qui se trouve actuellement dans la capitale sénégalaise.

Enfin, à Alger, les huit pêcheurs espagnols capturés le 20 avril par le Front Polisario au large des côtes du Sahara occidental (*le Monde* du 24 avril) ont été présentés à la presse, mardi 18 juillet, dans un camp sahraoui de la région de Tindouf. Selon les déclarations faites aux journalistes, les pêcheurs ont reconnu qu'ils avaient été capturés dans les eaux territoriales sahraouies et affirmé avoir été bien traités.

Ibn Khaldoun, cet inconnu

(Suite de la première page.)

Et puis, il y a l'originalité, la difficulté aussi, de cette pensée. Sans doute Ibn Khaldoun s'inscrit-il dans la grande tradition des lettres arabes : référence à une foi et à une société musulmanes, encyclopédisme et place même de l'histoire dans le trésor de la connaissance, c'est là l'héritage. Mais sur celui-ci, Ibn Khaldoun greffe une question essentielle : le pourquoi et le comment des civilisations. On le comprend, à voir ce qui se passe : autour de lui, un Maghreb divisé, et plus loin, en Orient, où siégeait le califat de Bagdad, symbole de la communauté des croyants, de son unité profonde au-delà des divergences doctrinales ou politiques, en Orient, donc, le désastre, la mort du califat sous l'assaut mongol, en 1258.

Il faut donc expliquer comment on en est arrivé là, depuis le premier Etat musulman parfait et éphémère, à Médine, autour du prophète. La clé de l'explication, ici comme ailleurs, c'est l'esprit de groupe *(açabiyya)*, dont l'essor anime celui-là même des Etats, de leurs sociétés et de leurs économies, avant que le déclin s'annonce au travers d'une cohésion de plus en plus compromise par les appétits particuliers, la richesse excessive, le dépérissement du projet collectif. Cette vision cyclique et pessimiste de la vie et de la mort des civilisations s'articule autour de quelques oppositions fondamentales : nomade - sédentaire, ville - campagne, société - individu, contrainte-pulsion. La richesse des analyses, l'ampleur de la méditation et la qualité de l'écriture empêchent de résumer un tel homme sous une seule étiquette : historien, sociologue, psychologue, juriste, politologue, économiste, ethnologue, sans oublier l'écrivain tout simplement.

Et, pas davantage, l'homme engagé. Chez lui, la réflexion historique, née de l'observation et de la pratique politiques, rejaillit à son tour sur elles, lance le savant, muni des clés de l'histoire, à la recherche du souverain, de l'Etat, qui pourront refaire, partiellement ou totalement, l'unité perdue : la rencontre avec Tamerlan, à Damas, s'inscrit dans la même logique d'une *açabiyya* à redécouvrir, à recréer. Pour combien de temps ?

Diable d'homme ! A Alger, comme toujours, on l'a étudié passionnément : approché dans tel de ses aspects, il en prenait aussitôt un autre, débusqué ici, reparaissant ailleurs. Moderne, on s'en doute, même s'il faut se méfier des analogies toutes faites ou des préfigurations trop poussées : de Marx, notamment. Quand connaîtrons-nous vraiment Ibn Khaldoun et son œuvre, ce défi lancé, voilà six siècles, à la civilisation des hommes, sommée de comprendre son propre destin, ce défi que nous commençons, à peine, de relever (1) ?

ANDRÉ MIQUEL.

(1) On annonce une nouvelle édition critique de la *Muqaddima*. Pour connaître celle-ci dans son intégralité le public français se référera à la traduction de Vincent Monteil en trois volumes (Beyrouth, coll. « UNESCO » d'œuvres représentatives), 1967-1968.

مكذا من الأصل

هكذا من الأصل



smalto

PROMOTION 15 %

Le Monde

politique

LES MANDATS DE M. CHIRAC

Le tribunal administratif juge que les conseillers de Paris n'ont pas la « qualité » de conseillers généraux

Un conseiller général de la Corrèze peut être aussi conseiller général de Paris parce qu'un conseiller de Paris n'est pas un conseiller général à part entière, bien qu'il exerce à part entière les fonctions de conseiller général. Ainsi pourrait-on résumer l'argumentation sur laquelle s'est fondé le tribunal administratif de Paris pour juger qu'il n'y a pas incompatibilité entre le mandat de président du conseil général de la Corrèze et celui de président de l'assemblée municipale de la capitale « exerçant pour le département de Paris les attributions dévolues aux conseils généraux » *(loi du 31 décembre 1975), qui sont détenus par M. Jacques Chirac* (le Monde *du 15 juillet).*

Le jugement du tribunal, dont le texte vient d'être rendu public, affirme, en effet, que l'article L. 208 du code électoral, selon lequel « nul ne peut être membre de plusieurs conseils généraux », *n'est pas applicable aux membres du Conseil de Paris parce que le législateur ne l'a pas* « expressément » *précisé et que,* « à elle seule », *la dévolution au Conseil de la capitale des attributions des conseils généraux* « n'est pas de nature à conférer aux membres du Conseil de Paris la qualité de membre d'un conseil général ».

On peut donc être à la fois conseiller général de la Corrèze et conseiller général de Paris alors qu'on ne peut pas être député de deux circonscriptions, sénateur de deux départements, conseiller municipal de deux communes ou... conseiller général de deux départements.

Cette interprétation de la loi à la lettre conforte l'existence d'un cas particulier qui paraît peu conforme à l'esprit et aux principes généraux du droit public prohibant le cumul des mandats de même nature. Elle donnera matière à dissertation aux juristes et à réflexion au chef du gouvernement, chargé, par le chef de l'État, de consulter les formations politiques sur l'opportunité de réduire le cumul des mandats électifs.

A. R.

Rejetant les requêtes présentées en avril 1977 par M. Georges Sarre et ses amis du groupe socialiste du Conseil de Paris, le tribunal administratif indique que l'article 34 de la loi du 31 décembre 1975 portant réforme du régime administratif de la capitale et donnant à Paris un double statut de commune et de département a abrogé un certain nombre de dispositions antérieures.

Si la loi organique du 10 août 1871 modifiée établissant les départements « *n'a pas été expressément déclarée non applicable à la Ville de Paris* », précise-t-il, il n'en demeure pas moins que ses dispositions ne sauraient s'y appliquer que « *pour autant qu'elles ne sont pas contraires à celles du nouveau régime* ».

Le tribunal souligne que selon l'article 2 de la loi du 31 décembre 1975 le fonctionnement du Conseil de Paris et le statut de ses membres sont soumis aux seules règles fixées par le code des communes, lesquelles ne font pas référence à l'article L. 208 du Code électoral. L'application de celui-ci irait donc, dit le tribunal, « *à l'encontre de l'article 2 de la loi du 31 décembre 1975* ». L'article L. 208 « *n'est pas susceptible d'être utilement invoqué par les requérants (...), dès lors, les moyens tirés de l'incompatibilité qu'il édicte doivent être écartés* ».

Le tribunal estime de même que les principes généraux du droit public ne peuvent être invoqués « *à l'encontre des dispositions de la loi de décembre 1975, qui, tout en attribuant au Conseil de Paris des compétences dévolues aux conseils généraux, font obstacle à ce que l'application soit faite à ses membres de l'article L. 208 du code électoral* ».

Il ajoute que les autres arguments avancés par M. Sarre et ses amis deviennent ainsi « *inopérants* ».

A l'appui de son argumentation, le tribunal argue aussi du fait que « *la spécificité du mandat de conseiller de Paris a été reconnue par la loi organique du 18 juin 1976 relative à l'élection du président de la République, qui énonce distinctement les conseillers de Paris et les conseillers généraux* ». Cette référence ne manque pas de saveur quand on se souvient que c'est justement à l'occasion de la discussion de ladite loi organique à l'Assemblée nationale, le 20 avril 1976, que le ministre d'État, garde des sceaux, M. Jean Lecanuet — M. Chirac étant alors premier ministre — avait déclaré : « *Je précise que les conseillers de Paris, en vertu de la loi portant réforme du régime administratif de Paris, possèdent à mon avis la qualité de conseiller général même si le texte ne l'indique pas expressément.* »

M. Georges Sarre, qui a jugé cette décision « *scandaleuse* », a annoncé son intention de faire appel devant le Conseil d'État. Il paraît peu probable qu'il obtienne satisfaction. Le jugement du tribunal administratif, en effet, fait référence à un avis du Conseil d'État en date du 21 juillet 1977, rapporté par le ministre de l'intérieur, selon lequel « *la loi du 31 décembre 1975 n'a pas créé une dualité de mandats* » et « *les membres du Conseil de Paris ne sont aucunement concernés par les dispositions du code électoral concernant l'élection des conseillers généraux* ».

M. Lecanuet : la situation économique s'éclaircira à la fin de l'année

M. Raymond Barre a reçu mardi 18 juillet, à l'hôtel Matignon, MM. Jean Lecanuet, président du conseil de l'Union pour la démocratie française, Jacques Blanc, vice-président, et Michel Pinton, délégué général, venus lui présenter les conclusions de la convention nationale de leur mouvement qui s'est réunie le samedi 8 juillet, à Paris (le *Monde* du 11 juillet).

L'échange de vues a duré une heure et demie. Au terme de celui-ci, M. Lecanuet a notamment déclaré : « *Nous sortons de cet entretien avec le sentiment que l'effort entrepris doit être poursuivi, que la situation économique, déjà redressée, s'éclaircira dans le courant de la fin de l'année et que, au début de l'année prochaine, nous devrions avoir retrouvé une position très importante sur le plan de l'économie européenne et mondiale.* »

Le président de l'U.D.F. a souligné que le climat social est bon puisque des « *résultats importants* » ont été obtenus dans les négociations entre partenaires sociaux, tant dans le secteur public que le secteur privé, et que le sommet de Bonn avait été « *satisfaisant* ». « *La relance se fait par l'action du gouvernement de chaque jour*, a-t-il ajouté. *Ce qui est important, c'est de voir que cette relance ne peut être que globale et n'avoir pour moteur que l'action conjointe et convergente des pays industriellement développés.* »

M. Pinton a indiqué que la délégation avait également évoqué la préparation des élections européennes. « *Mais ce sujet n'a pas été abordé sous l'angle de la compétition électorale* », a précisé M. Lecanuet.

Le premier ministre a déclaré à ses interlocuteurs que le gouvernement consacrera le mois d'août « *à la mise au point des mesures qui permettront à notre économie de poursuivre son assainissement* ».

A Aix-en-Provence

Des enseignants non communistes se déclarent solidaires de la cellule Jacques-Duclos

La cellule communiste Jacques-Duclos d'Aix-en-Provence a publié un texte critiquant certains aspects de la politique du P.C.F. et dénonçant les retards pris par rapport au XXII[e] congrès du parti. Ce texte, devenu une pétition nationale dite des « trois cents », a depuis été signé par plus d'un millier de communistes. Cette initiative a été condamnée par le bureau politique du P.C.F. et la résolution de la cellule Jacques-Duclos, parue dans *le Monde* du 20 mai, n'a jamais été publiée par la presse du P.C.F.

A la suite de cette initiative de militants communistes d'Aix-en-Provence, des enseignants de l'université de Provence ainsi que des professeurs du lycée Périer de Marseille nous ont adressé une pétition déjà signée par cent dix personnes. Le texte a été écrit à l'initiative d'un groupe d'universitaires aixois qui connaissent les responsables de la résolution communiste. Aucun d'entre eux n'appartient à un groupe politique et ils récusent, par avance, toute tentative visant à les présenter comme agissant au profit d'une formation quelconque. Il s'agit de MM. Santucci, juriste ; Joutard, historien ; Pralon, helléniste et Ostrowetsky, sociologue (1).

Cette nouvelle pétition, intitulée « *Nous sommes tous concernés* », indique :

« *Nous, militants ou sympathisants de la gauche, non affiliés au parti communiste français, réprouvons les procès d'intention faits à nos collègues, camarades ou amis signataires du texte dit des « trois cents ». Des journalistes, des dirigeants donnent dans le ton stalinien, dont ils se disent à jamais délivrés.*

» *On prétend faire croire que les « trois cents » se divisent en irresponsables bernés mais honnêtes et meneurs manipulés. Nous prend-on pour des naïfs ? Avec eux, nous avons, pour certains, milité ; nous avons eu des divergences ; nous pouvons encore en avoir. Nous les regardons comme d'authentiques communistes. Et l'on voudrait nous persuader qu'ils sont dévoyés, alors qu'ils demandent simplement un débat public sur l'échec électoral de mars 1978.*

» *Nous leur exprimons notre solidarité.*

» *Ou bien ce débat public se tiendra ; ou bien nous ne pourrons pas croire que le parti communiste veut le dialogue et la démocratie. C'est une question de fond ; d'elle dépend notre alliance avec lui, et aussi l'avenir de la gauche. S'il n'entend pas les siens, comment pouvons-nous espérer qu'il nous écoutera, s'il vient au pouvoir ? Ou bien la discussion s'ouvre à l'extérieur, et tout est possible ; ou bien l'on opte pour le procès diffamatoire, et le « vaste débat démocratique » n'est qu'une parole vaine.*

» *Ce vaste débat aurait déjà dû être animé par ceux-là mêmes qui nous ont laissé croire un moment la victoire possible, qui ont fait et défait l'union de la gauche, entre dirigeants devant une caméra de télévision.*

» *Nous demandons, nous aussi, que toute la gauche délibère démocratiquement et publiquement sur la situation actuelle pour faire front dans l'immédiat, et pour que les luttes à venir ne se soldent pas par de nouveaux échecs.*

» *Ce texte a pour origine un groupe d'Aixois et de Marseillais. Il espère recueillir d'autres signatures, venant aussi d'autres lieux.* »

(1) Signatures à adresser au collectif Nous sommes tous concernés, 5, allée Princesse-Pauline, parc Rigaud, les Pinchinats, 13100 Aix-en-Provence.

DES FEMMES DU P.S. S'ÉLÈVENT CONTRE LE DÉVELOPPEMENT D'UN COURANT « HAREM ».

Des militantes socialistes d'Ardèche, de Haute-Savoie, du Rhône, de Haute-Loire, d'Indre-et-Loire, de la Loire et de l'Isère font circuler au sein du P.S. une pétition intitulée : « *Révision du socialisme, régression du féminisme* », dans laquelle elles s'élèvent contre la tentative de créer un courant de « femmes » (ou courant trois) au sein de la formation socialiste.

« *Si, par exception*, écrivent-elles, *nous nous adressons principalement aux femmes du parti, c'est parce qu'il est question d'un courant « harem » (...). Le projet féministe s'inscrit dans un projet politique global de rupture avec la société capitaliste et en cela doit faire l'objet d'une réflexion de l'ensemble du P.S., hommes et femmes.*

» *(...) Au nom de quoi notre parti parlerait-il aux travailleuses et aux travailleurs de la nécessité de leur rassemblement dans le front de classe si en lui-même s'opposent hommes socialistes et femmes socialistes ?*

» *Le passage au premier plan de la lutte des sexes et non plus de la lutte des classes n'est que l'application au féminin d'une démarche apolitique vieillotte. (...)*

» *Ce n'est pas en remplaçant le notabilisme masculin par un notabilisme féminin qui nous viendrait « d'en haut » et « du cœur » que l'avenir des femmes au sein du mouvement socialiste sera celui que nous voulons. (...)*

» *Parce que féministes, parce que socialistes, nous ne voulons pas être parquées, nous ne voulons pas être des femmes à contre-courant se référant à un féminisme rétro.*

» *Lorsque le féminisme régresse, c'est aussi le socialisme qui est menacé.* »

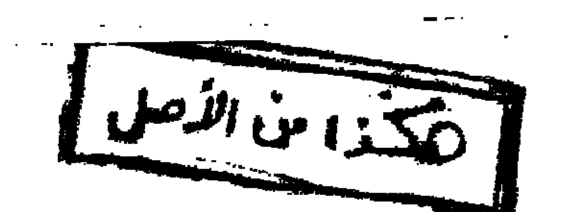
★ Les signatures sont rassemblées par Mme Danielle Desroziers-Buchet, 74, boulevard des Belges, 69006 Lyon.

LE CANDIDAT DU P.S. A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DEVRAIT ÊTRE DÉSIGNÉ PAR L'ENSEMBLE DES MILITANTS

Synthèse flash, bulletin des clubs Etudes, Recherches et Informations socialistes (ERIS), animés par M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., indique que la commission chargée d'élaborer un règlement intérieur du parti socialiste est parvenue sur la plupart des questions dont elle discutait à desp ropositions unanimes. Tel est notamment le cas pour la désignation du candidat à la présicende la République. *Synthèse flash* précise : « *La commission propose que le candidat soit désigné par le vote de tous les militants. Au cas où aucun des candidats ne recueille la majorité absolue et, faute d'accord entre les candidats, le congrès décide de procéder à un second tour entre les deux seuls candidats arrivés en tête au premier tour.* »

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du P.R., a adressé, le 12 juillet, aux présidents de fédérations départementales de sa formation une lettre dans laquelle on lit notamment : « *Construire pour le président un grand parti, populaire, imaginatif et organisé est aujourd'hui un objectif accessible. (...) Nous n'avons pas à avoir de complexe. Nous sommes véritablement, sur le terrain, le noyau dur de l'U.D.F.* »

● *Le premier tour de l'élection législative partielle* rendue nécessaire dans la deuxième circonscription du Gers (Condom) par l'annulation, prononcée par le Conseil constitutionnel (*le Monde* du 17 juin), de l'élection de M. André Cellard (P.S.), aura lieu le dimanche 20 août. Le 19 mars dernier, M. Cellard avait recueilli 27 171 suffrages contre 26 191 à M. Maurice Mességué (maj.).



هكذا من الأصل

Le Monde

société

Arenc et Pyrrhus

(Suite de la première page.)

Ce formalisme, même s'il était admis, ne saurait suffire à vider la querelle, qui, née avec la découverte du « Centre d'hébergement d'Arenc », a rebondi avec une circulaire du 21 novembre 1977 qui prétendait mettre un terme à cet abus manifeste. La circulaire, signée de MM. Alain Peyrefitte et Christian Bonnet, prévoyait que, à compter du 15 janvier 1978, les étrangers en voie d'expulsion pourraient, pour une durée maximum de sept jours, être détenus dans une maison d'arrêt. Pour édicter cette disposition *a priori* étrange, les deux ministres s'appuyaient sur l'article 120 du code pénal, inséré dans ce code par une loi du 7 février 1933.

La « défausse » du Conseil d'État

Deux séries de recours en annulation furent déposées devant le Conseil d'Etat contre cette circulaire. La première, émanant du Syndicat des avocats de France (SAF) et d'un ressortissant étranger, M. Gustave Essaka, visait en premier lieu la forme retenue par les ministres pour prendre leur décision. Cette première série de recours visait aussi l'atteinte aux droits de la défense.

La seconde série, émanant de la C.G.T., du Syndicat de la magistrature et du GISTI (Groupement de soutien et d'information aux travailleurs immigrés) visait un point essentiel du dossier : l'incarcération prononcée *sans l'intervention d'un juge*.

Sur cette affaire épineuse, le Conseil d'Etat, dans son arrêt du 7 juillet, s'est montré habile, puisqu'il a, certes, annulé la circulaire, mais pour la forme, et sans jamais aborder vraiment cette redoutable exception d'une incarcération administrative. Le Conseil s'est borné à observer que, « *les ministres* (de la justice et de l'intérieur) *n'étant pas investis du pouvoir réglementaire* », (qui n'appartient qu'au gouvernement dans son ensemble ou aux préfets pour les départements qu'ils contrôlent) ils n'avaient pas qualité pour élaborer ce texte de caractère général, le Conseil précisant qu'il n'était pas « *besoin d'examiner les autres moyens* (arguments) *des requêtes* » du SAF et de M. Essaka.

Ainsi, lorsqu'il en viendra à la deuxième série de recours, le Conseil pourra dire qu'il n'y a pas lieu à statuer sur une circulaire qu'il a déjà annulée. Le problème n'en demeure pas moins, *même si le Conseil d'Etat s'est habilement défaussé*.

Pourtant cette manière de se défausser n'est pas à l'abri des critiques, fussent-elles réduites au seul domaine juridique. Visant l'article 120 du code pénal, le Conseil en fait une interprétation audacieuse qui reprend et même étend l'argumentation des ministres. *Or celle-ci tient un peu de* l'acrobatie.

L'article 120 dispose que les directeurs de prison seront passibles d'une peine d'emprisonnement s'ils retiennent un futur expulsé, ou un futur extradé, dans leur établissement « *sans ordre provisoire du gouvernement* ». Les ministres avaient pensé que *a contrario*, un « *ordre du gouvernement* » permettait d'incarcérer les étrangers s'ils se trouvaient dans la situation délicate signalée plus haut. Ils avaient même — se fondant sur quoi ? — calculé que cet ordre ne pourrait avoir d'effet plus de sept jours. Ce qui était méconnaître, déjà, l'article 34 de la Constitution qui remet au seul Parlement le soin de fixer les règles concernant le régime des peines. De *plus, quoi qu'on pense de l'article* 120 et de sa portée réelle, on ne pouvait qualifier de « *provisoire* » un ordre qui autorisait (ou ordonnait) une détention de sept jours. C'est pourquoi le décret qui est en cours d'élaboration ne parle plus que du « *temps strictement nécessaire* » à la réalisation de l'expulsion.

Une fausse lacune

Il reste que le Conseil d'Etat a avalisé, sous couvert de censurer les ministres, une interprétation qui n'est pas très favorable aux libertés quotidiennes. Le Conseil n'a-t-il pas voulu aussi trop prouver ?

Dans le cours de son raisonnement, il vise l'article 28 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 « *relative à l'entrée et au séjour des étrangers en France* ». Deux remarques peuvent être faites à ce *propos. La première conduit* à observer que l'ordonnance de 1945 n'a pas plus introduit l'article 120 dans son chapitre sur l'expulsion qu'elle n'a envisagé une possible *détention* des étrangers en voie d'expulsion. (Alors qu'elle est explicitement prévue dans la loi sur l'extradition.) Seconde remarque : l'article 28 autorise le ministre de l'intérieur à ordonner qu'un étranger « *qui fait l'objet d'un arrêté d'expulsion* » soit astreint « *à résider dans les lieux qui lui sont fixés et dans lesquels il doit se présenter périodiquement aux services de police et de gendarmerie* ». C'est dire assez clairement qu'il s'agit d'une *restriction* de la liberté d'aller et venir et non pas d'une *suppression* par détention. C'est dire aussi que la situation juridique de l'étranger en voie d'expulsion était déjà *réglée* quand on a cherché à combler, avec l'article 120, une lacune juridique qui n'existe pas.

Il est en outre bien hasardeux de soutenir, comme l'a fait le Conseil d'Etat, que l'article 28 sur les assignations à résidence « *n'exclut pas le droit pour le gouvernement (1) lorsqu'il l'estime nécessaire d'ordonner à titre provisoire* (la) *détention* » de ces étrangers. C'est là un curieux exemple d'extension, sans texte irréfutable, d'une disposition répressive : extension analogique, proscrite, croyait-on, en matière pénale.

Si cette extension devait être acquise définitivement et regardée comme un principe nouveau, elle serait de nature à provoquer de réelles économies pour les *finances publiques. Désormais*, lorsque certains chefs d'Etat viendront en France, au lieu d'expédier au soleil, pour la durée du séjour officiel, les opposants résidant en France, il sera plus simple et moins coûteux de les assigner à résidence... à Fresnes, à la Santé ou à Fleury-Mérogis. *Ne sera-t-on pas dans le droit fil* du raisonnement du Conseil d'Etat que l'on a vu assimiler assignation à résidence et détention ?

Cette question ne relève ni de l'ironie ni du détail. Elle ne doit pas être jugée négligeable parce qu'elle concerne des étrangers et non pas des Français pour qui, espérons-le, les boucliers se lèveraient. On ne peut davantage accepter une détention administrative fondée sur la présomption *de faute que constitue le fait* d'être expulsé. Rien de ce qui touche aux libertés ne doit pouvoir être tenu pour un détail. Le mieux est donc d'organiser un débat public, par conséquent de saisir le Parlement. Dût-il approuver le gouvernement...

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Ce membre de phrase paraît toutefois rappeler que seul le gouvernement pourrait, cas par cas, ordonner des incarcérations admi*nistratives, sans qu'il ait la faculté* de déléguer ce pouvoir à l'un des ministres, fût-ce celui de l'intérieur.

SHOOT BRÉSILIEN

Les fidèles supporters brésiliens du club de football de la Favela do Doende, à Rio-de-Janeiro, viennent d'être arrêtés pour usage de marijuana. Chaque jour, en soirée, ils se réunissaient autour de leur minuscule terrain d'exercice. Une visite éclair des policiers locaux — étonnés d'une telle assiduité — permit de constater que tout le monde se livrait au plaisir de fumer l' « herbe » détendue.

L'un des inspecteurs eut la curiosité d'aller s'entretenir avec l'entraîneur d'une des équipes, qui ce soir-là se rencontraient. Il remarqua immédiatement que les deux ballons à ses pieds semblaient neufs. Ces derniers étaient tout simplement remplis de cigarettes de marijuana, que les supporters achetaient avant le match et à la mi-temps. — (A.F.P.)

● *La brigade de répression du banditisme* a arrêté, le 10 juillet dernier, deux trafiquants de faux billets de 100 F, MM. Roger Larboni, vingt-cinq ans, et Frédéric Allard, vingt ans. Les perquisitions au domicile de ces deux personnes ont permis de découvrir cinq cent quatre-vingt-cinq fausses coupures. MM. Larboni et Allard ont été écroués.

JUSTICE

Après la mise en liberté de M. Bourmand

LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE D'EVRY PROTESTE

La section d'Evry du Syndicat *de la magistrature proteste, dans* un communiqué, contre la mise en liberté de M. Robert Bourmand, qui, le 5 juillet dernier, a grièvement blessé un cambrioleur qui s'enfuyait, en lui tirant deux balles dans le dos (*le Monde* des 11 et 12 juillet). Atteint à la colonne vertébrale, celui-ci, M. Michel Barth, est désormais paraplégique.

Selon le Syndicat, M. Bourmand « *a été présenté au juge d'instruction de service et écroué sous l'inculpation de coups et blessures volontaires. Sur ordre exprès de M. Sadon, procureur général de Paris, il a été fait appel de cette décision, le dossier lui étant transmis, le jour même, pour être soumis dès le lendemain à la chambre d'accusation qui ordonnait la mise en liberté immédiate de cet inculpé. La nature du dossier n'est évidemment pas étrangère à cette décision précipitée. En faisant appel de l'ordonnance du juge, le procureur général s'est rallié aux tenants de l'autodéfense, en contradiction flagrante avec les déclarations publiques du garde des sceaux sur ce problème. La section d'Evry du Syndicat de la magistrature s'inquiète de voir de hauts magistrats cautionner ainsi des faits graves qui s'apparentent à la « loi de Lynch » et au « permis de chasser les cambrioleurs » et donnent la priorité à la protection des biens sur celle de la vie humaine* ».

M. Peyrefitte reporte à la rentrée la présentation de l'avant-projet de réforme du code pénal

Le garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte, avait fixé au lundi 17 juillet à 18 heures, la réunion de presse au cours de laquelle il souhaitait présenter « *l'avant-projet de réforme des dispositions générales du code pénal* » que la commission de révision du code lui avait remis, dans sa forme définitive, le 2 juin dernier, et *dont la Lettre de la chancellerie* en date du 1er juillet publiait un résumé (*le Monde* du 7 juillet). La plupart des dispositions étaient déjà connues depuis que la commission de *révision — réunie* depuis février 1975 — avait remis, au mois de juillet 1976 la première partie de ses travaux (*le Monde* du 28 juillet 1976).

« *Pour des raisons techniques* », disait-on à la chancellerie, il avait été décidé une première fois de reporter cette réunion au jeudi 20 juillet. Les fiches, les dossiers à remettre à la presse « *n'étaient pas tout à fait prêts* », « *pouvaient être améliorés* ».

Mardi 18 juillet, le ministre de la justice a une nouvelle fois décommandé sa conférence de presse pour la « *reporter à la rentrée* ». On semble avoir soudain découvert à la chancellerie qu' « *on avait beaucoup tardé* », « *que le 20 juillet c'était bien tard, d'autant que le code pénal est une chose ardue, difficile à présenter au public alors qu'il est en vacances* ».

Ces annulations successives ne manqueront pas de susciter un certain *étonnement. Serait-ce une* nouvelle manifestation de ce que nombre de présidents d'associations d'avocats commencent d'appeler l' « *ère du secret* », caractérisée, entre autres, par l'existence de commissions de réformes dont les travaux ne sont pas rendus publics, et dont on ignore parfois même la composition ?

Le garde des sceaux, sachant que l'avant-projet de réforme du code pénal a suscité déjà de nombreuses critiques, s'est-il senti peu désireux d'y répondre maintenant ?

Jo. S.

« ERRATUM... »

Même les publications officielles se trompent... Le n° 24 de la Lettre de la Chancellerie, *bimensuel du ministère de la justice, en date du 15 juillet, annonçait :* « En dix ans, les cours d'assises ont prononcé contradictoirement trente-huit condamnations à la peine de mort qui ont toutes fait l'objet d'un pourvoi devant la chambre criminelle de la cour de cassation. » (Le Monde *du 14 juillet.*) *Toutes, sauf une. L'erreur figurait également dans le tableau de statistiques que* la Lettre de la Chancellerie *ajoutait au texte.*

Claude Buffet, condamné à mort par la cour d'assises de l'Aube le 29 juin 1972 pour la prise en otages et l'assassinat d'une infirmière et d'un surveillant de la centrale de Clairvaux (le Monde *du 1er juillet 1972), n'a pas formé de pourvoi en cassation, comme nous l'a confirmé l'un de ses défenseurs, Me Thierry Lévy. « C'est très bien » avait dit Claude Buffet en s'entendant condamner à la peine capitale avec Roger Bontems. Ce dernier, qui s'était pourvu en cassation, a vu son pourvoi rejeté le 12 octobre 1972* (le Monde *du 14 octobre). Le président de la République, Georges Pompidou, n'ayant pas fait usage de son droit de grâce — Claude Buffet lui avait écrit qu'il ne souhaitait pas cette grâce, — Roger Bontems et Claude Buffet ont été exécutés le 28 novembre 1972.*

Faits et jugements

Palais de la Méditerranée : l'occupation continue.

Ayant estimé insuffisantes les garanties de la municipalité sur l'avenir du Palais de la Méditerranée à Nice, les employés de l'établissement, réunis en *assemblée générale* mardi 18 juillet, ont décidé de continuer d'occuper les locaux.

Les syndicats C.G.T. et F.O. réclament un programme détaillé de l'opération d'acquisition de l'établissement que se propose de réaliser la ville de Nice. — *(Corresp.)*

● *Une jeune prostituée britannique*, qui avait refusé de rendre à un couple un enfant conçu par elle « sur commande », a obtenu en appel, mardi 18 juillet, l'annulation de la décision de justice qui accordait au « père » un droit de visite de deux heures hebdomadaires. Un tribunal avait déjà autorisé la jeune mère, voilà un mois, à garder cet enfant, aujourd'hui âgé de treize mois fruit d'un « contrat » qui avait choqué plus d'un Britannique. — *(A.F.P.)*

Le prix de la notoriété : 800 000 francs.

Le tribunal administratif de Grenoble avait, le 21 décembre, reconnu au docteur Paul Couturier, chirurgien dentiste à Aix-les-Bains, « *le droit à la notoriété* » qui lui avait été refusé jusqu'alors. Ce droit permet de dépasser les tarifs pour les actes médicaux accomplis. Le même tribunal devait cette fois statuer sur le préjudice subi entre le 1er janvier 1961 et le 2 décembre 1974 par le chirurgien dentiste, *qui n'avait pu dépasser* les tarifs autorisés par le ministère de la santé. Le docteur Paul Couturier réclamait à l'Etat 3 198 986 francs (925 000 francs de manque à gagner et 1 480 000 francs de dommages et intérêts majorés des intérêts).

Le tribunal a estimé à 20 % *le taux de dépassement d'honoraires* dont a été privé le docteur Couturier, soit une somme de 800 000 francs. Il recevra, d'autre part, 150 000 francs de dommages et intérêts à compter du 9 février 1975. — *(Corresp.)*

● *Suicide en prison*. — Un détenu de la maison d'arrêt de Nancy, M. René Collin, vingt-sept ans, est mort, mardi 18 juillet dans la soirée, des blessures qu'il s'était faites le 8 juillet dernier. *En détention préventive pour* avoir frappé des clients dans un dancing, au mois de mars, M. Collin s'était mortellement blessé avec un couteau en apprenant que son épouse entendait divorcer.

ÉDUCATION

L'Université par la radio

L'enseignement par radio pourrait permettre de diminuer les effectifs des étudiants en droit dans les universités parisiennes, mais l'administration s'y oppose. *Le Centre audiovisuel des universités de Paris* (1) (CAV) diffuse, pendant l'année universitaire, chaque soir, de 19 h. à 20 h. (sur 347 mètres ondes moyennes), des émissions qui couvrent les matières des deux premières années de licence.

Celles-ci sont destinées aux *étudiants* désireux d'entreprendre des études juridiques et qui ne peuvent assister aux cours. Les travaux dirigés, obligatoires pour se présenter aux examens, sont également assurés par le centre. Ils sont complétés par l'envoi de documentation aux étudiants et par des conférences de méthode — facultatives.

Chaque étudiant est suivi personnellement par un assistant du centre, « tuteur » des études. Un communiqué, publié par le CAV, *précise que « les études juridiques par radiodiffusion, cassettes et correspondance, constituent une formule moderne au service de la démocratisation des études »*.

Chaque année, environ huit cent cinquante étudiants suivent les enseignements du CAV. Ces effectifs sont bien faibles, comparés à la demande potentielle dans la région parisienne. C'est que, *pour pouvoir suivre ces enseignements*, il faut au préalable être inscrit dans une université parisienne. C'est-à-dire avoir franchi le parcours d'obstacles qui consiste à trouver l'université la plus commode, le lieu des inscriptions, s'y présenter aux heures ouvrables avec les documents adéquats, veiller à ne pas laisser passer les dates de clôture des inscriptions, faire la queue, etc.

Une fois inscrit, le candidat doit se présenter au secrétariat du centre audiovisuel pour s'y *faire* remettre des documents. Celui-ci est ouvert tous les jours... aux heures de bureau et fermé le samedi. Cette procédure, peu adaptée à des personnes qui travaillent, est très lourde. Elle s'explique, répond-on au centre, par le fait que le CAV est un service commun des universités de Paris, I, II, V, X, XI, XII et XIII, et qu'il n'est pas habilité, en tant que tel, à accepter les inscriptions. Cela permet, en outre, à chaque université de *faire figurer* les étudiants du CAV dans ses effectifs — bien que ceux-ci n'assistent à aucun cours — et de percevoir la quote-part des droits d'inscription.

Ces objections juridiques empêchent le centre de recevoir directement les inscriptions, et de remplir convenablement sa mission de service public, comme en témoigne la stagnation de ses effectifs. N'est-il donc aucun juriste, parmi les professeurs de droit des sept « universités-mères » du CAV, pour trouver une formule qui préserve à la fois les intérêts des usagers, et ceux des universités ?

JEAN-MICHEL CROISSANDEAU.

(1) 12, place du Panthéon, Paris-5e. Tél. : 329-21-40, postes 328 et 521.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● **GEOGRAPHIE**

Mmes et MM. Yves-Marc André (2e) ; Attal (29e ex aequo) ; Aventur (45e ex aequo) ; Bervas (27e) ; Beuchot (36e ex aequo) ; Bouchet (32e ex aequo) ; Brévard (52e ex aequo) ; Bry (26e) ; Caudron de Coquereaumont (14e) ; Christine Charlot (29e ex aequo) ; Gérard Chauvin (3e ex aequo) ; Chesnel (18e) ; Cottonec (10e) ; D'Harcourt (32e ex aequo) ; Degrave (19e) ; Derrien (40e ex aequo) ; Douillard (6e) ; Albert Durand (45e ex aequo) ; Evin (17e) ; Jean-Luc Faure (21e) ; Fouard (24e ex aequo) ; Gaillouste (48e ex aequo) ; Garniron (13e) ; Heloir (31e) ; Laissus (11e) ; Lataste (20e) ; Le Bras (45e ex aequo) ; Louveaux (22e ex aequo) ; Lugadet (52e ex aequo) ; François Merceron (32e ex aequo) ; Monique Moreau (7e) ; Meyroneinc (40e ex aequo) ; Navarro (12e) ; Pailleret (15e) ; Paul-Louis Pannier (43e ex aequo) ; Didier Paris (3e ex aequo) ; Jean-Paul Peron (43e ex aequo) ; Patrick Picquet (39e ex aequo) ; Plichon (35e) ; Rabottin (16e) ; Ravail (48e ex aequo) ; Reineri (22e ex aequo) ; Colette Renard (38e) ; Retaillé (24e ex aequo) ; Rieucau (28e) ; Vincent Richard (1er) ; Rouquet (42e) ; Saucerotte (5e) ; Sevin (9e) ; Simonin (48e ex aequo) ; Tallet (48e ex aequo) ; Thiron (36e) ; Woessner (8e).

Liste supplémentaire : Variat (54e).

● **POLONAIS**

Mme Dousset Malgorzata.

● **SCIENCES SOCIALES**

Mmes et MM. Boldin (3e), Chambrier (17e), Chapoulie (2e), Clerc (7e), Crozet (12e ex aequo), Debrabant (24e ex a.), Delas (24e ex a.), Drevon-Mollard (21e ex a.), Duharcourt (30e), Dussuet (8e), François Duvergé (18e ex a.), Empis (28e ex a.), Guillopé (16e), Hessel (18e ex a.), Jammes (12e ex a.), Le Diberder (5e ex a.), Merchier (28e ex a.), Montigny (18e ex a.), Mur (10e ex a.), Orio (21e ex a.), Mur (10e ex a.), (10e ex a.), Hubert Pérès (5e ex a.), Jérôme Perron (27e), Raby (12e ex a.), Rativet (23e), Reveyrand (4e), Claude Sage (15e), Simonnet (9e), Vantillard (26e), Zinsou Derlin (1er).

INONDATIONS ET ACCIDENTS DE MONTAGNE

Des pluies d'orage très violentes se sont abattues, mardi 18 juillet dans l'après-midi, sur la région de Meaux (Seine-et-Marne). Notre correspondant *nous signale* que plusieurs villages ont été envahis par des torrents de boue, particulièrement à Saint-Fiacre, où cinquante pavillons ont été inondés, et Saint-Jean-les-deux-Jumeaux, où la nationale 3 a été coupée sur un kilomètre. Les communes de Trilport, Fublaines, Nanteuil, Montceaux-les-Meaux, Saacy, etc., ont également été touchées. Les pompiers de toute la région ont combattu pendant plusieurs heures ces inondations qui — sans faire de victime — ont provoqué des dégâts importants, notamment dans une centaine de pavillons.

A Grenoble (Isère), une cordée faisant des signaux de détresse dans le massif des Ecrins (altitude 3 700 mètres), a été repérée par l'hélicoptère de la protection civile, mardi 18 juillet. L'opération de secours qui avait été reportée à ce mercredi matin en raison des conditions météorologiques et des difficultés à atteindre *les alpinistes a permis de repérer* dans le massif du Pelvoux une autre cordée en difficulté composée de deux hommes, dont l'un serait mort.

Dans le Doubs, un *jeune homme* de dix-sept ans s'est tué, mardi 18 juillet, en tombant dans un ravin de 360 mètres de profondeur.

FAITS DIVERS

La catastrophe de Los Alfaques

Une première liste des victimes françaises est publiée

La mission française à Tortosa, dirigée par le docteur Alain Haertig, *médecin légiste*, a *diffusé* le 18 juillet une première liste de ressortissants français victimes de la catastrophe de Los Alfaques. Cette liste comporte les noms des quarante-trois morts, dix-sept disparus (victimes non identifiées) et trente-sept blessés hospitalisés en France, dont dix-huit brûlés à plus de 70 %.

Il y avait environ sept cents campeurs sur les lieux du drame, parmi lesquels trois cent trente-cinq Français. Les familles sans *nouvelles sont invitées à s'adresser* à l'Institut de médecine légale, 2, place Mazas, Paris-12e. Enfin, c'est à partir de jeudi 20 juillet que les morts identifiés seront transportés par avion militaire à l'endroit le plus proche de leur domicile.

Selon le quotidien *El Correro catalan* de Barcelone, c'est une charge excessive du camion de *gaz propylène qui a provoqué* l'explosion. Une fissure dans la citerne, selon ce journal, aurait laissé s'échapper une partie du propylène qui s'est gazéifié et a explosé. Cette première explosion aurait entraîné ensuite celle de la citerne proprement dite.

De son côté, le Centre national de prévention et de protection (1) indique, en conclusion d'une analyse sur les causes de la catastrophe, « *qu'un tel accident pourrait se produire en France si les circonstances étaient les mêmes. Cependant les dispositions réglementaires sont (en France) plus développées que dans de nombreux autres pays et les contrôles plus fréquents. Cela permet de diminuer la probabilité de tels accidents* ».

(1) 5, rue d'Anjou, 75002 Paris. Tél. : 261-57-61.

CINQ CENTS PERSONNES PORTÉES DISPARUES A LA SUITE DE LA RUPTURE D'UN BARRAGE AU NÉPAL

New-Delhi (A.F.P.). — Environ cinq cents personnes sont portées disparues au Népal, près de la frontière indienne, à la suite de la rupture d'un barrage sur le fleuve Bhakera, survenue le 16 juillet, a annoncé mardi l'agence de presse indienne P.T.I. Seuls cinq corps avaient été alors retrouvés par les équipes de secours. Selon les autorités népalaises, environ 2 000 têtes de bétail ont été emportées par les eaux et 4 000 maisons détruites. Une vingtaine de villages (soit une population estimée à cinquante mille personnes) ont été submergés par le fleuve.

JEUNESSE

LES NOUVEAUX « ROUTARDS » DE L'INDE

II. — Trafic et « défonce » à Bombay

De notre envoyé spécial PHILIPPE BOGGIO

Les jeunes Français sont de plus en plus nombreux à prendre la « route de l'Inde ». Moins enthousiastes que leurs aînés, les hippies des années 60, ils subissent leur voyage plutôt qu'ils ne le vivent (« le Monde » du 19 juillet). Il arrive, comme à Bombay, que certains « routards » passent d'une situation de marginalité désenchantée à un univers d'escroqueries et de petites combines.

Bombay. — Les « *freaks* » sont étranges. Ils ont choisi de vivre dans le quartier « occidental », au cœur du modèle en réduction de la société qu'ils refusent. Les Français habitent une rue tracée par les Anglais, aux maisons d'apparence bourgeoise, à deux pas de l'orgueilleux symbole colonial, le palace Taj Mahal. Les touristes se succèdent toute l'année dans cet hôtel luxueux qui regarde la mer, et fait pendant, de l'autre côté d'une vaste esplanade, à la « Porte de l'Inde », monument qui rappelle l'Arc de triomphe.

Cependant, les jeunes se font discrets. La grande migration saisonnière est presque achevée. Des milliers de garçons et de filles ont fui devant la mousson, remontant lentement vers les terres plus hospitalières du Cachemire et du Népal. Pour échapper à la pluie et à l'humidité suffocante du Sud, ils ont entrepris un voyage qui représente la distance de Madrid à Amsterdam. Ils feront le chemin inverse avec le retour des beaux jours, à la fin de l'automne. Certains s'arrêteront à Bombay, mais la plupart n'y feront qu'une étape, avant de gagner leur vert paradis, la luxuriante enclave de Goa.

Ils n'ont laissé derrière eux que leurs propres marginaux : les malades, qui doivent attendre l'argent d'un retour devenu nécessaire, les « *funkies* », qui ne se sont pas sentis capables de « décrocher » le temps du voyage et de se contenter, quinze jours durant, du seul soutien de l'opium. Parmi eux, certains en sont à deux grammes et demi d'héroïne par jour. Bombay est peut-être leur ultime étape : ils y vivent comme une bête traquée dans son trou.

Le Rex-Hôtel, qui offre des chambres tristes à 5 roupies la nuit, abrite d'autres ombres, plus fuyantes encore, mais à l'aise dans une quasi-clandestinité : deux ou trois dizaines de jeunes escrocs ont suffi à donner aux Français la plus mauvaise réputation de la « route » asiatique. Leur influence s'étend sur tous les drogués, les naufragés « en manque » qui sont prêts à se procurer l'argent de leur dose quotidienne par n'importe quel moyen. Ce « milieu » issu de la marginalité s'est épanoui sans difficulté, parallèlement à la corruption indienne. Il coordonne de multiples activités. Tel garçon, originaire de Toulon, revend des passeports français achetés jusqu'à 700 francs à des « routards » désargentés. « *Je suis sûr qu'on trouve au Rex les tampons officiels de toutes nos préfectures* », affirme un diplomate français.

La mauvaise réputation des Français

De nombreux jeunes se sont habitués à voler l'argent nécessaire à la poursuite de leur route indienne ou à tenter de se faire rembourser des chèques de voyage prétendument volés, mais qu'ils n'ont jamais détenus. Certains « *freaks* », habitués de la fontaine Saint-Michel, à Paris, ne font, il est vrai pas autre chose. Le « *business* » français de Bombay est d'un tout autre niveau : la presse indienne a relaté le vol récent de 500 000 dollars américains en chèques de voyage. Le CID (Criminal Investigation Department), la police de Bombay, estime que les auteurs de ce joli fric-frac sont des Français et des Italiens.

Il y a plus grave : Bombay s'apprête à devenir la nouvelle plaque tournante du trafic de drogue vers l'Europe, à mesure que la police thaïlandaise — et les Américains — accentuent leur pression sur la pègre de Bangkok. N'importe quel jeune pressé de rentrer peut se voir offrir sur l'heure un billet d'avion et 1 000 dollars pour transporter — généralement par voie rectale — de la drogue vers Paris, Londres ou Amsterdam. Les patrons de cette nouvelle « Indian connection » sont d'anciens « routards » français reconvertis.

Ce noyau a modifié l'état d'esprit de la communauté de la « route » à Bombay et à Goa. Son existence jette un discrédit sur la présence de centaines de jeunes dans la ville. Sans doute beaucoup sont-ils prédisposés à verser dans l'illégalité. « *L'Inde comprend de plus en plus de petites frappes sans curiosité particulière pour leur propre voyage* », note un « routard » habitué de l'Asie. Moins bardée d'idéal que ses aînés, la nouvelle génération de voyageurs est souvent passive, résignée à une lente clochardisation. Il est curieux de constater avec quelle facilité de nombreux Français venus en Inde ces dernières années choisissent les vols et les basses combines comme moyens d'existence. Dès qu'un larcin est signalé dans une communauté, les Français sont soupçonnés. Rarement à tort. Lassés des vols répétés, des Anglais avaient constitué, l'an dernier, une milice à Goa.

Les fanatiques du voyage en Inde assurent qu'on trouve désormais dans le sous-continent une majorité de « *freaks cons* », mélange de jeunes adultes passifs et de voyous, sortes de « *hippies dégénérés* ». Quelque chose pourrit lentement au royaume des « routards ». « *Ici, même le L.S.D. n'a plus d'esprit* », dit Jean, Alsacien de vingt-trois ans, qui part pour l'Afrique, trop écœuré pour rester un mois de plus.

Le système n'agit pas comme une gangrène sur tous les arrivants. Mais n'importe qui peut en devenir la victime, par faiblesse ou obligation. Catherine, morphinomane de vingt-quatre ans, avait déjà l'habitude de la chute. Elle voyage depuis plusieurs années et avait purgé une peine d'un an et demi dans une prison suisse pour traifc de drogue. Par besoin d'argent, elle retrouve le « business » à Bombay. Elle est arrêtée alors qu'elle tente de changer pour 5 000 dollars de chèques de voyage volés.

Dans la prison des femmes

Catherine se retrouve à la prison des femmes, dans une cellule minuscule, sans couchette ni couverture, avec quinze compagnes indiennes qui ne cessent de se battre. On lui laisse les menottes pendant trois jours. La nuit, les rats viennent visiter la cellule, et les cafards y tiennent une permanence.

Catherine entame une grève de la faim, puis tente de se suicider. Son syndrome de manque ne la quitte plus. Que serait-elle devenue sans l'intervention des diplomates français du consulat général ? Après plusieurs jours de démarches, M. Christian Gay, jeune médecin coopérant du poste, obtient un droit de visite quotidien.

L'épreuve se poursuit au tribunal. La salle est immense et bondée. Des prostituées arrêtées durant la nuit, les prévenus, les familles, s'entassent, assis par terre. Catherine n'entendra ni le juge ni son avocat — ils parlent pourtant en anglais — à cause du vacarme. De toute façon, les deux hommes ont peu de choses à se dire. L'explication se résume à quelques gestes : le juge cherche à augmenter le prix de la caution, tandis que le défenseur s'efforce de le faire baisser. Une bonne diminution lui permettra d'accroître d'autant sa commission. Durant la transaction, M. Gaël Pervilhiac, jeune diplomate coopérant français, se tient près de l'avocat pour lui rappeler éventuellement le code de sa profession...

Catherine est finalement libérée contre une caution de 5 000 roupies (environ 3 000 francs), mais le tribunal lui ordonne de se représenter huit jours plus tard pour prendre connaissance de sa peine.

Trois jours plus tard, M. Gaël Pervilhiac rencontrera Catherine dans un bar fréquenté, en compagnie d'un jeune Italien également recherché par les inspecteurs du CID. Elle s'est simplement teint les cheveux. Dans un sourire, l'Italien s'adresse au jeune diplomate : « *Tu ne nous a pas vus, hein ?* »

Tous les jeunes séjournant à Bombay ou à Goa ne vivent pas la même histoire sordide. Mais une majorité est en situation de risque permanent : huit « routards » sur dix consomment des drogues. Beaucoup viennent en Inde parce que la répression de l'usager est presque nulle et que la police ferme les yeux sur beaucoup de petits trafics. « *Environ 10 % des jeunes qui viennent nous voir au consulat n'y touchent jamais,* note le docteur Christian Gay, *20 % sont accrochés aux drogues dures. Tous les autres fument, au moins occasionnellement, du haschisch ou, plus irrégulièrement encore, du L.S.D.* » Jacques, qui vient d'acheter sa provision de graines de datura (« *la drogue du diable* »), une plante hallucinogène aux effets voisins de ceux du L.S.D., dans une ruelle bordant la gare de Victoria Station, explique l'intérêt de Bombay : « *En France, avant de me défoncer, j'avais peur des flics, j'étais angoissé avant d'aller rencontrer mon dealer dans la rue.* » Ici, il montre sans crainte le contenu de son petit paquet. Jacques reconnaît qu'il trafique un peu. « *A petite échelle,* dit-il. *Pour les copains de Goa que j'approvisionne. En cette saison, je ne m'occupe que de ma consommation personnelle.* » Il vit avec Isabelle, jeune Suissesse, de dix-neuf ans. « *Nous avons vécu à Genève pendant trois mois avant de venir. C'était « déplanant » cette ambiance du lac Léman. Et puis, nous n'avions plus de fric pour acheter nos trip.* »

Les drogues ne coûtent rien ou presque, si l'on compare avec les prix pratiqués en Europe. Une pilule de L.S.D. s'achète de 25 à 35 roupies (soit de 10 à 20 F environ), le gramme de morphine, de 25 à 40 F. L'opium est même moins cher que le haschisch : de 12 à 22 F les 10 grammes pour le premier, contre une moyenne de 25 F les 10 grammes pour le second. L'héroïne est vendue à des prix défiant toute concurrence : entre 200 et 400 F le gramme. L'achat de cette drogue demeure cependant aléatoire pour les toxicomanes qui s'en injectent une forte quantité. Aussi sont-ils obligés, en Inde comme en France, de trouver des « combines ».

L'an prochain à Lima

Pour se procurer de l'argent, une dizaine de Françaises se prostituent aux abords du Taj Mahal. Les riches Arabes des émirats du golfe Persique qui séjournent à Bombay sont enchantés de ce commerce de charme, dans une ville où sévit la prohibition et où la prostitution clandestine est misérable. Certains de ces touristes sont prêts à payer 500 dollars pour une heure passée en compagnie d'une Européenne dans une chambre sordide du Rex Hôtel. Avec cette somme, une fille peut approvisionner en héroïne une petite communauté durant plusieurs jours.

Cette présence de la drogue dans la colonie de plus en plus nombreux des Français a radicalement modifié la vie du consulat. « *Désormais, le personnage le plus important du poste est le médecin* », explique M. Jean Gory, consul général de France à Bombay. Devant le nombre croissant de rapatriements sanitaires qu'effectuait le consulat, le ministère des affaires étrangères a décidé, en 1972, d'envoyer sur place un médecin coopérant. Depuis, deux autres postes ont été ouverts, à New-Delhi et à Katmandou.

Depuis plusieurs semaines, les « routards » de cette partie de l'Inde parlent de la fête du Soleil, qui a lieu chaque année au pied de la montagne Machu-Pichu au Pérou. Il est question d'en faire, à la fin du printemps prochain, la fête de la cocaïne. Des jeunes Américains viennent d'achever la construction du voilier qui doit les mener de l'autre côté de l'Océan. Sur la plage d'Anjura, à Goa, les derniers occupants présents ont organisé une longue nuit de « défonce » et de musique avant que le bateau prenne la mer au petit matin. Tous ont juré de se donner rendez-vous au Pérou. « *Notre gouvernement ferait bien d'envisager le renforcement de notre poste à Lima* », estime M. Gaël Pervilhiac.

Prochain article :

LES BIENHEUREUX DE SWAYAMBU

Extase à Bénarès

Bénarès. — Stephan ouvre les yeux. Le Gange est toujours à sa place. Le fleuve de boue s'étend maintenant jusqu'à la brume du soir, près de l'autre rive. Le paysage se déchire : la plaine d'eau s'enfonce dans les entrailles de la terre, fendue jusqu'aux montagnes himalayennes. A moins que ce ne soient la terre ferme, les escaliers, le labyrinthe de constructions, de reposoirs et de maisons qui basculent dans cette mer noire... Le soleil a presque disparu dans le flou de l'horizon. Pourtant Stéphan le voit toujours, point fixe couleur de sang.

Ce jeune Allemand de vingt-quatre ans fait « le meilleur trip du monde ». *Il est à Bénarès depuis deux mois,* « entouré d'acide et de religion ». *Il a enfin trouvé le choc émotionnel capable de l'entraîner, lui l'Occidental,* « sur les sommets d'où surgit la lumière ». *Chaque jour, il refait le même pèlerinage : il quitte son hôtel minuscule, dans le quartier musulman, après avoir absorbé une pilule de L.S.D. Puis, il gagne lentement* « la rive de la purification », *à travers un décor fellinien qui accélère l'effet du produit hallucinogène : ruelles étroites, escaliers, taches de sang sur les murs, temples accrochés aux maisons, « sadhous » qui mendient leur nourriture, pèlerins qui dorment à même le sol, infirmes qui semblent surgir d'un trou noir. Stephan passe devant Ganesh, le dieu à tête d'éléphant, s'écarte au passage des vaches sacrées sur le poil desquelles des mains de fidèles ont étalé la teinture rouge de la dévotion.*

Sur le fleuve, il s'installe contre le dôme d'un temple minuscule, à 10 mètres d'un « ghats » funéraire. Par un simple mouvement de la tête, il peut voir le soleil se coucher sur le Gange et les cérémonies de crémation. Les officiants, les pèlerins, les familles, orchestrent ce spectacle macabre et grandiose destiné aux défunts qui attendent leur dernier tour, enveloppés dans des linceuls. Aucun vivant ne paraît gêné par ce « hippie » immobile, assis dans la position du lotus.

« Le sens de l'acide »

Stephan referme les yeux. « C'est too much », *répète-t-il, exprimant la trop grande intensité de l'instant. La fumée noire s'échappe du bûcher, entoure le jeune Allemand. Le feu plie les membres des cadavres, rôtit les cheveux.* « Mon père est mort », *dit Stephan. Pendant deux heures que durera son « trip », il prononcera cette phrase à chaque fois que les brahmines poseront un nouveau cadavre sur le bûcher.* « C'est fantastique, *ajoute-t-il, un peu plus tard,* cette communication que j'ai avec tous ces types morts. Je souffre dans ma chair et, en même temps, je leur prends leurs connaissances, leur sagesse. C'est pour cela que je me place sur le passage de la fumée. »

Stephan est un drogué mystique. L'un des rares que l'on trouve encore sur les bords du Gange. Les jeunes viennent toujours nombreux à Bénarès, mais c'est surtout parce que la ville sacrée est un lieu touristique et qu'elle est placée sur le chemin de Katmandou. Nulle part ailleurs, Stephan n'avait trouvé ainsi le « sens de l'acide ». *Il avait cherché cette communication étrange entre la drogue et l'au-delà, au Maroc, en Italie, en Grèce, à Kaboul. Ses meilleurs « trips », il les avait faits dans les Cyclades, en contemplant la mer au lever du soleil.* « Quelque chose passait, *dit-il,* mais ce n'était pas encore le grand message. » *A chaque fois, le L.S.D. prolongeait des images fortes, donnant une auréole de sacré à des paysages simplement beaux.* « Je restais moi-même, ma défonce n'était pas entière. » *A Bénarès, Stephan a franchi une nouvelle étape.* « Je suis plus près de mon Dieu et de mon être profond. Quelque chose me commande de ne plus bouger. Je sais que je ne redescendrai plus », *explique-t-il, longtemps après que les bûchers des « ghats » se sont éteints et alors qu'il quitte pour quelques heures les berges du fleuve.* — Ph. Bg.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE			
180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET

Naissances

— Marie-Françoise et Pierre-Albert LEVAILLANT ont la joie d'annoncer la naissance de
Charles-Henri.
Paris, 14 juillet 1978.

Mariages

— Le docteur et Mme Louis SERFATY,
Les docteurs Alain et Yvette MICHELIER,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Brigitte et Jean-François,
qui sera célébré le 22 juillet 1978, à 16 heures, en l'église Saint-Nicolas de Lamorlaye (Oise).
41, 6e avenue, 60260 Lamorlaye.
Villa Mirko,
La Colle-du-Turc, 83360 Grimaud.

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Mlle Gilda MURZEAU,
fille de M. et Mme René Murzeau,
avec
M. Jean-Michel DEBRAT,
fils de M. et Mme Jean Debrat,
célébré à Paris, le 15 juillet 1978.

Décès

— Mme Edmond Aubert a la douleur de faire part du décès de
M. Edmond AUBERT,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
survenu le 30 juin 1978.
Les obsèques ont eu lieu le 11 juillet dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
130, boulevard Pereire, 75017 Paris.

— Mme Louis Cathala,
Mme E.-B. Rouch,
M. et Mme Philippe Cathala,
M. et Mme Daniel Leblond,
son épouse, sa belle-mère, ses enfants et familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis CATHALA,
officier de la Légion d'honneur,
ingénieur en chef
du génie maritime,
inspecteur général
du Crédit national,
survenu à Neuilly-sur-Seine, le 15 juillet 1978, à l'âge de soixante-trois ans.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église Saint-Pierre de Neuilly.
96 bis, rue de Longchamp,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Nous apprenons la mort de
M. Robert COUTANT,
ancien député.
[Né le 14 janvier 1908 à Ivry-sur-Seine, dessinateur industriel, Robert Coutant, membre du parti socialiste S.F.I.O., est devenu député du Nord à la deuxième Assemblée nationale constituante. Il a été élu pour la première fois à l'Assemblée nationale en novembre 1946 et a siégé au Palais-Bourbon jusqu'en 1958. Il était devenu chef de l'agence de Valenciennes du quotidien « Nord-Matin ».]

— M. et Mme Yves Delamotte,
Jean-François, Béatrice et Daphné,
M. et Mme Jean-Paul Delamotte
et Anne Guibourg,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marie Bonhomme,
ont la douleur d'annoncer la mort soudaine, survenue à Paris le 10 juillet 1978, dans sa quatre-vingt-troisième année, de
M. François DELAMOTTE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité le 13 juillet 1978 en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, à Passy.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Passy.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

On rappelle le souvenir de
Mme François DELAMOTTE,
née Yvonne Guibourg,
épouse du défunt, décédée le 2 janvier 1978, aux personnes qui les ont tous deux connus et aimés.
5, rue Vital, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Henri-Edmond DURKHEIM,
chevalier de la Légion d'honneur,
conseiller honoraire
à la cour d'appel de Paris,
survenu dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, le 13 juillet 1978, au Home Varaville (14).
De la part de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 10 juillet à Cap-Martin, de
M. Jules NATAF,
industriel à Tunis.
Les obsèques ont eu lieu le 18 juillet dans la plus stricte intimité au cimetière de Bagneux.
De la part de son épouse, ses enfants, petits-enfants, parents et alliés.
30, rue Labrouste, 75015 Paris.

— Les familles Sauvaget, Pouessel, Chapou, ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Danièle-Marguerite SAUVAGET,
leur sœur et tante, survenu à son domicile à Paris, le mercredi 12 juillet 1978.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Champigny-sur-Marne, rue du Cimetière, le jeudi 10 juillet, à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, rue Gustave-Courbet,
94500 Champigny-sur-Marne.

— M. et Mme Bénédict White font part du décès de
M. Francis L.-Y. WHITE
survenu le 11 juillet 1978.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 21 juillet, à 9 h. 30, en l'église de Saulx-les-Chartreux (Essonne).
9, rue Mallet-Stevens, Paris (16e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— M. et Mme Jean Oger,
M. et Mme Yves Houdon,
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Roland HOUDON,
prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Messes anniversaires

— In *memoriam.*
Une messe anniversaire sera célébrée le lundi 24 juillet 1978, à 19 heures, à l'église Saint-Paul-Saint-Louis (4e), à la mémoire de
M. Jean SALUSSE,
décédé tragiquement le 23 juillet 1977.
Que tous ceux qui ont connu et aimé Jean Salusse veuillent par leur présence ou par leur pensée s'associer à ce témoignage du souvenir.

Communications diverses

— Dans la promotion du 14 juillet et sur le contingent du ministère de l'intérieur, on relève notamment le nom de M. Jean Bancal, inspecteur général honoraire de l'administration au ministère de l'intérieur, ancien magistrat, promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.
Lieutenant-colonel de réserve honoraire, diplômé d'état-major, commandeur de l'ordre du Mérite militaire, titulaire de la médaille d'Algérie, M. Bancal était chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire depuis 1957.

Visites et conférences

JEUDI 20 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., entrée de la cour Carrée, face à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, Mme Colin : « Histoire du palais du Louvre ».
15 h., 47, boulevard de l'Hôpital, Mme Bouquet des Chaux : « La Salpêtrière ».
15 h., entrée de l'église, Mme Garnier-Ahlberg : « Au Marais ».
15 h., statue d'Henri IV, sur le Pont-Neuf, Mme Legregeois : « Du Pont-Neuf aux Tuileries ».
21 h. 30, 6, place des Vosges, Mme Legregeois : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques)
15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).
CONFERENCE. — 20 h. 30, 147, avenue de Malakoff : « L'Egypte millénaire » (Nouvelle Acropole).

CARNET

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Samuel Beckett et Jean-Claude Fall à Avignon

Jouer pour ceux qui tombent

LES journaux, lus dans les salles à manger d'Avignon et jusque dans les files d'attente devant les guichets des théâtres, lus aussi par les acteurs, dans leurs loges, avant la représentation, projettent Avignon, la conscience des gens qui sont là, *au cœur de ces villes, éloignées,* où, cette semaine, a lieu l'action, où « la pièce se joue ».

Sans aller plus loin, à côté de *Lyon, nous* apprennent les journaux, un homme qui a acquis un carré de terre, à la campagne, en pleine nature, pour bâtir une petite maison, *se met à creuser* pour poser les fondations, et à 5 mètres du sol — distance légale, nous dit-on — il tombe sur un gros tuyau, personne ne l'avait prévenu, qui est une conduite, justement, de propylène.

Le théâtre, objet du Festival, où trouve-t-il sa place, pendant que tout cela se fait, pendant que tout cela requiert l'esprit des spectateurs comme celui des comédiens ?

Incité par des journaux à se rendre dans les théâtres pour en faire le compte rendu, Stéphane Mallarmé observait que, le théâtre, « le citoyen est en droit de le réclamer à un Etat comme compensation de l'amoindrissement social ».

Le mot « amoindrissement » est mesuré, courtois. Mallarmé l'était aussi. Il indique pourtant très bien, ce mot, la détérioration des vies des prisonniers juifs de Russie, des prisonniers noirs de Californie, des campeurs de Tarragone, des paysans du Lyonnais et d'ailleurs qui ont du propylène à 5 mètres de leur lit.

Mais cette compensation par le théâtre ne peut pas se faire, selon Mallarmé, avec n'importe quoi. Pas avec des sottises, bien sûr. Mallarmé comparait souvent la scène du « théâtre pris en commun » avec ce petit théâtre qu'est le feu de bois dans la cheminée *: la famille et des passants ont les yeux fixés sur quelque chose de grand,* et les journaux sont à portée de la main, sur une chaise de paille, et toutes les méditations, gravement, se répondent, dans la mesure où les esprits, par les branches de noyer qui flambent, sont « distraits ».

Il ne faut jamais perdre de vue que les têtes des spectateurs sont habitées, toutes, une par une, à chaque seconde de la soirée, par une infinité de choses, et que n'importe quoi qui se passe sur une scène peut dériver la conscience de son flux, mais aussi enfler ce flux personnel, le précipiter loin du théâtre.

Avignon, rue de la Bonneterie. Trois quarts d'heure avant d'aller au théâtre, je suis dans une boulangerie, derrière deux clientes. Une femme entre, lentement, très âgée, cassée en deux, elle porte un manteau épais, malgré la chaleur.

Elle s'approche de la caisse, par le côté, elle demande : *« Vous l'avez vu ? » — « Oui, ce matin de bonne heure,* dit la boulangère, *il est venu prendre du pain.* » Elle ajoute, après une hésitation : *« Il a laissé son porte-monnaie. »*

Le cheval et l'oiseau

La boulangère pose le porte-monnaie sur le comptoir. C'est un gros porte-monnaie, épais, de cuir brun, usé, écaillé, avec un fermoir ancien. La très vieille femme tend la main, la main tremble, elle a les joues livides, elle n'ose pas toucher l'objet, on sent qu'il n'est pas question d'argent. Elle éloigne enfin sa main, elle dit : *« Il l'a oublié. » « Oui »*, dit la boulangère. *« Il était comment ? »*, dit la femme. *« Bien,* dit la boulangère, *comme hier. » — « Il n'a rien dit ? » — « Non. » « Je reviendrai demain »,* dit la femme, et elle s'en va.

« Ils sont mariés depuis quarante-cinq ans, dit la boulangère. *Samedi, il est parti, il est venu s'asseoir dans une chambre, là en face, au second. Elle est allée frapper, il n'a pas ouvert. Moi non plus, il ne m'a rien dit. Il a dû se sentir pas bien, je crois qu'il ne veut pas qu'elle le regarde passer. »*

Ces deux vieux époux, je ne crois pas qu'ils iront un soir au festival, qu'ils iront un soir au théâtre. *Mais s'ils y allaient, s'ils* voyaient une de ces pièces dont je n'ai envie de rien dire, que penseraient-ils ? Ne penseraient-ils pas que les gens de théâtre sont des perruches, incroyablement frivoles et irres*ponsables ?*

Et je me disais d'autre part qu'aucune des scènes auxquelles j'avais assisté ces jours-ci, dans les théâtres du festival, n'était aussi forte que celle du porte-monnaie, n'était comme celle-là susceptible de donner, dans l'ordre de l'esprit, de l'imaginaire, une « compensation de l'amoindrissement social ».

Or, quelques instants plus tard, j'écoutais deux textes de Samuel Beckett, *Assez* et *D'un ouvrage abandonné*, et voici que le théâtre retrouvait son pur visage, sa raison d'être.

Avant tout, il y a *ces paroles* elles-mêmes de Samuel Beckett. Simples comme un ciel, habitées et profondes comme une mer. Paroles d'aussi peu de poids, à l'oreille, que celles dites dans la boulangerie, mais paroles lourdes comme des femmes qui porteraient tous les condamnés, tous les brûlés, tous les agonisants du monde, et qui cependant iraient leur chemin, d'un pas même *rapide,* avec un *front même lumineux,* parce qu'une petite fille attend, dans ses draps de pneumonie, un bout d'étoffe rouge.

Paroles infiniment légères, dansantes, qui courent comme un ruisseau pur, qui se répondent en souriant, d'un arbre à l'autre, d'un âge ou d'un monde à l'autre, d'une tombe à un berceau, d'un cheval à un oiseau, paroles de tous les vivants avec tous leurs empêchements et toutes leurs tentatives, paroles poignards et paroles cerfs-volants, qui s'enjambent, se serrent la poitrine, s'agitent des *mouchoirs de très loin, courent* sur la mer les jambes à leur cou, et qui, toutefois, sont dites par une vieille femme seule, trop faible déjà pour se redresser sur son coude, et dont le mari peut-être est allé finir à quatre rues de là, assis sur une chaise de paille.

Pince-mi et pince-moi

Paroles d'angoisse, mais calmantes. Oui, angoisse calme, parce que rien ne sert de courir dans l'affolement, sans savoir ce que l'on fait, quand il se passe tant de choses, dans Avignon, loin d'Avignon. Samuel Beckett, cœur immense, écrivain sans limites, qui sait réunir n'importe *quels enfants, n'importe quels* vagabonds, autour d'un feu.

Et, au chevet de ces paroles, voici les mains douces, les soins invisibles, de Jean-Claude Fall et des trois acteurs qui sont avec lui, Florence Brière, Rebecca Pauly, Michel Ouimet. Légers aussi, chuchoteurs, grabataires gambadeurs, graines de clowns, merveilleux couples d'écoliers ou de valétudinaires qui, à deux doigts de la mort, courent les chemins de mûres, pince-mi tombe à l'eau, pince-moi la rattrape par le volant de sa chemise, ils courent à tout petits pas, il n'y a, du premier au dernier matin de cette vie, qu'un seul sentier sous les pins, *mais il fend le cœur du monde,* c'est cela le théâtre : un poète a transmis des voix, et des acteurs les ont reprises, ils les sèment, ils les posent sur la nappe ou sur le bord de la fenêtre, l'horizon se peuple d'images, d'animaux, d'hommes, de plantes, qui compensent de l'amoindrissement parce que tout ce grave et gai remue-ménage, toute cette comédie délicate, ont médité l'amoindrissement, ne le quittent *pas des yeux, et donnent* peut-être prise sur lui dans la mesure où ils l'éclairent, le font pivoter sur ses pôles.

Jean-Claude Fall, metteur en scène décidément capital, dont la conduite un peu beaucoup magique, discrète, fait penser à celle d'un sourcier, d'un guérisseur qui « accoucherait » les pièces sans cris, dans une douceur ombreuse, et ses comédiens sincères, amicaux, précis, n'auront dit ces pages magnifiques de Samuel Beckett que quatre soirs, dans un local sans caractère, et *sans faire de tapage, mais ils* ont donné à ce Festival d'Avignon une dimension bien grande, celle d'une conscience belle et sensible qui permet de tenir tête, en commun, à l'amoindrissement du monde.

MICHEL COURNOT.

MUSIQUE AUX ARCS

Sur toute la lyre

« C'EST un si bémol à la trente-deuxième mesure. On recommence à la trentième.

— D'accord, un peu plus lentement, s'il te plaît. »

Le piano attaque et le violoniste lève l'archet. Le studio a une allure monacale. On l'a aménagé dans une résidence en construction. Dehors, le bras d'une grue bat de temps en temps la mesure, mais il n'arrive pas à masquer les splendides mélèzes plantés sur le fond de décor des Alpes de Tarentaise. C'est à peine si les artistes jettent un regard vers ce panorama. Ils sont habités par une seule passion : la musique.

Nous sommes aux Arcs, qui, depuis cinq ans, ouvre, du 3 au 23 juillet, une Académie-Festival de musique sous la direction artistique d'Yves Petit de Voize. Un personnage, cet animateur barbu qui n'a pas la trentaine et qui brûle d'humanisme militant. Ancien danseur, pianiste, compositeur, écrivain, journaliste, poète à ses heures, il lança le Festival de Saint-Maximin, s'occupe aujourd'hui de cinq à six Rencontres musicales chaque année et a la responsabilité des programmes artistiques de la Fondation Royaumont.

« C'est peut-être aux Arcs, en été, que l'expérience est la plus passionnante, dit-il, *parce que de tous les points du monde professeurs et élèves, pendant trois semaines, vivent dans un climat de ferveur extraordinaire, libérés des contingences de la vie quotidienne. L'idée est née il y a cinq ans d'un groupe de jeunes interprètes qui venaient passer des vacances ici (Beroff, Lodéon, les frères Pasquier) : organiser, à la ressemblance d'Aspen, dans le Colorado, une académie d'été « ouverte ». Il ne s'agit pas d'enseigner ni même de modifier une technique — on ne le fait pas en trois semaines, — mais d'offrir à des professeurs et à des élèves déjà d'un bon niveau l'occasion de se rencontrer, de mettre au point des œuvres de musique de chambre ou d'orchestre, des chœurs, voire improviser en commun, car le jazz a également droit de cité aux Arcs. Et ce n'est pas M. Roger Godino, le fondateur de cette station, qui était le dernier à favoriser cette évolution « humaniste ».*

Il faut avoir vécu une semaine dans cette ambiance d'amitié et de conspiration musicale pour saisir toutes les harmoniques de cette communauté d'un nouveau style. A peu près tous les instruments sont représentés ici et l'on entend beaucoup moins les oiseaux que les flûtes, les clarinettes, les bassons, les violoncelles, les guitares, etc., lorsqu'on circule dans la station. Un air de Brahms vous saisit, mais à peine a-t-il le temps de s'élever que Bach s'y substitue, ou Bartok, à *moins* que ce ne soit Mozart.

Merveilles d'un monde hétéroclite

Toute la lyre et aussi les nationalités les plus variées puisque l'on croise au snack-bar qui sert de foyer aux artistes des Italiens, des Anglais, des Allemands, des Espagnols, des Américains, des Japonais, des Suisses, etc. Cette année on compte une cinquantaine de professeurs et cent vingt élèves environ, la plupart issus des conservatoires, ou d'excellents amateurs.

Tous les soirs, des concerts réunissent ces ensembles variés dans la salle des congrès d'Arc-Chantel : on y entend aussi bien le Quintette Nielsen qu'Olivier Greif dans ses œuvres ou dans celles de Mozart, de Beethoven — ce pianiste est également choyé par tous les solistes qui cherchent un partenaire, car il a une faculté de déchiffrage à vue absolument confondante, — The Casual Band (jazz pop), l'Atelier Dominique Probts — percussionniste qui met au point des compositions en quelques jours, — la chanteuse Peggy Bouveret, le guitariste Antonio Membrado, le pianiste Henri Barda, et beaucoup d'autres.

On y présente aussi ce que l'on ne peut entendre nulle part ailleurs : l'Orchestre symphonique des Arcs, orchestre qui se noue pendant la saison et se dénoue ensuite, avec aux premiers pupitres des solistes de l'English Chamber Orchestra, de l'Orchestre philharmonique de Vienne, de l'Académie Saint-Martin-in-the-Fields, de la Julliard School, de l'Orchestre de Paris, et, ailleurs, des assistants du niveau du troisième cycle du Conservatoire de Paris et de brillants élèves. Etrange vision que celle d'une violoncelliste d'une douzaine d'années côtoyant ses collègues chevronnés d'outre-Manche, d'un trompettiste de seize ans qui passe du classique au jazz sans difficulté *(« Le jazz fait tout de même plus mal aux lèvres »,* dit-il).

Passionnant enseignement que les répétitions sous la baguette de Witold Rowicki, chef de l'Orchestre philharmonique de Varsovie, qui, en huit jours, à *force de cœur et de science, d'influx nerveux et de patience,* a fait jaillir le meilleur de tout son monde hétéroclite pour présenter une « septième » de Beethoven d'une *très haute tenue. Quand le découragement se lit sur le visage d'un musicien, il ne lui laisse pas le temps de prendre racine : « Try again » (« Essaie de nouveau »),* et le tempo est cette fois-ci le bon. Miracle de la transmission d'une volonté !

Pour ces « dingues » de musique, les autres aménités et sports offerts par Les Arcs (cela va du tennis au ski sur herbe en passant par le tir à l'arc, l'équitation et les tournois de bridge) ne comptent pas. Seule la piscine a vocation de couper un peu après le déjeuner la fièvre musicale. Mais le bain de soleil ne se prolonge jamais, car la chasse au studio ne doit pas commencer trop tard, pour les pianos notamment qui ne se multiplient pas autant que les élèves et qu'on ne peut tout de même pas emporter dans sa chambre pour travailler. D'autant plus que les « sessionnaires » vivent souvent à quatre dans le même petit appartement, échangeant le soir leurs impressions sur les conseils de tel ou tel professeur, et rêvant ensuite, pourquoi pas, de monter *sur la scène de Carnegie* Hall, du Théâtre des Champs-Elysées, de l'Albert Hall ou tout simplement de mieux agrémenter leur vie en laissant les doigts courir avec *plus de sensibilité* et d'intelligence sur les touches du clavier ou les cordes du violon.

PIERRE DROUIN.

En marge de la vente von Hirsch

Juin prodigue

TELLE une *grande coquette,* qui attire vers elle tous les *regards, la* vente von Hirsch a fait oublier les autres vacations qui, *fidèles à la tradition,* ont contribué à faire du *mois* de juin et de la première quinzaine de juillet une « saison de prestige », non seulement à Londres, *mais* à Paris.

La *dispersion* à Drouot-Rive gauche, le 13 juin (étude Ader Picard-Tajan, experts MM. Guérin et Lolliée), de la bibliothèque littéraire du grand collectionneur *de Bâle n'était* qu'une modeste préface aux ventes londoniennes, mais la préférence donnée à Paris est un hommage rendu à la place que la France continue de tenir sur le marché du *livre.*

On ne peut malheureusement en dire autant de l'art primitif, et la vente du 8 juin au palais d'Orsay (étude Loudmer et Poulain, experts MM. Ratton, Joubert et Schoeller) *fait rétrospectivement* figure *de* hors-d'œuvre après les vacations de *Christie, le 13 juin, et de Sotheby,* le 29. Il y avait pourtant des pièces *de qualité* à Paris : trois groupes de Nouvelle-Guinée et de Nouvelle-Irlande où la matière brute, du bois tendre, se dissimule dans un enchevêtrement de figures géométriques couvertes de pigments rouge, blanc et noir (70 000 F, 80 000 F et 180 000 F pour un grand *Oull* de Nouvelle-Irlande) ; une coupe Dogon qui emprunte au contraire avec humilité ses formes à la vie quotidienne (172 000 F), une figure Bakota à double face, jouant sur les nuances du cuivre jaune et du cuivre rouge, visages muets seulement ponctués par les demi-lunes d'yeux stylisés (150 000 F), c'eût été, si la comparaison n'avait pas été possible cinq jours plus tard, une fort belle vente. Non que la dispersion chez Christie, le matin du 13 juin, d'une partie des objets rassemblés par le grand collectionneur suisse *Mueller ait apporté des découvertes :* un des héritiers continue de s'intéresser à l'art primitif, et les plus belles pièces ne semblent pas avoir *été mises en vente. Mais une grande* Nimba de Guinée (14 000 livres), deux statuettes Fang (toutes deux adjugées 15 000 livres) faisaient de bons entremets avant les deux plats de résistance prévus pour la vente de l'après-midi.

Un seul a finalement été servi, le second, un exceptionnel bronze du Bénin, du seizième siècle, *représentant un* cavalier *étranger,* ayant été directement vendu au musée de *Merseyside. Mais le premier pouvait* satisfaire les appétits les plus aiguisés : une statuette Jokwe représentant le héros chasseur Ilunga, un des huit exemplaires connus, exprimait, dans ses quarante centimètres de hauteur, une puissance contenue, résultat de l'exécution minutieuse des détails, mains, doigts de pied, ongles et de l'équilibre de l'ensemble. Cette pièce exceptionnelle, rapportée au dix-neuvième siècle des forêts de l'Angola, a établi, à 220 000 livres, un record provisoire.

Antipodes intellectuels

Dès le 29 juin en effet, chez Sotheby Parke Bernet, la dispersion de la collection Georges Ortiz, à laquelle son propriétaire s'était résigné après l'enlèvement de sa fille et la rançon de 2 millions de dollars qu'il dut payer, apportait de nouvelles révélations. D'Afrique, deux bronzes *du Bénin* — une plaquette de porte (72 000 livres) et un magnifique Aquamanile en forme de léopard (150 000 livres) *devaient être comparés avec un* bronze *du* bas Niger, figure féminine tenant un grand récipient (120 000 livres). Le sens du portrait et de la caricature, l'art de la silhouette que manifeste cette œuvre, sont peut-être plus séduisants et plus originaux que la perfection de l'art de cour du Bénin quelquefois inspiré de modèles mauresques.

L'océan Pacifique nous ouvre un autre monde, loin de tout réalisme. Une figure masculine de l'île de Pâques en bois de flottage, sculptée sans l'aide du métal, conduit aux origines des arts océaniens, et l'exagération des traits ne définit pas ici une individualité, mais cherche, *au* contraire, à *retrouver un* ancêtre symbolique et indéterminé (56 000 livres). Les artistes des Nouvelles-Hébrides franchissent le pas et se débarrassent de la forme humaine : le front bombé du masque rappelle encore les crânes des ancêtres, mais le crochet du nez, les sphères des joues, la courbe des orbites font penser à une pieuvre, et l'imaginaire, ici, joue avec la géométrie pure (180 000 livres). De Hawaï enfin, une statuette grimaçante, sans doute rapportée par le capitaine Cook, est l'antithèse expressionniste et presque abstraite de la statue Jokwe d'Afrique, qu'elle dépasse de quelques milliers de livres (250 000 livres).

Les artistes du Pacifique ne nous montrent du monde que *le mystère,* et nous scrutons en vain les yeux de nacre des divinités sans regard. *Aux antipodes géographiques et* intellectuels de ces « divinités », nous trouvons, le 13 juin au palais d'Orsay (étude Ader, Picard, Tajan, experts MM. Antonini et Herdhebaut), deux exceptionnels dessins du dix-huitième siècle français. Dans *le Baiser à la fumée* de Fragonard (0,26×0,36), un amoureux dressé sur la pointe des pieds se penche par-dessus le poêle qu'une servante est en train de bourrer pour embrasser, dans un nuage de fumée, sa bonne amie. Grand-père, servantes, enfants, tous se frottent les *yeux, sauf un gros chien qui se* chauffe et aussi l'acheteur, qui, en payant 430 000 F ce *lavis* de *bistre,* a établi un record pour un dessin de Fragonard. Nouveau record, avec un trois crayons de Watteau, *Deux études d'une femme (0,26 × 0,205),* adjugé 470 000 F. Ces deux résultats, venant après la vente Groult en février (*Le Monde* du 2 mars) et l'adjudication à 280 000 F en avril d'une sanguine de Watteau (*Le Monde* du 13 avril) donnent à Paris une place honorable sur le marché du *dessin.*

L'exception et le nombre

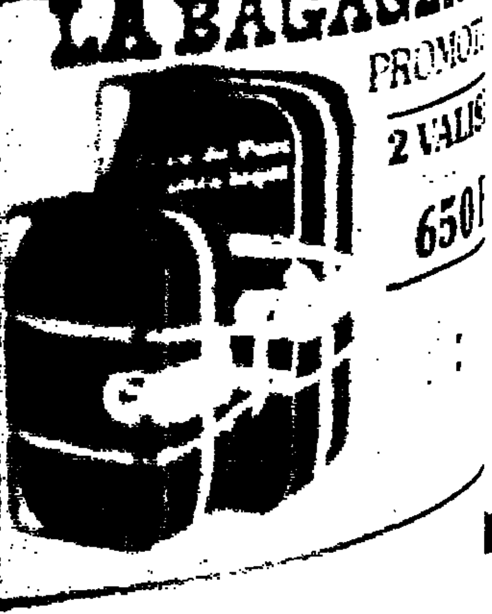
La peinture n'y est pas encore aussi bien représentée, bien que le *mois de juin ait apporté* deux résultats importants : le 23 juin (étude Couturier et Nicolay, expert M. Touzet), un panneau où Lucas Cranach (0,51 × 0,35) s'est inspiré d'une idylle de Théocrite, *l'Enfant voleur de miel et Vénus,* a obtenu *920 000 F. Le 21 juin (étude* Ader, Picard, Tajan), un tableau de Delacroix (0,65 × 0,81) a établi à 3 400 000 F un *record pour* le peintre. Le *Cavalier grec* nous montre, avec des couleurs et une qualité de dessin dignes des portraits *équestres* de Rubens, une Grèce intrépide et non plus humiliée comme dans les *Massacres de Chio* : Basile Goulandris et Stavros Niarchos ont offert ce tableau à la pinacothèque d'Athènes. A la même vente, un *bon Sisley de 1875, le Quai au sable de Port-Marly* (0,38×0,55), a atteint 720 000 F.

A défaut d'œuvres exceptionnelles *comme le Delacroix, les Anglais se sont rattrapés sur le nombre.* Pour la seule vente du 27 juin, chez Christie, il faudrait citer une *Baigneuse,* par Renoir, *peinte en* 1888 (0,66 × 0,99) ; 180 000 livres) une *Vue de Médan,* par Cézanne, nerveuse comme une esquisse (0,81 × 0,65 ; 180 000 livres), un Derain de 1907, *la Tamise et Tower Bridge* (0,66 × 0,99 ; 160 000 livres) *et le Chasseur de chez Maxim's,* de Soutine (0,82 × 0,75) qui, à 120 000 livres, obtient à peu près le même prix que *le Petit Pâtissier,* vendu 180 000 dollars à New-York en octobre 1977, chez Sotheby, Parke, Bernet. La peinture anglaise est toujours aimée dans son pays d'origine, et les 300 000 livres payées le 23 juin chez Christie, pour une plaque ovale en wedgwood peinte à l'émail par *George Stubbs en 1781 n'ont pas* surpris ; dans la campagne anglaise, on décharge une charrette, et le peintre paraît aussi modestement attelé au réel que le bon cheval de trait à ses brancards. La même poésie réaliste fait le charme d'un portrait du jeune *Lord William de Vere,* par Romney (2,07 × 1,32 ; 120 000 livres), ou des meilleurs pur sang de Stubbs (55 000 livres) ou de Fernaley (48 000 livres).

Est-ce tout ? Presque, à une *vente de manuscrits près, le 26 juin,* chez Sotheby, qui permettra, on l'espère, à la Bibliothèque nationale de racheter à M. Beres une partie des quatre-vingt-dix-huit lots (120 000 livres) de manuscrits musicaux transcrits par Philidor, copiste du roi, pour le comte de Toulouse, fils de Louis XIV et de Madame de Montespan. La collection, une des meilleures sources de renseignements sur la musique du dix-septième, était depuis un siècle conservée dans un collège anglais et guettée par la Bibliothèque nationale.

JEAN-MARIE GUILHAUME.





L'archéologie industrielle en France

Un train de retard

« UNE *civilisation sans mémoire dérive d'erreur en erreur jusqu'à la catastrophe finale* », disait à peu près l'historien de l'architecture Siegfried Giedion. Et telle était bien l'inquiétude qui, les 11 et 12 juillet, à Douai, animait la première conférence nationale pour l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel et le développement de la culture technique. Culture technique : dans la juxtaposition insolente de ces deux mots résidaient déjà tous les problèmes qu'allaient évoquer les participants, et ceux auxquels ils allaient se heurter. Comment faire comprendre que l'ère industrielle (ses hommes, ses bâtiments, ses machines, ses produits, ses gloires et ses abus) est un fait de culture essentiel ; et qu'en perdre la trace, c'est en entretenir les tares ?

Il n'est pas courant de voir côte à côte des universitaires, historiens et scientifiques, des représentants des ministères de la culture et de l'industrie, des envoyés d'entreprises nationales ou privées, des conservateurs bien assis et d'enthousiastes animateurs. Mais le problème qui réunissait, à l'initiative de Jocelyn de Noblet, cette assemblée disparate est d'une importance que l'on ne doit plus dissimuler.

La France est, avec l'Espagne et l'U.R.S.S., un des pays les plus en retard dans le domaine de l' « archéologie industrielle », puisque ce nom barbare et décourageant continue de couvrir cette nouvelle branche du savoir. La Grande-Bretagne, pays pionnier depuis la création du Sciences Museum de Londres en 1857, lui consacre l'équivalent de 320 millions de francs chaque année, et offre au public près de trois cents musées d'importance variable. Les Etats-Unis, l'Allemagne, la Pologne, etc., ont également sur nous une très sensible avance, d'autant que l'effort des entreprises publiques et privées y est souvent remarquable.

La France consacre avec peine à son patrimoine industriel 15 millions de francs qui sont des crédits publics. Hormis le Musée des arts et métiers, dont la beauté est aussi saisissante que son délabrement, le Musée du fer, à Nancy, le tout jeune Ecomusée du Creusot (*le Monde* du 25 nov. 76 et 12 oct. 77) et quelques rares autres noyaux de moindre envergure, c'est un désert qui risque de devenir plus aride d'année en année.

A l'heure actuelle, usines, machines, villages ouvriers, disparaissent à vive allure dans l'indifférence générale. Pour les monuments historiques, on le sait, l'architecture s'arrête à peu près à la Révolution, malgré quelques efforts récents. Pour la population, toutes ces vieilleries, bonnes pour la ferraille, sont de faible prestige par rapport à la poutre apparente. Et le monde ouvrier a des problèmes plus urgents à résoudre qu'à compiler des souvenirs souvent peu exaltants. Mais les universitaires, dira-t-on ? Pour la plupart d'entre eux, hélas, en deçà et au-delà de l'histoire, commence l'inconnu...

D'ores et déjà, les derniers vestiges de certaines industries, même très proches de nous dans le temps, ont complètement disparu. Dans les années qui viennent, avec la fermeture de nombreuses mines (1985 pour les Houillères du Nord-Pas-de-Calais) et de manufactures, ce phénomène de destruction va s'amplifier pour laisser place à de nouveaux paysages : le paysage « classique » subsistera, entouré d'un respect relatif, quand les marques des premiers temps industriels se seront effacés.

Témoins d'un repentir

Petit problème d'esthètes ? Voire ! Sans doute regrettait-on à Douai la disparition de tel grandiose chevalement de mine, de tel splendide four à chaux. Mais plus encore celle de la vie dont ils sont les témoins. Déracinée une première fois par les pressions économiques, la population ouvrière est en passe de l'être une seconde fois, sans autre tradition que celle des luttes quotidiennes, et de devenir un monde sans mémoire.

A cette situation dont les conséquences sont déjà perceptibles, les participants de la conférence opposaient trois types de solution, personne n'étant venu plaider, comme au récent congrès de Stockholm, la politique du pire : on casse tout et on recommence.

Le musée traditionnel, comme le Musée du fer, où l'on conserve et l'on explique les avatars de la culture technique, est la réponse la plus évidente. C'est dans cette voie, d'ailleurs, que se dirigent spontanément la plupart des entreprises publiques et privées. Ici, le conservateur a pour principaux interlocuteurs les objets et archives qu'il réunit, ordonne et expose. Il est en somme le trésorier d'une mémoire collective.

L'écomusée, avant d'être « public », est l'œuvre collective d'une population. Aussi les conservateurs et les spécialistes qui le gèrent ont non seulement affaire aux problèmes des musées traditionnels, mais à un groupe d'individus qu'il faut d'abord convaincre, puis aider. Si les performances de l'Ecomusée du Creusot ont suscité plusieurs projets similaires, il reste cependant peu probable que cette solution complexe puisse se multiplier de façon appréciable. Mémoires de tel ou tel territoire, les écomusées pourraient bien être un jour les témoins d'une France repentante.

Un dernier ensemble de projets semblait moins attaché à la préservation du patrimoine, et préférait en faire un simple rouage de l'innovation technique (Ateliers régionaux d'innovation), sinon un élément anecdotique dans la compréhension du monde contemporain. Le projet de la SERETE pour le Forum de technologie des Halles devait à cet égard susciter un étonnement certain chez un public peu habitué à compter en milliards. Malice ou ingénuité ? Il s'agit, selon ce projet, de faire « prendre conscience » de leur environnement à quelques milliers de visiteurs quotidiens, par l'intermédiaire de jeux électroniques aussi coûteux que primaire. Commerce oblige !

En attendant la réalisation de ces projets de taille variable, il reste à inventer une action commune pour l'ensemble du pays, à établir un inventaire de ce qui subsiste encore, à espérer un financement... Faute de quoi, cette citation de Valéry, qui planait sur tous les débats, se chargera d'un supplément de sens : « *Nous autres civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles.* »

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Cette première conférence était organisée par Jocelyn de Noblet (92, bd Victor-Hugo, 92200 Neuilly), à l'invitation des Houillères du Nord-Pas-de-Calais, qui réalisent actuellement le Centre historique minier de Lewarde.

LE CONGRÈS WILLEMS A LYON

Éveil musical et créativité

ORFF, Martenot, Kodaly, pour s'en tenir aux plus connues... en matière d'éducation musicale, ce ne sont pas les méthodes qui manquent, et celle qu'Edgar Willems (1890-1978) a mise au point il y a une cinquantaine d'années déjà pourrait bien n'être qu'une de plus si elle n'insistait dès l'abord sur la différence qui peut exister entre enseignement et éducation : c'est qu'elle est moins soucieuse de transmettre des connaissances que de permettre à l'enfant de les acquérir le plus possible par lui-même, et qu'elle refuse tout ce qui peut ressembler au « dressage » ou tout recours à des procédés extra-musicaux qu'on utilise parfois en croyant faciliter ainsi l'accès à l'univers musical jugé trop abstrait.

Au départ des conceptions pédagogiques du professeur Willems, il y a un acte de foi dans l'homme et dans la nature (avec quelques références à Rousseau). Cela peut séduire mais cela peut aussi rebuter lorsqu'on aborde un de ses ouvrages comme la Valeur humaine de l'éducation musicale. *Pourtant, au fil des pages, on se rend compte que c'est d'abord d'une expérience vécue qu'il s'agit et que si la place réservée aux fondements idéologiques et à leurs prolongements est importante, voire fondamentale, il n'est pas nécessaire de les épouser tous sans réserve pour tomber d'accord sur les principes essentiels de la méthode : quiconque est convaincu que le besoin de s'exprimer doit être préalable à l'apprentissage des moyens d'expression, et provoquer le désir de les acquérir, comprendra ce que, avec de tels objectifs, l'élaboration d'une méthode éprouvée au fil des années peut apporter de nouveau dans le domaine de la pédagogie.*

Partir des sens, de la vie, du vécu. « La musique est dans l'homme et non en dehors de lui : l'improvisation est le propre de tout vrai musicien », *ce sont là des déclarations de principes dont la mise en pratique pose un certain nombre de problèmes. Pourtant, à partir du moment où l'on s'est fixé comme but principal de faire s'épanouir les possibilités d'expression musicale de chaque enfant (de tous les enfants, pas seulement ceux qui présentent des dons musicaux) en lui donnant, de surcroît, des bases de solfège d'autant plus solides qu'elles n'auront pas été acquises dans l'abstrait, tout devient sinon très simple, du moins tout à fait clair.*

L'un des principes de base d'Edgar Willems, c'est que l'enfant doit apprendre à s'exprimer en musique comme il a appris à parler, en suivant les mêmes lois psychologiques. Il remarque, d'ailleurs, que bien des enfants peuvent chanter avant même de parler. Il faudra donc d'abord que l'enfant écoute, qu'il retienne des suites de sons, des bribes de mélodies, des rythmes, qu'il y soit sensible et ait envie de les reproduire, puis d'en inventer d'autres. Ensuite seulement il apprendra à lire et à écrire. Dans cette perspective, on comprend la place qu'occupe l'utilisation de la voix dans la méthode Willems. D'abord parce que c'est, immédiatement, l'instrument le plus riche dont l'enfant dispose, avec une gamme presque infinie de possibilités, ensuite parce qu'elle est indissociable du souffle, de la respiration, du corps tout entier, et se trouve ainsi liée à son épanouissement, condition principale d'une pratique musicale réellement rattachée au vécu individuel.

Improviser un chant

Parallèlement au souci de développer l'expression vocale spontanée (qui sera transposable ensuite à l'instrument), la méthode Willems insiste sur l'affinement de l'audition. Un des exercices consiste à placer, par exemple, des lamelles de métal accordées en huitièmes de ton dans l'ordre de leur succession ascendante ou descendante. On peut pousser encore plus loin l'exploration des micro-intervalles et faire prendre conscience ainsi que la musique ne se limite pas aux douze notes de la gamme chromatique occidentale.

Une des étapes importantes, par la suite, est celle où, par le développement de sa conscience harmonique, l'élève pourra improviser un chant sur une basse donnée au piano par le professeur ou, au contraire, deviner la basse de ce qu'il entend.

Le congrès réuni à Lyon au début du mois à l'occasion du dixième anniversaire de la fondation de l'Association internationale d'éducation musicale Willems, et qui a réuni un peu plus de deux cents personnes venues non seulement de toute la France, mais également de Suisse, d'Italie, d'Allemagne, du Portugal, permettait d'assister à des ateliers de culture vocale, d'écoute musicale, d'harmonie pratique, de chant choral, de pédagogie instrumentale, et de voir travailler des classes d'enfants (niveau de l'école maternelle, degré pré-instrumental, initiation au solfège, adolescents). Il était possible ainsi de se faire une idée de la méthode Willems telle qu'elle se pratique, et si l'ensemble, avec quelques réserves de détail, se révélait plutôt convaincant, on a pu se rendre compte également à quel point les meilleurs principes peuvent être détournés de leur sens quand celui qui les applique ne s'en tient qu'à la lettre.

La présentation d'une classe d'initiation musicale et de solfège du Conservatoire supérieur de musique de Genève était tout à fait éloquente à ce point de vue ; c'était une véritable séance de dressage déguisé, pas pire sans doute que ce qu'on peut faire sans la méthode, mais qui, dans le contexte, sonnait comme une dissonance cruelle... Les mouvements divers dans l'assistance étaient plus réconfortants. Un mois à peine après la disparition d'Edgar Willems, ceux qui animent l'association et particulièrement Jacques Chapuis, son président, ont pu ainsi prendre conscience de ce qu'il n'est plus seulement nécessaire à présent d'assurer le rayonnement d'une méthode qui fait son chemin dans plusieurs pays, mais qu'il faut déjà se préoccuper d'en maintenir l'esprit et de veiller à ce qu'elle ne soit pas détournée par ceux-là mêmes qui prétendent s'en inspirer fidèlement.

GÉRARD CONDÉ.

★ Les ouvrages du professeur Willems sont disponibles aux Editions Pro-Musica, 29, rue Neuve, 2500 Bienne (Suisse). L'Association internationale d'éducation musicale Willems a son siège à Metz, 1, avenue Henri-II, Le Ban-Saint-Martin (57000).

Rencontres de la photographie à Arles

Les folies du déclic

Les Rencontres internationales de la photographie ont été fondées en 1970 sur une idée de Michel Tournier. C'est Lucien Clergue, photographe fidèle à sa ville natale, qui a pris en charge l'organisation, avec l'appui de Jean-Marie Rouquette, conservateur des musées d'Arles ; Clergue s'est toujours battu, bénévolement, pour la réussite de ces rencontres. Il s'en est officiellement écarté, il y a deux ans, pour renouveler les structures et éviter l'ankylose — certains disent pour esquiver une contestation trop vivace. Un journaliste à la retraite, Jacques Manachem, a été nommé directeur. Clergue a pris le titre de secrétaire général, mais il reste la figure centrale. Une association a été mise en place en 1976 dans le but d'imposer un jour un centre permanent consacré à la photographie. La juriste de cette association, Maryse Cordesse, nièce de M. Gaston Defferre, est devenue présidente des Rencontres.

La formule du Festival peut être vraiment crispante quand elle consiste à parquer un clan professionnel dans un circuit artificiel, et à le bombarder d'informations. On a vu des milliers et des milliers d'images en moins d'une semaine, durant les neuvièmes Rencontres internationales de la photographie à Arles, mais on s'est rarement senti saturé, on a rarement eu l'impression de piétiner.

Arles est une ville vraiment belle, immédiatement fascinante. On peut seulement s'étonner que la municipalité n'ait pas encore interdit les voitures dans le cœur de la vieille ville, où l'étroitesse des ruelles ne convient pas à ce type de circulation. La nuit, les lézards s'accrochent sur les murs des maisons, les effluves de chaleur flottent sur le Rhône. Tout le monde a la tête à la photographie. Il n'y a que des passionnés. Et on ne se contente pas de parler de photos, de faire des bilans ou des critiques. On se montre des photographies, on les regarde. Chacun a son appareil photo en bandoulière et ne cesse d'appuyer sur le déclencheur. Pendant une semaine, Arles est devenue une espèce de chantier pratique : un atelier de prises de vue a pris la dimension d'une ville entière. Les vieilles Arlésiennes ne pouvaient pas être assises sur le pas de leur porte, les enfants ne pouvaient pas se baigner nus dans la fontaine, les clochards ne pouvaient pas être assis sur les bancs, on ne pouvait pas être paralysé ou obèse, le cuivre ne pouvait pas briller au soleil, sans être immédiatement pris en photo. Et on ne pouvait pas prendre une photo sans être soi-même pris en photo. On est arrivé à une sorte de folie du déclic : les photographes se photographiaient entre eux, rephotographiaient leurs photos, oubliaient de regarder ailleurs, et le soir, dans la cour de l'archevêché, durant les soirées publiques, les flashes venaient reblanchir l'écran où l'on projetait des diapositives. Ce regard en abysses correspondait plus à une autocritique qu'à du narcissisme. Arles a été le lieu de « déclics » plus féconds.

D'abord, ce Festival n'est pas élitaire. Les professionnels n'excluent pas les amateurs. Chacun pouvait montrer ses photos, en dehors des emplacements réservés. Les terrasses des cafés de la place du Forum servaient de carrefours d'échanges. Certains après-midi, sur le boulevard des Lices, les amateurs ont disposé leurs photos sur des tréteaux, comme les collectionneurs des marchés aux timbres. Les organisateurs avaient prévu dans l'emploi du temps des photographes invités, Lisette Model, Izis et William Klein, des séances de « critique objective ».

Lisette Model n'est pas très connue en France (« *A cause de moi* », dit-elle). Elle a pourtant été le professeur de Diane Arbus, et elle enseigne toujours la photographie à New-York. Une jeune femme lui a présenté ses photos en lui disant qu'elle avait trouvé une ligne esthétique, mais qu'elle ne savait pas encore quoi exprimer. « *Vos photos sont trop académiques. Ne regardez pas trop celles des autres* », lui a dit Lisette Model. A un photographe canadien qui lui montrait une photo assez plate de Rudolf Noureev en lui disant « *Noureev l'aime beaucoup* », elle a répondu : « *Je sais pourquoi il l'aime : parce qu'elle ne dit rien sur lui.* »

William Klein est venu un peu par hasard à la photographie, par loupés et par accident, après avoir été peintre dans l'école de Fernand Léger. Il a retracé son cheminement dans une euphorie « emballeuse », en multipliant les anecdotes. Ce reportage sur New-York, Rome et Tokyo, qui date des années 50, marque un tournant dans l'histoire de la photo. On s'aperçoit qu'on n'a pratiquement rien inventé depuis. Tout était là.

Un optimiste bien informé

La présentation de la jeune photographie américaine, préparée par Julia Scully et Andy Grundberg (mal) placée juste après le show de Klein, a pu sembler rébarbative, elle était pourtant de qualité. Il ne s'agissait pas de la jeune photographie américaine, de ses tendances, mais de l'influence de Walker Ewans et Robert Franck sur certains jeunes photographes américains, William Eggleston, Stephen Shore. Au cours de ces séances critiques qui *avaient lieu le lendemain de la projection*, Lisette Model a fait remarquer la suprématie de John Szarkowsky, du Musée d'art moderne de New-York, qui impose un certain type de photos, très formel, aux Etats-Unis et en rejette un autre. On s'est demandé si la photo devait copier les dernières modes picturales.

On a donc rendu hommage à ces trois photographes émigrés : Izis, Polonais, en France, Lisette Model, Autrichienne, aux Etats-Unis, William Klein, *Américain, en France. Leurs photos sont* exposées pendant tout l'été au musée Réattu. Ils ont projeté et commenté eux-mêmes leurs photos au cours des soirées publiques, organisées dans la cour de l'archevêché sous les étoiles. Ces soirées, même si elles ont été l'objet de quelques malentendus, ont été très positives. Izis a présenté une série de photos récentes prises dans l'atelier de Chagall. Le soin de dresser un panorama de la photo de chaque pays a été laissé aux journalistes étrangers. Ursula Czartoryzka, de la revue *Spot Fotografie*, a présenté une rétrospective du photo-journalisme en Pologne.

La soirée consacrée à l'Italie et à l'Espagne a été la plus contestée. Luis Colombo, de la revue *Il Diaframma*, a surtout rendu hommage à Franco Pinna, mort il y a quelques mois dans un accident de voiture, en retraçant son parcours de reporter qui, finalement, a atterri sur les tournages de Fellini. Juan Rueda, qui présentait le programme espagnol, a commencé la projection par un avertissement : « *Je ne représente pas un régime politique. Je montre seulement des photos, et ça ne veut pas dire que je les aime toutes. Certaines me dégoûtent. On me demande souvent : « Alors, qu'est-ce qui se passe en Espagne maintenant ? et je réponds qu'il ne se passe rien. On m'accuse de pessimisme, je ne suis qu'un optimiste bien informé.* »

Le programme débutait très fort sur des musiques de corrida couvrant les cérémonies de la mort de Franco. Il *se poursuivait sur un bruit de vagues* monotone avec fouillis de photos présentées pêle-mêle et sans articulation. Vivement attaqué le lendemain, Rueda revendiquait l'irresponsabilité : « *J'ai composé ce programme en trois jours. J'ai laissé faire la chance, je reconnais que c'est raté, mais je préfère encore ça aux spectacles digestifs et commodes.* »

L'organisation des stages a été confiée à Alain Desvergnes, venu en 1975 à Arles pour un colloque sur les rapports *entre l'art contemporain et la photo.*

Desvergnes enseigne la communication visuelle à l'université d'Ottawa. Cent quatre-vingt-dix stagiaires se sont inscrits, dont une cinquantaine d'étrangers et, pour la première année, quelques habitants d'Arles. La participation à un stage coûtait 700 F pour une semaine. La pellicule était fournie et développée le soir même. Chaque matin, le travail commençait par une lecture et une critique de planche-contact, pour un choix qu'on appelle « editing ». Les stages étaient limités à une quinzaine de personnes, ce qui a permis un travail fructueux.

Les stages ont sans doute été le lieu le plus vivant du Festival.

Shuzy Trayama, qui a présenté au cours de la soirée consacrée au Japon ses tableaux fantasmes, entre Sade et Pompadour, a dirigé un atelier sur le fantastique. Il a commencé par proposer à ses élèves un travail sur l'autoportrait, sans déclencheur automatique, dans les reflets, dans les empreintes des draps. Puis il leur a proposé une illustration narrative de l'*Histoire de l'œil*. Pratiquement personne n'avait lu Bataille. Trayama a réclamé un serpent et ne l'a pas obtenu. Il a emmené ses stagiaires ainsi que quatre modèles, qui étaient des lycéennes d'Arles, dans une abbaye. Ils ont travaillé à partir d'un fond sonore.

Franco Fontana a pratiquement fait refaire ses propres photos à ses stagiaires : morceaux de nus en couleur posés sur des plages. Ikko et Veda, qui ont été les révélations de la soirée japonaise, n'avaient que quelques stagiaires. Ils ont axé le stage sur le thème de la rencontre et du portrait.

Les interprètes suivaient partout les *photographes. Ikko est un grand maître de la photographie moderne. Il faudra* bientôt exposer son travail à Paris, car il est d'une grande finesse et d'une grande poésie. Celui de Veda également même s'il est un peu dépouillé.

Abbas, de l'agence Gamma, a proposé de reproduire l'activité d'une agence. La ville d'Arles, une fois de plus, était le sujet du reportage. Les stagiaires se sont répartis le travail. L'un couvrait la voirie, un autre les touristes, un autre les rencontres de la photographie, un autre les pompiers. La police a fait s'égarer la permission de reportage dans les méandres administratifs. Les stagiaires ont finalement réalisé un journal à partir de leurs photos.

Regarde pas comme ça

Le travail effectué par le stage d'Hervé Gloaguen, de l'agence Viva, et du groupe de fabrication audiovisuelle « Ecouter-Voir » était aussi axé sur la ville, mais l'esprit différait, car les photos devaient composer un montage audiovisuel. Les stagiaires se sont réunis pour étudier la possibilité de fondus-enchaînés, pour choisir la musique. Ils ont fait eux-mêmes leur bande en parlant sur leurs photos. Ce montage, qu'ils ont intitulé « Regarde pas comme ça », a été présenté lors de la dernière soirée publique.

Ces stagiaires, qui avaient une moyenne d'âge de vingt-cinq ans, venaient de la France entière, beaucoup étudient la photo à l'université. Un chercheur du C.N.R.S. et un chauffeur de taxi parisien ont participé au stage de Jean-François Baurret sur l'expression corporelle. Un vétérinaire et un guide de montagne ont proposé leurs photos à la « critique objective » de William Klein.

En fait, c'est la France qui a été lésée durant ces IX[es] Rencontres de la photographie, même si c'est un Français qui a reçu le prix du jeune photographe. Sur quatre mille réponses, les organisateurs en ont trié *quarante-quatre, chacune voulant représenter une* tendance. On y a surtout vu des imitations de maîtres, de Gibson à Duane Michals. Le niveau était supérieur, a-t-on dit, à celui de l'année passée, mais aucun photographe ne se détachait vraiment. Le jury des critiques a chipoté et n'a pas voulu décerner de premier prix.

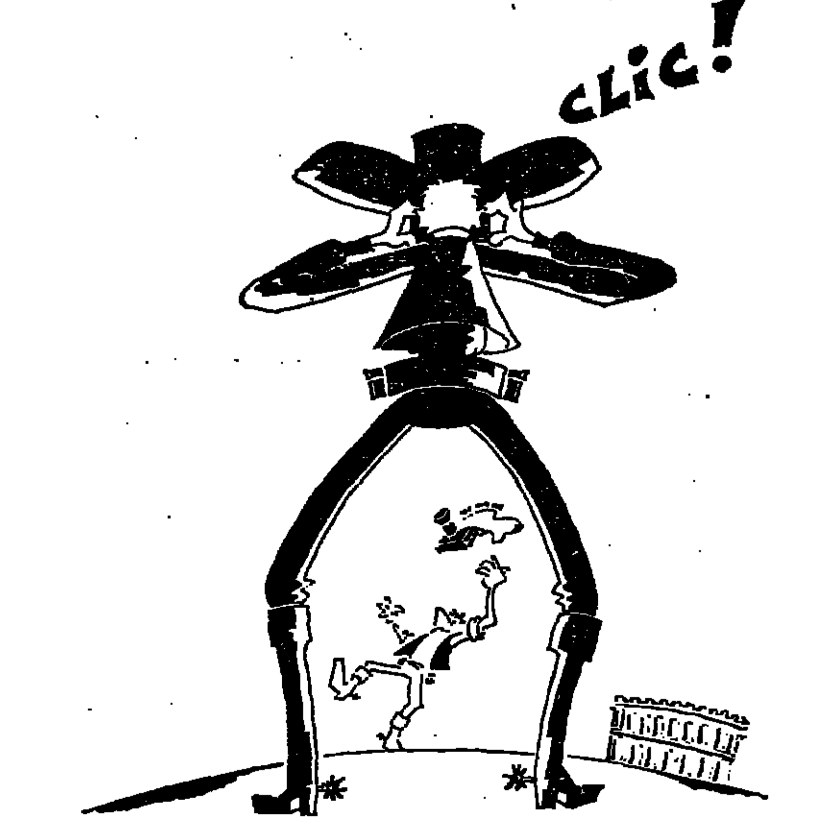
La parole, qui a circulé, qui s'est échangée à Arles, a toujours été passionnante. Il faudrait beaucoup de place pour la retranscrire ici. Il faudrait donc, chaque année, qu'une brochure rende compte, à partir d'enregistrements de tout ce qui s'est dit durant ces rencontres, de tous les débats, de tous les colloques et des commentaires.

L'été prochain, les rencontres fêteront leur dixième anniversaire.

On peut, à Arles, s'étonner de l'implantation à Lyon d'une fondation nationale de la photographie. Lucien Clergue, au cours d'une conférence de presse, a déjà annoncé le programme de l'année prochaine : un hommage sera rendu aux grands photographes présentés à Arles au cours de ces dix ans, Kertész, Smith, Adams... L'invité d'honneur devrait être Henri Cartier-Bresson, dont l'œuvre serait exposée au musée Reattu. On fera un bilan de la jeune *photographie française et de la jeune* photographie américaine. Une des soirées publiques sera consacrée à la Suisse et à la Belgique. L'élément spectaculaire sera la photographie « totale » présentée sous une coupole.

HERVÉ GUIBERT.

★ Cette année, le budget des Rencontres internationales de la photographie a été de 500 000 F environ : 150 000 F de la ville d'Arles, 155 000 F du ministère de la culture et de la communication, 44 000 F du conseil général des Bouches-du-Rhône, 25 000 F de la Caisse nationale des monuments historiques. La région Provence-Côte d'Azur a donné 10 000 F, qui ont permis d'installer un laboratoire sur le lieu des stages. Les autres subventions proviennent du secteur d'industries privées (Leica, Ilford, Minolta). Minolta, qui fêtait son cinquantième anniversaire, a doublé sa mise (70 000 F).









LE MONDE

une sélection

cinéma

XICA DA SILVA
de Carlos Diegues

Par un des réalisateurs les plus efficaces du cinema novo, « une fête barbare, un film populaire » *(dit Diegues), la légende d'une esclave noire devenue toute-puissante au Brésil, au dix-huitième siècle.*

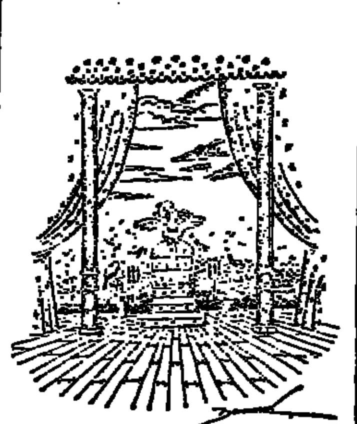
LA LOI ET LA PAGAILLE
d'Ivan Passer

Des petits bourgeois de Manhattan se font auxiliaires de police pour lutter contre la vague de criminalité à New-York et se perdent dans l'engrenage de la violence.

LE MATAMORE
de Dino Risi

Reprise, sous un titre nouveau, de l'Homme aux cent visages *sorti en 1961. Les Mémoires d'un escroc racontés un peu à la façon de Sacha Guitry. Dino Risi a fait beaucoup mieux depuis, mais cette comédie italienne est un savoureux festival d'acteur.*

ET AUSSI : *les Yeux bandés*, de Carlos Saura (la représentation du théâtre, de la torture, de l'amour) ; *le Couteau dans l'eau*, de Roman Polanski (deux hommes et une femme sur un bateau) ; *Hitler, un film d'Allemagne*, de Hans-Jurgen Syberberg (à travers la philosophie, la métaphysique, l'ésotérisme et la culture allemande) ; *Violette Nozière*, de Claude Chabrol (une parente de Thérèse Desqueyroux dans un grand spectacle) ; *Jeune et innocent*, d'Alfred Hitchcock (l'humour de la période anglaise).



« Xica da Silva » vu par Bonnaffé

théâtre

LES DAMES DU JEUDI
au Studio des Champs-Élysées

Elles sont trois, leurs cheveux sont gris, elles s'étaient connues à la maternelle, et les voici qui prennent le thé, discutant de leurs bonshommes, de la Russie, du prix exorbitant d'une petite place au cimetière. Très attachant, et trois grandes actrices : Flon, Lugagne, Blanchar.

LES CHAISES
au Théâtre du Marais

Pour neuf amateurs de Ionesco sur dix, les Chaises *est sa plus belle pièce : démente, très drôle, rapide. Interprétation fantastique de Tsilla Chelton, qui créa le rôle il y a un quart de siècle.*

LÉGENDES A VENIR
au Nouveau Carré

Avec une lanterne magique, des poupées géantes, des instruments de musique populaire et des poèmes très clairs et beaux d'hommes comme Nazim Hikmet et Iannis Ritsos, la troupe de Mehmet Ulusoy continue de donner ses merveilleux spectacles, où la présence d'esprit politique et la poésie pure se donnent la main.

ET AUSSI, à Paris : *C'est pas moi qui ai commencé*, de Jean Benguigui ; *les Portraits*, de Jacques Villeret et ceux d'Anita Picchiarini ; *le Souffleur de vers* Philippe Garnier ; *la Tour infernesle*, spectacle belge ; *Une heure avec Rainer Maria Rilke* et Laurent Terzieff ; *Virginia Woolf*, vue par Anne-Marie Lazarini.

ET ENCORE, à Avignon : quatre pièces de Molière : *l'Ecole des femmes, Tartuffe, Dom Juan, le Misanthrope*, mises en scène par Antoine Vitez ; *En attendant Godot*, de Beckett, mis en scène par Otmar Krejca ; *Têtes-mortes*, de Beckett encore, mis en scène par Jean-Claude Fall ; *Remagen*, d'après Anna Seghers, mis en scène par Jacques Lassalle ; *Saint Feniant ou le droit à la paresse*, par André Benedetto ; *les Mères grises*, de Daniel Besnehard, mise en espace de Claude Yersin.

musique

DECOUVRIR L'OPERA-COMIQUE

Premier chef-d'œuvre français dans le domaine de l'opéra bouffe, les Troqueurs *(1753), d'Antoine Dauvergne, n'étaient plus guère appréciés que des connaisseurs. Le succès des représentations de la cour du Commerce - Saint - André (130, boulevard Saint-Germain) en juin dernier est venu confirmer qu'il suffit souvent de rejouer une musique dans de bonnes conditions pour qu'elle plaise à nouveau. Le Festival estival reprend cette production les 20, 21, 22 et 23 juillet au même endroit, à 20 h. et 22 h. (réservation : 326-14-77).*

Le Festival d'Albi, quant à lui, poursuit, après la Coquette trompée, *de Dauvergne, et* le Cadi dupé, *de Monsigny, l'exploration de ce répertoire en proposant, les 27 et 29 juillet,* les Femmes vengées *(1775). Sur un conte de La Fontaine rimé par Sedaine, Philidor a composé une musique pleine de verve ; on l'avait oublié, on a eu tort. (Renseignements : 63-56-76-78.)*

MISTRAL ET MISTRAL...

Entre Frédéric le poète, père de la tendre Mireille, qui a soufflé à Gounod le secret du premier opéra provençal et le petit vent frais qui vient parfois siffler aux oreilles du public des Chorégies, il n'y avait que la coïncidence d'un nom. Mais cette année, tandis que Mireille *chantera Magali aux cigales de Carpentras sous la direction de Roberto Benzi, avec Danièle Perriers et Aldo Filistad, dans une mise en scène de Jean-Claude Auvray (les 21, 25, 31 juillet et le 3 août ; renseignements : 90-63-00-89), devant le mur d'Orange, Samson-Domingo succombera aux charmes de Dalila-Obraztsova sous la baguette attentive de Daniel Barenboïm (le 22 juillet, tél. : 90-34-15). D'Orange - à Carpentras, il n'y a que 20 kilomètres, mais le mistral souffle où il veut.*

AVIGNON TOUJOURS

Fidèle à la tradition des messes en musique de France-Culture, le Festival d'Avignon a confié à Xavier Darasse le soin d'adapter sa Messe de Montserrat *à la métropole Notre-Dame-des-Doms (dimanche 23 juillet, à 10 heures), précédant de peu la création de* Rimband ou le Fils du soleil, *musique de Lorenzo Ferrero* « quasi un melodramma », *texte de Louis-François Caude, mise en scène d'Antoine Bourseiller (24, 25, 27, 28 et 29 juillet, à 22 h.) ; une partition de deux cents pages qui pourrait bien être du « vrai » théâtre musical.*

Les 26, 28 et 30 juillet, on pourra découvrir le Nom d'Œdipe, *d'Hélène Cixous, dans la cour d'honneur du Palais des papes (mise en scène de Claude Regy), dont André Boucourechliev a écrit la musique et qui a été donné le 27 mai en version de concert par Radio-France (le* Monde *du 30 mai).*

ET AUSSI : Hændel et Vivaldi par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy (samedi 22 juillet) à Sully-sur-Loire. Récital Alain Vanzo accompagné par Pierre - Petit à Sarlat (22 juillet). Le ballet Manipuri au Festival d'Alziprato (22 juillet). Du 25 juillet au 10 août, le Festival de Saint-Donat se consacre à J.-S. Bach. Au Festival estival de Paris, J.-J. Grünenwald donnera un récital à Saint-Sulpice mercredi 26 (Clérambault, Bach, Franck et Dupré).

expositions

PARIS - BERLIN...

Peinture, architecture, arts appliqués, musique, cinéma : les rappels artistiques et culturels entre Paris et Berlin, de 1900 à 1930. Pendant qu'en bord de Seine la peinture connait un extraordinaire développement esthétique (de la peinture fauve à l'art abstrait et décoratif, en passant par le cubisme, dada, et le surréalisme), la peinture à Berlin, avant, pendant et après la première guerre mondiale, est violemment concernée par les problèmes d'expression psychologique et sociale.

Cette exposition sera l'occasion de la redécouverte de la peinture de Kirchner, Nolde, Schmidt - Rottluff, Grosz, Dix, Kokoschka, peinture qui n'avait pas été bien comprise en France à l'époque, mais dont la virulence réaliste avait sans doute été bien perçue par les nazis, qui l'avaient portée sur le bûcher de l'art.

En architecture et en arts appliqués, le Bauhaus et le Werkbund avaient pris la tête d'un mouvement pour l'adaptation de l'art moderne à l'âge industriel qui a durablement marqué ces années.

... SAM FRANCIS...

Les toiles récentes de Sam Francis, peintre américain de la côte ouest, influencé par Monet et Matisse à Paris, où il a vécu, et par le graphisme zen découvert à Tokyo. Une peinture d'esthète contemporain imprégnée de mysticisme extrême-oriental qui se renouvelle et s'invente après des années de crise.

...ET JACQUES LIPCHITZ
au Centre Georges-Pompidou

Les sculptures de Jacques Lipchitz appartenant à la collection du Musée national d'art moderne exposées pour la première fois au Centre Georges-Pompidou.

CHEFS-D'ŒUVRE DES MUSÉES SOVIÉTIQUES ET FRANÇAIS...

De Renoir à Matisse, onze tableaux impressionnistes et modernes des musées Pouchkine et de l'Ermitage, mis en relation avec onze tableaux du Jeu de paume.

...ET CEZANNE
au Grand Palais

Les derniers jours de l'exposition Cézanne au Grand Palais, qui fermera le 23 juillet.

ET AUSSI : *la Donation Picasso*, au Louvre (Renoir, Cézanne, Rousseau, Braque ; Matisse, Miro, des aînés, des amis) ; *Ipousteguy* à la fondation des arts graphiques et plastiques (un sculpteur de tempérament) ; *Abstraction-création* et *Abstraction analytique*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris et à l'Arc (la peinture abstraite des années 30 et en 1978).

Les festivals de province

ALSACE

BUSSANG (29 61-50-48), le 23, 15 h. : Roméo et Juliette.

COLMAR

CLOITRE DES DOMINICAINS, le 20, 21 h. : Orchestre de chambre de Neufchâtel (Vivaldi, Hindemith, Bach, Grieg, Mozart) ; le 27, 21 h. : Quatuor Michel Nouaux, saxophones (Semler, Collery, Bozza...).

THANN

COLLEGIALE, le 23, 17 h. : MM. Pagenel et Dutot, orgue et trompette.

AQUITAINE

FESTIVAL DE LA COTE AQUITAINE

ABBAYE, Festival.
EGLISE DE SAINT-PAUL-LES-DAX, le 20, 21 h. 15 : P. Amoyal, S. Carbonnel, G. Causse et F. Lodéon (Schubert, Brahms, Mozart).

ARCACHON

EGLISE, le 19, 21 h. : Pierre Cochereau, orgue.

CAP FERRET

EGLISE, le 20, 21 h. : Pierre Cochereau, orgue.

LE PYLA

CHAPELLE DU SAINT-ESPRIT, le 25, 21 h. : Eva Osinska, piano (Paderewski, Mozart, Chopin, Szeligowski).

SOULLAC

BASILIQUE NOTRE-DAME, le 25, 21 h. : Ensemble vocal du Luxembourg (musique française du XXe et de la Renaissance).

BOURBONNAIS (70 06-80-17)
HERISSON-CHATELOY

EGLISE, le 23, 16 h. 30 : Orchestre de chambre de Versailles (Corelli, Mozart, Vivaldi).

BOURGOGNE

DIJON

JARDIN DARCY, le 19 et le 24, 20 h. 30 : Concert à la carte.
EGLISE SAINT-BENIGNE, le 25, 20 h. 45 : Maurice Clerc, orgue.
AU 41, RUE VANNERIE, le 21, 20 h. 45 : Orchestre de chambre de Dijon (Bach, Mozart, Vivaldi).

BRETAGNE

CAMARET, VIIIe FESTIVAL (98 81-07-47)

EGLISE, le 24, 21 h. : Anne-Marie Barat et Sylviane Hechler, clavecin et flûte.

CHATEAULIN, FESTIVAL (86-02-11)

QUARTIER DE LA PISCINE, le 21, 21 h. : la Bohème.

DOUARNENEZ

EGLISE, le 20, 21 h. : Quatuor vocal du Léon (musique et chants du Vieux-Monde).

MONT-SAINT-MICHEL, FESTIVAL

THEATRE D'AVRANCHES, le 21, 21 h. : Trio Deslogères (Tisné, Chaynes, Milhaud, Charpentier).

MORTAIN

ABBAYE, le 25, 21 h. : Orchestre de la session festival. Dir. : J.-M. Cochereau (Fauré, Britten, Beethoven).

QUIMPER
FETES DE CORNOUAILLES

PLACE DE LA RESISTANCE, le 20, 21 h. 30 : Ballets provençaux ; le 22, 21 h. 30 : Balkanska Mladost de Sofia ; le 23, 15 h. : Danses et chansons des quatre pays.

RELECQ, FESTIVAL

ANCIENNE ABBAYE, le 23, 14 h. 30 : Musique celte.

SAINT-MALO

CATHEDRALE, le 20, 21 h. 45 : Ensemble de cuivre Tubalcain ; le 26 : la Maîtrise d'Alet (Haendel).

VANNES
RENCONTRES INTERNATIONALES DE MUSIQUE

CATHEDRALE SAINT-PIERRE, les 20, 22 et 24, 21 h. : Ankara Festival Orchestra (le 20 : Haydn, Schubert, Ravel, Pinchard ; le 22 : Mozart ; le 24 : Bach, Haendel, Mozart). Le 23, 21 h. : Orchestre de chambre d'Ankara (Vivaldi, Mozart).

CHAPELLE SEVIGNE, le 21, 21 h. : Orchestre de chambre d'Ankara (Pinchard).

FRANCHE-COMTÉ

MUSEE DE CHAMPLITTE (70), le 23 : Trio d'anches de Besançon.
CHATEAU D'ARLAY (39), le 26 : Quatuor à cordes de Besançon.
EGLISE DE CHISSEY (39), le 20 : les Ménestriers.
CHATEAU DE BOURNEL (25), le 21 : les Ménestriers.
EGLISE DE PESMES (70), le 22 : les Ménestriers.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

CARCASSONNE
FESTIVAL (68/47-02-91)

GRAND THEATRE, le 19, 21 h. : Kings ou adieu à Shakespeare ; les 22 et 24, 21 h. : le Mariage de Figaro.
COUR DU MIDI, le 20, 21 h. : la Chanson de Roland.

FESTIVAL MEDITERRANEEN DES JEUNES INTERPRETES
LA GRANDE-MOTTE

EGLISE, le 19, 21 h. : Quatuor Via Nova.

GRUISSAN

EGLISE, le 20, 21 h. : Consort Orpheus.

PORT-LEUCATE

ARENES, le 21, 21 h. : Claude Bolling Trio.
PORT-CAMARGUE, le 22, 21 h. : Claude Bolling Trio.

THUIR

PLACE DE LA CELLERA, le 23, 21 h. : Baden Powell.

CAP-D'AGDE

ARENES, le 24, 21 h. : Baden Powell.

SAINT-CYPRIEN

EGLISE, le 25, 21 h. : Jery Moutier, piano.

SAINT-GUILHEM-LE-DESERT

EGLISE-SAINT-SAUVEUR, à Aniane, le 23, 21 h. 15 : Ensemble de musique ancienne japonaise et européenne d'Osaka.

MASSIF CENTRAL

GANNAT
FESTIVAL MONDIAL DU FOLKLORE
(70/90-12-67) Jusqu'au 31 juillet

A partir du 22, 16 h. : Ensembles de Finlande, Libye, Roumanie, Pyrénées, Portugal...

VICHY
(70/98-25-11)

THEATRE DU CASINO, le 20, 21 h. : Grand Théâtre de Nancy (la Traviata) ; le 21, 21 h. : Augustin Dumay, violon ; Marielle Labèque, piano (Brahms, Bartok, Beethoven).

SEDIERES

CLOITRE, 21 h., le 22 : Mikey Baker Group.

TULLE

CLOITRE, 21 h., le 21 : Pierre Cochereau, orgue.

MIDI-PYRÉNÉES

ALBI
(63/56-75-78)

CATHEDRALE, les 20 et 21, 21 h. 30 : Ensemble instrumental de France (Bach).
PALAIS DE LA BERBIE, le 22, 18 h. 15 : B. Rigutto, C. de Buchy et J.-C. Benoît (Satie, Poulenc, Debussy).
PARC ROCHEGUDE, le 23, 21 h. 30 : Claude Bolling trio.
CLOITRE SAINT-SALVY, le 23, 21 h. 30 : Jean-Marc Rollez, contrebasse.

ARTHEZ-DE-BEARN
(69-70-52)

Animation, le 20, 21 h. : les Musiciens du Roy Henri ; le 26, 21 h. : Claude Bolling trio.

CASTRES
FESTIVAL DE GUITARE

THEATRE MUNICIPAL, le 20, 21 h. 30 : la guitare dans le blues ; le 21, 21 h. 30 : José Luis Gonzales ; le 22, 21 h. 30 : la guitare de la fiesta flamenca ; le 23, 21 h. 30 : la guitare et les meilleurs stagiaires.

BARBAZAN
FESTIVAL DU COMMINGES
(61/88-32-00)

Les 21 et 22, 21 h. 15 : Jean Patrice Brosse, clavecin (Bach).

SAINT-LIZIER

CATHEDRALE, le 22, 21 h. 15 : Ensemble Guillaume de Machaut (Moyen Age et Renaissance).

SOREZE (81)

EGLISE DE MASSAQUEL, le 22, 21 h. : Michel Amoric (musique de la Renaissance).

TOULOUSE

CLOITRE DES JACOBINS, 21 h. : les Saqueboutiers (Monteverdi, Schütz, Bassani...).

NORD

FESTIVAL DE LA COTE D'OPALE
BOULOGNE

THEATRE, le 21, 21 h. : B. Lavilliers ; le 25, 21 h. : Exode.

HARDELOT

COUNTRY CLUB, le 22, 21 h. : M.-J. Pires (Beethoven, Debussy, Schumann) ; le 23 : J. Gréco.

ETAPLES

CINEMA PAX, le 19, 21 h. : Quilapayun.

CALAIS

DANS LES RUES DE LA VILLE, à partir du 22, animation jazz. Parc Richelieu, le 22, 21 h. : Cliffon Chenier.

STELLAN

EGLISE, le 25, 21 h. : Le Grimethorpe Colliery Band.

LE TOUQUET

PALAIS DES SPORTS, le 26, 21 h. : Ray Charles.

NORMANDIE

BOURG-DUN

EGLISE NOTRE-DAME, le 22, 21 h. : Marie - Andrée Morisset - Balier, orgue ; Michel Morisset, trompette (Haendel, Chaumont, Frescobaldi, Campra, Bach).

CANTELOUP

FESTIVALOIDE, les 22 et 23, à partir de 14 h. : Soho... Urban Sax... Théâtre de l'Immédiat.

PETIT - COURONNE

THEATRE DU MANOIR P. CORNEILLE, les 21, 22, 23, 21 h. 30 : Les Mouches ; le 26, 21 h. 30 : Œdipe.

TOUQUES

EGLISE, le 23, 21 h. : Sylvie Carbonel, P. Amoyal, G. Causse et F. Lodéon.

PAYS DE LA LOIRE

BLOIS

CATHEDRALE, le 24, 21 h. : Orchestre symphonique de Manchester (Beethoven, Ravel, Schubert, Rimsky-Korsakov).

MOREE

EGLISE, le 22, 21 h. : Quatuor Bernède (Schumann, Schubert, Mendelssohn).

SAIL-SOUS-COUZAN
(77/24-09-24)

Les 21, 22 et 23, 21 h. : Estivades 78 (le 21, Monopolivre).

SULLY-SUR-LOIRE

CHATEAU, le 22, 21 h. : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy (Haendel, Vivaldi).

SAINT-GALMIER

EGLISE, 21 h. : le 20 : Agrupacion Musica de Buenos-Aires ; le 22 : Ballet-Théâtre de Sofia (Carmen) ; le 23 : Ballet national de Yougoslavie.

PÉRIGORD

CORDES-SUR-CIEL

Le 23, 21 h. : Ensemble de cuivres « Saqueboutiers » (Monteverdi, Rossi, Picchi, Schütz, Bonnelli, Guami).

QUERCY

GOURDON

EGLISE DES CORDELIERS, le 22, 21 h. : Orchestre de chambre A. Colson.
PARVIS DE L'EGLISE DES CORDELIERS, à partir du 24, 21 h. : Ballet du Théâtre de Toulouse.

SARLAT

COUR DES PASSAGES PAVES (53-04-85), vingt-septième jeux du théâtre, les 20 et 21, à 21 h. 15 : les Plaideurs ; Cour des Chanoines, les 23, 24, 25, à 21 h. 15 : Greletty, croquant du Périgord ; Cathédrale, le 26, à 21 h. 15 : Orchestre philharmonique de Lille (Beethoven, Dutilleux).

MEYRALS
(par Saint-Cyprien)

LA ROUGERIE, le 20, à 21 h. : Orchestre de chambre du Mans (Mozart, Cimarosa, Haydn) ; le 22, à 21 h. : A. Vanzo, chant.

PROVENCE-COTE D'AZUR

(12 juillet - 4 août)

AIX-EN-PROVENCE
FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART LYRIQUE ET DE MUSIQUE
(Tél. : 42-23-11-20)

THEATRE DE L'ARCHEVECHE, les 19 et 24, 21 h. 30 : Scottish Chamber Orchestra, Chorale E. Brasseur, sol. : T. Berganza (Haendel : Alcina) ; les 20, 21, 23, 25 : Scottish Chamber Orchestra, dir. : C. Mackernas, sol. : J. Maren (20, 21 et 23), J. Rhodes (25) (Ode à Sainte-Cécile, Didon et Enée).
THEATRE DES QUATRE DAUPHINS, les 22 et 26, 21 h. 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, sol. : G. Bacquier, F. Robinson (Don Pasquale, de Donizetti).
CLOITRE SAINT-SAUVEUR, le 23, 18 h. : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, Chorale E. Brasseur (Scarlatti, Vivaldi) ; le 24, 18 h. : Paul Esswoold ; le 25, 18 h. : Ann Murray ; le 26, 18 h. : Valérie Masterson.

ARLES
(Tél. : 90-96-47-00)

THEATRE ANTIQUE, les 20 et 21, 21 h. 30 : Ballet de Wallonie, avec C. Maximova et V. Wassiliev (Casse-Noisette) ; le 23, 21 h. 30 : Ballet J. Russillo.
CLOITRE SAINT-TROPHIME, le 25, 21 h. 30 : Ensemble G. de Machaut ; le 26, 21 h. 30 : France Clidat, piano.

ANTIBES
PINEDE GOULD, 21 h.
(Tél. : 93-76-94-64)

Le 19 : Milton Jackson, Ella Fitzgerald, Tommy Flanagan ; le 20 : Joanne Brackeen, Sonny Rollins, Freddie Hubbard ; le 21 : Carla Bley, Gil Evans, European Jazz Rock ; le 22 : Ornette Loleman, Cecil Taylor, M ! Humain, Paton and Co.

AVIGNON
TRENTE-TROISIEME FESTIVAL
(Tél. : 90-86-24-43)

COUR D'HONNEUR DU PALAIS DES PAPES, 21 h., les 19, 21, 27 : le Cercle de craie caucasien ; 22 h., les 20, 22 : En attendant Godot ; le 26 : le Nom d'Œdipe.
CLOITRE DES CARMES, 21 h. 30, les 20, 24 : l'Ecole des femmes ; les 21, 25 : le Tartuffe ; les 22, 26 : Dom Juan ; le 23 : le Misanthrope.
SALLE BENOIT-XII, 21 h. 30, à partir du 22 : Remagen.
PARC CHAMPFLEURY, 21 h. 30, les 20, 21, 25 : Saint-FénIant ou le Droit à la paresse ; les 19, 20, 21, 26 : Chronique d'un hiver ; les 22, 23 : la Fille d'Occitania.
THEATRE DES CARMES, 21 h. 30, les 19, 22, 26 : Ville à vif.
PETIT LYCEE, 17 h., tous les jours : la Mort de Kaspar Hauser.
CHAPELLE DES PENITENTS BLANCS, les 19, 20, 21, 21 h. : les Mères grises ; du 22 au 25 : la Maison d'Ana ; à partir du 26 : l'Affaire Hauser.
CHAPELLE DES CORDELIERS (sauf le 23), 14 h. : l'Abécédaire inconditionnel ; (sauf le 23), 17 h. 30 : le Gueuloir.
CLOITRE DES CELESTINS, le 19, 22 h. : le Combat de Tancrède et Clorinde ; Trois Contes de l'honorable fleur ; les 24, 25 : Rimbaud ou le Fils du soleil.
COUR DE L'ORATOIRE, les 20, 21, 22, 22 h. : Omajakeno.
ATELIER 13, 21 h. : Jeanne ; 24 h. : Maman, j'ai peur dans le noir.
1, RUE CATHERINE, 22 h. : les Ballets de la Cité (jusqu'au 22).
THEATRE DU CHIEN NOIR (L.), 21 h. 30 : Virgilio, l'Exil et la Nuit sont bleus.
METROPOLE NOTRE - DAME - DES-DOMS, le 23, 10 h. : Xavier Darasse, orgue, et l'Ensemble vocal Massillon.
THEATRE DU CHAPEAU ROUGE, 11 h. : la Foire aux patrons ; 15 h. : Autopsie d'un penchant naturel ; 17 h. 30 : Contumax ; 20 h. : Place de Breteuil ; 22 h. 30 : les Nouvelles Aventures de Paul et Mick.
PALAIS DE LA ROURE, les 24, 26, 21 h. 30 : Guy Bonnet.
NOUVEL ATELIER THEATRAL, 21 h. 30, tous les soirs : la Paix.
PALAIS DES EXPOSITIONS, 21 h. 30, tous les soirs : la Légende de la femme engloutie.
A TINEL, le 20, 19 h. : Sebastian Marotto, guitare.
THEATRE DE L'UNITE, village des Angles, 17 h. : Cyrano Promenade ; 19 h. 30 : Me prenez-vous pour une éponge, Monseigneur ?

CANNES
NUITS DU LERINS

Ile Sainte-Marguerite (93-38-20-11)
Les 23, 24, 21 h. : Les ballets de Wallonie ; E. Maximova et V. Vassiliev (Casse-Noisette).

CARPENTRAS

COUR DU COLLEGE, le 20, 21 h. 30 : la Bataille des géants ; le 26 : Ensemble à vent Da Camera (Adson, Gabrieli, Pezel, Mache).
THEATRE DE PLEIN-AIR, les 21, 25, 21 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio - France. Dir. : R. Benzi (Mireille).

CHATEAUVALLON

Centre de Rencontres (94-24-11-76)
21 h. 30 : (sf le 23) : Agamemnon.

EST-VAROIS
MONTAUROUX

21 h., le 21 : Les solistes de Marseille (Mozart, Ravel, Jolivet).

FREJUS
Premières Rencontres musicales et chorégraphiques (95-43-44)

COUR DE L'EVECHE, le 20, 21 h. 30 : Quatuor Bernede et J.-P. Armengaud, piano (Haydn, Schubert, Brahms).
CLOITRE, le 21, 21 h. 30 : Ensemble Per Sonar et Cantar (Janequin, Lassus, Monteverdi).
CATHEDRALE NOTRE-DAME, le 23, 21 h. 30 : Orchestre régional Provence-Côte d'Azur (Bach).

NICE

MONASTERE DE CIMIEZ (81-20-91), 21 h., le 21 : Jeanne-Marie Darré, piano (Chopin, Rachmaninov, Liszt, Ravel) ; 21 h., le 25 : André Navarra, violoncelle, et P. Barbizet, piano (Bach, Schubert, Martinu, Debussy).

MENTON

THEATRE DES OLIVIERS AU PIAN, 21 h. 30, le 20 : Carolyn Carlson ; le 21 : Oscar Peterson ; le 22, vers 17 h., Count Basie Group.

ORANGE

THEATRE ANTIQUE, le 21, 22 h. : Orchestre et Chœurs de Paris, dir. : D. Barenboïm (Beethoven, Debussy) ; le 22, 22 h. : Orchestre et Chœurs de Paris, dir. : D. Barenboïm (Saint-Saëns : Samson et Dalila).

MONTE-CARLO

COUR D'HONNEUR DU PALAIS PRINCIER, 21 h. 45, le 19 : Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo, dir. : L. von Matacic, sol. : A. Fischer, piano ; le 23 : même orchestre, dir. : Y. Ahronovitch (Wagner, Chopin, Rimsky-Korsakov).

SIX-FOURS
DOUZIÈME FESTIVAL

COLLEGIALE SAINT-PIERRE, le 24, 21 h. 15 : Agrupacion Musica de Buenos - Aires (musique de l'âge d'or espagnol, folklore latino-américain, cantate de T. Amaru).

SALON-DE-PROVENCE

CHATEAU DE L'EMPERI, 21 h., le 20 : Oscar Peterson et Count Basie ; le 21 : Ella Fitzgerald, Tommy Flanagan, Count Basie Big Band ; le 25 : E. Fitzgerald, T. Flanagan Trio, Festival Symphony Orchestra.

SAINT-MAXIMIN

ANCIEN COUVENT, le 22, 16 h. : Journée de musique continue (Ars Nova, J. Morata...).

SAINT-REMY-DE-PROVENCE

COLLEGIALE SAINT-MARTIN, le 23, 21 h. 30 : Orchestre national de chambre de Toulouse (Corelli, Albinoni, Vivaldi, Haendel, Mozart).
HOTEL DE LUBIERES, 21 h. 30, le 25 : Espace V. Workshop de Lyon ; le 26 : M. Petrucciani Quartet, Sugar Blue.
SALLE H.-ROLLAND, 21 h. 30, le 20 : Caméra obscure (soirée F. Bayle) ; le 21 : Des mots et des sons (B. Permegiani) ; le 22 : Tape-Show (Cahen, Chion, Henry, Schaeffer, Spiegel) ; le 24 : Ciné-musique.

VENCE

FESTIVAL (90-58-06-38), 21 h. 30
Le 21 : Soirée lyrique française, avec Mady Mesplé, Andrea Guyot...

VALREAS
NUITS DE L'ENCLAVE DES PAPES
(35-04-71)

EGLISE NOTRE-DAME, 21 h. : Quatuor Jean-Christian Michel.

VAISON-LA-ROMAINE

SALLE DES FETES, le 20, 21 h. 30, les 21, 22, 18 h. : Barbe-Bleue.
THEATRE ANTIQUE, le 26, 21 h. 30 : Scottish Chamber Orchestra, dir. R. Benzi (Mozart, Haydn, Brahms) ; le 25, 21 h. 30 : le Roi Lear.

HAUT-VAR

TOURTOUR, église, le 21, 21 h. 30 : Quatuor Tarrago (guitares).

VILLENEUVE-LES-AVIGNON

A TINEL, 22 h., les 22, 26 : Jango Edwards ; le 21 : 4 Litres 12 in concerto ; les 24, 25 : les Goliards jouent Fauvel.

RHONE-ALPES

LES ARCS

SALLE DES CONGRES, 20 h. 30 : le 20 : J.-J. Kantorow ; le 21 : Jim Cuomo et ses élèves ; le 22 : Orchestre symphonique des Arcs, dir. : E. Krivine (Mozart, Wagner, Beethoven, Kilar).

CHIRENS

XIVe FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DU PRIEURE DE CHIRENS, le 21, 21 h. 15 : Javier Quevedo, guitare (Villa-Lobos, Brouwer, Sor, Pujol) ; le 22, 21 h. 15 : Trio Delta (Beethoven, Brahms, Chausson).

DAUPHIN

EGLISE, le 25, 21 h. 30 : A. Bedois, orgue (Roberday, Scarlatti, Bach, Buxtehude, maîtres portugais des XVIe et XVIIe siècles).

EMBRUN

CATHEDRALE, les 19 et 26, 21 h. : Musique municipale, dir. : J. Bonin, sol. : J. Laboureux, orgue.

EVIAN

CASINO, le 20, 21 h. : Marion William, jazz.

SAINT-DONAT
XVIIe FESTIVAL
(75/45-10-29)

COLLEGIALE, le 25, 21 h. : récital d'orgue (concert de clôture de l'Académie d'été pour organistes).

VIENNE

CATHEDRALE SAINT-MAURICE, le 21, 21 h. : Orchestre et chorale P. Kuentz, chorale A cœur joie, de Montmorency (Vivaldi).

VENDÉE-CHARENTE

VAL DE CHARENTE
FESTIVAL

BOURG - CHARENTE, église, le 21, 21 h. 30 : J.-M. Trehard et J. Horreaux, guitares.

BASSAC

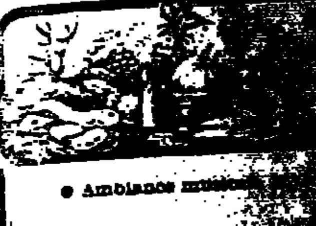
ABBAYE, le 22, 21 h. 30 : J.-M. Gamard.
SAINTE-MERE-LES-CARRIERES, le 23, 21 h. 30 : Compagnie de danse M. Bagouet.

JARNAC

SALLE POLYVALENTE, le 21, 21 h. 30 : Jérémy Menuhin.

DES SPECTAC

Expositions



Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

SAM FRANCIS. Jusqu'au 4 septembre.

JACQUES LIPCHITZ (4e étage). Jusqu'au 16 octobre.

ALECHINSKY. Dessins. Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 4 septembre.

PEREGRINATION DE GEORGES HUGNET. Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 4 septembre.

LE POIPOIDROME DE FILLIOU ET PFEUFER. Un hommage aux Dogons et aux Rimbands. Galeries contemporaines. Jusqu'au 4 septembre.

ATELIERS AUJOURD'HUI 9 : Sculptures funéraires de Koffi-Mourouflé (Côte-d'Ivoire) - Gravure de Triki (Tunisie). Jusqu'au 4 septembre.

Centre de création industrielle

L'ESPACE URBAIN SOVIETIQUE, 1917-1978. — Jusqu'au 18 septembre.

PARIS - BERLIN - Rapports et contrastes, France-Allemagne, 1900-1933. Jusqu'au 6 novembre.

SOUS LE SOLEIL, autrement, l'énergie solaire. Jusqu'au 16 octobre.

B. P. I.

L'ENFANT ET LE LIVRE. — Jusqu'au 20 août.

ALICE, ULYSSE, OH ! OISSE... — Jusqu'au 28 août.

CITES DE LA MER, CITES DU FLEUVE. Photographies. — Jusqu'au 28 août.

L'ART PREHISTORIQUE. — Jusqu'au 11 août.

MUSEES

DE RENOIR A MATISSE. Vingt-deux chefs-d'œuvre des musées soviétiques et français. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 18 septembre.

JULES ROMAIN. L'histoire de Scipion (tapisseries et dessins). — *Grand Palais* (voir ci-dessus). (Entrée gratuite le 11 septembre). Jusqu'au 2 octobre.

CEZANNE, les dernières années (1895-1906). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 juillet.

ŒUVRES D'ART RELIGIEUX... Inventaire du canton de Campan. — Grand Palais, porte D (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre.

HENRI RIVIERE (1864-1951). Aquarelles et gravures. — Petit Palais, quai Alexandre-III (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 15 septembre.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (*gratuite le dimanche*). Jusqu'au 4 septembre.

DONATION PICASSO. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus).

PIERO DELLA FRANCESCA. *Le portrait de Sigismond Malatesta* (dossier du département des peintures n° 15). — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ATTRIBUTIONS. — Dessins du seizième et du dix-*septième siècle. — Musée du Louvre*, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 19 septembre.

AUGUSTE RODIN : le monument des Bourgeois de Calais (1884-1895). — Musée Rodin, 7, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. *Entrée* : 5 F ; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 25 septembre.

LES BARBUS. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin septembre.

LE CHATEAU DE FONTAINEBLEAU SOUS HENRI IV. — Musée national du château de Fontainebleau. *Sauf* mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 28 août.

ANTONI CLAVE. Peintures, 1958-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 20 août.

ABSTRACTION-CREATION (1931-1936). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 septembre.

GEORGES ROUAULT. Peintures et lavis inconnus sur le thème du « Miserere ». — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 septembre.

JOHNNY FRIEDLAENDER. Gravures, peintures, tapisseries 1948-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 août.

GOTTFRIED HONEGGER — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 juillet.

L'ABSTRACTION ANALYTIQUE : Degottex, Devade, fractures du monochrome. — *ARC Paris*, au *Musée* d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 septembre.

ATELIERS PORTUGAL. — *Musée* des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). Entrée gratuite pour les enfants et les groupes (animations, prendre rendez-vous au 723-61-27). Jusqu'au 29 octobre.

IL ETAIT UNE FOIS LEONARD... Exposition-atelier pour enfants. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons. Jusqu'au 31 décembre.

L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 octobre.

PEINTURES CONNUES, MECONNUES, INCONNUES du Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 septembre.

DESSINS D'ORNEMENT DU DIX-SEPTIEME AU VINGTIEME SIECLE. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 novembre.

AFFICHES AMERICAINES 1945-1975. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. *Entrée* : 5 F. Jusqu'au 11 septembre.

FORAIN : 1852-1931. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-42). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 24 septembre.

LA DANSE MACABRE. En hommage à *Véronique Filozof. — Musée* du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard. De 11 h. à 19 h. Jusqu'au 6 août.

L'HOMME ET SON CORPS DANS LA SOCIETE TRADITIONNELLE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du *Mahatma-Gandhi* (Bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dimanche : 4 F. Jusqu'au 2 octobre, l'exposition est complétée par des conférences-animation. Renseignements au musée.

ANDRE BARSACQ. Cinquante ans de théâtre. — *Bibliothèque nationale*, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 20 août.

KEUCHI TAHARA. Photographies. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Salle de lecture du cabinet des estampes. Sauf dim., de 9 h. à 17 h.

ARCHITECTURES : Photographies de L. Baltz, P. Baron, A. Bellegule, J. Bonnemaison, P. *Tosani*, J. Turner. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 26 août.

SPLENDEUR DES COSTUMES DU MONDE. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. et sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 15 novembre.

ELEGANCES FRANÇAISES, de 1750 à nos jours. — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à *17 h. 40. Jusqu'au* 29 octobre.

VISAGES DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent. Jusqu'en octobre.

VICTOR BALTARD. Plans inédits pour les Halles centrales (1844-1853). — Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 24, rue Pavée (272-10-18). Sauf dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 juillet.

GOSTA WILANDER. Vues de Paris. — *Mairie annexe du Ier arrondissement*, 4, place du Louvre. Du lundi au vendredi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 45. Jusqu'au 25 août.

LES FOLIES DU DIX-HUITIEME SIECLE A PARIS. — Château de Bagatelle, route de Sèvres-à-Neuilly, bois de Boulogne, tous les jours de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 11 septembre.

CENTRES CULTURELS

IPOUSTEGUY. Sculptures et dessins de 1957 à 1978. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 15 août.

L'ŒUVRE GRAVE de S.-B. TELINGATER. — Association France-U.R.S.S., 61, rue Boissière (553-88-22). Jusqu'au *20 septembre (fermée en* août).

SIDNEY NOLAN. Peintures. — Ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey (575-62-00). Jusqu'au 28 juillet.

RETROSPECTIVE 1968-1978. — HARMONIES ABSTRAITES. — ETAP, 30, rue Cabanis. Jusqu'au 27 septembre.

GALERIES

DESSINS : Alvaro, Gonzalez, Sarfati, Valat. — 9, rue du Grenier-sur-l'Eau. De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 15 octobre.

CABINET DES DESSINS. Dessins, gravures, sculptures. — Galerie R. Clarence, 57, rue Saint-Louis-en-l'Ile (033-82-43). Jusqu'au 29 juillet.

LAVAUD, LE CLOAREC, SUZANNE MARTIN, VISWANADHAN. Lauréats de la Fondation Piper-Heidsieck. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-89-37). Jusqu'au 28 juillet.

SOLANGE BERTRAND. — Hôtel Holiday Inn, 69, boulevard Victor. Jusqu'au 31 août.

WILLIAM BRUI. Toiles récentes dans un environnement contem*porain*. — Rouve, 94, rue de Rennes (548-43-89). Jusqu'au 31 août.

GIORGIO DE CHIRICO. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au *31 août*.

JEAN DUPAS. Dessins 1920-1940. — Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 30 juillet.

PAUL KLEE. Aquarelles et dessins. *Galerie suisse de Paris*, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). *Jusqu'au 29 juillet*.

MANESSIER. Rétrospective de l'œuvre gravé. — Galerie de France, 3, *rue du Faubourg-Saint-Honoré*. Jusqu'au 29 juillet.

EN PROVINCE

« Le Monde » du 29 juin a publié une liste des expositions d'été en province. En voici quelques autres :

AIX-EN-PROVENCE - Georges Mathieu, œuvres de 1963 à 1978. — Nouvelle salle des fêtes, 14, boulevard Carnot. Jusqu'au 15 août.

BILLOM (Puy-de-Dôme) - L'art *dans la ville, quatrième manifestation* d'art contemporain. Tous les jours de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 28 août.

MENTON - La douzième Biennale internationale d'art. — Palais de l'Europe, avenue Boyer. Tous les jours de 10 h. à 12 h. 30 et de 16 h. à 20 h. Jusqu'au 17 septembre.

VALLAURIS - Biennale internationale de céramique d'art. — Salle du gymnase. Tous les jours de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h. Jusqu'à fin septembre.

Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 21 et 24, à 20 h. : Madame Butterfly ; les 19, 22 et 25, à 20 h. : Samson et Dalila ; les 20 et 26, à 20 h. : Coppélia.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 19, 21, 24 et 26, à 20 h. 30 : les Femmes savantes ; les 20 et 23, à 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ; les 22 et 25 à 20 h. 30, le 23 à 14 h. 30 : Un caprice ; le Triomphe de l'amour.

CHAILLOT (727-81-15) : Relâche.

ODEON (325-70-32) : Relâche.

PETIT-ODEON (325-70-32) : Relâche.

T.E.P. (636-79-09) : Relâche.

CENTRE POMPIDOU (277-11-12), sauf mardi, 15 h., 16 h. 30 et 18 h. : le Diatope, de I. Xenakis : 17 h. et 19 h. : P. Schmitt, théâtre de *saltimbanques*.

Les salles municipales

CHATELET (223-40-00) : Relâche.

NOUVEAU CARRE (277-88-40) : *Relâche*.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24) : Relâche.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 30 : la Tisane ; 22 h. : Davly.

ATHENEE (073-27-24) (D., L.), 21 h. : les Fourberies de Scapin.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Soleil (374-24-08) (Mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Dom Juan.

DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : les Bâtards.

ECOLE DE L'ACTEUR FLORENT (329-60-22) (D.), 21 h. : Il faudra toujours dire ce qu'on a vécu (dernière le 21).

EGLISE SAINT-MERRI, à partir du 25, 20 h. 30 : les Derniers Hommes.

ESSAION (278-46-42) (D.), 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portu*gaise ; 20 h. 30 : la Cigale ; 22 h.* : L'empereur s'appelle Dromadaire.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Dzi Croquettes.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve.

IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), Louise la pétroleuse.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. : 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — II. 18 h. 30 : Une heure avec R.-M. Rilke (dernière le 25) ; 20 h. 30 : Allez pisser Réséda ; 22 h. : les Eaux et les Forêts.

MICHEL (265-35-02) (D.), 21 h. 15, Duos *sur canapé*.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cage aux folles.

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.

RANELAGH (288-64-44), 19 h. : Jacoby, mimes *(dernière le 21)*.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 15 : les Dames du jeudi.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Il était la Belgique... une *fois*.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Chaises ; (le 22, D.), 22 h. : Jeanne d'Arc et ses *copines*.

THEATRE OBLIQUE (805-78-51) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. 30 : les Petits Cailloux dans les poches.

THEATRE PRESENT (203-02-55), 20 h. 30 : le Nouveau Locataire (dernière le 22).

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h. : le Grand Ecart ; 22 h. 15 : la Femme rompue.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Confession d'une bourgeoise ; 23 h. 30 : Hosanna, J., V., S., 18 h. 30 : la Maison de l'inceste.

BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : la Tour infernale ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 24 h. : Icare (jazz brésilien).

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : le Prix Nobel ; 22 h. : Fromage ou dessert.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), : 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 30 : les Autruches ; 23 h. : Pépé de Cordoba. — II. : 22 h. 15 : les Jumelles.

CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93) (D.), 22 h. 45 : le Souffleur de vers.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : G. Pierron chante G. Coute ; 21 h. 45 : Yvan Labejof (jusqu'au 22) ; 23 h. : l'Eau en poudre.

DIX-HEURES (606-07-48) (D., L.), 20 h. 15 : le Fils de la conquête de l'Ouest ; 22 h. 15 : P. Font et P. Val.

LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) *(L.), 20 h. 30 : Mimi et ses malabars*.

LE MANUSCRIT (887-82-60) (D., L.), 21 h. : Ringard and Co.

PALAIS DES ARTS (272-62-98), 20 h. 30 (D.) : la Chouchoute du cap Horn ; 22 h. 30 (D) : Paul Thomas.

LES PETITS PAVES (607-30-15) (Ma.) : 21 h. 15 : J. Aveline, M. Azoulai, De l'intérieur d'un œil *de mouche*.

LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 22 h. : Hiroshima mon amour.

LE POINT-VIRGULE (278-67-03), le 23, 20 h. 30 : Yan Mahé

AUX QUATRE CENTS COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Y a qu'là qu'j'suis bien.

LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Amours, coquillages et *crustacés. A partir du 22*, 22 h. 30 : Pierre et Marc Jolivet.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.). I. : 21 h. : Ernesto Rondo ; 22 h. 45 : Poussez pas le mammifère. — II. 21 h. : C. Ricard ; 22 h. 15 : A. Picchiarini.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 19 JUILLET

15 h. : Description d'un combat ; Cuba si ; la Jetée ; Dimanche à Pékin, de C. Marker ; 18 h. 30 : les Snobs, de J. P. Mocky ; 20 h. 30 : la Nuit du bossu, de F. Gaffary ; 22 h. 30 : Un étranger au paradis, de V. Minnelli.

JEUDI 20 JUILLET

15 h. : La nouvelle Babylone, de L. Z. Trauberg et G. Kozintsev ; 18 h. 30 : Le ciel peut attendre, d'E. Lubitsch ; 20 h. 30 : French Cancan, de J. Renoir ; 22 h. 30 : Sur la piste des Mohawks, de J. Ford.

BEAUBOURG (704-24-24)

MERCREDI 19 JUILLET

15 h. : les Trois Ages, de B. Keaton et E. Cline ; 17 h. : Sherlock Junior, de B. Keaton ; 19 h. : Cannes 78... Pareil, pas pareil, d'U. Peres (inédit).

JEUDI 20 JUILLET

15 h. : Molly Coddle, de V. Fleming ; 17 h. : les Parias de la vie, d'A. Dwan ; 19 h. 30 : Georgia, de C. Lipinska (en sa présence) ; Je suis Pierre Rivière, de C. Lipinska.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46)) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70).

L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (272-47-86).

ASSAUT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

BOB MARLEY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

Les films nouveaux

ENQUETE A L'ITALIENNE, film italien de Steno, (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

XICA DA SILVA, film brésilien de Carlos Diegues (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic, 14e (542-67-42), Studio-Raspail, 14e (320-38-98) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA CONSEQUENCE (All., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

DE LA NEIGE SUR LES TULIPES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

EXHIBITION II (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Balzac, 8e (359-15-71) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) (*) v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FOLLE CAVALE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).

GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All.) (quatre parties), v.o. : La Pagode, 7e (705-12-15).

ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

INTERIEUR D'UN COUVENT (It.) (**) v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82), H. Sp.

JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A.) (*) v.o. : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (deux parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).

LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

LAST WALTZ (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Broadway, 16e (527-41-16).

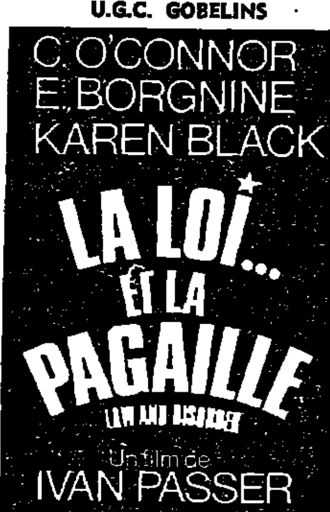
LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). (V.f.) : U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Murat, 16e (288-99-75).

MARTIN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

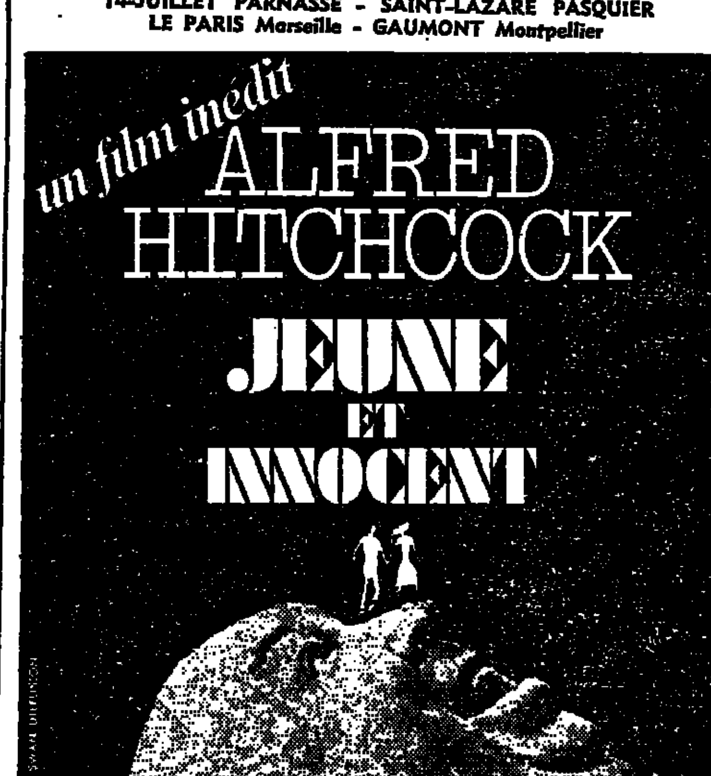
LE MATAMORE (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) jusqu'à dim. (V.f.) : Nations, 12e (343-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) (v.o. à partir de V.).

LA MONTAGNE DU DIEU CANNIBALE (It., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). (V.F.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MORTS SUSPECTES (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). (V.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; les Tourelles, 20e (636-51-98).







NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19). (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Mistral, 14e (539-52-43).

PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) ; Marais, 4e (278-47-86).

RETOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

REVE DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).

ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LES SEPT CITES D'ATLANTIS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : Napoléon, 17e 380-41-46) jusqu'à J. ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19).

VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysée-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp.

L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A. v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).

CABARET (A., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

CROIX DE FER (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

? LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mardi, 21 h.

FLESH (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

J. A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

LE JARDIN DES FINZI CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66)

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LUDWIG ou REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).

MORE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99)

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

PANIQUE A NEDDLE PARK (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi.

ORFEU NEGRO (Fr.-Brés.) : Escurial, 13e (707-28-04), jusqu'à L.

LA PASSION DE JEANNE-D'ARC (Dan.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Madeleine, 8e (073-56-03).

PETER PAN (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

QUO VADIS ? (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).

UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

WOODSTOCK (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55), sauf mardi.

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 12 h. et 24 h.

LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Olympic, 14e ; 18 h. (sf S., D.).

LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e ; 18 h. (sf S., D.).

EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., (v.o.) : Lucernaire, 6e ; 12 h., 23 h. 50.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Olympic, 14e ; 18 h. (sf S., D.).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h., 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 15 (sf. D.).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.

THE KID (A.) : La Pagode, 7e (705-12-15), 14 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.

Les festivals

DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o.) : 14 h. 45 : les Escapades de Tom et Jerry. (v.o.) : 16 h., 21 h. : Monty Python ; 17 h. 30, 22 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 19 h. 30 : Soleil vert ; 0 h. 30 : Théâtre de sang.

I. BERGMAN (v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25). Mer. : A travers le miroir ; J. : le Silence ; V. : Toutes ces femmes ; S. : la Nuit des forains ; D. : le Septième sceau ; L. : Sourires d'une nuit d'été ; Mar. : Jeux d'été.

STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07). Mer. : la Malédiction de la mouche ; J. : Prisonniers des martiens ; V. : Jamais, je ne t'ai promis un jardin de roses ; S. : Julia ; D., Mar. : Attention, les enfants regardent.

COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : L., Mer. : Un Américain à Paris ; J., Mar. : Beau fixe sur New-York ; V. : la Belle de Moscou ; S. : Tous en scène ; D. : Chantons sous la pluie.

STUDIA GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h. 45 (+ V., S., 24 h.) : Satyricon ; 16 h. : Répulsion ; 17 h. 45 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 10 : Chiens de paille.

LA CHAIR, LA MORT, LE DIABLE AU CINEMA (v.o.), La Pagode, 7e (705-12-15) : Mer., D. : Mort à Venise ; J. : Au-delà du bien et du mal ; V. : les Oiseaux ; S. : le Dernier Tango à Paris ; L. la Nuit du chasseur ; Mar. : Un cadavre au dessert.

BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50) I. 13 h (+ V., 24 h.) : Salo ; 15 h. (+ S. et V., 23 h. 30) : The Song remains the same ; 17 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 19 h. 30 : Cabaret ; 21 h. 30 : Bonnie and Clyde. — II. 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 35 : A nous les petites Anglaises ; 16 h. 30 : la Vie devant soi ; 18 h. 15 (+ S., 24 h.) : Phantom of the paradise ; 19 h. 50 : Mort à Venise ; 22 h. : Délivrance.

CHAPLIN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), Mer., V., D., Mar. : Monsieur Verdoux ; J., S., L. : les Lumières de la ville.

HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e, Mer. : Complot de famille ; J. : la Femme du fermier ; Murder ; Laquelle des trois : V. : les Oiseaux ; S., Mar. : les Amants du Capricorne ; D. : Psychose ; L. : The Mank Man, Number 99.

RETRO-METRO STORY (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90), Mer., J. : Indiscrétions ; V., Mar. : Place au rythme ; D., L. : Donnez-lui une chance ; Mar. : For me and me gal.

H. BOGART (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50). Mer. : l'Odyssée de l'Africa-Queen ; J. : Trésor de la Sierra Madre ; V. : Passage to Marseille ; S. : le Faucon maltais ; D. : la Femme à abattre ; L. : Across the Pacific ; Mar. : Stand in.

MUSIQUE ET CINEMA (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99) ; 14 h. : Chronique d'Anna Magdelena Bach ; 16 h. : Alexandre Newski ; 18 h. : Salomé ; 20 h. : Mahler ; 22 h. : One plus one.

CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14), I : 14 h. : Au-delà du bien et du mal ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 20 : la Cousine Angélique ; 20 h. 20 : Aguirre ; 22 h. (+ V., 24 h.) : le Droit du plus fort ; Sam., 24 h. : Cabaret. — II : 14 h. : l'Année dernière à Marienbad ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. : Jules et Jim ; 20 h. (+ sam., 24 h.) : Citizen Kane ; 22 h. (+ V., 24 h.) : Ascenseur pour l'échafaud.

REDFORD-HOFFMAN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Gatsby le Magnifique ; 16 h. : Nos plus belles années ; 18 h. : les Hommes du président ; 20 h. : Votez Mc Kay ; 22 h. : Lenny.

MELODRAMES (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33), Mer. : la Fille sur la balançoire ; J. : Elle et Lui ; V. : Des journées entières dans les arbres ; S. : le Roman de M. Gautier ; D. : les Lumières de la ville ; L. : Gloria ; Mar. : l'Innocent.



هكذا من الأصل

concerts

MERCREDI 19 JUILLET

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h. : D. Comtois Cahen, épinette et piano, E. Gorechi, soprano, et F. Virolle, clarinette (Schubert, Bach, Purcell, Mozart, Clementi, Frescobaldi).

JEUDI 20 JUILLET

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. C. Ricard, sol. M. Vanaud, baryton (Tchaïkovsky, Haydn, Mozart, Vivaldi, Rameau, Gluck).

VENDREDI 21 JUILLET

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 20.

SAMEDI 22 JUILLET

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. D. Rammaert, sol. O. Pietti, soprano (Mozart).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 20.

DIMANCHE 23 JUILLET

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : L. Van Doeselaar, orgue (Monnikendam, Franck).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 20.
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : voir le 22.

LUNDI 24 JUILLET

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 20.

MARDI 25 JUILLET

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre P. Kuentz, sol. G. Touvron, trompette (Haydn, Hummel).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 20.

Festival estival

(227-12-68)

EGLISE SAINT-SEVERIN, le 19 à 20 h. 30 : C. Wintz, J.-M. Pulfer (Couperin, Monteverdi, Bach, Dvorak).
CONCIERGERIE, le 20 à 18 h. 30 et 20 h. 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J.-C. Malgoire (Bach, Vivaldi, Rameau).
RADIO FRANCE, Studio 105, le 21 à 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio France, dir P. Binder ; sol. N. Lee (Haydn, *Hummel*, Mozart, Schubert).
HOTEL INTERCONTINENTAL, le 22, 18 h. 30 : Ensemble musique des temps, G. Hartmann, G. Behrens-Kuch (Schubertiades).

Dans la région parisienne

RAMBOUILLET, pagode Wan Yun Lou (483-05-28), le 28 à 19 h. Musique du Tao.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, salle M. Denis, le 19 à 20 h. 30 : Trio Risler (Beethoven, Fauré, Schubert).
VAULX-LE-PENIL, château (437-00-95), le 18, 21 h. : V. Klimov, M. Block (Mozart, Brahms, Tartini, Chostakovitch, Debussy, Sarasate) ; le 22, 21 h. : Y. Malinin, E. Gratch, N. Akhovskaya (Beethoven, Tchaïkovsky) ; le 23, 18 h. : E. Gratch, M. Block (Mozart, Prokofief, Ravel).

Sceaux, X° Festival

(661-06-71)

ORANGERIE DU CHATEAU, le 21, 20 h. 45 : Ensemble itinéraire (Ancoma, Bousch, Zbar, Murail) : le 22, 17 h. 30 : C. Khan (Chopin, Liszt, Legierezza) ; le 23, 17 h. 30 : Ensemble de cuivres A. Bernard (de Lalande, de Machaut, Gervaise, Palestrina, Franck, Bach...).

Variétés

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Y's du va et vient dans l'ouverture.

La danse

PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (D.), 20 h. 45 : Giselle (Ballet de l'Opéra).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), le 19, à 20 h. 30 : Musiques et danses de Bali.

Le music-hall

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : Jacques Villeret ; 22 h. : Jacques Douby.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. : Michel Fugain.

Jazz, pop', rock et folk

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 18 h. 30 : Voyage aux Caraïbes (musique d'Amérique latine).
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (L.), 22 h. 30 : Agouman Group.
CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93), jusqu'au 23, 18 h. : Extra Balle ; 20 h. 30 : M. Westbrooks Brass Band. A partir du 25, 18 h. : Nadavati ; 20 h. 30 : D. Murray.
CAVEAU DE LA HUCHETTE, 21 h. : A. Villeger Orchestra (jusqu'au 22) ; 21 h. : R. Franc et son orchestre Dixieland (à partir du 23).
PALAIS DES ARTS (272-62-98), 21 h. : Alain Markusfeld.
LA PENICHE (205-40-39), 21 h. : les 19, 20, 21 : Kerlier Trio ; les 22, 23, 24 : *Cohelmec Ensemble*.
PETIT JOURNAL, 21 h. 30, le 19 : New Orleans Wanderers ; le 20 : Swing at Six ; le 21 : Les petits paradeurs de la rue du Canal ; le 22 : Soul's Quartet ; le 24 : F. Vionnet Trio ; le 25 : Jazzherinos...

RADIO-TÉLÉVISION

VU

MON ROYAUME POUR UNE FEMME

Il paraît que, fin 1936, les Anglais ignoraient encore tout de la liaison déjà relativement ancienne d'Edouard VIII avec Mrs Wallis Simpson, une Américaine roturière et deux fois divorcée — mardi soir, aux « Dossiers de l'écran », on lui avait fait la tête de Faye Dunaway, — qu'il avait emmenée en croisière à bord du yacht royal. La nouvelle leur est parvenue, photos à l'appui, des Etats-Unis. Coup de tonnerre dans le ciel azuréen d'un jeune règne plein de promesses. Les témoins de cette affaire de cœur et d'Etat ne tarissaient pas d'éloges sur ses protagonistes.

C'étaient, nous disait un de leurs vieux amis, l'ambassadeur Henry J. Taylor, des êtres exquis, d'une qualité exceptionnelle. Ils s'idolâtraient. Jamais l'ex-roi, devenu duc de Windsor, n'a regretté d'avoir renoncé au trône par amour pour la duchesse. Jamais la duchesse ne quittait le duc des yeux. Jamais le duc n'a pardonné à sa famille le fait d'avoir refusé à la duchesse le titre d'altesse royale.

Dans un studio voisin, les invités de Guy Darbois s'inquiétaient de la situation financière et mondaine de ce couple exemplaire, devenu, de bal en gala, jusqu'à la mort du duc en 1972, la proie complaisante des échotiers. On les a rassurés. Le roi Georges VI leur avait garanti une retraite super-dorée et, l'an dernier, la reine Elizabeth et la reine mère ont envoyé des fleurs à la duchesse. Après quoi, on s'est interrogé gravement, deux heures durant, du pourquoi et du comment de ce drame racinien, en citant naturellement Bérénice, fille d'Hérode Agrippa qui, après avoir été mariée trois fois, vécut pendant vingt-cinq ans dans l'inceste avec son frère — ça, on ne nous l'a pas dit — avant de vamper (elle avait alors quarante-cinq ans) un Titus sourd à sa mauvaise réputation et rappelé à la raison par Rome, qui en avait pourtant vu d'autres (1).

Nous, ce qui nous intriguait, c'était l'attitude de Churchill et de Duff Cooper, partisans du « wait and see », du voir venir, pour sortir d'une situation bloquée dès le départ, puisque aussi bien le roi d'Angleterre est chef d'une Eglise qui n'admet pas le divorce, et la loi britannique ne prévoit pas le mariage morganatique pour ses souverains. Sans doute espéraient-ils que le temps effacerait sur le sable... Cela nous aurait épargné une discussion d'une rare futilité.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Cf. l'excellent feuilleton britannique, *Moi, Claude empereur*, programmé le mercredi sur Antenne 2.

MERCREDI 19 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h. 15, Documentaire : Visages de la Russie (La grand-mère) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Sports : Tour de France cycliste (résumé) ; 19 h. 50, Tirage du loto ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Dramatique : le Devoir de français, de D. Lalanne, réal. J.-P. Blanc (1re partie).
Deux adolescents, qui partageaient tout, sont séparés par la guerre de 1940, et quand ils se retrouvent, ils s'aperçoivent qu'on leur a volé leur jeunesse.

22 h., Des idées et des hommes : Bergson, par D. Huisman et M.-A. Malfray.
Avec J. Mistler, secrétaire perpétuel de l'Académie française ; J. Guitton, de l'Académie française ; M. Gouhier, membre de l'Institut ; J.-P. Cotten, assistant à l'université de Caen ; M. Neuburger, beau-frère de H. Bergson ; M. Barreau, professeur à l'université de Strasbourg, maître de recherche au C.N.R.S., et A. Devaux, professeur à l'université de Paris-IV.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Feuilleton : Moi, Claude, empereur ; 21 h. 30, Magazine : Question de temps (L'éveil culturel de la France).
Quatre personnalités (MM. J.-P. Lecat, ministre de la culture et de la communication ; J. Rigaud, sous-directeur général de l'UNESCO ; M. Deniau, préfet de la région Franche-Comté, et J. Lang, conseiller culturel du parti socialiste, pour défendre ou critiquer l'édification (onéreuse) du Centre Georges-Pompidou, l'architecture contemporaine et la sauvegarde du patrimoine architectural et le développement culturel (artificiel ?) entraîné par les festivals.

22 h. 30, La télévision d'ailleurs : That's TV, émission de la télévision suisse.
Satire du petit écran suisse par lui-même. La rose de bronze du Festival de Montreux.

22 h. 50, Journal ;

23 h. 10, Petite musique de nuit : Petite symphonie pour instruments à vent, de C. Gounod, par l'octuor à vent de l'Orch. phil. de Strasbourg.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : PAULINA 1880, de J.-L. Bertucelli (1972), avec O. Karlatos, M. Schell, M. Bouquet, S. Frey, R. Valli, N. Ricci, F. Berge. (Rediffusion.)
A la fin du siècle dernier, une jeune fille de la grande bourgeoisie milanaise devient la maîtresse d'un homme marié et se trouve déchirée entre sa soif d'amour et un certain mysticisme.
Adaptation un peu perdue dans l'esthétisme (les images sont superbes, la reconstitution d'époque l'emporte sur le sujet) d'un beau livre de Pierre-Jean Jouve.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « les Amours de Psyché », de J. de La Fontaine ; 19 h. 25, Entretiens avec... J. de Rosnay ;

20 h., En direct d'Avignon... « le Combat de Tancrède et Clorinde », musique de C. Monteverdi ; « les Trois Contes de l'honorable fleur », musique de M. Ohana ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine en duplex avec le Festival de jazz à Montreux ; 18 h. 45, Jazz time à Juan-les-Pins ; 19 h. 35, Kiosque ;

21 h., En direct du Festival de Saintes... Les musiques d'Espagne et du Portugal : Victoria, Bousignac, *Moulinie* ; 23 h., France-Musique la nuit : La dernière image : Diffusion d'œuvres à caractère classique non destinées au cinéma, mais composées par des musiciens de cinéma ; 0 h. 5, Manhattan : Evocations de Harlem.

JEUDI 20 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux (n° 1) ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Objectif santé : Comment transporter un blessé ; 13 h. 45, Emission pour les jeunes ; 18 h. 15, Documentaire : Visages de la Russie (La fenêtre sur l'Europe) ; 19 h. 10, Jeunes pratique : Vous fumez... ; 19 h. 40, Sports : Tour de France cycliste (résumé) ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Série : Le Mutant, d'A. Page, réal. B. Toublanc-Michel (6e épisode) ; 21 h. 25, Documentaire : Les Russes à travers leur cinéma.
Les extraits de film présentés par G. Dubois ouvre une fenêtre sur un visage moins connu de l'U.R.S.S. : des ouvriers se plaignent des contraintes du plan, des responsables reconnaissent les méfaits du bureaucratisme...

22 h. 30, Série : Caméra je... l'Affiche rouge, de Franck Cassenti.
Un travail sur la Résistance, sur la manière de la représenter et de filmer la représentation. Malgré les artifices d'une mise en scène trop théâtrale, c'est un film qui pose toutes les questions de la mémoire collective et du cinéma historique.

23 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

14 h., Aujourd'hui magazine (et à 16 h.) ; 14 h. 20, Tour de France cycliste (Lausanne-Belfort) ; 15 h. 5, Série : Police story ; 18 h., Récré A 2 (Goldorak, Papivole) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les formations politiques : la majorité (le P.R. et le C.D.S.) ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, En différé de l'Opéra : Werther, de Massenet, mise en scène D. Delouche.
Pierre Dervaux dirige la Maîtrise de Radio-France, les chœurs et l'Orchestre du Théâtre national de l'Opéra. Avec Alain Vanzo (Werther), Francine Arrauzau (Charlotte), Yves Bisson (Albert).

22 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LE TREFLE A CINQ FEUILLES, d'Ed. Freess (1971), avec Ph. Noiret, L. Pulver, T. Fruges, J. Carmet, J.-R. Caussimon, P. Préboist, M. Bayard.
Une sorte de hippy quinquagénaire et de doux bohêmes qui vivent avec lui ont raison d'une famille cupide qui a acheté en viager la propriété campagnarde où ils habitent tous.
Une fable naïve sur le bien et le mal. Poésie et pittoresque assez factices. Un certain charme, pourtant.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Delvaille (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, L'attachement ; à 8 h. 50, La maison de l'eau bleue ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Libre parcours récital ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Nous ne l'avons pas assez aimée », de L. Amy ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : Les retours à la terre ; à 16 h. 25, Les géomètres sont-ils les médecins du foncier ? ; 17 h. 32, Libre parcours récital... Quatuor instrumental de Paris : D'Allabaco, Couperin, Byrd, Bach ; 18 h. 30, Feuilleton : « les Amours de Psyché », de J. de La Fontaine ; 19 h. 25, Entretiens avec... J. de Rosnay ;

20 h., Avignon, théâtre ouvert : « Déménagement », d'A.-M. Kraemer ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ; Stéréo service ;

14 h., Divertimento ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Bizet, Lazzari, Ravel, Roussel ; 15 h. 32, Musique *française aujourd'hui* : Tisne, Mestral, Boucourechliev, Decoust, Nigg ; 17 h., Postlude : Britten, Varese, Martin, Szollosy ; 18 h. 2, Musiques magazine, en duplex avec le Festival de jazz à Montreux ; 18 h. 45, Jazz time à Juan-les-Pins ; 19 h. 35, Kiosque ;

20 h. 30, « Werther », drame lyrique en quatre actes et cinq tableaux de Massenet (retransmission en *différé de l'Opéra de Paris, en collaboration avec A 2*) ;
23 h., France-Musique la nuit : Actualités des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Manhattan...

PRESSE

LE QUOTIDIEN « VOLKSGAZET » CESSE DE PARAITRE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Déclaré en faillite, le quotidien anversois *Volksgazet* a cessé de paraître, le mardi 18 juillet. L'organe des socialistes flamands devait poursuivre sa publication malgré le passif de 300 millions de francs belges. Le tribunal de commerce d'Anvers l'avait autorisé en tenant compte surtout du maintien de l'emploi pour les trois cent dix membres du personnel de l'entreprise, mais les travailleurs ont refusé les propositions patronales : les dirigeants de l'entreprise voulaient licencier un tiers du personnel, une centaine de personnes, parmi lesquelles plusieurs journalistes, et réduire les salaires d'environ 2 000 francs belges par semaine (environ 260 francs français).

L'histoire de *Volksgazet* a été étroitement liée à celle du socialisme en Flandres. Fondé à la fin du siècle dernier, il avait été le porte-parole de toutes les luttes sociales flamandes et, depuis la fin de la guerre, il était dirigé par M. Jos Van Eynde, ministre d'Etat et coprésident du parti socialiste.

M. Van Eynde, redoutable polémiste, venait de prendre sa retraite. Il y a quelques années encore, le tirage du journal atteignait soixante mille exemplaires, mais il était tombé à quinze mille ces derniers mois.

La disparition de *Volksgazet* a provoqué une vive émotion au sein du parti socialiste — où l'organe francophone *le Peuple* fait également face à une situation difficile — et dans toute la presse écrite (au cours des deux dernières années une dizaine de titres ont disparu).

PIERRE DE VOS.

MODE

HAUTE COUTURE 79

Le pantalon à toutes jambes

On l'avait relégué au vestiaire des loisirs, les couturiers parisiens le placent de nouveau sur le devant de la scène : dans leurs collections d'hiver — saison 1979 — ils nous montrent des pantalons de toutes sortes. Ils sont coupés à l'orientale, ou à l'européenne, souvent avec de l'ampleur à la taille et aux hanches pour tomber en tube du genou à la cheville. On les verra, pour toutes les heures du jour, avec des vestes, des trois quarts et des *manteaux, sous des jupes, voire* des robes du soir. En contraste, les carrures sont musclées. La taille est fine, souvent ceinturée et l'ourlet oscille entre le bas du genou et celui du mollet. Les ensembles de jour restent savamment désassortis, au gré des camaïeux de couleurs douces. Une tenue à suivre : le smoking avec jupe ou pantalon.

Deux nouveaux venus entrent dans le club : Gilbert Feruch, tailleur masculin d'avant-garde, se lance dans la haute couture, dans un hôtel particulier de la rue François-Ier, avec une garde-robe « elle et lui ». Il la voit, elle, en tailleur, à jupe profilée, assez strict.

Muriel Grateau rêve de conquérir Paris comme Rome ou Dallas, où elle a réussi dans le prêt-à-porter. En femme décidée, elle propose une forme unique et *deux couleurs pour sa première* : silhouette épaulée en noir ou blanc, en cinquante modèles de tissus, cuirs ou tricots, et pour toutes les heures du jour. Ferventes de la couleur s'abstenir.

Benoît Bartherotte, chez *Jacques Estérel*, présente sa collection sur le *Nomadique*, amarré quai de New-York. Sans doute est-ce le cadre qui a inspiré ses tenues de soldats de plomb ou de *marins en vestes* à basques pointues et cols dolman. En progrès sur sa première saison, il peaufine avec humour les détails de ses coupes et de ses accessoires.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

GRATEAU : ensemble en cuir noir avec une blouse de jersey de laine assortie de Moreau. — FERUCH : tailleur à grandes manches et petit col en gros natté de laine de Fournier dans les tons de bruyère. — ESTEREL : robe « gugus » en crêpe de Chine de Sache, imprimé de pastilles de toutes les couleurs au pinceau, sur fond blanc.

SCIENCES

Une centaine de personnalités scientifiques lancent un appel en faveur de l'emploi des jeunes chercheurs

Une centaine de personnalités scientifiques, — dont quatorze membres du conseil scientifique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), quatorze membres du directoire du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), vingt présidents de section du C.N.R.S. ou de commissions de l'INSERM et sept membres de l'Institut (Académie ses sciences) — lancent un appel pour protester contre l'insuffisance du nombre de nouveaux postes dans le domaine de la recherche, et notamment contre le manque de débouchés pour les jeunes chercheurs.

Voici le texte de cet appel :

« *La France a besoin de scientifiques.*

» *Elle en a besoin pour sa recherche, trop sacrifiée depuis quelques années dans des conditions qui risquent de compromettre — peut-être pour longtemps — la compétitivité de ses équipes.*

» *Elle en a besoin pour conserver un rôle culturel dans le monde, étroitement lié à notre capacité d'étendre nos connaissances sur notre histoire, notre monde et notre vie.*

» *Elle en a besoin pour faire face à ses responsabilités sociales, dans des domaines très divers, comme par exemple l'architecture, l'environnement ou la santé.*

» *Elle en a besoin pour maintenir un enseignement de valeur et pour préserver ainsi ses chances d'avenir.*

» *Elle en a besoin aussi pour renforcer et rénover son potentiel industriel.*

» *Il apparait regrettable que, faute de la création d'un nombre suffisant de postes dans la recherche publique ou d'emplois dans le secteur privé, la recherche industrielle ou l'administration, plusieurs centaines de jeunes scientifiques de qualité travaillant actuellement dans nos laboratoires risquent donc de se retrouver d'ici peu au chômage, alors même que nos laboratoires ont grand besoin d'eux pour se renouveler.*

» *Les signataires lancent un appel pressant aux autorités gouvernementales pour qu'elles mettent fin à ce gaspillage et qu'elles prennent d'urgence les mesures qui s'imposent.* »

Parmi les signataires, on relève notamment les noms de MM. Etienne Beaulieu, président du conseil scientifique de l'INSERM, Gustave Choquet, membre de l'Académie des sciences, Jean Coulomb, président de l'Académie des sciences, Georges Duby, professeur au Collège de France, Charles Fehrenbach, Marcel Froissart, professeur au Collège de France, Jacques Glowinski, François Jacob, prix Nobel, Michel Jouvet, membre de l'Académie, Jean-Pierre Kahane, François Kourilski, Yves Laporte, professeur au Collège de France, Edgar Lederer, André Lichnerowicz, membre de l'Académie, Georges Mathé, Jean-Claude Pecker, professeur au Collège de France, Evry Schatzman.

★ Les signatures peuvent être adressées à M. Philippe Lavallard, G.P.S., université Paris VII, tour 23, 2, place Jussieu, 75221, Paris Cedex 05.

MÉDECINE

LE VII[e] CONGRÈS DE PHARMACOLOGIE

Vers une meilleure connaissance de l'action des médicaments

Le septième congrès international de pharmacologie, qui réunit quatre mille cinq cents spécialistes, à Paris, traduit par son importance la renaissance de cette discipline qui fut longtemps confondue avec la science des médicaments, et qui s'affirme maintenant de plus en plus comme la science de toutes les substances actives sur les organismes vivants.

Les thèmes abordés sont tous ceux de l'environnement moderne de l'homme : produits synthétiques qui s'incluent dans les produits alimentaires, dans les médicaments aussi bien entendu, dans l'air, et même dans les vêtements, comme l'a montré le récent exemple du TRIS, produit destiné à rendre les pyjamas d'enfant ininflammables, mais qui s'est révélé dangereux à l'usage. En réalité, plusieurs centaines de molécules nouvelles apparaissent chaque jour, et c'est justement l'objet de la pharmacologie d'en connaître l'effet sur les organismes vivants, et les voies complexes de leur destinée (localisation physiologique, transformation, élimination...).

Le corps de l'homme, et celui des animaux, est lui-même une véritable usine chimique complexe capable de transformer de nombreuses substances. Cette « bio-transformation » des composés étrangers peut parfois aboutir à leur inactivation : il s'agit alors d'un mécanisme de « détoxification », de siège principalement hépatique. Mais elle peut aussi amener ces substances à une élévation de leur activité biologique, et c'est tout le domaine du métabolisme cellulaire et des interactions fines entre la matière vivante et les corps chimiques, que les progrès récents de la biologie moléculaire ont considérablement enrichi. Par exemple, les mécanismes intimes de pénétration des médicaments dans les cellules, la nature physico-chimique des « transactions » entre un effecteur pharmacologique et ses « récepteurs » cellulaires figurent parmi les sujets les plus largement abordés au cours de ce congrès, à travers l'exemple de l'action de la morphine et des drogues psychotropes sur le cerveau notamment.

De même, un autre grand thème abordé concerne le rôle carcinogénétique des substances chimiques, c'est-à-dire l'exploration par la pharmacologie, des mécanismes intimes d'apparition et de développement des cancers. L'un des grands courants de pensée actuels concerne l'importante variation de la sensibilité des individus aux produits chimiques. L'affirmation de cette inégalité constitutionnelle et la connaissance de son support biologique intime ouvrent sans doute la voie du développement de tests permettant de prédire la susceptibilité particulière de chaque individu, et de les avertir — ou de les protéger — contre le risque ainsi dépisté. Cette même voie conduit aussi, comme l'ont montré les professeurs Zubrod (Miami, Etats-Unis) et Jacquillat (hôpital Saint-Louis, Paris), à la mise au point de traitements spécifiques, établis en fonction de la vulnérabilité particulière des cellules que l'on se propose d'attaquer dans les traitements anticancéreux.

Une telle approche remet d'ailleurs en cause la classification nosologique des maladies, en particulier dans le cas des cancers et des leucémies. Au cours de ce congrès plusieurs spécialistes ont insisté sur l'hétérogénéité des constituants des tumeurs malignes, qui explique largement la difficulté d'une approche globale, reposant sur une classification univoque. Ainsi, a montré le professeur Zubrod, ce que l'on décrit sous le nom de « leucémie aiguë lymphocytaire » est sans doute composé de quatre entités cellulaires bien distinctes que l'on peut identifier par des marqueurs immunologiques. Chacune d'elles possède une susceptibilité différente aux drogues, et chacune pose donc un problème de « gestion » médicamenteuse particulière.

Le professeur Steele (Sutton, Grande-Bretagne), de son côté, souligna la disponibilité de nouvelles méthodes de « clonage » qui permettent de cultiver ces différents types cellulaires, issus d'un même cancer ; ces méthodes donnent au pharmacologiste la possibilité de sélectionner des drogues particulièrement adaptées à l'élimination des cellules les plus dangereuses, et en particulier de celles qui sont susceptibles de migrer à distance pour former les métastases.

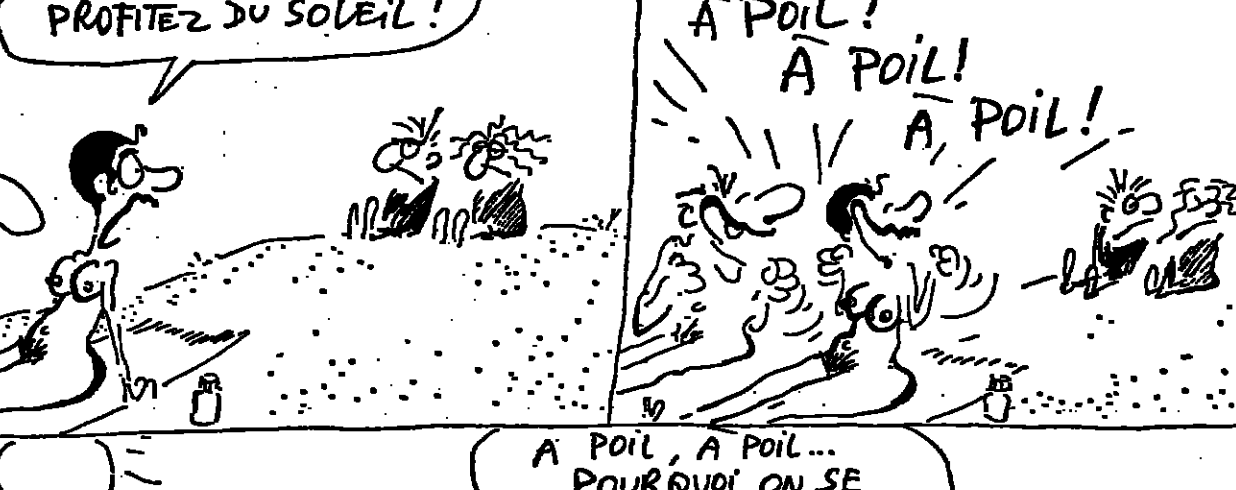
Dr J.-F. LACRONIQUE.

Le feuilleton de Reiser. — 9

LA FAMILLE OBOULOT EN VACANCES











SPORTS

CHAMPIONNATS DU MONDE D'ESCRIME

L'apparition de la R.D.A. bouleverse la hiérarchie

De notre envoyé spécial

Hambourg. — A Londres, en 1956, les fleurettistes féminines donnaient à l'U.R.S.S. son premier titre mondial. A Hambourg, mardi 18 juillet, elles remportaient leur seizième victoire par équipes. Ordinairement écrasante, leur domination fut cependant très contestée par les Allemandes de l'Est, qui participaient pour la première fois aux championnats du monde. Dans la matinée, Mandy Dick, Sabine Hertrampf, Gabrièle Janke, Beate Schubert et Marion Schulze avaient causé une première surprise en éliminant la R.F.A., deuxième en 1977.

Après l'écart (quatre victoires à une) creusé par les Soviétiques, il n'était plus question pour la R.D.A. de créer la surprise, mais faire sensation. Un instant désemparées, les tenantes du titre eurent un sursaut salutaire (neuf victoires à cinq). Néanmoins, les progrès des escrimeuses de la République démocratique d'Allemagne, finalement classée quatrième devant la France, constituent l'événement le plus important survenu depuis le début des compétitions.

« *Dans notre pays, l'escrime n'est pas encore très bien considérée, et nous comptons sur d'excellents résultats aux Jeux olympiques de Moscou pour la développer* », annonce M. Klaus Janka, entraîneur des deux équipes de fleuret est-allemandes présentes à Hambourg. Forte de cinq mille cinq cents escrimeurs, soit le quart du réservoir français, la R.D.A. ne possède pas encore d'épéistes et de sabreurs compétitifs. Dix fleurettistes licenciés à Dresde, Leipzig, Berlin-Est et Postdam lui ont donc suffi pour ouvrir une brèche dans une hiérarchie que l'on croyait bien établie. Le bilan aurait même été plus flatteur si leur meilleur atout présumé, Klaus Haerter, avait tiré au niveau qui lui permit de devenir en 1977, à Sofia, champion du monde universitaire et de remporter à Paris, en 1978, le challenge Duval. — J.-M. S.

ATHLETISME. — *Philippe Houvion a égalé, le 18 juillet, à Paris, le record de France du saut à la perche établi par François Tracanelli, en franchissant 5,50 m.*

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Heureusement Seznec a osé

De notre envoyé spécial

Morzine. — La grande étape des Alpes, Grenoble-Morzine — 225 kilomètres et huit cols, — n'a pas tenu ses promesses. Certes, elle a donné lieu à un exploit de Christian Seznec, qui a franchi la ligne d'arrivée mardi 18 juillet avec près de dix minutes d'avance, au terme d'une échappée de 165 kilomètres. Mais elle n'a pas départagé Zoetemelk et Hinault, qui sont toujours séparés par un écart de quatorze secondes.

On supposait que Joop Zoetemelk, réputé bon grimpeur, exploiterait ce terrain favorable pour déclencher une action décisive contre le champion de France. On pensait même que Seznec s'était détaché dans le but de préparer cette offensive et de servir ultérieurement de point d'appui à Zoetemelk. Or le porteur du maillot jaune n'a rien tenté. C'est, au contraire, Bernard Hinault qui a pris l'initiative des attaques dans le col de la Colombière d'abord et dans le col de Joux-Plane ensuite, sans parvenir toutefois à décramponner son rival. De toute évidence, les deux hommes sont très près l'un de l'autre, et pas seulement parce qu'ils se tiennent en quatorze secondes. Zoetemelk a dû se rendre compte qu'il ne possédait pas les moyens de lâcher Hinault, et ce dernier a multiplié en vain les démarrages. Les deux favoris ont donc fait match nul, mais ce match nul profitera sans doute au Français, qui abordera vendredi prochain l'étape contre la montre Metz-Nancy en position de force.

Selon toute vraisemblance, il a pris une option sur la victoire et, en attendant, ce qui est plus imprévu, il s'est attribué le maillot à pois rouges du meilleur grimpeur abandonné par Pollentier.

Les grandes étapes de montagne, auxquelles restent attachées les performances inoubliables de Fausto Coppi, de Gino Bartali ou de Louison Bobet, ont-elles vécu ? On peut le croire en constatant qu'il n'existe plus de super-grimpeurs et que les routiers professionnels sont devenus, dans leur ensemble, des calculateurs par l'effet d'une conception nouvelle de leur métier, mais aussi par la faute d'un calendrier démentiel. On sait par expérience que les coureurs du Tour, confrontés à une accumulation de difficultés exceptionnelles, escamotent les premiers obstacles pour n'engager véritablement le combat qu'en fin de parcours. C'est ainsi qu'ils ont laissé prendre jusqu'à seize minutes d'avance à Seznec et que celui-ci s'est mis hors de portée de ses poursuivants avant même d'atteindre le difficile col de Joux-Plane.

JACQUES AUGENDRE.

DIX-SEPTIEME ETAPE : GRENOBLE-MORZINE (226 km)

1. Christian Seznec (F.), 7 h. 13 min. 34 sec. ; 2. Wallens (Belg.), à 9 min. 26 sec. ; 3. Hinault (F.), à 9 min. 29 sec. ; 4. Zoetemelk (P.-B.), même temps ; 5. Lubberding (P.-B.), à 9 min. 32 sec. ; 6. Nilsson (Suède), même temps

CLASSEMENT GENERAL

1. Joop Zoetemelk (P.-B.), 87 h. 29 min. 44 sec. ; 2. Hinault (F.), à 14 sec. ; 3. Agostinho (Port.), à 6 min. 23 sec. ; 4. Seznec (F.), à 8 min. 25 sec. ; 5. Bruyère (Belg.), à 10 min. 25 sec ; 6. Galdos (Esp.), à 13 min. 28 sec. ; 7. Lubberding (P.-B.), à 14 min. 23 sec. ; 8. Wellens (Belg.), à 14 min. 32 sec. ; 9. Nilsson (Suède), à 16 min. 46 sec. ; 10. Van Impe (Belg.), à 17 min. 1 sec., etc.

ÉCHECS

Une courte partie nulle au championnat du monde

Dans le duel qui les oppose à Baguio (Philippines) pour le titre de champion du monde, Anatole Karpov, le tenant, et son rival, Victor Kortchnoï, se sont prudemment observés.

En effet, la première partie disputée mardi a été déclarée nulle sur proposition de Karpov après le dix-huitième coup.

Karpov et Kortchnoï se sont déjà rencontrés en tournoi trente-six fois. Karpov a gagné cinq parties, en a perdu six, les autres ont été nulles. Cependant aucune de ces parties n'avait été aussi courte.

Victor Kortchnoï jouait avec les blancs. Une statistique déjà ancienne, portant sur cinq mille six cents parties jouées dans quarante-cinq tournois indique que les blancs en ont remporté 38 %, les noirs 31 % et que 31 % furent nulles. Certes, plus le niveau des joueurs s'élève, plus les nullités sont nombreuses, mais c'est une petite victoire psychologique pour le champion du monde que d'avoir pu, avec les noirs, si rapidement mettre fin aux hostilités.

CHAMPIONNAT DU MONDE (1978)
Première partie

Blancs : Victor KORCHNOI
Noirs : Anatole KARPOV

1. ç4	Cf6	10. F×ç4	Cbd7
2. Cç3	e6	11. 0-0	ç5
3. Cf3	d5	12. d×ç5	C×ç5
4. d4	Fe7	13. De2	a6
5. Fg5	h6	14. Tfd1	De8
6. Fh4	0-0	15. a3	Cfe4
7. e3	b6	16. C×e4	C×e4
8. Tç1	Fb7	17. F×e7	D×e7
9. Fd3	d×ç4	18. Cd4	Tfç8
			Nulle.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Important Organisme DE FORMATION cherche pour le 1er-9-1978

2 PROFESSEURS DE PROGRAMMATION

ayant pratiqué en entreprise GAP - COBOL - BASIC
10 ans de références
Envoyer URGENT photo C.V. et prétentions à :
B.A.P. 22, rue de Douai, 75009 PARIS.

URGENT - Institut privé d'enseignement supérieur recherche AGRÉGÉS et DOCTEURS histoire - géographie, philosophie et lettres, pour cours DEBUT AOUT. — Téléphone : 329-03-71.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

D.U.T. AUTOMATISME OU INFORMATIQUE
MAITRISE OU D.E.A. INFORMATIQUE

Débutants ou 1 à 2 ans d'expérience pour programmation et mise au point de systèmes temps réel.
Lieu de travail : 91 - DOURDAN ou 92 - CLAMART.

Adresser curric. vitae sous la référence 8.874 à :



Organisme de prévoyance militaire en expansion offre poste actif à :

OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ

Envoyer C.V. à S.V.B.M., 28, rue Bachaumont, 75002 Paris.

Ville de SAINT-GRATIEN 95210 recrute durgence :
1 INGENIEUR subdivisionnaire chargé de seconder le directeur des services techniques.
Les candidats devront être inscrits sur une des listes d'aptitude établies par le C.F.P.C. AGENT communal : mutation possible. - Avantages statutaires.

Nous recherchons pour entrée immédiate

Ingénieurs Commerciaux

Nous avons besoin d'ingénieurs commerciaux ayant :

- une bonne expérience de la vente de systèmes de grande puissance,
- une compétence particulière du marché français (ou tout au moins d'un secteur particulier de ce marché).

Le marketing des AMDAHL 470 est facilité par l'excellence de nos produits (plus de 150 machines installées dont 11 en Europe).

Vous avez, au cours des cinq dernières années, eu une activité de marketing réussie dans le domaine des ordinateurs de haut de gamme compatible avec les matériels AMDAHL. Votre ambition vous pousse à faire mieux encore.

Venez chez AMDAHL. Vous participerez avec nous à notre implantation en France, et vous bénéficierez de tous les avantages de carrière et de rémunération que cela peut comporter, en plus de responsabilités stimulantes.

Contrôleur de Gestion

Vous possédez une parfaite connaissance de l'administration financière et des procédures d'audit interne. Vous maîtrisez également les réglementations fiscales régissant l'import/export. Votre carrière s'est déroulée de préférence au sein d'une multinationale concernée par l'informatique, les télécommunications ou l'électronique.

Devenez le responsable de l'établissement et du contrôle de l'ensemble des procédures financières et comptables pour AMDAHL France ainsi que pour l'Italie et la Grèce.

Si vous êtes intéressé, envoyez-nous rapidement une lettre manuscrite comprenant tous les renseignements nécessaires sur vous et votre carrière.

Joignez-y aussi une traduction en anglais pour nous montrer que vous possédez bien cette langue qui vous sera indispensable dans l'exercice de vos fonctions.

Votre candidature sera traitée avec une discrétion totale.

Adressez-la à Philip OWEN. AMDAHL France. Tour Gan. 92062 PARIS-LA DEFENSE CEDEX 13.

amdahl

emplois régionaux

Très importante société branche bâtiment (spécialisée en étanchéité) rech. pour MULHOUSE

CHEF D'AGENCE

- Mission : gestion cciale et techn. de l'agence, contacts avec clients, architectes, organisation et contrôle des chantiers.
- Formation : T.P. ou Bâtiment (niveau BTS mini.).
- Une expérience de 5 à 10 ans de commandement et de technique du Bâtiment nécessaires.
- Poste stable et d'avenir.

Adresser C.V. détaillé à :
SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 823.

HOPITAL PRIVÉ EN ALSACE cherche

INTENDANT

35 ans min., sens organisation et command., très disponible. Référ. morales et profession. Envoyer lettre man. avec C.V. DIACONAT, 19, rue d'Alsace, 68092 MULHOUSE Cedex.

C3EI

La Compagnie Européenne d'Entreprise et d'Equipements Industriels, activités internationales recherche pour MULHOUSE

UN PROJETEUR

EN EQUIPEMENTS ELECTRIQUES
B.T.S., D.U.T. ou similaire, 10 ans expérience B.E. électricité TBT - BT - MT.

- Fonction : Conception et dessin de projets complexes d'équipements électriques.
- Anglais ou Allemand souh.
- Poste d'avenir stable.

Adresser C.V. détaillé à :
SELECTEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 818.

SEMS

Société européenne de mini-informatique et systèmes
Groupe THOMSON CSF

ingénieurs
études et développement logiciel

pour systèmes transactionnels et téléinformatique sur mini-ordinateurs
Formation INSA ou équivalent
Expérience appréciée

ingénieur
qualification de produits logiciels

Etude de méthodes et de performances sur logiciel d'application sur mini-ordinateurs.
Formation INSA, ENSIMAG ou équivalent
Plusieurs années d'expérience exigées en logiciel de base et d'application sur ordinateurs mini ou large échelle.

analystes-programmeurs

Systèmes d'application automatismes industriels
Formation DUT, ou Institut de programmation
Débutants ou quelques années d'expérience en logiciel temps réel sur mini-ordinateurs.

Lieu de travail : GRENOBLE

Adresser lettre manuscrite et C.V. à SEMS
1, rue de Provence 38130ECHYROLLES



INGENIEURS HYPERFRÉQUENCES

La Division Avionique recherche pour renforcer ses LABORATOIRES D'ÉTUDES A MALAKOFF

des spécialistes confirmés

ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine des hyperfréquences, pour l'étude et le développement d'équipements avioniques à large bande.

Possibilités d'évolution intéressantes au sein du groupe.

Envoyer C.V. + photo et prétentions au Service du Personnel - Division Avionique, 58, avenue Pierre-Brossolette - 92240 MALAKOFF.

UNE IMPTE STÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
BANLIEUE SUD-OUEST DE PARIS

DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE SES CENTRAUX TELEPHONIQUES PILOTES PAR ORDINATEURS SOUHAITE INTEGRER A SES EQUIPES TECHNIQUES

3 INGÉNIEURS LOGICIEL

Formation grande école ou équivalent.
Possédant 2 à 5 années d'expérience acquise en mettant en œuvre les méthodes modernes de développement de logiciel dans les domaines suivants :
- Logiciel de base (outils et/ou systèmes d'exploitation) ;
- Logiciel de commande de centraux téléphoniques ou de systèmes complexes similaires.

Connaiss. de l'IRIS 80 et de SIRIS 7/8 appréciée.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions (avec photo) sous référence LE/GLT à CONTESSE Publicité. 20. av. Opéra. 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra sous n° 73.059.

IMPTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
Z.I. TRAPPES - LA VERRIÈRE
RECHERCHE

2 INGÉNIEURS « LOGICIEL »

Formation grande école ou équivalent.

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS

Niveau DUT ou équivalent

Débutants ou possédant 1 ou 2 années d'expérience dans l'un des domaines suivants :
- système temps réel organisé autour de mini-calculateurs,
- logiciel de base,
- Microprogrammation.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions (avec photo) sous référ. GLT-BAD à CONTESSE Publicité, 20. av. Opéra. 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra sous n° 73.058.



emplois internationaux

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGÉNIERIE

recrute

POUR OUTRE-MER

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

- Possédant expérience Exploitation Carrières Mines à ciel ouvert.
- Anglais souhaitable.
- Avantages sociaux importants.

Ecrire avec C.V. + photo sous la référ. 9.732 à :
SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès. — 92807 PUTEAUX.

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

Translating organisation in London has 2 vacancies. One for an experienced technical translator to undertake translations from English into French, and one for French audio typing, both on a full-time basis at their London offices. Written applicat with details of qualifications and experience, please to :
Peter FFORDE. Assistant to the Managing Director
Transtelex Limited
Marzell House
116-128 North end Road
LONDON W14 9PP.

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE EUROPÉEN LEADER DANS L'INSTRUMENTATION DE SURFACE recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

confirmé pour prendre en charge cette ligne de produits.

Envoyer C.V., photo et prétent., ss réf. n° 5.829 à ANNONCES SERVICE, 45, rue Carnot, 78000 VERSAILLES, qui transmettra.

IRAN. Pour unité de production tuyaux fibro-ciment recherchons :
DIRECTEUR DE FABRICATION
- Ayant une expérience similaire de quelques années ;
- Anglais courant indispensab

Envoyer C.V. détaillé à A.T., 29, av. de Friedland, Paris-8e.

Importante Société de transports internationaux recherche

CHEF DE SERVICE
« PROJETS INDUSTRIELS »
Anglais indispensable

CHEF DE SERVICE
IMPORT-EXPORT TERRESTRE

AGENT COMMERCIAL

Seuls, candidats ayant expérience seront pris en considération

Adress. lettre manuscrite, C.V., références et prétentions sous n° 4.940 PARFRANCE
4, rue Robert - Estienne, 75008 PARIS, qui transmettra.

IBM 3032 — 120.000 +

CHEFS DE PROJET

GROUPE INTERNATIONAL recherche des chefs de projet et des organisateurs informaticiens pour participer à la mise en place d'un nouveau système informatique rendu nécessaire par sa très forte expansion et son importante décentralisation. Le système est fondé sur l'exploitation d'une base de données (DL 1) et d'un réseau de terminaux (CICS) connectés à un IBM 3032 sous OS/VSI puis MVS.

Profil :
- formation grande école d'ingénieurs,
- 3 ans minimum d'expérience en informatique temps réel.

Rémunération :
La rémunération, fonction de l'expérience du candidat, est comprise entre 100 et 140.000 F et sera complétée de primes importantes à la réalisation des applications.

Les postes sont à pourvoir rapidement dans une ville moyenne du Nord de la France, située à 2 heures de Paris.

Env. lettre manus. + C.V. détaillé + photo sous le n° 7.689 à « le Monde » Publicité, 5. rue des Italiens. 75427 Paris-9e, qui transmettra.

SOCIETE DISPOSANT D'UN OUTIL DE PRODUCTION MODERNE DANS LES TRANSFORMATIONS DES MATIERES PLASTIQUES, LA DEFORMATION DE LA TOLE ET L'ASSEMBLAGE DE PIECES EN GRANDE SERIE, REALISANT POUR L'INDUSTRIE UN C.A. DE 100 MILLIONS DE FRANCS, JOUISSANT D'UNE EXCELLENTE SANTE FINANCIERE, EN EXPANSION, recherche

SON RESPONSABLE DE NOUVEAUX PRODUITS

qui créera la fonction dans l'entreprise.

Le profil suivant est requis :
Expérience dans la recherche et la mise en place de nouveaux produits (donc connaissance des circuits d'information de l'innovation, aptitude à étudier et à conduire l'ensemble d'un projet dans ses aspects techniques, commerciaux, financiers)
Ce responsable jouira d'une autonomie et gérera son propre budget.

LIEU DE TRAVAIL : NORD DE LA FRANCE.

Env. C.V. et prétent. n° T. 07.121 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

S.A. D'HLM. RÉGION SUD-OUEST

recrute

INGÉNIEUR Contrôle Technique

diplôme E.T.P. recherché, expérience exigée 10 ans chantiers bâtiment.

Poste à pourvoir en septembre. Logement assuré. Ecrire H 5269 AGENCE HAVAS BORDEAUX 33000 qui transmettra.

Pour faire face à son expansion, l'Office d'Annonces

régisseur des annuaires du téléphone, recherche un jeune

CHEF DE PRODUIT

Sa mission : promouvoir LES PAGES JAUNES de l'annuaire.
Son profil : – études supérieures,
– expérience annonceur ou agence indispensable,
– créatif et volontaire.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo, à Robert CHAMPS, Office d'Annonces, 136, avenue Charles de Gaulle - 92522 Neuilly-sur-Seine.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
BANLIEUE SUD-OUEST DE PARIS
RECHERCHE

JEUNE INGÉNIEUR

Il sera chargé de définir les spécifications de contrôle de matériels électroniques en liaison avec les Services, Etudes, Maquette et Fabrication.

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur, de formation grande école ou équivalent, possédant 2 à 4 ans d'expérience en PRODUCTION OU CONTROLE ELECTRONIQUE.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions (avec photo) sous n° 73.064. CONTESSE Publicité. 20. av. Opéra. 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

Groupe de sociétés immobilières, PARIS, cherche un

cadre juridique

Niveau doctorat,
28 ans minimum,
ayant une première expérience des problèmes immobiliers.
Il sera le collaborateur direct du Responsable juridique et contentieux, et deviendra le véritable CONSEIL juridique du groupe : contentieux, assurances, baux commerciaux . . .

Veuillez écrire sous référence M1382M, à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

IMPORTANTE SOCIETE DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION MECANIQUE recherche pour sa DIRECTION PIECES DETACHEES

RESPONSABLE de la DISTRIBUTION PIECES DETACHEES EXPORT

qui sera chargé de l'ordonnancement et du suivi des commandes passées par les filiales étrangères et importateurs.

Homme, 30 ans minimum, diplômé d'une Ecole de Commerce, ayant une expérience du commerce international et une bonne connaissance de l'anglais.

ANALYSTE des ENGAGEMENTS et des STOCKS

qui sera chargé au sein des Services de gestion des stocks de veiller à une composition optimale des stocks et approvisionnements.

Homme 30 ans minimum, formation DUT ou équivalent, possédant une expérience des problèmes de nomenclature, anglais indispensable, deuxième langue souhaitée.

AGENT TECHNIQUE ETUDES de STOCKAGES

Homme, 30 ans minimum, formation BTS, possédant 5 ans d'expérience dans le domaine du stockage et de la manutention.

Adresser dossier de candidature (CV + photo) et rémunération souhaitée à no 73268 - CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

offres d'emploi

Importante Société d'Étude et de Développement de Matériels de Haute Technicité.
recherche,
pour contrat à durée déterminée,

ingénieur grande école (E.S.E., E.S.O...),

débutant à 5 ans d'expérience. :Participera au sein d'équipes pluridisciplinaires à des études de conception et mise au point de systèmes électro-optiques. Réf. 172

ingénieur grande école (sup. aéro., E.S.E., E.N.S.T.),

5 à 10 ans d'expérience, dont quelques années de gestion de projet. Conduire un projet pluridisciplinaire électro-optique, informatique, télécommunication. Réf. 173

ingénieur grande école

5 à 10 ans d'expérience, pour participation à des études de systèmes spatiaux. Expérience en systèmes satellites indispensable. Réf. 174

ingénieur opticien (E.S.O.)

ou équivalent. Débutant ou quelques années d'expérience, pour étude et développement de systèmes optiques. Réf. 175

2 ingénieurs grande école,

10 ans d'expérience, pour engeenering de systèmes à base d'informatique et de télécommunication. Les candidats devront avoir une grande compétence en systèmes et avoir participé à des développements de grands projets. Réf. 176

Nationalité française exigée pour tous ces postes.
Adresser C.V., prétentions et photo, en précisant la référence du poste souhaité, à Havas-Contact, 156, bd Haussmann - 75008 Paris, nº 39896.

HAVAS CONTACT

LE CENTRE DE PRODUCTION D'UN GROUPE INDUSTRIEL de 1er PLAN (banlieue NORD-OUEST) recherche

INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE débutant

Attiré par responsabilités techniques et humaines ultérieures.

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN
Débutant (E.S.M.E. ou équivalent)

Désireux en un premier temps de se spécialiser en HYPERFREQUENCES et capable à terme d'assumer la responsabilité d'une plate-forme d'essais.

Nationalité française.
Connaissances anglais souhaitées.

Adresser C.V. détaillé ss le nº 73 214 à CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

E.C.L.
recherche

DEPARTEMENT GESTION

1) ANALYSTES - PROGRAMM. Maîtrise - DUT ou équivalent. Nécessité d'une expérience professionnelle de 2 à 3 ans minimum.

Langage - COBOL DOS/OS, méthode WARNIER ou COBOL structurés.
— ASSEMBLEUR DOS/OS ASSEMBLEUR CICS PL/1 - IMS - DL 1

2) ANALYSTE Maîtrise Informatique 3 ans d'expérience environ sur des applications de gestion.

DEPARTEMENT MINI TEMPS REEL INGENIEUR ou MAITRISE Option système, 1 à 2 ans d'expérience. Formation et expérience orientées logiciel de base.

Ecrire avec C.V. et prétent. à E.C.L., 55, rue Hermel, 75018 Paris - Tél. : 259-10-40.

SOCIETE INTERNATIONALE DE SERVICES recherche pour PARIS

UN CORRESPONDANT TECHNICO-COMMERCIAL

Nous demandons : 35 ans min., formation supérieure, très bonne connaissance des mil. industriels travaillant outre-mer, habitué à contacts à très haut niveau. Excellente présentation.
Env. C.V. et prétentions à : INTER-CONTACT S.A. 24, rue Louis-Coenen, 1060 BRUXELLES BELGIQUE

La Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés rech. pr ses services ninformatiques implantés à PARIS et à TOURS

PROGRAMMEURS SYSTEME

titulaires d'une maîtrise informatique ou MIAGE ou d'un diplôme d'ingénieur-informaticien et/ou ayant expérience minimale de 2 ans.
Selon les postes :
— Connaissance du système OS/VS 1 requise et du télétraitement CICS et des bases de données souhaitée ;
— Connaissance du système soit SIRIS 3, soit DOS VS, soit GECOS 66 ou 64.
Salaire annuel brut (y compris les avantages de salaire différé) de 57.890 F à 72.670 F, selon références professionnelles. Horaire 40 heures par semaine. Avantages sociaux. Nationalité française. Libéré des O.M.

Env. C.V. en précisant le lieu souhaité à la Sous-Direction du personnel C.N.A.V.T.S. 110-112, rue de Flandre 75951 PARIS CEDEX 19

---

2 INGÉNIEURS III A

1º) Contrôle qualité : élaboration des tests informatiques (Soft) pour programmes spatiaux et militaires. Expérience 5 à 10 a logiciel de base et/ou temps réel sur mini-calculateurs. Réf. OD 71.
2º) Responsabilité du contrôle qualité des programmes spatiaux et militaires Expérience 5 à 10 ans industrie électronique. Référence OD 72. Pr ces 2 postes anglais indisp.

1 INGÉNIEUR II/III A

GESTION DE PRODUCTION de la fabrication des équipements électroniques. Expérience 3 à 5 ans.
— Coordination, approvisionnements, ordonnancem., lanc.
— Optimisation des actions informatiques.
— Planification des charges atelier et suivi des temps.
Réf. OD 73. Ecr. à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS. Cedex 02 sous nº 6312.

Compagnie américaine d'assurances Quartier ETOILE recherche pour Service Responsabilité Civile

JEUNE CADRE

Licencié en Droit, Dégagé des O.M. Anglais apprécié.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, s/réf. 1390, à MEDIA SYSTEM, 104, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

LABO CENTRAL INDUSTRIE ELECTRIQUE, 33, avenue du Général-Leclerc, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES, recherche :

1 TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Jeune Femme ou Homme, dég. O.M., B.T.S. ou D.U.T. électron. ou mesures physiques. Notions électrochimie souhaitées.
Téléphone : 645-21-84.

SOCIETE DE SERVICES recherche :

PROGRAMMEURS COBOL

minim. 3 a. d'expér., connaiss. de l'angl. et d'un I.C.L. série 2900 souhaitée. - Déplacements Bénélux à prévoir. - Adresser lettre manuscrite, C.V. complet, indiquer prétent s/réf., S.I.E., 4, rue Jean-Houdon, B.P. 537, 78005 VERSAILLES CEDEX.

URGT - Rech. GOUVERNANTE pr dame âgée valide, PARIS. Téléph : 340-39-74

Sté internation. rech. pr Paris

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

10 a. d'expér. Froid industriel et autres techniques pr étude projets POUR L'ALLEMAGNE. Connaiss. de l'allemand et des normes allemandes exig. Angl. apprécié. Adr. C.V. et prét. à : nº T 07.141 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cherche personne ou organisme pouvant, 1re semaine d'août, initier cadre en recyclage, gestion production. — Téléphoner, heures de bureau au : 785-58-66.

Sté internation. rech. pr Paris

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

10 a. d'expér. pour étude installations industrielles - bâtiment pour L'ALLEMAGNE. Connaiss. de l'allemand et des normes allemandes exig. Angl. apprécié. Adr. C.V., prét. à : nº 07.142 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

travaux à façon

POUR TOUS VOS TRAVAUX MAÇONNERIE - PLOMBERIE MENUISERIE. - Tél. 878-00-75.

propositions diverses

DÉBARRAS 2000
326-81-35

occasions

MOINS CHER 30 à 60 %
sur 10 000 m2 moquette qualités variées laine et synthétique. Téléphone : 757-19-19.

Achète comptant bijoux, brillants, argenterie, etc. 4, Chaussée-d'Antin, Mº Opéra, 37, avenue Victor-Hugo, Mº Etoile. — PERRONO - Ventes - Occasions.

demandes d'emploi

EX-DIRECTEUR export. 30 ans, chômage économique, recherche activité, accept. missions ponctuelles tous pays. - 542-18-79.

Cadre de gérance imm. 30 ans spec. compta. et inform., adm. de biens, rech. poste à respons. Ecr. nº 2.899 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

INGENIEUR ELECTRONICIEN (GRANDE ECOLE) TRILING. (all., franç., angl.), très bonnes expériences en propriété industr. (6 ans), télécomm., EMC (5 a.), nav./comm. aériennes, antennes, expert en formation technique, ch. position stable, à responsab. Ecr. nº 7.691 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

INGÉNIEUR
34 ans/Suisse
électrotechnique-électronique exper. nbx dom., Fr., All., Angl. projets, install., maintenance. Actuell. respons. dir. filiale en Afrique, cherche situat. comme cadre techn., admin. ou ccial avec résidence à ABIDJAN/CI Afrique noire ou Brésil. RFB 22, rue des Bouleaux B- 5870 Mont-Saint-Guibert. Téleph. : 19-3210 41-93-74.

J. F., 24 ans, maîtr. et licence droit public, connais. en dact., début., étud. tte prop., rech. sit. ds la rég. nord. Libre imméd. Ecr. nº 7.661, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR ELECTRONIQUE DIRECTEUR CCIAL - 40 ans
Produits grand public 5 ans Dispon. rapidement. 10.000 mens. Ecr. nº 07.151 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

J. H., CAP AIDE-COMPTABLE, 26 ans, expér., ch. place stable. Ecr. ALIBAY, 144, r. Salvador-Allende. — 92000 NANTERRE.

HME FORMAT. JURIDIQUE
10 a. expér. problèmes aménag. et développement rural, cherche EMPLOI NIVEAU REGIONAL ou LOCAL. - Libre rapidement. Ecr. nº T 07113 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur. 75002 Paris.

LICENCIÉ SOCIO
27 a. (psycho statistiques angl., exp. anim. pédag.), ch. poste stable Paris, rég. parisienne, ds ste d'études ou format. continue. Ecr. nº T 7098 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, ou tél. : 307-81-70.

DIRECTEUR RÉGIONAL
(40 ans) Sté MULTINATIONALE PRODUITS de gde consommat. rech. POSTE EQUIVALENT SUD-OUEST FRANCE P.M.E. ENVISAGEABLE Ecr. nº T 07120 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

AGRÉGÉE DE L'UNIVERSITÉ
J. Femme - Lettres classiques étudierait toutes offres travail MAISON EDITION Ecr. nº T 07146 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Femme Cadre, célibataire, Adjointe Directeur Personnel, bnes not. allem., goût des cont. hum. et init. Etud. ttes propos. Paris. Nº 2.894, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

autos-vente

5 à 7 C.V.

Part. vd, 1re main, Fiat 127 S, 3 P., 76, 10.500 F, bon état, Tél., SOSEP. 563-17-27, 14-19 h.

12 à 16 C.V.

SUPERBE PEUGEOT 604 1976 - Intérieur cuir - 1re main Garantie - 721-56-14

BMW 2500 automatique 1974 - 75.000 km Prix Argus - Tél. 721-56-14

THUILLIER Concessionnaire PEUGEOT vend prix intéressants 604 exposition 0 km 46, rue de Mouzaïa, Paris (19e) Tél. : 203-94-42 - M. SERRAF

COUPE LANCIA BETA 77 M. Vauthier - 973-32-64

divers

Concessionnaire Alfa Romeo 721-56-14 - vend
COUPE 2000 Alfa Romeo 1975 - 50.000 km Garantie 6 mois - Bleu
ALFETTA 1800 1976 - 42.000 km Garantie 6 mois - Rouge
ALFETTA 1600 1976 - 40.000 km Garantie 6 mois - Bleu

CENTRE OCCASIONS HERTZ

DES OCCASIONS RECENTES GARANTIE 24 MOIS OU 24.000 km PIECES ET M.-O. CREDIT

		Prix à partir de F :
CITROEN LN	78	17.500
FIESTA 1100 L	77	16.300
FIESTA 1100 L	78	17.600
GRANADA GHIA	77	33.000
MERCEDES 280 SE	77	83.000
PEUGEOT 104 SL	77	17.600
PEUGEOT 104 SL	78	19.900
PEUGEOT 305	78	27.500
PEUGEOT 504	77	23.500
PEUGEOT 504	78	27.700
PEUGEOT 504 FAM	77	27.500
PEUGEOT 504 FAM	78	25.000
RENAULT 5	77	14.500
RENAULT 5	78	16.500
RENAULT 5 GTL	77	18.000
RENAULT 5 GTL	78	20.500
RENAULT 14 TL	77	19.500
RENAULT 14 TL	78	22.500
RENAULT 18 TS	78	30.500
RENAULT 20 TS	78	40.400
RENAULT 30 TS	78	38.600
SIMCA 1307 GLS	77	19.600
SIMCA 1307 GLS	78	22.500
SIMCA HORIZON	78	24.500

111, rue du Mont-Cenis, 92, rue Duhesme, 75018 Paris. Téléphone : 259-62-90.
191, avenue Youri-Gagarine, 94400 Vitry-sur-Seine. Téléphone : 681-03-76.

bateaux

DEAUVILLE LES MARINAS EMPLACEMENT bateau de 12 mètres. - 500-54-80.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

XVIe ETOILE
BEL IMM. PIERRE TAILLE 3e, ASCENS. TAPIS ESCALIER. GRAND 5 P. CONFT ENTIEREMENT RENOVE PRIX 920.000 F Mercredi, jeudi, 14 h. à 18 h., 1, RUE PERGOLESE ou tél. : 723-91-28

ETOILE (près) - Imm. rénové Charmant studio tt conft. 165.000 F. - 266-92-15.

BD SUCHET
ds imm. de gd stdg. Propriét. VEND STUDIOS DE 40 M2 et GD 2 PIECES DE 78 M2. 734-93-36, aux heures de bureau.

EXCLUSIF INVESTISSEUR
Rive Droite dans immeuble en cours de restauration, faites de votre investissement pierre « 2 coups » :
— Accroissement de votre capital ;
— Haute rentabilité.
Aujourd'hui, votre argent vaut cher, si vous le laissez dormir que vaudra-t-il demain ? Sachez utiliser tous les avantages de l'immobilier ancien restauré, exemple : fiscalité favorable... Nous pouvons peut-être vous aider. Téléphonez-nous :
C.F.I. Pierre : 563-11-40, 8, avenue Hoche, 75008 Paris.

MAIRIE XVIIIe
Propriétaire vend direct. pour habitation ou placement : BEAUX APPTS 1, 3, 3 PCES, LIBRES et OCCUPES dans beaux immeubles P. de T. S'adresser tous les jours, de 9 h. 30 à 19 heures, au 29, rue SIMART. Téléphone : 259-58-58.

5, RUE DU DR-BLANCHE
TRES ORIGINAL 150 M2 STYLE 1930 : living + 2-3 chambres, parking. Jeudi, de 15 à 19 heures.

ACHETEZ DIRECTEMENT
de Particulier à Particulier appelez :
INTERPROPRIÉTAIRES
Envoi gratuit d'une sélection d'appts et de maisons à vendre. 280-23-28 - 280-54-28. 30, rue de Londres, 75009 Paris.

TROCADÉRO
Imm. neuf, très grand standing. 2 PCES, 67 M2, SUR JARDIN. 48, R. DE LONGCHAMP, 16e. Téléphone : 720-17-54.

5, AVENUE VAN-DICK
duplex 140 m2, rénoval. exceptionnelle, entièrement rénové, dans immeuble gde tradition. donnant sur PARC MONCEAU. Tél. : 555-82-35. S/pl., 14-17 h.

IENA
PROPRIETAIRE VEND PRES PLACE DES ETATS-UNIS splendide DUPLEX 140 m2 dans HOTEL PARTICULIER 19e siècle entièrement rénové, grand style, décoration de luxe. Pour renseignements, Tél. : 734-93-36.

BUT.-CHAUMONT magn. studio + mezz. + terrasse, cft, calme, soleil, px 220 000 F. T. 322-22-47.

PORTE-DAUPHINE magnifique 180 m2, 10e étage, immeuble récent. T. : 567-22-88.

111, R. DE COURCELLES, bel imm. ancien tt cft, dernier ét., asc., appt duplex de 220 m2. travaux à prévoir, 1 200 000 F. S/pl. jeudi 20 (12 h. à 17 h.).

Métro GUY-MOQUET 1er étage dans bon immeuble ancien, appt 3 pièces, 69 m2, cuisine, bains, chauff. central, état neuf. Téléph. : 387-05-55.

MARAIS près Beaubourg 2 pièces, cuis., entrée, salle bs, w.-c., tél., clair, calme, cave, 170 000 F., 81, r. du Temple, 3e. Visite le jeudi 20 juillet.

XVIIe, 52, rue Guy-Môquet. Reste dans bel imm. bourgeois 3 APPTS CFT à rénover : 5e ét. 55 m2 3 p. balc. 185 000 6e ét. 30 m2 2 p. cuis. 95 000 6e étage 20 m2 studio 65 000. Duplex possible T. : 224-02-86. Voir 14-16 h. sam., dim., lundi.

LE MARAIS-SEVIGNE Imm. restauré, petits appts 1 et 2 pièces rénovés, confort. Prix intéressants PROMOTIC. Téléph. : 322-10-74 et 322-11-68.

MARAIS beau, calme, lumineux 2 PIECES tout neuf, cuisine équipée 399 000 F. à 50 m du Centre G.-Pompidou. Téléph. : 278-72-94 l'après-midi.

Mº VILLIERS ds imm. rénové. CHARMANT DUPLEX à partir 198 000 F. Téléph. 504-22-56 tous les matins ou Tél. au 522-95-20.

RARE AUTEUIL magnif. duplex 180 m2 envir., 7e et 8e ét., 350 000 F. Téléph. : 758-12-40 POSTE 348.

R. SAUSSURE excellent plac. STUDIO PLEIN SUD, balc., tt confort. Refait neuf : 125.000 F. Téléphone : 504-22-56 tous les matin ou 522-95-20.

MARAIS BEAU STUDIO CARACTERE. Tt cft. CALME - 108.000 F. - 325-97-16.

HALLES Superbe 120 m2 3 pces - Tt confort Gd séjour - Caractère - Calme Imm. rénové. — Tél. : 233-62-46.

IENA 11, rue de Lubeck 266-16-65 Agréable 3/4 pièces Ce jour de 14 h. à 18 h.

CHAMPERRET 5 p. - Récent 100 m2 530.000 F - Tél. : 622-54-80

R. QUINCAMPOIX dans imm. restauré, asc. MAGN. DUPLEX av. terrasse, poutres apparent. 465.000 - 522-95-20.

SQUARE LOUVOIS (près) 77 m2 : 310.000 F 3e ét., rue, à modern. 225-42-54.

VUE IMPRENABLE S/CHAMP de COURSES. tr. bel APPT en duplex, 170 m2 + terrasses : 1.870.000 F. ORPI : 288-27-45.

18e, ABBESSES, 3-4 P., cuis., bns, wc, 4e, clair, soleil, à redécorer : 210.000 F. — 252-42-09.

17e, PONT-CARDINET, studio, coin cuis., dche, clair, calme. Prix : 54 000 F. T. : 252-42-09.

18e, PIED DE LA BUTTE, balcon + 2 Pces, dche, wc, kitchenette : 92.000 F. Tél. 252-42-09.

PLACE REPUBLIQUE, 150 m2, 5 Pces + atel., bns, wc, cuis., excell. état, 650.000 F. 252-42-09.

SACRÉ-CŒUR
Dans immeuble rénové. Très beau LIV. + CHAMBRE. Calme, soleil, vue sur Paris et jardin. Visite : jeudi, vendredi et samedi de 11 h. à 17 h, 6, rue Maurice-Utrillo ou téléphoner au 259-01-49 (après 20 heures : 261-72-00).

6 P dernier étage, 180 m2 tt cft. Soleil. Mercredi, jeudi 14 h. 30 17 heures, 160, bd Pereire

Paris Rive gauche

5e A SAISIR 1 DUPLEX 52 m2 - 300.000 F Rénové. Tt cft. Prix à débattre. 28 bis, rue du Cardinal-Lemoine, de 14 à 18 heures.

Prox. place d'ITALIE MAISON Jardin privé 4 p. + studio. Soleil. ODE. 42-70.

MONTPARNASSE 2-3 P. Cuis., bns. Calme. Clair. 230.000 F. Tél. 322-22-47.

RUE MOUFFETARD
SAINT-MEDARD Restauration grande qualité
STUDIO 28 m2 environ
2 PIECES de 44 m2 à 58 m2 environ
3 PIECES de 61 m2 à 80 m2 environ
5 PIECES EN DUPLEX 105 m2 environ
SUR RUE ET COUR OU SUR COUR ET JARDIN Très bonne exposition
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

VIIe VANEAU
Dans charmant petit immeuble 70 m2 ENVIRON TRES AGREABLES SEJOUR DOUBLE + UNE CHAMBRE, bains, w.-c. séparés, cuisine entièrement aménagée. Petite terrasse dans verdure Très calme - Plein soleil Eau chaude et chauff. central par l'immeuble. - Tél. : 755-98-57

SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE
Petit imm. entièrement restauré 2-3 PIECES 83 m2 ENVIRON Gros œuvre et aménagements TRES SOIGNES SOREDIM 755-98-57 227-91-45

BEAU 15e Imm. bourgeois 2 PCES, entrée, cuis., w.-c. Possible s. bains. RARE - 325-77-33

4, RUE HUYGHENS
MONTPARNASSE - Magnifique atelier : 180 m2, 2 loggias, calme, caractère exceptionnel, dans ensemble rénové. Téléph. - 558-22-05

Métro E.-ZOLA VUE DEGAGEE
4 ET 5 PIÈCES EN DUPLEX
neufs, originaux, habitables immédiatement GRANDES TERRASSES
S/pl. : 10, rue Frémicourt. Tous les jours (sauf mardi et mercredi). 11 h. à 13 h. et 14 h. à 19 h. 578-03-72 - 500-72-00

INVESTISSEMENT PRIVILÉGIÉ
Rive gauche Dans très bel immeuble en pierre de taille en cours de restauration :
● Studios, 2 pièces, duplex ;
● Rentabilité immédiate ;
● Gestion.
Pour toutes informations : C.F.I. Pierre 563-11-40 8, avenue Hoche 75008 PARIS

ST-PLACIDE - Beau studio de caractère, cuis., s. bains, wc. Ref. neuf, 138.000 F. 508-41-35.

RUE FROIDEVAUX Magnifique atelier peintre, 65 m2, décoration boiseries, 550.000 F - 567-22-88

MAINE-MONTPARNASSE Original Appt en DUPLEX, cheminée, poutres. Livg + 2 chbres 75 ou 90 M2 caractère, rénovation de qualité. Livraison rapide Prix à discuter. PROMOTIC, 322-15-76 le soir 622-04-16

SUR CHAMP-DE-MARS
7 P., 240 m2, 4e étage., sol. BOURDAIS - 766-51-32 - ORPI.

Ve Place MONGE, local r.-de-ch. 60 m2 + dépendances à aménag. 190.000 F. Mercredi, jeudi, de 13 à 19 h., 3, R. GRACIEUSE.

LUXEMBOURG belle CHBRE, cab. toil., parfait état, 76 000 F. dans hôtel particulier. Placement intéressant. PROMOTIC 322-15-76.

PASTEUR BEAUX 2 PIECES TOUT CONFORT. Etat neuf. Px 210.000 et 245.000 F. - 293-62-16.

7e près Champ-de-Mars, Part. vd studio 20 m2, entrée, kitchenette équipée, bains, w-c, penderie, conf., tél., cave, calme soleil, aucun frais, 5e s/asc. b. imm. Px 140.000 F. T. 555-29-04.

Région parisienne

72 APPARTEMENTS DANS LE 95 4.000 PARIS et AUTOUR SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR VENEZ, TEL. ou ECRIVEZ MAISON DE L'IMMOBILIER C.I.M.I. 27 bis, av. de VILLIERS 75017 PARIS - 757-62-02

Situation exceptionnelle en bordure du
BOIS DE BOULOGNE ET DU 16e
appartement 3-4 Pièces, garages. Rénovation luxueuse. 7, bd Anatole-France, Boulogne. Sur place, lundi, jeudi, vendredi et samedi, de 14 à 18 heures, ou Téléphone : 729-05-17.

MEUDON AV. DU CHATEAU dans belle demeure ancienne. BEAU 3 P. DE CARACTERE tt cft. 350 000 F. T. 508-43-17.

BANLIEUE SUD 5 p., gd stdg + solarium, 5e ét. TEL. : 655-03-42.

MEUDON-BELLEVUE
part. vd appt 123 m2. liv. 35 m2 + 4 ch., 2 bs, boxe, prkg, verd. Résid. 700 000 F. T. 626-21-35.

COLOMBES Part. vd appt 3 pièces, tout cft (70 m2) Prix : 165.000 F. (Frais notaire à la ch. vendeur) Téléph. : 971-65-82

Province

DEAUVILLE - LES MARINAS DUPLEX 3e étage, balcon. TRES JOLIE VUE - 500-54-00.

DEAUVILLE - LES MARINAS STUDIO, balcon, garage. VUE sur PLAGE - 500-54-80

VACANCES ETE-HIVER à CHATEL (Hte-Savoie). Studio, 115.000 F avec 23.000 F compt. 2-3 pces. Gestion assurée. ERIGE, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD (50) 38-52-89. Bureau d'accueil sur place à Châtel du 1-7 ou 31-8-1978.

NICE près mer, beau 4 pièces 110 m2, plein sud, imm. pierre. chambre de bonne : 420 000 F. TEL. : (16-93) 80-24-90.

A MARTIGUES (13)
RÉSIDENCE DU CANAL
appartements 4 ou 5 Pièces, avec ou sans Crédit Foncier. Large facilité de paiement.
PRIX UNIQUE **185.000 F**
Renseignements et rendez-vous pour visite
SEMIVIM avenue des Frères-Lumière, Les Capucins 13500 MARTIGUES
TÉL. : (42) 80-10-20.

Etranger

Vds, ESPAGNE, rég. SANTANDER, 250 km d'HENDAYE, pr. plages, Appt meublé, 3 pièces, cuisine, s. bains, terr., tennis. Garage. Meubles rust. espagn. Prix : 95.000 F. - LENORMAND, 14, rue Mozart, 76620 Le Havre

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 1 à 2 pces PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx. Paiem. compt. chez notaire - 873-23-55

URGENT, RECHERCHE 5/7 p. tt cft, 8e, 16e, 17e, rive gauche. Neuilly. MICHEL et REYL - 265-90-05

immeubles

Emile Europa, 54, r. Amsterdam, achète comptant immeubles entiers ou partiels, libres ou occupés. - 526-13-57, matin.

VINCENNES
marchand de biens vd direct. très BEL IMM. BRIQUE tout confort, retait neuf. AIRE + 6 ETAGES loués en grande partie à administration qui est caution. PRIX : 3 600 000 F. Avantages de l'immobilier ancien, restauré. Accroissement de votre capital. BON RAPPORT à améliorer. GESTION ASSUREE, 555-92-72.

locaux commerciaux

A vdre : à Fosses (Val-d'Oise), 30 km de Paris-Nord, proximité Autoroute A-1, aéroport, voies ferrées : Entrepôt 475 m2, 4 bureaux 72 m2, téléphone, sur terrain 1.500 m2. Neufs, hors Z. Ind. Tél. : 471-46-30 ou 03-95

bureaux

1 à 20 BUREAUX. Ts quartiers. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT : 293-45-55.

Boutiques

Ve Pl. MONGE, bout. et dépendances, tél. A vendre LIBRE. 190.000 F. Mercredi, jeudi, de 13 à 19 h., 3, R. GRACIEUSE.

fonds de commerce

VILLE COTE BASQUE TABAC-JOURNAUX-LOTO
Agencem. mod., gros pass., trv. forcé tte l'année B.N. import., logt F 4 avec 1.000.000 F. Ecr. Mme Tronche, chemin de la Harie - 64100 Bayonne

ALPES Station SKI Cabinet immobilier F.N.A.I.M. 1erordre. Px 1.000.000. HAVAS nº 1.157 - B.P. 297 38044 GRENOBLE CEDEX.

CAUSE DÉPART, VENDS STE DE NETTOYAGE PARIS (14e) 707-50-08/09

locations non meublées Offre

Paris

METRO GAY-LUSSAC living + 2 chambres, 65 m2, cuisine, bains, wc, chff. centr. VUE EXCEPTIONNELLE. soleil, 6e étage sans ascenseur, refait neuf, 1.800 F. 387-05-55.

TELEGRAPHE. Dans très bel immeuble, STUDIO, confort : 650 F charges compr. 252-42-09.

Hôtel part. 5/6 p. Gd confort (3 x 2 p., cuis., bains). 4.000 F par mois. — « FAC » 337-69-59.

Région parisienne

NEUILLY - PLAISANCE, dans secteur rénové, près bus et R.E.R., gde surf., écoles, etc. Très beau 2 pièces. conf., park., 7e étage, asc. 1.300 F + ch. Tél. mat. SEGECO 522-69-92.

NEUILLY - PRES BOIS 2 P. Tt conft. Grand standing. 1.450 F + charges. - ETO. 45-10.

locations meublées Offre

Paris

MUETTE BEAU MEUBLE Liv. dble + 4 chbres, 150 m2. Standing. Box. - 7.000 F net. 727-84-24

locations non meublées Demande

Paris

PART. à PART. CHERCHE 3 p. s. bs, cuisine, w-c, Tél., dans PARIS, chff. cent., 1.400 F c.c. max. Tél. : 329-66-20 9 à 18 h, ou : 921-47-51 (le soir).

Ch. à louer chambre spacieuse meublée ou non, douche pour étudiant prox. fac Vincennes ou Gare de Lyon. HERMAND, 89260 Perce-Neige.

Région parisienne

Pour société européenne, ch. : VILLAS, PAVILLONS pr CADR. Durée 2 à 6 ans. - Tél. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE rech. direct STUD. ou APPT Paris, VILLA banl. Ouest. - 265-67-77

villas

A Port-St-Louis (13)
AUX PORTES DE LA CAMARGUE
VILLAS 4 ET 5 PIECES
Construction traditionnelle :
4 PIÈCES : 240 000 F
5 PIÈCES : 270 000 F
Prêt Crédit Foncier. Renseignements pour rendez-vous et visite.
SEMIVIM avenue des Frères-Lumière, Les Capucins, 13500 MARTIGUES.
TÉL. : (42) 80-10-20.

Vends FONTVIEILLE, près les BAUX, dans 3.700 m2, villa F 5, tout confort, possible construire en plus 3 villas de 100 m2 chacune. Prix 800.000 F. Chalaye, place Balechou, 13200 ARLES.

BARBIZON
Près du centre Gd liv. + 5 pièces - Charme familial - Garage - Dépendances Terrain 3.200 m2 - Beaux arbres Calme - Prix raisonnable Propriétaire : 337 74-44

Alentours NICE - Belle villa 5 pces + appt séparé 3 pces, jardin planté 3.600 m2. Vue mer et collines. 1.200.000 F Téléph. : (16-93) 80-24-90

ST-CLOUD Villa grand standing 6 pces, gd sous-sol. Terrain 845 m2. Livrais. oct. 78. Tél. : 918-59-45

pavillons

VELIZY, refait neuf, séjour, 2 chambres, tt confort, jardin. Prix 350.000 F. Tél. 027-57-40.

18 km PARIS, Saint-Prix s/1.700 m2 plante arb. fruitiers Coquet pavillon meulière séj., db av. chem., 3 ch., tt cft. Prix 465.000 F. Tél. : 417-03-10.

terrains

LE LAVANDOU (83)
800 m. bord de mer, magnifique terrain à bâtir de 3.200 m2 comprenant arbres divers. Eau, Electricité. Tout - à l'Egout à brancher, exposition sud, affaire exceptionnelle : 70 F le M2 (+ TVA), 80 % crédit possible. CATRY, 28, rue Sylvabelle, 13006 MARSEILLE. Tél., ce jour : (91) 37-09-27, jours suivants : (66) 22-25-06.

SEVRES, TERRAINS 800 à 2.400 m2 Secteur résidentiel. Tél. 522-38-20.

maisons de campagne

ISOLEE
au nord de la Creuse BORDURE RUISSEAU
SUR 5 HA DE TERRAIN
atten. clos de haies, maison constr. pierre, toit. tr. bon état, 2 belles Pièces, gren. aménag., cave. dépend., eau et electric.
PRIX : 180.000 F
CREDIT 80 %. PROGECO, 107, rue Nationale, 36400 LA CHATRE. Téléphone : (16-54) 48-10-66.

Dans hameau SUD-ARDECHE : mais indép., ancienne, typique. Vue superbe. Rivière. Soleil. Prix 60.000 F. Tél. (91) 73-07-55.

Vs Poste de Beynac et Cazenac près SARLAT, 270.000 F. Bât 18e siècle, 5 ou 6 p., jdinet. Vue except. s/Dordogne. Coût amén. 300.000 env. - 566-77-20 ou mairie.

EN PROVENCE
FERMES à restaurer MAISONS de village. MAS luxueux. Doc. gratuite. Ecr. S. BROCHENY, Conseil Immobilier, 18, rue de la République, 84000 AVIGNON.

propriétés

BRETAGNE SUD (44). Propriété 500 m2 habit. Impecc. Séjour 120 m2, 4 s. bns. 19 ha CULTIVABLES - LIBRES 900.000 F. Celtique, 2, r. l'Héronnière, Nantes. T. (40) 71-80-18.

Nantes Nord, entre Angers et La Baule, sortie bourg, région + forêt, part. vd prop., excell. état, expos. sud, pl.-pied, 3 ch., 2 bs, 2 wc, gd séj., ptres, chem., tél., chff. s.-sol. ds parc planté 1 ha entier clos : 430.000 F. Téléphone : (40) 71-73-10.

domaines

A.V. PROVENCE/VAR Domaine envir. 75 ha, le tout en partie longé par rivière 4 km, barrage collinaire, 1 ha, château d'eau 160 m3, compr. 2 mas avec 2 piscines, meublés et superéquipés. Vendu par propriétaire. Tél. soir (Belgique) 010/414.668, R. GAILLARD 113, r. Malibran, 1050 Bruxelles

Beau domaine. Habit. princip., tout conft. Vastes dép. Vivier. 5 ha ; parc. Verger. Terre maraîchère. Bois. Px : 900.000 F. Agence Saint-Louis, 83170 BRIGNOLES, 21, squ. Saint-Louis. Tél. : (94) 69-91-96 - 69-01-98.

Vends Propriété rapport, agrément, 26 ha Vignes, 40 Céréales, 15 Bois. Cave particulière. Bergerie. Gros matériel. Logements confortables. Vastes dépendances. Prix : 2.200.000 F. CHALAYE, place Balechou, 13200 ARLES

manoirs

Sarthe. Part. Manoir 16e, 20 ha, douves, rivière. ULM, 19, rue du Dr-Armandet, 92190 Meudon Tél. : 027-12-90 - 325-72-87

viagers

Saint-Mandé bois de Vincennes Occupé. 2 p. 54 m2. Récent. Pier. taille. 20.000 + 1.300 F. 1 tête. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

villégiatures

PARIS-LONDRES
Aller et retour, avion + autocar, 345 F (IPEX). - Tél. : 203-46-80.

Le Monde

équipement

LA NOUVELLE DONNE DU TRANSPORT AÉRIEN

Des avions moins chers pour les riches ?

Depuis que les cent six compagnies régulières membres de l'Association du transport aérien international (IATA) se sont séparés, il y a quinze jours, à Montréal, sur la décision de rompre les liens étroits qui les liaient entre elles pour la fixation de leurs tarifs, chacun, parmi ceux qui rêvent de prendre l'avion, est autorisé à penser qu'il pourra le faire au moindre prix. La réalité est moins nette, moins rose.

Les compagnies, il est vrai, ont accepté cette innovation (cette révolution ?) importante : elles pourront continuer à bénéficier des services techniques et financiers de l'I.A.T.A. sans être tenues de s'entendre à l'unanimité de toutes sur les tarifs que chacune d'entre elles souhaite appliquer. La voie est donc ouverte, c'est exact, à une libre compétition qui, logiquement, devrait entraîner des baisses importantes sur les passages aériens. Où, quand, à quelles conditions ? Les réponses sont loin d'être claires.

Question de procédure d'abord. L'assemblée générale extraordinaire de l'IATA n'a donné pour l'instant qu'un accord de principe. Celui-ci devra être confirmé et précisé à l'assemblée générale ordinaire réunie le 15 novembre prochain à Genève. Les compagnies devront ensuite se prononcer une à une sur les différentes options qui leur sont proposées à l'intérieur de l'IATA et leur laissent une plus ou moins grande liberté tarifaire. De toute façon, les nouveaux tarifs qu'elles décident d'appliquer seront obligatoirement soumis à l'approbation des gouvernements des Etats qu'elles desservent. Schéma théorique qui n'exclut pas d'ici là les initiatives individuelles.

Question de fond ensuite. Ce qui va dans la réalité déterminer l'attitude des transporteurs — et des gouvernements, — c'est la possibilité qu'ils auront de jouer sur un marché en pleine évolution dominé par des rapports de force difficilement négligeables.

Une illustration de cette évolution : les aéroports parisiens accueillaient il y a dix ans sept hommes d'affaires pour trois touristes ; l'année prochaine, ceux-ci seront, à quelques unités près aussi nombreux que ceux-là. Le tourisme, c'est la réserve à peine entamée de l'aviation de demain. Jusqu'ici, ce sont surtout les compagnies charters qui en ont profité.

Les rapports de forces eux ne sont guère modifiés. Les Etats-Unis, où l'on trouve les compagnies les plus puissantes, les mieux équipées, les plus efficaces et les plus dynamiques dominent toujours largement le transport aérien occidental. Fait nouveau, l'administration américaine a décidé de militer, à l'intérieur et à l'extérieur, pour une libéralisation complète du transport aérien. M. Albert Kahn, le jeune patron du bureau de l'aéronautique civil (CAB) auquel le président Carter a donné carte blanche n'a jamais caché sur ce point ses intentions. Le voyage aérien doit être traité comme n'importe quelle autre marchandise, vendu dans des conditions aussi concurrentes que possible, et périsse qui perdra de l'argent en le vendant. « *Un avion*, vient-il de répéter, *n'est pour moi qu'un coût marginal avec des ailes*. »

C'est dans ce climat que vont être appliquées les recommandations de l'IATA avec des situations très différentes suivant les régions.

Sur l'Atlantique nord, voie royale du transport aérien, le jeu est déjà fait. Les initiatives de Laker ont l'année dernière donné le branle à une véritable guerre des prix, encouragée par les Américains qui disposent après les accords qu'ils ont passés avec les Belges et les Hollandais de solides points d'appui en Europe. Les tarifs de base n'ont en valeur relative (par rapport à l'augmentation du coût de la vie) cessé de diminuer depuis les quinze dernières années, les tarifs spéciaux se sont multipliés jusqu'à l'absurde (1). La libéralisation du marché — l'IATA entérinant sur ce secteur une situation de fait — devrait conduire à une prolifération d'offres de plus en plus alléchantes pour les candidats au voyage, dans une atmosphère d'absolue concurrence.

A l'inverse, sur les lignes européennes, méditerranéennes, exploitées par des compagnies travaillant en bonne entente sur un marché bien protégé par les gouvernements, les diminutions de tarifs seront beaucoup plus rares.

Sur le reste du réseau mondial, et à l'exception notable du secteur aviatique où les prix sont depuis de nombreuses années fixés au plus bas en dehors de la réglementation IATA, l'évolution est beaucoup plus incertaine. Dans tous les pays vivant ou espérant vivre du tourisme, c'est le cas par exemple de l'Afrique, nul doute que la tentation sera grande de jouer aussi à la baisse.

Indications fragmentaires et provisoires. « *Personne ne peut dire ce qui va se passer* », dit un spécialiste responsable du transport aérien, « *car on ne sait comment va réagir chacun des acteurs de la bataille tarifaire qui s'engage. Ce qui paraît certain c'est que nous allons assister, écarté le parapluie de l'IATA, à une multiplication des discussions bilatérales très dures entre compagnies d'abord, entre gouvernements ensuite. Nous naviguerons à vue.* »

Haute densité services réduits

Une certitude pour les compagnies : elles doivent sans plus attendre s'apprêter à affronter la bourrasque. Jean-Louis Rattier, directeur général adjoint d'Air France, explique comment sa compagnie compte pousser les feux sur des projets déjà étudiés (Jacques de Barrin dans *le Monde* du 29 mars). Il faut, sans négliger la clientèle traditionnelle, *offrir aux nouveaux candidats au voyage*, sollicités de toutes parts, les passages moins chers qu'ils demandent, dussent-ils bénéficier à bord de services moindres. La compagnie aura à la fin du mois d'août défini le nouveau « produit » qu'elle proposera dès le printemps ou l'été prochain. Des Boeing-747 de cinq cents ou cinq cent vingt places, des Airbus de trois cents ou trois cent-dix places, spécialement affectés sur l'Amérique du Nord mais aussi sur les Antilles ou certaines destinations méditerranéennes au transport bon marché (on parle de 1 500 F en basse saison, de 1 800 en haute), avec des formules de réservation très simplifiée, des sièges plus serrés, bien entendu, et des prestations réduites. Le ciel pour le plus grand nombre, au prix que le plus grand nombre est disposé à payer, avec les services qu'on peut lui offrir pour ce prix.

Des ripostes comparables sont étudiées par tous les grands transporteurs desservant les routes aériennes les plus disputées. Mais personne ne se dissimule que cette fuite en avant généralisée a des limites précises et prévisibles.

Les plus immédiates sont strictement commerciales. Les compagnies, en « attaquant » la nouvelle clientèle du tourisme de masse, celle qui remplira leurs avions, mais voyage à bon marché, donc rapporte peu, ne risquent-elles pas de négliger ou de mécontenter leur clientèle traditionnelle, la plus sûre, celle qui leur apporte les plus grosses recettes ? Problème : que la nouvelle monnaie ne change pas l'ancienne.

Autre clignotant s'inscrivant non plus sur le compte d'exploitation mais sur le bilan. Toutes les compagnies ont-elles les moyens de se lancer dans l'effort d'équipement supplémentaire que supposera ce balayage complet des besoins du marché aérien ? Déjà des signes de sous-capacité apparaissent ici et là : ceux que, par exemple, dénonce Gilbert Trigano dans l'entretien qu'il nous a accordé. Trop lourdement endettées, devant faire face à une augmentation constante de leurs coûts, les compagnies pourront-elles dans tous les cas acquérir les nouveaux appareils que réclame leur nouvelle politique ? Les Etats ou les organismes publics auront-ils toujours la possibilité de financer les nouvelles infrastructures (aéroports, aides à la navigation...) que l'accroissement du trafic exigera ?

Distorsions insupportables

Au-delà des risques économiques que les transporteurs vont être amenés à prendre, le démembrement de l'IATA et la concurrence effrénée qui devrait s'ensuivre peut conduire à des situations difficilement supportables. Paradoxalement les tarifs vont être réduits sur les routes internationales desservant les pays les plus riches alors qu'au mieux ils resteront inchangés sur les routes intérieures ou reliant des pays moins recherchés, moins prospères. Un Paris-Nice, un Paris-Ajaccio, un Paris-Tunis ou un Paris-Abidjan deviendront relativement beaucoup plus cher qu'un Paris-New-York ou un Paris-Montréal. Il y a là une distorsion injuste déjà dénoncée par des représentants du tiers-monde et qui sera mal acceptée.

La réunion de Montréal marque une étape importante dans le développement du transport aérien mondial. Trop longtemps dans ce secteur comme dans beaucoup ce fut le règne de ce que l'on pourrait appeler la « société de production », celle dans laquelle, en cascades, à tous les niveaux, c'était le producteur qui faisait la loi. Les constructeurs dessinaient des avions, les Etats traçaient des routes qu'ils obligeaient les compagnies à accepter ; celles-ci, à leur tour, bâtissaient des produits de luxe pratiquement imposés à leurs clients. On s'oriente aujourd'hui vers une « société de consommation », dans le bon sens du terme, où c'est le consommateur et le marché qui orientent la production : « Nous avons besoin de tels services, construisez vos tarifs et vos avions en conséquence. » Ce ne peut être qu'un bien, à condition que la toute puissante règle de la concurrence ne conduise au désordre qui ruine la qualité et condamne les faibles.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

(1) En 1978, sur les quelque quatorze millions de passagers qui ont voyagé entre l'Europe, les Etats-Unis et le Canada, 21 % seulement ont payé les tarifs normaux, fixés par l'I.A.T.A. ; 52,5 % ont bénéficié de « tarifs promotionnels » accordés sous différentes formes par les compagnies régulières ; 12 % ont voyagé à bord de charters (à tarifs réduits), affrétés par ces compagnies et 24,5 % ont pris (aux tarifs les plus bas) des charters de sociétés indépendantes.



LA CATASTROPHE DE TENERIFE

1 milliard 250 millions de francs d'indemnités versées par les assureurs

Les assureurs estiment à 1 milliard 250 millions de francs les indemnités qu'ils auront à verser après la collision de deux Boeing-747 sur l'aéroport de Tenerife, aux Canaries, le 27 mars 1977. Il y eut cinq cent soixante-quinze tués et une vingtaine de blessés.

Peu après l'accident, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.), les deux compagnies concernées — la *Pan Am et la K.L.M.* — *ont été* indemnisées de leurs appareils détruits pour une somme de 63 millions de dollars, soit 315 millions de francs. D'autre part, à ce jour, les familles de trois cent vingt-cinq victimes ont reçu chacune, en moyenne, 400 000 F.

Dans le règlement de ce sinistre exceptionnel, la participation des assureurs français est d'environ 10 %. L'importance des sommes en jeu dans un accident d'avion interdit la prise en charge de celui-ci par un seul assureur. Les sociétés d'assurances du monde entier, spécialisées dans le « risque aviation » (il en existe quatre-vingt-sept en France), interviennent par le biais de la co-assurance (plusieurs sociétés se groupent pour assurer le risque) et *de la réassurance (une société cède* à une autre une partie du risque qu'elle a *accepté*).

Indépendamment de la prise en charge du coût des appareils détruits ou endommagés, l'assurance aviation couvre essentiellement le préjudice subi par les victimes ou par leur famille.

Plusieurs grands fabricants de voyages étudient la création d'une compagnie charter

Air France n'est pas en mesure de répondre à nos besoins explique le P.-D.G. du Club Méditerranée

Voici les déclarations que nous a faites M. Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club Méditerranée.

« Le bruit court que le Club Méditerranée va créer sa propre compagnie aérienne.

— A moitié exact. Ce qui est vrai, c'est que, depuis plusieurs semaines, trois grands fabricants de voyages français étudient avec le Club la possibilité de créer une compagnie de transports à la demande à vocation touristique. Cette compagnie, dont nous voudrions déposer les statuts à la fin du mois d'août, pourrait, avec quatre ou cinq appareils, des Boeing 737 par exemple, acheminer quelque 600 000 passagers par an, essentiellement à destination des pays méditerranéens.

» Nous ne savons pas encore si nous créerons une société de toutes pièces, ou si nous reprendrons les droits d'une société en sommeil, mais nous devons aller très vite.

— Aller vite, pourquoi et comment en êtes-vous arrivé à cette solution alors qu'il existe en France plusieurs compagnies charters ?

— D'abord, parce que, pour nous, la question transport est essentielle. 40 % à peu près des clients du Club ne sont pas obligés de prendre l'avion : ceux qui fréquentent nos villages de sports d'hiver, de la Yougoslavie ou de l'Italie. Tous les autres — quatre cent vingt-cinq mille environ par an — voyagent par air. Notre chiffre d'affaires transport annuel représente quelque 300 millions de francs. Le Club est de loin le premier client français des charters.

— Vous travaillez depuis plusieurs années avec Air France, c'est-à-dire avec sa filiale Air Charter International. Pourquoi aujourd'hui changer de monture ?

— Notre désaccord avec Air France avec laquelle, c'est vrai, nous avons jusqu'à ces toutes dernières années travaillé dans de bonnes conditions porte sur deux points

» Air France qui, par l'intermédiaire d'Air Charter, gère désormais la totalité des places disponibles d'Air Inter, jouit en France d'un quasi monopole du transport à la demande. Par ses filiales hôtelière (Méridien) et touristique Jet Tours et Tourisme France International, elle tend, d'autre part, à contrôler en amont et en aval une grande partie du marché touristique. C'est une situation anormale, malsaine et qui nous gêne doublement.

» Sur le plan du prix d'abord, Air France, compagnie internationale, doit entretenir une structure commerciale lourde dont elle répercute les frais sur les tarifs qu'elle nous fait. Nos adhérents sont en fait taxés de deux sortes de frais commerciaux : ceux qui résultent directement des services qu'on leur rend ; ceux qui proviennent du fonctionnement de l'ensemble de la compagnie. Il n'en est pas de même en Allemagne fédérale par exemple où la filiale de la Lufthansa, Condor, jouit d'une autonomie de gestion complète.

» Nous avons toujours estimé que le label Air France justifiait une différence de tarif de l'ordre de 10 % par rapport aux autres compagnies charters mais nous nous trouvons désormais devant des différences de prix beaucoup plus grandes et qui ne sont pas motivées par des améliorations de la qualité des services que l'on nous rend.

» Au contraire même, et c'est là notre second grief, puisque Air France n'est pas en mesure de répondre à nos besoins. Ce dont se plaignent le Club et tous les grands fabricants de voyages français c'est d'être obligés de pleurer des places d'avion. La flotte moyen courrier de la compagnie nationale est notoirement insuffisante ce qui entraîne un malthusianisme anormal.

— Vous parlez de différences de prix anormales. Avez-vous des exemples chiffrés ?

— Nous avons durant plusieurs années acheminé nos adhérents entre New-York et les Antilles sur Air France. Nous empruntons aujourd'hui des avions américains qui nous coûtent 36 % moins cher. Air France a, depuis, supprimé la liaison que nous utilisions et sur laquelle... elle perdait de l'argent.

» Le prix moyen des charters mondiaux varie entre 12 et 30 centimes au kilomètre-passager. Nous payons de 22 à 23 centimes sur la Méditerranée ; ce qui est déjà cher. Nous avons calculé que la nouvelle compagnie dont nous formons le projet, en s'alignant raisonnablement sur le marché et en respectant les normes d'exploitation françaises, pourrait proposer des tarifs de 15 % inférieurs.

— La décision de l'IATA de donner aux compagnies plus de liberté dans la fixation des tarifs et la nouvelle politique charter annoncée par Air France devraient pourtant permettre de vous donner satisfaction.

— Pas du tout. Il est vrai qu'à la suite d'initiatives comme celle de Laker, les compagnies régulières vont jouer le jeu de la concurrence et abaisser leurs prix sur les axes royaux du transport aérien, notamment l'Atlantique nord. Mais rien ne prouve, bien au contraire, qu'il en sera de même sur les axes protégés où les prix seront maintenus et, pourquoi pas, augmentés. La décision de l'IATA aboutirait ainsi à créer des distorsions paradoxales et scandaleuses.

» Nous craignons qu'Air France agisse de manière à se mettre en position de compétition sur l'Atlantique, mais préserve le marché français intérieur et international où elle a une place dominante.

— Votre décision de créer une nouvelle compagnie charter est-elle légalement et financièrement possible ; est-elle irrévocable ?

— Si nous remplissons avec nos partenaires les conditions de compétence et apportons les garanties de solvabilité normales, rien légalement ne devrait s'opposer à notre entreprise.

» Question financement, nous préférons, si besoin est, freiner nos investissements hôteliers plutôt que de construire de nouveaux villages que nous ne pourrons pas desservir convenablement.

» Notre travail, ce n'est pas de transporter des passagers. Mais si la France continue sur la Méditerranée à ne pas avoir la flotte correspondant à ses besoins nous serons bien obligés de trouver une autre solution. »

Le Monde

économie

LES PRISES DE POSITION APRÈS LE SOMMET DE BONN

France

Satisfaction sous réserve d'inventaire

M. Valéry Giscard d'Estaing devait faire le point des entretiens de Bonn au cours du conseil des ministres ce mercredi 19 juillet. Les réactions aux résultats de ce sommet sont restées très mesurées dans les milieux syndicaux et professionnels.

Au sein du patronat, l'attentisme domine. Les chefs d'entreprise, grandes ou petites, sont *a priori* satisfaits des travaux des « sept », mais attendent pour se prononcer définitivement que soient plus clairement connues les retombées pratiques du sommet. Une satisfaction sous réserve d'inventaire en quelque sorte. *« Une coordination se met en place, elle va dans le bon sens, mais nous ne sommes pas en mesure d'en mesurer les conséquences »*, fait-on remarquer au C.N.P.F., où l'on rappelle que les principales préoccupations du patronat sont actuellement le climat d'incertitude des affaires et l'amorce d'un ralentissement de l'activité qui se manifestent. Dans certains grands groupes, on semble surtout intéressé par l'accord monétaire qui sous-tend ces discussions et qui, affirme-t-on, va dans le sens d'une remise en ordre indispensable des parités monétaires internationales.

Au sein des petites et moyennes entreprises (P.M.E.), on souligne l'urgence de définir très rapidement un calendrier précis et une panoplie des mesures de relance adaptées aux différents types d'entreprises. Dans un télégramme adressé à M. Valéry Giscard d'Estaing, la Confédération générale des P.M.E. demande *« des clauses particulières, et répondant mieux aux exigences de la conjoncture, en faveur des petites et moyennes entreprises »*.

Les réactions des syndicats de salariés sont plus partagées. La C.G.T. estime que l'accord de Bonn est une *« façade »* et une *« tentative des groupes capitalistes multinationaux (...) de resserrer leurs liens et la coordination de leur politique en vue (...) de faire face à tout ce qui menace leur richesse et leur domination à travers le monde »*. *« L'essentiel réside*, estime la C.G.T., *par-delà les déclarations et les promesses, dans la soumission des différents pays capitalistes aux exigences et à la domination des U.S.A. Cette soumission s'étend à la Communauté européenne dans son ensemble sous la houlette de la R.F.A. »*. La C.F.D.T., de son côté, estime que *« les mesures adoptées à Bonn ne semblent pas de nature à faire entrer dans les faits les intentions, et surtout elles ne répondent pas aux revendications prioritaires des travailleurs »*.

Force ouvrière, la C.F.T.C. et la Confédération générale des cadres ont, en revanche, réagi plus favorablement. La C.F.T.C. précise que *« l'augmentation des dépenses publiques annoncées pour la France devrait être affectée en priorité à un surcroît d'investissements productifs dans les secteurs où les perspectives d'élargissement des débouchés peuvent entraîner la création de nouveaux emplois. Mais ils devraient aussi comporter une majoration de la participation du budget de l'État au financement des aides aux travailleurs sans emplois »*. La centrale de M. Bergeron estime que les objectifs du sommet de Bonn ajoutés à ceux définis à la conférence des Neuf à Brême *« contribueront à une remise en ordre générale des économies, indispensable à la réduction du chômage et, en outre, à une ouverture plus constructive du dialogue Nord-Sud »*.

M. BARRE : il n'y a pas du tout contradiction.

Interrogé sur les conclusions du sommet de Bonn, M. Raymond Barre a déclaré, mardi après-midi 18 juillet, au palais de l'Elysée, où il venait d'être reçu, comme chaque semaine, par le chef de l'Etat :

« Ce qui a été dit à Bonn est que les divers pays doivent tous agir de telle sorte que leur interdépendance puisse se manifester (...). En ce qui concerne la France je rappelle que nous avons déjà le taux de croissance le plus élevé des pays européens (...). Cette année le gouvernement s'est engagé, comme l'an dernier, à soutenir la croissance économique et nous le faisons en acceptant un déficit budgétaire plus élevé que celui qui avait été prévu. Notre contribution à cette action concertée, comme le président de la République l'a déclaré, c'est de faire en sorte que le déficit budgétaire que nous enregistrons soit accepté sans mesures qui permettent de le couvrir, par exemple les impôts ou les réductions de dépenses. Nous ne pouvons pas à l'heure actuelle réduire les dépenses et augmenter les impôts.

» Je sais que certains estiment que parce qu'on parle de la relance à Bonn et que je dis à Paris qu'il ne faut pas de relance, il y a contradiction. Il n'y a pas du tout contradiction. En ce qui me concerne j'ai toujours veillé à ce que il n'y ait pas de récession en France et que l'activité économique puisse être soutenue. Je me réjouis de ce qui a été fait à Bonn, cela n'est nullement incompatible avec la politique que mène le gouvernement. »

UNE « RÉUNION DE VÉRIFICATION » AURA LIEU EN DÉCEMBRE, indique M. Deniau

Le bilan de Bonn est nettement plus positif que ce qu'on pouvait supposer, car les participants n'en sont pas restés aux généralités, a déclaré M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, le 18 juillet à France-Inter. Chaque pays a chiffré ses objectifs et — chose nouvelle, a-t-il ajouté, — une *« réunion de vérification »* se tiendra en décembre au cours de laquelle chaque pays rendra compte de la réalisation des engagements dans chacun des domaines concernés.

A propos de la création d'une zone de stabilité monétaire européenne décidée à Brême, le ministre a déclaré : *« Il est naturel que nous informions nos partenaires non européens de l'avancement des travaux, mais ceux-ci ne peuvent nullement avoir un droit de regard, et à plus forte raison un droit de veto, sur ces travaux. »*

Avant le sommet de Bonn, a encore indiqué M. Deniau, un rapport avait été établi essayant d'évaluer le résultat global d'une somme de petits efforts effectués par chacun des pays participants. Il apparaissait que, si on atteint un certain niveau de croissance sans retomber dans l'inflation, il est possible de commencer à résorber le chômage.

● *« La Lettre de la Nation »*, organe du R.P.R., commente en ces termes, mercredi 19 juillet, les résultats du sommet de Bonn : *« On peut se demander, avec la meilleure bonne foi du monde, ce qu'il y a de nouveau dans l'engagement pris par la France au sommet. (...) Sans doute n'était-il pas possible de faire mieux que d'additionner les actes de bonne volonté pour essayer d'en tirer une volonté commune de ranimer l'activité économique. Nous avions, avant Bonn, écrit que ce serait déjà bien si la montagne accouchait d'une souris. Ne nous plaignons donc pas de la taille de la souris puisqu'elle court dans le sens que nous avons maintes fois souhaité voir suivre la politique française. Cela nous a même été reproché. »*

Allemagne fédérale

La Bundesbank reste réticente à toute mesure de caractère inflationniste

De notre correspondant

Bonn. — Les membres du cabinet Schmidt se réuniront en « conclave » les 26, 27 et 28 juillet pour mettre au point le programme de relance économique qui doit constituer la principale contribution de la République fédérale aux décisions du sommet de Bonn.

L'atmosphère quelque peu euphorique qui a entouré les délibérations commence naturellement à se dissiper. Les réactions dans les milieux politiques comme dans la presse sont plus réalistes.

Cela n'empêche pas que, dans l'ensemble, on reconnaisse l'utilité et même le « succès » de la rencontre de Bonn. Certains n'hésitent pas à évoquer l'échec désastreux des grandes conférences économiques qui ont eu lieu entre les deux guerres mondiales, en 1927 à Genève et en 1933 à Londres. De ce point de vue, les sommets qui ont été inaugurés il y a quatre ans à Rambouillet paraissent donc marquer un progrès considérable. Les commentateurs les plus pessimistes reconnaissent qu'aujourd'hui les dirigeants du monde industrialisé se montrent bien plus conscients du fait que leurs économies sont très largement interdépendantes.

Reste que les participants du sommet ont tous défendu leurs intérêts propres avec beaucoup d'ardeur. Tel est le cas de la République fédérale, qui n'a pas fait une véritable concession en acceptant d'injecter dans son économie un stimulant susceptible de s'élever jusqu'à 1 % du produit national brut.

Une analyse de l'Institut allemand de l'économie, qui, il est vrai, reflète plutôt les vœux de l'industrie, vient d'ailleurs de confirmer qu'une certaine stimulation de l'économie serait indispensable pour que le taux de croissance de la R.F.A., qui ne devrait guère dépasser 2,5 % cette année, franchisse le seuil des 3,5 % en 1979.

Depuis bien des mois, M. Helmut Schmidt lui-même ne parvenait guère à dissimuler qu'une modeste relance pourrait devenir souhaitable avant la fin de l'année. Mais le chancelier tenait à ne pas gaspiller un atout précieux en acceptant de stimuler l'économie ouest-allemande avant la réunion du sommet. En outre, il ne voulait pas trop précipiter les choses : en effet, quel que soit la voie choisie pour la relance, il vaut mieux pour la coalition socialiste libérale au pouvoir à Bonn que les citoyens ressentent le bénéfice de telles mesures un peu plus près de l'échéance électorale de 1980.

Cette stratégie a toutefois été bouleversée par les élections locales de Hambourg et de la Basse-Saxe qui ont été désastreuses pour le parti libéral (F.D.P.). Désireux de reconquérir un peu de popularité, le F.D.P. a engagé une campagne en vue d'obtenir un allégement des impôts dès le 1er janvier 1979. Une querelle ouverte se développe depuis lors au sein du gouvernement avec pour champions le chancelier Schmidt d'un côté et, de l'autre, le comte Lambsdorff, ministre libéral de l'économie.

La controverse ne porte pas seulement sur l'urgence des mesures à prendre. Elle concerne encore plus peut-être la nature d'un programme de relance. Alors que le F.D.P. souhaite avant tout un allègement des impôts en faveur des citoyens et de l'industrie, le chancelier incline plutôt pour une aide de l'Etat en vue d'encourager les investissements.

A l'heure actuelle, le premier problème est cependant de savoir quelle sera l'importance de la « transfusion » qui doit stimuler l'économie ouest-allemande. Dès le lendemain du sommet, le ministre des finances, M. Matthöfer, a déjà déclaré publiquement qu'il resterait à voir si le montant d'un tel programme doit vraiment atteindre les 13 milliards de marks que le chancelier a paru promettre à ses partenaires du sommet. Cette question devrait encore être discutée, notamment avec les autorités de la Bundesbank, qui sont très réticentes à toute mesure comportant un caractère inflationniste.

Cependant, l'opposition chrétienne-démocrate et les organisations industrielles appuient de toutes leurs forces les thèses défendues par le parti libéral au sein du gouvernement. La liberté de manœuvre du chancelier Schmidt et de son ministre des finances est donc assez étroitement limitée. Le compromis qui résultera sans aucun doute de ces affrontements ne manquera pas de faire une place — plus large sans doute — à un allégement de la fiscalité, bien qu'aux yeux du dirigeant du S.P.D. cette méthode soit la moins efficace pour stimuler la demande et qu'elle s'insère par ailleurs dans le cadre de la propagande électorale des libéraux et de l'opposition chrétienne-démocrate.

JEAN WETZ.

Japon

M. Fukuda : nous accomplirons notre part de l'effort commun

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *« Je suis décidé à aborder le problème de l'excédent de notre balance des paiements de manière audacieuse ; j'entends ainsi qu'en 1978 nos exportations ne dépassent pas en volume le niveau atteint en 1977. L'orientation que j'ai choisie est une orientation très radicale. Je crois qu'ainsi, nous, Japonais, nous accomplirons notre part de l'effort commun. »* Ainsi s'est exprimé M. Fukuda, le premier ministre japonais, au cours d'une conférence de presse tenue mardi à Bruxelles après qu'il ait rendu visite à la commission européenne. L'objectif de cette rencontre était de nature politique. Il ne s'agissait pas cette fois d'éplucher les statistiques du commerce extérieur mais de renforcer les relations au plus haut niveau entre le Japon et les institutions de la Communauté.

Les promesses faites par le Japon seront-elles tenues ? M. Fukuda a répondu qu'il ferait le point de la situation d'ici quelques mois. *« Si l'évolution constatée n'est pas satisfaisante, j'examinerai l'opportunité de prendre des mesures supplémentaires. »*

Les promesses seront-elles tenues ?

Le premier ministre japonais a estimé que l'arrangement provisoire conclu le 13 juillet au G.A.T.T. entre le Japon, les Etats-Unis et la commission agissant comme porte-parole de la C.E.E., était une bonne chose. M. Jenkins, le président de la commission européenne, a affirmé quant à lui qu'au sommet de Bonn, M. Giscard d'Estaing n'avait adressé aucune critique à la commission sur la manière dont elle avait agi à Genève. Invité à préciser si, selon lui, l'arrangement intérimaire du 13 juillet (lequel, on le sait, déplaît à Paris, en particulier parce que sa mise en œuvre impliquerait la limitation des exportations agricoles de la C.E.E.) liait la communauté, M. Jenkins a répondu qu'il s'agissait d'un accord ad référendum. Ce qui semble vouloir dire qu'il ne lie la communauté que dans la mesure où ses dispositions sont avalisées par l'ensemble des gouvernements membres. — Ph. L.

● *L'agence Tass* fait un bilan pessimiste du sommet économique de Bonn, soulignant que le communiqué final ne représente qu'une *« déclaration générale d'intentions »*.

Ce document, estime l'agence dans une dépêche datée de la capitale fédérale et citant des « observateurs locaux », témoigne de *« l'incapacité des Etats capitalistes à résoudre les différends qui les déchirent et à surmonter la crise économique qui traîne en longueur »*. A l'égard du chômage, les Sept se sont limités, selon l'agence, à des *« vœux pieux »*, tandis que *« la querelle pour les marchés s'est encore aggravée »*. — *(A.F.P.)*

LES PARTIS D'OPPOSITION SONT SCEPTIQUES

Les résultats du sommet de Bonn ont été accueillis avec scepticisme par les partis d'opposition au Japon, qui sera sans doute le pays d'accueil, en 1979, de la prochaine rencontre des Sept. Il ne sera d'ailleurs pas facile au gouvernement nippon de faire voter par la Diète les mesures propres à traduire dans les faits les engagements pris.

Dans un communiqué, le parti socialiste, premier parti d'opposition, qualifie le sommet de Bonn de *« farce politique »*. Ce parti recommande des réformes structurelles de l'économie intérieure pour combattre la récession et le chômage. L'engagement de porter la croissance du Japon à 7 % pour l'année fiscale en cours aggrave la responsabilité politique de M. Fukuda, souligne le communiqué.

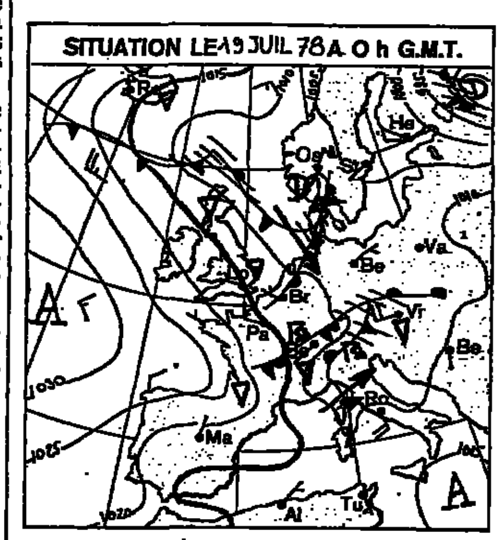
De son côté, le parti communiste estime que le sommet démontre que les pays participants sont incapables de résoudre la crise économique actuelle.

Par ailleurs, M. Shigeo Nagano, président de la chambre de commerce et d'industrie du Japon, a déclaré que le principal résultat du sommet résidait dans la réaffirmation de la nécessité de promouvoir la coopération économique entre les sept principaux pays industriels. Il a exprimé le souhait de voir le gouvernement décider une rallonge budgétaire pour promouvoir les importations et augmenter l'aide économique aux pays en développement afin de réduire l'excédent de la balance des paiements. Toutefois, il faut s'attendre à une opposition des milieux d'affaires qui ont fondé leur réussite sur l'agressivité des exportations et la domination du marché intérieur. — *(A.F.P., Reuter.)*

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 JUIL 78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20 VII 78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 19 juillet à 0 heure et le jeudi 20 juillet à 24 heures :

Un flux maritime perturbé de nord-ouest pénétrera sur la moitié nord de la France au cours de ces deux jours.

Jeudi 20 juillet, le ciel sera le plus souvent très nuageux sur la moitié nord de notre pays, et il pleuvra passagèrement le matin près de la Manche, le soir du nord du Massif Central aux Vosges et au Jura. Les vents, d'ouest à nord-ouest, seront modérés.

Sur le reste de la France, le temps sera au contraire assez ensoleillé ; il y aura toutefois des brumes le matin en Aquitaine. Les vents, de secteur nord-ouest, seront assez forts près de la Méditerranée, modérés ailleurs.

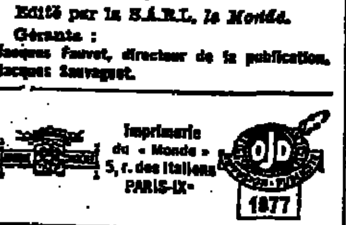
Les températures varieront peu par rapport à celles de mercredi.

Mercredi 19 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1.015,6 millibars, soit 761,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 31 et 19 degrés ; Biarritz, 22 et 18 ; Bordeaux, 22 et 12 ; Brest, 18 et 13 ; Caen, 19 et 12 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 23 et 13 ; Dijon, 24 et 15 ; Grenoble, 26 et 15 ; Lille, 22 et 12 ; Lyon, 22 et 15 ; Marseille, 29 et 18 ; Nancy, 19 et 14 ; Nantes, 22 et 10 ; Nice, 25 et 18 ; Paris-Le Bourget, 20 et 12 ; Pau, 22 et 14 ; Perpignan, 25 et 18 ; Rennes, 20 et 11 ; Strasbourg, 24 et 15 ; Tours, 23 et 13 ; Toulouse, 25 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 41 et 22 degrés ; Amsterdam, 19 et 11 ; Athènes, 33 et 22 ; Berlin, 22 et 13 ; Bonn, 21 et 11 ; Bruxelles, 21 et 13 ; Iles Canaries, 30 et 25 ; Copenhague, 17 et 8 ; Genève, 24 et 10 ; Lisbonne, 27 et 16 ; Londres, 21 et 14 ; Madrid, 33 et 14 ; Moscou, 16 et 9 ; New-York, 28 et 25 ; Palma-de-Majorque, 33 et 17 ; Rome, 29 et 25 ; Stockholm, 20 et 12.

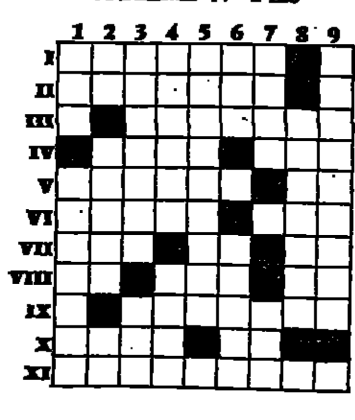
Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 129



HORIZONTALEMENT

I. Elle et ses sœurs se laissaient volontiers taquiner. — II. Un individu qui surveille sa forme. — III. Parmi les préoccupations de Pascal enfant. — IV. S'applique à l'accent de Béziers ; Esaü leur trouva un charme certain. — V. Coups de cornes ; Tiennent une place importante aux Jeux olympiques. — VI. Localité de France ; Port étranger. — VII. Fin de participe ; En qualité suffisante [épelé] ; Abréviation. — VIII. Souligne une certaine culture ; Abréviation ; Personnel. — IX. Des choses assommantes. — X. Rempli ; Pronom. — XI. Bien obligée de se mettre en quatre.

VERTICALEMENT

1. Origine d'un faux pli ; On y trouve des gueuses. — 2. Lettres d'accusation ; Rudes ; En marche. — 3. Ornements d'un pays plat ; Notabilité gabonaise. — 4. Bien souvent posthumes ; Sent la fumée. — 5. On compte sur eux. — 6. Témoigna d'un certain degré de corruption ; Rendait les contacts humains fort désagréables. — 7. Coule en Irlande ; Vieille bête [inversé]. — 8. Avec elle, certaines en ont gros sur le cœur ! — 9. Régions accidentées.

Solution du problème n° 2 128

Horizontalement

I. Agnès [« l'Ecole des femmes »]. — II. Mu ; Maires. — III. Oates ; Obi. — IV. Unau ; Usés. — V. Routine. — VI. Périra. — VII. Ili ; Ami. — VIII. Dentition. — IX. Assiste. — X. Hé ! ; Se. — XI. Orcanette.

Verticalement

1. Amour ; Idaho. — 2. Guano ; Léser. — 3. Taupins. — 4. Emeute ; Tira. — 5. Sas ; Irais. — 6. Uni ; Ti. — 7. Roseraie. — 8. Bébé ; Amo ; St. — 9. Sise ; Innée.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 juillet 1978 :

DES ARRETES

● Relatif à la majoration des prix et tarifs des services réguliers de voyageurs ;

● Relatifs au régime de sécurité sociale des étudiants ;

● Instituant un certificat d'aptitude professionnelle de dentelle aux fuseaux.

هكذا من الأصل

Japon

M. Fukuda : nous accomplirons notre ... de l'effort commun

MOTS CROISES

SOCIAL

Déjà la pause, ou à nouveau le blocage ?

(Suite de la première page.)

Une fois encore, les contradictions qui traversent le monde patronal se résolvent, provisoirement, par une politique de retardement, de freinage, qui enlise les négociations dans des procédures trop longues.

Il s'en faut de peu que tout soit à nouveau bloqué, à la grande satisfaction de ceux qui, à droite ou à gauche, ne veulent envisager que des solutions politiques définitives ou des affrontements généraux. Grâce à la fermeté de la C.F.D.T., des portes restent entrouvertes.

Premiers résultats

Pour que les travailleurs ne fassent pas les frais de la crise, pour infléchir une politique économique et sociale qui avait fait la preuve de son inefficacité et de sa nocivité, la C.F.D.T. avait fait des *propositions claires et réalistes* : s'attaquer aux bas salaires, aux inégalités, lutter contre le chômage et le sous-emploi, élargir (de l'atelier à l'industrie) les possibilités d'intervention des travailleurs sur leur situation.

Où en est-on ?

1). *Sur les salaires* : on annonce que dix-huit accords de branche auraient été signés. En fait, seuls les patrons de cinq ou *six branches d'industrie auront* finalement accepté de signer des accords conduisant à un relèvement significatif des bas salaires réels avec des procédures de discussion permettant d'aller à 2 400 francs par mois (pouvoir d'achat du 1er avril 1978).

Les autres ont refusé d'aller au-delà d'un simple constat de la situation acquise et d'aménagements sans portée véritable. Ces attitudes devront être débloquées. Il reste, partout, à mettre en chantier la revalorisation de tous les bas salaires et de la hiérarchie ouvrière.

2) *Sur le chômage* : la C.F.D.T. a fait des propositions cohérentes pour indemniser tous les chômeurs en combinant un système d'aide publique à 50 % du SMIC et un système conventionnel à 60 % du salaire antérieur, aménagé pour les travailleurs les plus âgés ou les plus en difficulté.

Prétextant que des études techniques (réalisables en huit jours) étaient nécessaires, le patronat a suspendu les négociations pour deux mois, malgré l'opposition de la C.F.D.T. Cette suspension a été acceptée par les autres organisations syndicales.

3) *Sur l'emploi* : pour résoudre non seulement le chômage « recensé » de 1 100 000 personnes, mais aussi régler à terme le grave problème du sous-emploi des femmes et des jeunes, il faudrait *créer près de 3 000 000 d'emplois* en cinq ans. Un tel objectif apparaît d'autant plus difficile à *atteindre que la crise actuelle et* la politique gouvernementale et patronale qui l'accompagne provoque une stagnation du nombre d'emplois disponibles. *Le nombre de chômeurs augmentera* ainsi au moins de 200 000 en 1978.

Un plus fort taux et une réorientation de la croissance s'imposent. Ils peuvent être obtenus par une relance sélective des consommations collectives et populaires et de l'investissement productif.

Mais cela ne sera pas suffisant. On ne répétera jamais avec assez de force qu'il n'y a de solution durable, structurelle, au problème *de l'emploi qu'en passant* aussi par deux autres voies :

a) la création d'emplois nouveaux socialement utiles, et d'abord dans les services collectifs ;

b) une nouvelle répartition des emplois et des revenus disponibles, un nouveau partage du travail accompagné d'une redistribution progressive plus égalitaire des revenus primaires, salariaux et non salariaux. Ce partage ne s'amorce que par une réduction *massive et sélective de la durée* du travail (journalière, hebdomadaire et de vie de travail) permettant aussi une amélioration sérieuse des conditions du travail et des conditions de la vie sociale « hors travail ».

Jusqu'ici le C.N.P.F. s'en est tenu à la réponse : aménagement du temps de travail pour une plus grande « souplesse ». Il n'y aura pas de « souplesse » s'il n'y a pas de « réduction ». Mais là encore, malgré l'avis de la C.F.D.T., la poursuite des discussions est reportée à septembre.

Le freinage gouvernemental

Quant au gouvernement, en dépit d'intentions souvent répétées, il ne favorise pas les choses, c'est le moins qu'on puisse en dire.

Pour le SMIC, les coups de *pouce donnés à son pouvoir* d'achat ne permettent pas de faire face aux hausses de prix *officiellement enregistrées* après le calcul des indices de référence (+ 1,8 % de hausse du pouvoir *d'achat payé fin juillet pour plus* de 2 % de hausse des prix en juin et juillet).

Pour l'emploi, le gouvernement s'en tient à une prolongation partielle et provisoire des mesures qui limitent, en apparence, le chômage des jeunes et des femmes isolées mais les cantonnent dans un statut précaire.

Au « sommet » de Brême, il privilégie des préoccupations monétaires légitimes mais ne retient apparemment rien des propositions de la C.F.D.T. et de la Confédération européenne des syndicats sur la relance, la création d'emplois et la réduction de la durée du travail.

Sa politique « anti-inflation », qui se traduit de façon contradictoire par la libération totale des prix industriels sans souci des réalités de la concurrence, n'a pour objectif que d'aboutir, toutes choses égales par ailleurs, à un nouveau partage du revenu national entre profits et salaires au détriment, bien sûr, de ces derniers.

M. Barre s'obstine, et ses dénégations ne changeront rien à l'évidence des faits, à refuser une relance volontaire de l'activité économique même concertée à l'échelle internationale.

Le déficit budgétaire dont le gouvernement se flatte, avec le président de la République, de faire un moyen de soutien de la conjoncture, n'est que la conséquence et, au mieux, qu'un contrepoids à l'insuffisance des recettes fiscales escomptées, c'est-à-dire à la faiblesse de la demande intérieure.

Il faudrait évidemment aller plus loin pour relancer l'activité et enrayer la baisse de l'emploi. *Il conviendrait notamment que le* gouvernement donne plus de consistance à ses intentions pro*clamées de soutien à la négocia*tion collective et à l'extension des droits des travailleurs et des *libertés syndicales*.

Il faudrait aussi faire jouer un rôle plus actif au budget de l'Etat, *y compris en accroissant le déficit* budgétaire (au regard de ce qui se passe dans les autres pays *occidentaux ce ne serait ni scandaleux ni insoutenable*). On pourrait alors augmenter les *effectifs dans les services publics*, faire un plan de relance de la construction et des travaux publics (logement, *infrastructure*, équipements collectifs), couvrir décemment la part de l'Etat dans les *dépenses de solidarité nationale* (chômage, vieillesse, prestations sociales et familiales) on pourrait également mener une politique d'aide sélective à l'investissement productif (agro-alimentaire, *machine-outil, télématique*...) et de soutien actif à l'évolution des secteurs industriels les plus touchés par la crise en assurant le relais nécessaire des vastes programmes lancés dans le nucléaire et les *télécommunications*.

Il se révèle donc, une fois encore, que la marge de manœuvre est faible pour les travailleurs et l'action syndicale nécessaire pour l'élargir. On peut compter sur la C.F.D.T. pour contribuer activement, avec réalisme et détermination, à cet élargissement.

Face aux blocages il ne peut y avoir de pause.

MICHEL ROLANT.

Les licenciements aux chantiers navals de La Ciotat

LE PARTI SOCIALISTE PROPOSE DES MESURES DE SAUVEGARDE

Le plan prévoyant mille trois cent trente-quatre licenciements aux chantiers navals de La Ciotat a été officiellement présenté, mardi 18 juillet, par la direction au comité d'entreprise. La réunion a donné lieu à de nombreuses divergences de vues, et notamment de la part des représentants des travailleurs qui ont « *jugé illégale cette demande de licenciements* ». M. Postel, directeur du personnel, a déclaré à l'issue de la réunion « *que toutes les précautions juridiques, psychologiques et morales avaient été prises entre le moment des mesures d'informations et celui de présentation du plan* ».

Ce même mardi, lors d'une conférence de presse, le parti socialiste présentait plusieurs mesures et actions pouvant permettre la sauvegarde des chantiers navals de La Ciotat. L'inspection du travail doit d'abord refuser *tout licenciement* ; la seconde mesure porte sur « *la réduction du temps de travail avec maintien du salaire, et la mise à la retraite à cinquante-cinq ans pour les travailleurs des C.N.C.* ». Les chantiers navals doivent « *remettre dans les circuits les 120 millions de bénéfices réalisés en 1977, pour aider à la création d'emplois dans la proche région de La Ciotat* ». Enfin, tous les élus doivent se considérer comme « *mobilisés par les problèmes de la construction navale, et se concerter pour mener une action précise auprès des pouvoirs publics* ».

En bref...

● *Aux établissements Durand, à Fourchambault (Nièvre)*, les deux cent cinquante ouvriers sont en grève depuis lundi 17 juillet pour obtenir l'attribution d'une prime mensuelle de 250 F pour les salaires inférieurs à 2 400 F.

● *A la Cellulose du Pin, à Roquefort (Landes)*, les deux cent vingt-deux salariés seront licenciés le 13 août prochain, l'usine de pâte à papier cessant son activité.

● *Les cheminots C.F.T.C. signent l'accord salarial 1978.* — 70 % de ses adhérents ont approuvé l'accord, qui est désormais ratifié par tous les syndicats de la S.N.C.F., exception faite de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Les cheminots chrétiens, comme ces deux dernières fédérations, avaient rejeté l'accord de 1977.

● *Le conseil d'administration de l'UNEDIC* (Union des caisses d'assurance chômage complémentaire) a demandé au gou-demander immédiatement au gouvernement une prise en charge, par le budget de l'Etat, du surcroît de dépenses résultant des accords sur l'indemnisation à 90 % des chômeurs victimes d'un licenciement économique, ainsi que de la pré-retraite. Faute d'obtenir satisfaction, le conseil devra prendre, en septembre, les mesures « *qu'exige la situation* », mesures qu' « *exige la situation* ».

ÉNERGIE

Le Sénat américain adopte une partie du programme énergétique présidentiel

Les sénateurs américains ont approuvé, mardi 18 juillet, par 92 voix contre 6, un projet de loi qui tend à favoriser l'emploi du charbon de préférence au pétrole et au gaz dans les nouvelles centrales électriques et donne le pouvoir au gouvernement d'obliger certaines industries à en faire de même. Les centrales électriques devront être converties au charbon d'ici à 1990.

L'utilisation du charbon constitue l'un des cinq chapitres du plan énergétique du président Carter. Les autres portent sur une révision des tarifs de la consommation énergétique domestique, une révision des prix du gaz naturel, des mesures d'économie d'énergie et une série de taxes sur le pétrole brut.

Il y a maintenant quinze mois que le président Carter a présenté un programme énergétique qui n'a toujours pas été adopté par le Congrès. — *(A.F.P., Reuter).*

● *Le groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson se lance dans le solaire.* — Il a annoncé la création d'une société, Saint-Gobain solaire, au capital de 6 millions de francs, détenu par Saint-Gobain industries, Air industrie; Tunzini-Nessi entreprise d'équipements et Saunier-Duval. Saint-Gobain solaire se consacrera à la fabrication et à la vente de capteurs et de systèmes solaires.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U. ...	4,4600	4,4680	− 20	0	− 65	− 35	− 185	− 125
$ can.	3,9720	3,9780	− 25	0	− 65	− 32	− 140	− 70
Yen (100).	2,2120	2,2175	+ 95	+ 120	+ 170	+ 210	+ 515	+ 580
D.M.	2,1630	2,1680	+ 60	+ 80	+ 125	+ 150	+ 440	+ 495
Florin ...	2,0050	2,0095	+ 39	+ 54	+ 73	+ 95	+ 205	+ 250
F B. (100)	13,7250	13,7450	+ 240	+ 360	+ 380	+ 545	+1139	+1580
F. S. ...	2,4500	2,4560	+ 110	+ 140	+ 230	+ 260	+ 735	+ 795
L. (1 000).	5,2650	5,2750	− 197	− 140	− 430	− 350	−1280	−1110
£	8,4250	8,4450	− 310	− 220	− 570	− 480	−1480	−1310

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M	3 3/8	3 3/4	3 7/16	3 13/16	3 1/2	3 7/8	3 13/16	4 3/16
$ E.-U. ...	23	23 3/16	7 9/16	7 15/16	8 1/16	8 3/8	9	9 3/16
Florin ..	4 1/4	5	4 5/16	4 15/16	5 1/16	5 5/16	6	6 3/16
F. B. (100)	4 3/4	5 1/2	5 1/4	5 3/4	5 1/2	6	6 1/4	7
F. S ..	2 7/8	3 1/2	2	2 1/4	1 7/8	2 1/4	2 1/8	2 1/2
L. (1 000).	15	18	11 1/8	11 7/8	11 5/8	12 3/8	12 7/8	13 1/2
£	13	14	11	11 5/8	11 9/16	11 9/16	11 11/16	12 3/16
Fr. franc..	8 1/8	8 5/8	9	9 5/8	9 3/8	9 7/8	10 5/16	10 13/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AÉRONAUTIQUE

La France subordonne une participation britannique au programme Airbus à l'achat par la compagnie British Airways de l'avion européen

La France subordonne une participation officielle du Royaume-Uni au consortium européen Airbus-Industrie, qui construit et commercialise les différentes versions du moyen-courrier biréacteur à la commande d'Airbus par la compagnie aérienne britannique British Airways (nos dernières éditions datées 19 juillet).

C'est ce qu'a indiqué, en substance, M. Joël Le Theule, ministre français des transports, lors d'une conférence de presse, ce mardi 18 juillet à Paris, au cours de laquelle il a précisé qu'il devait avoir, jeudi 20 juillet, à Paris, des entretiens avec M. Eric Varley, ministre britannique de l'industrie, sur l'éventualité d'une entrée du Royaume-Uni dans Airbus-Industrie.

On sait que la Grande-Bretagne n'est pas officiellement associée au programme européen et que, seule, la société British Aerospace participe, à titre privé, à la construction de la voilure de l'Airbus réalisé par la France, la République fédérale d'Allemagne, l'Espagne et les Pays-Bas. A l'occasion du lancement de la nouvelle version, le B-10, de l'Airbus, la Grande-Bretagne a été invitée par ses partenaires européens à s'associer, comme membre à part entière, à la fabrication du moyen-courrier A-300. « *Nous souhaitons, bien entendu, une participation britannique* », a déclaré M. Le Theule.

Le ministre des transports, qui était entouré notamment de MM. Jacques Mitterrand, *président-directeur général de la SNIAS*, et Bernard Lathière, administrateur-gérant d'Airbus-Industrie, a précisé que les Britanniques seront associés au consortium européen s'ils décident d'acheter des Airbus, même si ces avions devaient être équipés de deux réacteurs RB-211 de Rolls-Royce. Si le Royaume-Uni refusait cette condition, un accord industriel, déjà conclu en son principe, *prévoit que la voilure serait retirée à British Aerospace et qu'elle serait confiée de façon équitable, aux Français et aux Allemands.*

« *Nous tenons à respecter le calendrier de fabrication de la version B-10*, a expliqué M. Le Theule, *et il ne faudrait pas que l'attitude britannique conduise à retarder les opérations.* » La mise au point du B-10 est estimée à environ 850 millions de dollars (soit 3 990 millions de francs). La part de la France est évaluée à 2 milliards de francs (valeur 1978), dépense étalée sur cinq ans.

Il semble que le gouvernement français considère l'automne prochain comme ultime délai de décision pour les Britanniques. « *Sur le plan industriel*, a indiqué le général Jacques Mitterrand, *une décision de Londres, quelle qu'elle soit, sera irréversible dans quelques semaines.* »

[La presse britannique de ce mercredi 19 juillet fait écho aux propos de M. Le Theule et souligne, notamment, que l'éventualité d'élections générales, avant la fin de cette année, au Royaume-Uni ne permet vraisemblablement pas au gouvernement travailliste de prendre une initiative à l'automne.]

CONJONCTURE

LE C.N.P.F. CRAINT UN RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE

« *A la veille des congés d'été, la conjoncture économique française est marquée par une stabilisation de l'activité, après le redressement enregistré depuis le début de l'année. Au cours des tout prochains mois, l'activité risque de connaître un rythme de croissance passagèrement plus ralentie, étant donnée la modération probable de la demande intérieure* », indique la note de conjoncture du C.N.P.F. pour le mois de juillet.

« *Pour relayer la consommation, le courant de l'investissement est insuffisant. Par ailleurs, la constitution de stocks ne saurait soutenir réellement la production, leur niveau étant à nouveau jugé plutôt supérieur à la normale.* »

« *Au total*, souligne le C.N.P.F., *l'exportation constituerait donc l'élément le plus dynamique de soutien de l'activité, au regard de l'évolution récente des carnets étrangers.* »

ÉTRANGER

● *Le Koweït est toujours le pays le plus riche du monde* si l'on prend pour base le produit national brut parhabitant, indique une enquête de l'Union de banques suisses (U.B.S.) publiée le 18 juillet à Zurich.

La Suisse vient au second rang avec 10 010 dollar et la Suède au troisième (9 480 dollars). Ensuite on trouve la Norvège (8 845 dollars), les Etats-Unis (8 715), le Danemark (8 465), le Canada (8 375), la R.F.A. (8 370), l'Islande (8 305) et la Belgique (8 135).

La France, dont le P.N.B. par habitant est passé de 6 555 dollars en 1976 à 7 145 en 1977, a cependant rétrogradé de la dixième à la douzième place.

Le Japon n'est qu'à la dix-septième place avec 6 005 dollars et la Grande-Bretagne à la vingtième avec 4 365 dollars. L'Allemagne de l'Est, vingt et unième avec 4 220 dollars, est le pays socialiste le mieux classé, précédant largement l'U.R.S.S., trente et unième, avec 2 640 dollars. — *(A.F.P.)*

GRANDE-BRETAGNE

● *La Grande-Bretagne compte à nouveau plus d'un million et demi de chômeurs.* — La statistique publiée le 18 juillet par le ministère de l'emploi indique que le nombre des sans travail s'élève à 1 585 811 (6,6 % de la population active) en un mois. Depuis la mi-juin, le total des sans emploi a progressé de 139 750. Les offres d'emploi non satisfaites on régressé à 234 526 contre 246 685 le mois précédent.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PRÉTABAIL - SICOMI

Suite aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 16 mars 1973, le conseil d'administration de Prétabail-Sicomi s'est réuni, le 17 juillet, sous la présidence de M. J.-C. Genton, pour constater que deux cent quatre-vingt-six actionnaires ont, du 22 mai au 26 juin inclus, présenté au rachat 31 876 actions, dont l'annulation a été effectuée, conformément aux dispositions de l'article 185 du décret du 23 mars 1967.

Le capital de la société, qui était précédemment d'un montant de 503 969 000 F, et divisé en 2 015 876 actions de 250 F de nominal, se trouve donc maintenant réduit à 496 000 000 F et divisé en 1 984 000 actions de 250 F de nominal, entraînant la modification corrélative de l'article 6 des statuts.

Le conseil d'administration a fixé au 19 juillet le remboursement des actionnaires.

S.D.R. DU NORD ET DU-PAS-DE-CALAIS

Le conseil d'administration vient de décider une quatrième attribution gratuite d'actions qui sera réalisée à la fin de l'année et comportera une action gratuite pour vingt.

Entre-temps aura lieu une augmentation de capital, réservée aux actionnaires, à hauteur d'une action nouvelle pour cinq anciennes.

Le capital de la société sera ainsi porté d'environ 29 000 000 de francs à un peu plus de 36 000 000 de francs.

Au cours de la même séance, le conseil a approuvé vingt-quatre financements d'entreprises, dont trois correspondent à des créations, se montant, au total, à 51 000 000 de francs.

Ces programmes permettront la création de quatre cents emplois, dont plus des trois quarts proviendront des entreprises nouvelles.



GROUPE DES ASSURANCES GENERALES DE FRANCE

SITUATION DES SICAV AU 30 JUIN 1978

	C.I.P.	A.G.F.I.M.O.
Nombre d'actions au 30 juin 1978 (actions de 100 F nominal)	342 963	1 082 741
Actif net par action	288,37 F	190,07 F
Actif net total	98 901 524,39 F	205 788 029,36 F
Répartition de l'actif net (en %) :		
— Disponible	3,83	1,77
— Obligations françaises	34,22	32,66
— Obligations étrangères	9,68	—
— Actions françaises	26,18	65,34
— Actions étrangères	26,09	0,23
Rappel		
Dividende par action de 100 F nominal :		
— Montant net et avoir fiscal ..	14,18 + 3,11	11,90 + 0,81
— Date de paiement	10 avril 1978	10 avril 1978

Souscriptions : Services administratifs, 87, rue de Richelieu, 75002 Paris, ou Banque générale du Phénix, 31, rue La Fayette, 75009 Paris.

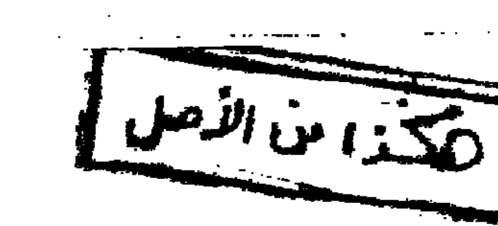
LES M…

PARIS 18 JUILLET

Marché toujours bien tenu

Taux du marché monétaire … 7 3/8 %

BOURSE DE PARIS



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
18 JUILLET

Marché toujours bien tenu

Les engagements pris à Bonn par les sept pays les plus industrialisés du monde pour soutenir l'économie mondiale n'ont pas produit, mardi, beaucoup plus d'effets à la Bourse de Paris qu'au Stock-Exchange londonien. Entré la veille dans une phase de consolidation, le marché a continué de défendre ses positions, avec succès du reste, puisque malgré le ralentissement des échanges, les différents indices n'ont pas ou très peu varié, l'indicateur instantané enregistrant, pour sa part, une hausse minime de 0,1 %.

Une vingtaine de valeurs ont encore progressé de façon sensible (1 % et plus), sous la direction de l'action Jacques Borel International (+ 5,9 %), très recherchée, affirmait-on autour de la corbeille, par les investisseurs étrangers. A l'inverse, une quinzaine à peine se sont alourdies, la plus pénalisée, relativement, étant Locafrance, avec une perte de 2,2 %. Ailleurs, les cours ne se sont guère éloignés de leurs niveaux précédents.

Dans les travées, quelques opérateurs étaient un peu déçus, s'attendant à mieux au vu des résultats du sommet de Bonn.

Dans l'ensemble, les commentaires étaient cependant favorables, et la majorité des professionnels se déclaraient plutôt optimistes sur l'évolution des cours ces prochaines semaines. Pour la plupart, l'absence de réaction du marché s'explique avant tout par la proximité des grandes vacances d'août — « elles priment tout », indiquait-on — et des opérations de liquidation générale, qui débuteront jeudi 20 juillet par la réponse des primes. L'essentiel n'est-il pas que la Bourse se tienne bien ? Beaucoup ici le pensaient en tout cas.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 90 F à 26 890 F et le napoléon 1,90 F à 258 F.

Les valeurs étrangères ont été étroitement irrégulières. Tassement des mines d'or.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 3 8 %

LONDRES

La crainte d'un maintien du contrôle des dividendes au-delà du 31 juillet continue de peser sur le marché et le mouvement de repli se poursuit mercredi matin. Peu après l'ouverture, l'indice des industrielles accusait une baisse de 4 points à 468,4. Recul des pétroles. Résistance des Fonds d'État. Reprise des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 185 75 contre 184 85

VALEURS	CLÔTURE 18 7	COURS 19 7
Beecham	683	668
British Petroleum	852	844
Courtaulds	121	128
De Beers	389	388
Imperial Chemical	385	383
Rio Tinto Zinc Corp.	218	216
Shell	560	566
Vickers	170	167
War Loan 3 1/2 %	31	31
*West Driefontein	26 1/4	26 1/2
*Western Holdings	24 9/16	24 15/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18 7	19 7
1 dollar (en yens)	202 20	201 95

NOUVELLES DES SOCIETES

BIC. — Le groupe a réalisé, au cours du premier semestre de l'exercice en cours, un chiffre d'affaires consolidé hors taxes de 1 066 millions de francs contre 980 millions un an plus tôt (+ 9 %).

CEDIS. — Les recettes des 656 magasins du groupe se sont élevées à 1 807 millions de francs pour les six premiers mois de l'année (+ 12,85 %).

NCHANGA. — Les comptes de l'exercice clos le 31 mars dernier se sont soldés par une perte avant impôts de 33,6 millions de kwachas, contre un bénéfice de 83,6 millions un an plus tôt. Avec le crédit d'impôt (40 millions de kwachas), l'exercice se solde finalement par un bénéfice net de 6,5 millions contre 34,5 millions de kwachas au 31 mars 1977.

Résultats des mines d'or pour le second trimestre.

Blyvoor : 8,21 millions de rands contre 6,93 millions trois mois plus tôt.

Harmony : 12,44 millions de rands contre 7,02 millions.

Durban Deep : 1,35 million de rands contre 0,6 million.

East Rand : 1,97 million de rands contre 0,72 million.

Randfontein : 18,28 millions de rands contre 13,53 millions.

Hartebeest : 13,80 millions de rands contre 11,70 millions.

Western Areas : 7,31 millions de rands contre 3,43 millions.

NEW-YORK

Forte baisse

L'indice Dow Jones a brusquement cédé une dizaine de points, pour revenir à 829, mardi à Wall Street. Le mouvement de hausse amorcé plus d'une semaine auparavant vient donc de prendre fin au New York Stock Exchange où, à l'issue d'une séance plus calme, 982 valeurs avaient cédé du terrain, tandis que 463 seulement parvenaient encore à progresser (431 titres inchangés). Le volume des transactions est revenu de 29,2 millions d'actions échangées lundi à 22,86 millions seulement. Les investisseurs institutionnels, à l'origine du récent mouvement de redressement, ont nettement ralenti leur participation au marché, 272 « paquets » d'au moins dix mille actions ont été traités contre 373 « paquets » la veille.

Au-delà des inévitables ventes bénéficiaires qui ont pesé sur la tendance générale, il semble qu'un certain nombre d'opérateurs se montrent inquiets de la nouvelle détérioration du dollar sur les marchés des changes. Les craintes concernant une nouvelle hausse du loyer de l'argent, sont également réapparues autour du « Big Board »...

VALEURS	COURS 17 7	COURS 18 7
Alcoa	42 1/4	41 7/8
A.T.T.	60 3/8	60
Boeing	58 5/8	58 7/8
Chase Manhattan Bank	32 1/4	32 1/8
Du Pont de Nemours	115 3/4	114 ...
Eastman Kodak	55 7/8	55 3/8
Exxon	45 1/2	44 5/8
Ford	48 3/4	45 7/8
General Electric	52 1/2	52 ...
General Foods	32 ...	31 3/4
General Motors	61 ...	60 1/8
Goodyear	16 3/4	16 5/8
I.B.M.	268 ...	264 1/2
I.T.T.	31 ...	30 3/4
Kennecott	22 5/8	22 3/8
Mobil Oil	63 ...	62 3/8
Pfizer	33 3/4	33 1/8
Schlumberger	87 ...	83 7/8
Texaco	26 1/8	25 5/8
U.A.L. Inc.	31 1/8	33 ...
Union Carbide	38 1/4	38 1/8
U.S. Steel	26 3/8	26 3/8
Westinghouse	22 ...	21 1/2
Xerox	54 3/4	54 ...

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	17 juill.	18 juill.
Valeurs françaises	140,3	140,3
Valeurs étrangères	100,3	99,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	78,8	78,9

BOURSE DE PARIS - 18 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
19/7		
Crediinter	148 45	141 72
Croissance-Imm	164 72	157 25
Euro-Croissance	156 82	149 52
Financière Privée	376 34	359 27
Fructidor	151 10	144 25
Gestion Mobilière	217 62	207 75
Mondiale Invest.	181 99	173 74
Obliscm	132 64	126 53
Optima (val.)	166 20	158 66
Planinter	290 04	278 89
Sicavimmo	232 69	222 14
S. I. Est	456 48	435 78
Soginco	128 92	123 07
Sogiater	427 96	408 55
Univaler	161 82	148 93
Valorem	174 19	166 29

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
745	4,5 % 1973	746 80	743 ..	743	741 ..
2430	C.N.E. 3 %	2474	2474	2465	2466 ..
380	Afrique Occ.	426 50	425	428	425
290	Air Liquide	316	319	320	318 50
385	E. J. Lefebvre	382 50	364	368	368
77	Esso S.A.F.	79 90	77 90	78 40	77 05
250	Euratrance	286	286 80	286 50	287 90
460	Europe n° 1	487 ..	485 50	485 50	485 50
428	Ferodo	439	439 90	435 80	435 80
21	Nord	20	19 90	19 90	19 70
119	Nouvel. Gal.	121 40	119 40	119 40	118 20
154	Olida-Caby	163 90	163	163	162
91	Opfi-Paribas	103 10	103 10	103 10	102 50
88	Paris-France	85 50	85 50	86 ..	83 80
84	Pechelbronn	84 20	82 80	84 ..	82 80
445	Tél. Ericsson	432	429	429	429
73	Terres Roug.	72	72 30	72 30	71 50
197	Thomson-Br.	211 60	211 30	211	208 10
235	D.I.S.	300 20	299 50	299 50	289 50
181	U.C.B.	189 90	189 90	189 90	190
276	Un. F. Banes	278 80	278 80	278 80	278 80
257	Gen Motors	272	275 20	274 20	269 70
14 50	Goldfields	15 20	14 40	14 45	14 40
20	Harmony	21 60	21 75	21 60	21 50
	Hitachi	5 55	5 50	5 50	6 50
290	Hoechst Akt	275	275 50	275 50	276
31	Imp Chem	32	32 10	32 10	32 10
75	Inco Limited	72 80	74	73 40	73 50
245	East Kodak	252 50	246 90	251	247
16 50	East Rand	16 10	16	16 05	16 30
135	Ericsson	141	138 50	139 50	138 50
205	Exxon Corp	202 50	201 20	201 20	200 70
210	Ford Motor	205 50	211	209 50	207
99	Free State	96 80	96 90	95 30	95
230	Gen. Electric	243	238	238	233 60
15 50	Union Corp.	16	15 30	15 40	15 60
99	U. Min 1/10	97 50	97	97	97 50
127	West Drief	129 80	128	128 50	127 90
46	West Deep	46 20	46 30	46 30	45 30
106	West Hold.	110 50	109 ..	109	108 15
249	Xerox Corp	247 50	246	245 20	246 80
0 73	Zambia Corp	0 79	0 79	0 79	0 70

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18 7	COURS DES BILLETS échangé de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 475	4 468	4 470
Allemagne (100 DM)	217 260	216 480	217
Belgique (100 F)	13 783	13 748	13 525
Pays-Bas (100 fl.)	201 120	200 700	199 500
Danemark (100 krd)	79 480	79 280	80
Suède (100 krs)	98 160	98 2.0	97 750
Norvège (100 k.)	82 650	82 460	83 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 443	8 429	8 458
Italie (1 000 lires)	5 272	5 260	5 350
Suisse (100 fr.)	245 960	244 590	245 500
Autriche (100 sch.)	30 150	30 050	30 250
Espagne (100 pes.)	5 773	5 770	5 800
Portugal (100 esc.)	9 820	9 800	10 625
Canada ($ can. 1)	3 985	3 980	3 975
Japon (100 yens)	2 210	2 207	2 100

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18 7
Or fin (kilo en barre)	26900	26890
Or fin (en lingot)	26980	26890
Pièce française (20 fr.)	259 90	258
Pièce française (10 fr.)	210	214 80
Pièce suisse (20 fr.)	241	239 30
Union latine (20 fr.)	231	231
Souverain	248	249 50
Pièce de 20 dollars	1210 80	1205 20
Pièce de 10 dollars	649 80	631 .
Pièce de 5 dollars	414	. . . ..
Pièce de 50 pesos	1105	1107 ..
Pièce de 10 florins	244 ..	243 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— ÉTAT ET INSTITUTIONS : « Fonction publique et politique », par Ezra N. Suleiman.

3. ÉTRANGER
— Le voyage de M. Giscard d'Estaing au Portugal.

4-5. EUROPE
— « Contribution à une solution socialiste du problème de l'Europe » (III).
— TRIBUNE INTERNATIONALE : « Pas d'alternative à la détente », par Gueorgui Arbatov.

5. PROCHE-ORIENT

6. ASIE
AFRIQUE

8. POLITIQUE

9. SOCIÉTÉ
— « Les nouveaux « routards » de l'Inde » (II), par Philippe Boggio.

10. JEUNESSE

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
PAGES 11 A 17
— FESTIVALS : Samuel Beckett joué par Jean-Claude Fall à Avignon, par Michel Cournot; Musique aux Arcs, par Pierre Drouin ; Programme des soirées en province. Rencontres de la photographie à Arles, par Hervé Guibert.
— VENTES : Juin prodigue, par Jean-Marie Guilhaume.
— CULTURE : Un colloque sur l'archéologie industrielle, par Frédéric Edelmann; Un congrès sur la pédagogie musicale, de Willems, par Gérard Condé.

17. MODE
ÉCHECS

18. SCIENCES
MÉDECINE
SPORTS

21. ÉQUIPEMENT

22 à 24. ÉCONOMIE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (17)
FEUILLETON : Adieu Californie (2) ; La famille Oboulot en vacances (18).
Annonces classées (19 et 20) : Aujourd'hui (22) ; Carnet (10) ; « Journal officiel » (22) ; Météorologie (22) ; Mots croisés (22) ; Bourse (25).

Quatorze autonomistes bretons devant la Cour de sûreté de l'État

« Notre violence est celle de la dignité et de l'honneur »

La deuxième journée du procès devant la Cour de sûreté de l'Etat de quatorze autonomistes bretons a été essentiellement consacrée à l'examen des faits. Des faits qui sont reconnus, sinon revendiqués, par tous les inculpés, à l'exception toutefois de l'un d'entre eux, M. René Kerhousse, qui conteste être l'auteur de l'attentat commis contre le palais de justice de Saint-Brieuc, le 19 décembre 1975, et qui causa pour près de 5 millions de francs de dégâts. Une grande partie de l'audience du 18 juillet a été consacrée à l'examen de ce plastiquage. Pour le reste, les neuf accusés (les cinq autres inculpés sont libres) se sont expliqués par l'intermédiaire de l'un d'entre eux sur les raisons qui les ont poussés à poser des bombes pour s'opposer à la « tentative de génocide » du peuple breton par « l'État français ».

Qui sont-ils ces autonomistes qui de temps à autre font entendre dans les villes et la campagne bretonnes les déflagrations des explosions ? On serait tenté de répondre : des Bretons moyens. Des pères de famille, des instituteurs, des employés, des ouvriers, tous relativement jeunes. Des gens équilibrés, disent les rapports des psychologues et des psychiatres, qui ne présentent aucun signe de dérèglement quel qu'il soit. Des gens « normaux » en quelque sorte. Ils se sont rencontrés dans un « fest-noz » (fête locale) ou dans un mouvement bretonnant comme le « strolad-ar-vro » (le parti du pays), et ont évoqué les problèmes de leur région. M. Serge Rojinsky, par exemple, malgré son origine russe est né de mère bretonne. Profondément attaché à cette région, dont il parle et écrit la langue, cet instituteur quittera l'enseignement public ne pouvant obtenir sa mutation en Bretagne et obtiendra un poste dans le privé à Plemet (Côtes-du-Nord).

Bien que considéré comme un responsable des mouvements autonomistes, ce n'est pas lui qui lira devant la cour le manifeste expliquant les raisons du combat de ceux que se nomment *« les dissidents de l'Etat français »*, mais M. Jean-Michel Guillanton. Un véritable réquisitoire contre *« les agents de l'impérialisme français actuellement au pouvoir, préfets, armée, police, télévision, presse bourgeoise, notable, éducation nationale, partis politiques envers un peuple qui ne se reconnaît pas dans son histoire, dans sa culture populaire, dans sa langue. Un peuple déracinable à merci, utilisable pour toutes les corvées que lui prépare le capitalisme »*. A l'exception de M. René Kerhousse et M. Jean-Marie Salomon, tous ont revendiqué leur appartenance au F.L.B.-A.R.B. (Front de libération de la Bretagne-Armée révolutionnaire bretonne). Mais la totalité prône *« une voie bretonne au socialisme »*. Séparatistes, ils refusent d'être Français, et, pour parvenir à leur autonomie, ils ont choisi le plastic en raison notamment du *« relatif échec du combat mené par diverses organisations politiques et culturelles bretonnes »*. Après tout, disent-ils, *« qu'est-ce qu'un bureau ou un véhicule détruit en regard de l'oppression ? Notre violence, c'est celle de la dignité, de l'honneur qui ne veulent pas mourir. Celle qui ouvre le chemin vers la justice et la liberté »*.

« Des êtres fragiles et manipulables »

Ont-ils convaincu ? Le président M. Pierre David est sceptique. *« Vous êtes sincères. Mais il est difficile de vous suivre sur tous les points. »* Les autonomistes ont en tout cas tenté de justifier leur position. Mais de qui venaient les ordres ? M. Serge Rojinsky le reconnaît, il n'était qu'un transmetteur d'instructions. *« Je ne veux pas me dégager de mes responsabilités, cependant je n'étais qu'un relais et je ne veux pas porter un chapeau plus grand que le mien. »* Ce qui donne à penser au président qu'il n'y a dans le box des accusés que *« des êtres fragiles et manipulables et que les chefs restent dans l'ombre »*. *« Croyez-moi,* ajoute-t-il, *au procès des autonomistes corses pour l'affaire d'Aléria, c'était Edmond Simeoni qui était là. Cela avait tout de même une autre allure. »* Cette réflexion provoque un tollé chez les avocats, estimant qu'il y a là une atteinte à l'honneur des accusés qui ne cherchent d'aucune façon à dissimuler leurs responsabilités même quand la police a exercé un chantage sur leurs familles, en menaçant d'arrêter leurs épouses, pour les faire avouer, comme l'affirment plusieurs inculpés. Les soldats ne valent pas moins que les généraux même si ce sont les premiers qui « trinquent » le plus souvent.

M. René Kerhousse, lui, ne veut pas payer pour les autres, même s'il est d'accord avec eux. M. Serge Rojinsky l'a désigné comme étant l'auteur de l'attentat du palais de justice de Saint-Brieuc à la suite d'un bluff de la police qui lui a présenté une prétendue lettre d'aveu de M. Kerhousse. Devant le juge d'instruction, il confirme ses premières déclarations, mais plus tard il se rétracte.

Aujourd'hui, M. René Kerhousse, qui est, rappelons-le, revenu du Zaïre pour comparaître devant la Cour de sûreté de l'Etat, alors que son cas n'a fait l'objet d'aucune mesure d'instruction, est là pour s'expliquer. *« Cette accusation est totalement dénuée de fondement. Depuis avril 1978, je n'ai participé à aucun attentat. D'ailleurs, quand l'explosion s'est produite au palais de justice, je venais à peine de sortir de prison* (pour une inculpation de reconstitution de ligue dissoute qui se solda par un acquittement). *Je ne me serais pas mêlé de poser des bombes alors que je devais être surveillé par la police. Je devais être devant la télé ou dans mon lit. »*

Ce sera donc à l'accusation de prouver la culpabilité de M. René Kerhousse, comme le fait remarquer le président.

Ce mercredi matin 19 juillet, le commissaire principal, M. Guy Menez, du S.R.P.J. de Rennes, est venu dire à la barre que le nom de Kérousse lui avait été donné par un indicateur à l'automne 1976. Ce dernier lui aurait affirmé que Kérousse s'était vanté d'être l'auteur de cet important attentat. Mais rien par la suite n'est venu accréditer cette thèse, la police n'ayant pas orienté ses recherches dans cette direction alors que René Kérousse n'est parti au Zaïre qu'un an plus tard. Alors pourquoi exhiber une prétendue lettre d'aveu de René Kérousse ? Le commissaire Roger Le Taillanter, chef du S.R.P.J. de Rennes, pourrait peut-être s'expliquer sur ce fait, s'il est cité, puisque c'est lui qui a présenté cette missive qui selon M. Menez n'existe pas.

L'audition des témoins doit se poursuivre ce mercredi après-midi. Le réquisitoire de M. Jacques Colette, procureur de la République, devait avoir lieu jeudi matin 20 juillet.

MICHEL BOLE-RICHARD.

LES JEUX OLYMPIQUES DE 1984

Los Angeles envisage de retirer sa candidature

L'idée que Los Angelès pourrait renoncer à organiser les jeux Olympiques de 1984 fait son chemin. Mardi 18 juillet, M. Tom Bradley, maire de la plus grande ville de Californie, a annoncé qu'il demanderait à son conseil municipal de retirer la candidature de la cité, faute d'avoir pu trouver un terrain d'entente avec le Comité international olympique (C.I.O.) à propos des modalités de financement des jeux.

La surprise est venue du fait que M. Tom Bradley était, jusqu'à présent, le plus actif partisan à la tenue des compétitions olympiques à Los Angelès. Il avait même éprouvé parfois des difficultés à faire partager au conseil municipal son point de vue sur l'opportunité d'organiser une telle manifestation. Comme l'opinion publique en Californie est aussi très divisée à ce sujet, il ne fait aucun doute qu'un retrait de la candidature de Los Angelès ne soulèverait que peu d'émotion.

Le différent qui a provoqué le changement d'attitude de M. Tom Bradley fait suite à une proposition originale de Los Angelès, par laquelle une association privée, *« le Comité d'organisation des jeux Olympiques de Los Angelès »*, se substituerait à la ville et prendrait à sa charge le risque financier. Le C.I.O. ne pouvait que refuser cette proposition contraire aux règles et aux usages, qui veulent que l'organisation des Jeux soit confiée à la responsabilité d'une cité.

Si chacune des parties reste sur ses positions et que le conseil municipal de Los Angeles suit la recommandation de son maire, le C.I.O. devra se remettre en campagne pour l'organisation des Jeux de 1984 (1). Dans l'état actuel des choses, il est en tout cas certain que le conseil municipal de Los Angeles n'acceptera aucune charge financière trop importante pour les Jeux de 1984. La ville est confrontée à un nouveau problème de trésorerie, depuis que les électeurs californiens ont récemment décidé de réduire, dans une très grande proportion, les taxes sur la propriété foncière. C'est une recette de plusieurs milliards de dollars qui fera défaut à l'exercice de la ville.

Les conflits n'ont pas cessé depuis que le C.I.O. a octroyé « à titre provisoire », la tenue des Jeux à Los Angeles. Il est vrai que le C.I.O., pour la première fois, avait trouvé un interlocuteur peu enclin à se montrer conciliant, fort d'être le candidat unique à l'organisation. Du même coup, le Comité olympique international n'avait pas été l'objet des mêmes égards que par le passé de la part des responsables californiens et les rapports entretenus ont laissé quelque nostalgie à ceux qui ont connu l'époque heureuse des candidatures multiples. Los Angeles n'avait pas besoin de plaire.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Mexico, Munich ou Montréal, qui ont reçu les Jeux en 1968, 1972 et 1976, pourraient remplacer Los Angelès.

A l'occasion de la visite de M. Stirn

NEW-DELHI ET PARIS ONT SIGNÉ UN ACCORD DE COOPÉRATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

New-Delhi *(Reuter, A.F.P.)*. — L'Inde et la France ont signé, mardi 18 juillet, à New-Delhi, un accord de coopération scientifique et technique, à l'occasion de la visite du secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, M. Olivier Stirn. L'accord, a dit le ministre au cours d'une conférence de presse, est *« le symbole de la volonté des deux pays d'accroître leur coopération »*. Il intéresse les échanges de scientifiques et la mise sur pied de programmes de recherche communs dans les domaines de l'énergie solaire, des télécommunications, de l'océanographie, des techniques agricoles et de l'informatique.

La France, a ajouté M. Stirn, est prête à aider l'Inde à accroître sa capacité de production d'énergie électrique d'origine nucléaire: elle appliquera alors toutes les mesures internationales de contrôle. Le gouvernement indien n'a pas demandé à Paris de lui fournir de l'uranium enrichi, a précisé le ministre. (New-Delhi n'est pas assurée que Washington lui livrera ce combustible à l'avenir comme par le passé.)

Une délégation d'industriels et de banquiers français accompagnera M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, lorsqu'il se rendra en Inde, avant la fin de l'année. M. Stirn a d'autre part transmis au premier ministre indien, M. Desai, une invitation à se rendre en France.

La préparation des élections européennes

M. MARCHAIS : nous excluons de nous lier à une mini-internationale.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., écrit dans la revue gaulliste *l'Appel* à propos de la C.E.E. : *« Il est bien entendu que, en ce qui nous concerne, nous excluons catégoriquement de nous lier à une quelconque mini-internationale, de subordonner nos revendications nationales à un parti européen. Cela irait sans dire si nous n'assistions pas dans la dernière période à un regrettable glissement des autres partis français sans exception vers des formations ou des regroupements dits « européens », mais qui en fait traduisent le plus souvent des intérêts pour le moins étrangers à l'intérêt national. Cela est vrai — hormis, bien entendu, le parti communiste français — de tous les partis sans exception : tant du parti socialiste, qui a élaboré avec ses partenaires européens un préambule et un catalogue de propositions communes, que de l'ensemble des partis de droite, qui se lient à des partis réactionnaires des autres pays européens. »*

De son côté, M. Guy Besse, membre du bureau politique, note dans *l'Humanité* du 19 juillet : *« L'Europe, sur laquelle le parti socialiste français a mis le cap, c'est celle dont un H. Schmidt, un Soares sont les serviteurs zélés. Europe des multinationales et de l'anticommunisme. Europe atlantique dominée par la République fédérale d'Allemagne sous patronage américain. Europe où, sur tous les plans (économique, social, politique, idéologique), les forces hostiles à la démocratie, au socialisme, disposeraient de moyens nouveaux contre les forces de progrès, contre l'indépendance des nations. »*

Le numéro du « Monde » daté du 19 juillet 1978 a été tiré à 526 768 exemplaires.

LE COMITÉ POUR LA DÉFENSE DE RUDOLF BAHRO ORGANISE UNE MANIFESTATION A PARIS

Le comité pour la défense de Rudolf Bahro (1), l'ancien contestataire est-allemand récemment condamné à huit ans de prison à Berlin-Est (*le Monde* daté 2-3 juillet), organise une manifestation de protestation, jeudi 20 juillet, à 18 h. 30, devant l'ambassade de R.D.A.

Dans une déclaration rendue publique ce mercredi, et qui a déjà reçu le soutien de MM. Claude Bourdet, Jean Elleinstein, Jean-Pierre Faye, Gilles Martinet et Michel Soulié, ainsi que celui de la Ligue internationale des droits de l'homme, le comité *« proteste contre la lourde condamnation du communiste Rudolf Bahro à huit ans de prison pour délit d'opinion et contre la façon scandaleuse dont ce procès s'est déroulé : à huis clos, et tenu secret jusqu'au verdict, alors qu'à l'étranger l'opinion se mobilisait pour y envoyer une délégation d'observateurs internationaux »*.

(1) 46, *rue de Vaugirard*, 75006 Paris.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le secrétaire général de l'OTAN*, M. Joseph Luns, a reçu mardi 18 juillet, à Bruxelles, M. Javier Reperez, envoyé de M. Adolfo Suarez, président du gouvernement espagnol. La question de l'adhésion éventuelle de l'Espagne à l'OTAN est évoquée avec insistance, aussi bien à Madrid que dans les milieux atlantiques, depuis la mort du général Franco, sans qu'aucune démarche officielle ait été encore effectuée. — *(A.F.P.)*

● *La convention américaine des droits de l'homme*, établie par l'Organisation des Etats américains, est entrée en vigueur, mardi 18 juillet, après avoir été ratifiée par onze des vingt-cinq pays membres de l'O.E.A. L'assemblée générale annuelle de cette organisation, réunie à Washington du 21 juin au 2 juillet, a décidé la création d'une cour américaine des droits de l'homme, dont le siège sera à San-José (Costa-Rica) et qui sera chargée de surveiller l'application de la convention.

● *L'acteur sénégalais Doura Mané* est mort le 8 juillet, à Paris, des suites d'un accident de voiture survenu en Côte-d'Ivoire. Il était âgé de trente-neuf ans. Il avait dirigé les Ballets noirs de Guinée, fait du théâtre à Dakar, à la Comédie de Bourges, puis il était revenu au Sénégal comme directeur du Théâtre national Daniel-Sorano. En 1975, il avait interprété le rôle d'Othello, au T.E.P. Au cinéma, on l'avait vu récemment dans *l'Etat sauvage*, de Francis Girod.

● *Le dernier facteur d'orgues de Barbarie*, Giovanni Bacigalupo, vient de mourir à Berlin-Est. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

● *Le blocus du port de Dieppe* a été levé ce mercredi matin 19 juillet par les marins de la compagnie française « Sealink » qui en avaient interdit l'accès la veille pour protester contre l'ouverture, par une compagnie privée, de deux nouvelles lignes à destination de l'Angleterre.

● *Un bijoutier de Le Perreux-sur-Marne* (Val-de-Marne) a tué d'un coup de pistolet, ce mercredi 19 juillet, vers 11 heures, un malfaiteur venu attaquer son magasin avec deux complices. Le commerçant, blessé dans la bagarre qui l'a opposé aux malfaiteurs, a été transporté à l'hôpital Henri-Mondor. Les deux complices se sont enfuis.

● *Un garde civil a été blessé* par un attentat à l'explosif, dans la nuit de mardi 18 à mercredi 19, à Vitoria, capitale de la province basque d'Alava. — *(A.F.P.)*

● *Camp-Long rendu aux baigneurs.* — La plage varoise de Camp-Long, où la baignade est interdite depuis le 15 juillet pour cause de pollution, devrait être rendue aux baigneurs sous quarante-huit heures, a-t-on indiqué à la mairie de Saint-Raphaël.

● *Une semaine de vie occitane* et d'enseignement de la langue et de la culture occitane aura lieu du 20 au 26 août, au lycée Georges-Leygues, 47307 Villeneuve-sur-Lot.

A B C D E F G

EFFRITEMENT DU DOLLAR

La baisse du dollar a repris mercredi matin 19 juillet sur toutes les places financières internationales, mais à un rythme quand même moins rapide que la veille et dans des marchés surtout moins nerveux.

A Paris, la devise américaine s'est ainsi traitée à 4,4625 F (contre 4,46975 F mardi en clôture). Elle s'est échangée à 2,06 DM (contre 2,0677 DM) à Francfort, 1,82 F.S. (contre 1,8285 F.S.) à Zurich et à 201,95 yens (contre 202,15 yens) à Tokyo. A Londres, la livre sterling a valu 1,89 dollar (contre 1,8840 dollar).

Le Trésor américain a procédé le 18 juillet à sa troisième vente d'or. Les 300 000 onces de métal offertes ont été placées auprès de neuf adjudicataires au prix moyen de 185,16 dollars l'once contre 187,06 dollars lors de la précédente vente. Elles ont rapporté 55,5 millions de dollars. Une troisième vente de 300 000 onces également aura lieu le 15 août prochain.

Les mauvais souvenirs de Seveso

UNE USINE CHIMIQUE EST FERMÉE A TRENTE

Les citoyens de la ville de Trente, en Italie, se plaignent de nausées, de suffocation, d'irritation des yeux et de démangeaisons depuis qu'un gros nuage d'hydrate de soude s'est échappé d'une usine fabriquant un additif au plomb pour l'essence.

L'accident s'est produit dans la nuit du 14 au 15 juillet. Un orage s'est abattu sur Trente, ce soir-là, et l'eau de pluie a pénétré dans un des cent quatre-vingts barils de sodium stockés dans l'usine. Or le sodium a la propriété de s'enflammer au contact de l'eau. C'est ce que craignent les opposants aux centrales surrégénératrices du type Superphénix, refroidies au sodium liquide.

A Trente, l'incendie d'un seul baril s'est communiqué aux autres, et les sauveteurs ont dû déverser sur les flammes de grandes quantités de ciment pour en venir à bout. Un nuage toxique s'est cependant répandu sur la ville, affolant la population, qui garde en mémoire l'accident survenu il y a exactement deux ans à Seveso.

Cela d'autant plus que l'usine a mauvaise réputation : depuis 1960, une série d'accidents y ont fait quatre morts et provoqué cinq cents empoisonnements ; trente et une des personnes victimes de ces empoisonnements sont atteintes d'invalidité permanente. Les autorités de la ville ont ordonné la fermeture re l'entreprise. — (A.F.P.)

En Tunisie

LE PROCÈS DE QUATRE-VINGT-DIX-SEPT SYNDICALISTES S'OUVRE A SOUSSE

Le procès de quatre-vingt-dix-sept syndicalistes tunisiens arrêtés à la suite des événements sanglants du 26 janvier dernier devait s'ouvrir mercredi 18 juillet à Sousse. Les inculpés sont des responsables régionaux de Sousse et de Gafsa. Ils sont accusés de complot contre la sûreté intérieure de l'Etat, d'incitation à la révolte, d'offense à fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions.

D'autre part, les anciens responsables régionaux de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.) de Sfax seront jugés dans cette ville à partir du 24 juillet. Parmi les douze détenus qui comparaîtront, ne figure pas M. Ghorbalex, secrétaire général de l'union régionale de Sfax. Son cas sera traité en même temps que ceux des membres du bureau exécutif dont le procès doit se dérouler à Tunis à une date encore inconnue.

Trois avocats parisiens, qui devaient participer à la défense des syndicalistes de l'U.G.T.T. dans le cadre de la convention judiciaire franco-tunisienne, ont été interpellés par la police, mardi 18 juillet, à leur arrivée à Tunis et refoulés à bord du premier avion en partance pour la France. — *(A.F.P., Reuter.)*